TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 042 — VENDREDI 1er AOUT 1980

Forte reprise du dollar

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 700 L. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr : Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Helsinki cinq ans après

Personne ne s'attendait, lorsque l'Acte final d'Helsinki fut signé, le 1er août 1975, par trente-cinq chefs d'Etat ou de gouvernement représentant tous les pays européens — moins l'Albanie — ainsi que les Etats-Unis et le Canada, que la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui trouvait ainsi son terme après des années de négociations, allait changer le monde. Ce scepticisme était amplement justifié : cinq ans après, la « détente » tant célébrée à l'époque n'est plus qu'un souvenir.

L'anniversaire ne passe pas inaperçu pour autant. A l'Est, il est l'occasion d'entonner une fois de plus les hymnes habituels à la « politique de paix » soviétique, au combat des « réalistes » contre les « fauteurs de guerre » qui ignorent le « nouveau rapport des forces ». M. Brejnev assure que la route d'Helsinki ne comporte pas de « billet de retour », tandis que ses propagandistes relèvent au moins l'un des résultats positifs acquis en cinq ans : le commerce de l'U.R.S.S. avec les trente-quatre autres signataires de l'Acte final a doublé par rapport au quinquennat précédent et triplé, notamment, avec la France. L'U.R.S.S. ne se fera d'ailleurs pas faute de dénoncer les sanctions économiques prises contre elle par M. Carter comme une violation supplémentaire des accords d'Helsinki.

Le ton est tout aussi combatif, sinon plus, du côté américain, où l'on dresse un bilan particulièrement sévère du comportement soviétique en matière de droits de l'homme — la fameuse « troisième corbeille » sur laquelle tant de diplomates s'étaient penchés avant Helsinki. Selon le récent rapport d'une commission formée par l'exécutif et le Congrès américain, cent douze militants des droits de l'homme ont été arrêtés en 1979 en U.R.S.S., contre soixante-huit en 1975 : comme l'a fait remarquer M. Carter dans un discours, le seul fait d'avoir voulu constituer des groupes de surveillance de l'application de ces mêmes accords a conduit quarante citoyens soviétiques en prison, en camp ou en exil. Sans parler de l'invasion de l'Afghanistan, qui, si elle s'est produite hors du « théâtre » européen, a violé à elle seule cinq des dix principes qui devaient, selon l'Acte final, gouverner les relations entre Etats.

Est-ce à dire que Washington entend ériger en « tribunal » la conférence de Madrid, qui réunira, à partir du 11 novembre prochain, les mêmes signataires ? On n'en est pas loin. Sans doute M. Carter assure-t-il que sa délégation ne cherchera pas la polémique. Mais il annonce que l'U.R.S.S. devra « rendre compte » de la manière dont elle a rempli ses engagements et que l'explication sera « franche et directe ». Du coup, le président américain justifie, notamment contre M. Reagan, sa décision d'aller à Madrid après avoir boycotté les Jeux de Moscou. Il s'agira pour les Américains, non plus de participer au « festival de propagande d'un agresseur », mais de brandir devant l'Europe rassemblée ce « manifeste des opprimés » qu'est devenu, selon M. Muskie, l'Acte final d'Helsinki.

Bien que concernés au premier chef par ce débat, les Européens sont les plus discrets. L'Internationale socialiste a publié, sous la signature de M. Willy Brandt, une déclaration qui ignore les événements d'Afghanistan et voit dans le mécanisme d'Helsinki « une structure unique pour le maintien de la paix à l'échelon régional », justifiant paradoxalement la thèse soviétique sur le caractère « divisible » de la détente. Le gouvernement français n'a rien dit, mais l'on sait qu'il prépare pour Madrid une proposition visant à convoquer une conférence sur le désarmement en Europe.

Tous les participants semblent d'accord pour discuter cette proposition, étant entendu, vient de préciser le secrétaire d'Etat américain, que ce débat « ne devra pas détourner l'attention des droits de l'homme ».

● ÉTATS-UNIS

La cote de M. Jimmy Carter n'a jamais été aussi basse

En dépit de l'embarras causé à M. Carter par les bons offices libyens de son frère Billy, le président peut encore compter sur les quelque deux mille délégués élus sur son nom à la convention démocrate de New-York, qui s'ouvrira le 11 août au Madison Square Garden.

Le mouvement en faveur d'une convention « ouverte », laissant chaque délégué voter dès le premier tour « selon sa conscience », ne semble pas s'amplifier. Il vient cependant de recevoir le soutien inattendu du « colomnist » James Reston, qui écrit ce 31 juillet que M. Carter ne peut unifier son parti sans une convention « ouverte » et qu'il est vraisemblable qu'il sera battu par Ronald Reagan s'il la refusait ».

Selon le dernier sondage, jamais la popularité de M. Carter n'a été aussi basse : 22 % seulement des Américains approuveraient son action.

Les ennuis du président

De notre envoyé spécial

Washington. — Chaque jour apporte son lot de révélations dans l'affaire Billy Carter et — malheureusement pour le président — la Maison Blanche est presque toujours obligée de confirmer après coup tout ou partie des faits gênants rendus publics par la presse ou par le Congrès.

Elle a dû ainsi reconnaître le mercredi 30 juillet que le président avait eu une conversation avec son frère à propos de dépêches confidentielles envoyées à son sujet au département d'Etat par l'ambassade américaine en Libye. M. Billy Carter avait été invité en septembre 1978 à Tripoli et le président lui a fait part à une date indéterminée des télégrammes diplomatiques rendant compte de ce voyage.

Le frère du président s'est même vanté au cours d'un interrogatoire mené à son domicile par le F.B.I. le 16 janvier dernier d'avoir « *toutes ces dépêches chez lui parce que Jimmy les lui avait données* ». Ces propos pour le moins étonnants n'ont pas ému outre mesure en janvier les enquêteurs du F.B.I. qui avaient simplement estimé qu'il s'agissait de « *déclarations irresponsables* ».

Il n'est même pas assuré qu'ils aient demandé à voir les documents.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 5.)

● ISRAËL

La Knesset proclame Jérusalem « capitale éternelle »

Ce vote est contraire aux accords de Camp David estime M. Sadate

Le Parlement israélien a adopté, mercredi 30 juillet, par 69 voix contre 15 (et 3 abstensions), la loi fondamentale sur « Jérusalem réunifiée, capitale éternelle d'Israël ».

Le président Sadate a déclaré que ce vote constituait un « grave problème » et était « en contradiction avec l'esprit et la lettre des accords de Camp David ».

De notre correspondant

Jérusalem. — La « loi fondamentale » (constitutionnelle) proclamant « *Jérusalem réunifiée* » (y compris la partie arabe) capitale d'Israël et y ordonnant le transfert des institutions nationales, a été approuvée définitivement mercredi 30 juillet par la Knesset, avant qu'elle ne se disperse pour les vacances d'été, par 69 voix contre 15 et 3 abstentions.

Tout à fait satisfait, le député Guela Cohen, du mouvement d'extrême droite Hatehia (Renouveau), a déclaré : « *Maintenant, il sera clair pour tous que Jérusalem ne sera jamais à négocier.* »

L'exercice parlementaire « *brillant* » de ce petit parti (deux députés) a souligné l'influence réelle des milieux ultra-nationalistes en Israël. Mme Guela Cohen a réussi à entraîner derrière elle non seulement le Likoud (droite nationaliste) au pouvoir, auquel elle appartenait jusqu'à la signature des accords de « *trahison* », selon elle, de Camp David, mais aussi le parti travailliste d'opposition.

Dans la surenchère nationaliste, le parti travailliste a jugé nécessaire de ne pas se montrer « *hésitant* » malgré les répercussions alarmantes de cette loi sur la politique étrangère d'Israël. Tout ce qu'on pouvait entendre, dans les rangs travaillistes, était que « *le moment est mal choisi* » pour l'adoption de cette loi.

Dans les milieux orthodoxes, on n'a pas dissimulé le caractère nationaliste de cette loi. L'un des chefs spirituels du parti Agondat Israël, le rabbin Chakh, l'a jugée inopportune car « *tout juif qui prie trois fois par jour sait que Jérusalem est la capitale spirituelle du peuple juif ; or cette loi est un défi au monde entier* ».

(Intérim.)

(Lire la suite page 3.)

● IRAN

Les intégristes veulent imposer leur candidat au poste de premier ministre

(Lire page 3.)

● AFGHANISTAN

La crise de Kaboul a dominé les entretiens de M. Jean François-Poncet à Budapest

(Lire page 4.)

— POINT —

L'aurore des énergies nouvelles

Tandis que M. Giraud, le ministre de l'industrie, vante le second programme d'énergies nouvelles du monde, après celui des Etats-Unis, nombreux sont les opposants qui dénoncent « ce coup de solaire pour masquer le nucléaire ». *Et le parti socialiste a beau jeu de souligner que, avec moins de 400 millions de francs en 1980, le budget solaire se monte à environ 1 % des sommes investies cette même année dans la construction de centrales nucléaires.*

Mais, outre qu'il n'est guère réaliste de comparer nucléaire et solaire en termes de bilan énergétique national, il serait injuste de mésestimer l'évolution qui s'est faite dans les esprits administratifs en faveur des énergies renouvelables.

Il y a dans ces dernières la part du rêve et de l'imagination. De l'indépendance nationale par l'utilisation de l'alcool de topinambour à la construction de centrales solaires de 2 mégawatts comme le projet Thémis, les champs de recherche et d'application sont vastes.

Lorsqu'en 1978 des chercheurs du C.N.R.S., de l'E.D.F., du Collège de France et de l'Institut national de la recherche agronomique publiaient un projet « ALTER, étude d'un avenir énergétique pour la France axé sur le potentiel renouvelable, esquisse d'un régime à long terme tout solaire », *les pouvoirs publics souriaient de cette volonté d'étendre* « cultures et plantations énergétiques sur des millions d'hectares ». *La politique solaire consistait alors à inciter — faiblement — à la pénétration de chauffe-eau liés à des capteurs et à construire des centrales de faible puissance.*

Aujourd'hui, l'un des animateurs du projet ALTER *préside le* « comité biomasse » *mis en place par le ministre de l'industrie et l'utilisation de nos déchets agricoles, du bois de feu et de l'alcool comme substitut au carburant, est censé couvrir plus de 3 % de nos besoins d'énergie en 1990.*

Il reste au gouvernement, pour que ces énergies nouvelles aboutissent, à mettre en accord ses idées et son budget. Sinon, les déclarations de principe apparaîtront bien vite comme électorales, à moins d'un an d'un scrutin où les écologistes auront leur mot à dire.

(LIRE PAGE 19.)

AU JOUR LE JOUR

Drôle de genre

On cherche actuellement en Iran un premier ministre pour diriger l'action du gouvernement.

Evoquant cette question, l'ayatollah Khalkhali, qui s'est fait un nom grâce au zèle qu'il a déployé à faire pendre, lapider ou fusiller des hommes et des femmes au nom de la justice islamique, a déclaré que le futur premier ministre devait être « un homme dans son genre ».

L'ayatollah Khalkhali n'étant pas homme à laisser les bourreaux au vestiaire, il faut sans doute entendre par sa remarque que toute décision prise par un premier ministre « dans son genre » serait aussitôt mise à exécution.

BERNARD CHAPUIS.

La réorganisation du groupe Elf-ERAP

M. Pierre Alby, président de Gaz de France, va remplacer M. Albin Chalandon, dont le mandat arrive à expiration le 5 août, à la tête de l'ERAP, le holding d'Etat qui détient les 67 % des capitaux publics de la société nationale Elf-Aquitaine, dont M. Chalandon garde la présidence.

Cette distinction des fonctions à l'ERAP et à la S.N.E.A. — qui jusqu'alors avaient toujours été annulées — est l'aboutissement d'un conflit qui a éclaté il y a plusieurs mois entre le ministre de l'industrie, M. Giraud et l'ancien ministre de l'équipement.

« La reprise en main » par les pouvoirs publics de la S.N.E.A. au moment où le gouvernement entend ramener sa participation de 67 à 51 %, peut paraître contradictoire. C'est ce que semblent penser les actionnaires privés puisque le titre a baissé ces derniers jours à la Bourse de Paris.

Une demi-mesure qui porte en germe des conflits

par BRUNO DETHOMAS

Il n'est jamais très sain de parler de « *réorganisation* », de réforme de structures pour résoudre une question d'hommes. Or l' « *affaire* » Elf-Aquitaine réside d'abord dans un conflit entre le ministre de l'industrie, M. André Giraud, et le président du groupe Elf-Aquitaine — et jusqu'à présent de l'ERAP, — M. Albin Chalandon. Deux hommes opposés par leur corps d'origine — un polytechnicien ingénieur des mines et un inspecteur des finances, — leur conception de l'entreprise publique — un cogestionnaire et un libéral, — leur tempérament et leur caractère.

Voilà des mois que le ministre de l'industrie murmurait qu'on ne pouvait laisser un groupe d'Etat « *flotter ainsi à sa tête* », tandis que l'ancien ministre du général de Gaulle répétait que l'Etat devait être « *cohérent* », définir le cadre d'action des entreprises publiques et les laisser ensuite agir. Chacun avait donc sa logique (*le Monde* du 18 juin). Puisque match il y a eu, il reste à compter les points.

M. Giraud a obtenu « *afin d'assurer une claire répartition des responsabilités au sein du groupe (...) de ne plus maintenir de cumul dans l'exercice des responsabilités au sein de l'ERAP et au sein de la S.N.E.A.* ». Autant dire que l'actionnaire principal de la S.N.E.A. — l'Etat, qui dispose par l'ERAP de 67 % des parts, — entend jouer pleinement de ses prérogatives.

Les nominations de M. Alby, haut fonctionnaire « *traditionnel* » et rigoureux, et surtout de M. Dominjon, conseiller référendaire à la Cour des comptes, ancien adjoint de M. Giraud lorsque celui-ci était directeur des carburants, apparaîtront bien comme « *la reprise en main* » souhaitées par le ministre de l'industrie.

(Lire la suite page 19.)

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

FIDJI : un caprice impérial

(Page 15.)

A TRAVERS LES RÉÉDITIONS

Lire le Moyen Age

Il se produit cette année un important mouvement d'édition en faveur du Moyen Age. Il se traduit moins par un renouveau des études savantes que par le souci de mettre à la portée du grand public les plus vieux textes de notre littérature : on les transcrit en français moderne, on les publie en format de poche, ce qui est un signe certain de l'audience qu'ils rencontrent. Des collections sont nées (la série « Moyen Age » de Stock « Plus » ou se sont largement étoffées (« la Bibliothèque médiévale » de « 10/18 »). Des maisons *spécialisées de longue date, comme* la librairie Champion, divulguent leurs fonds. « Folio » s'honore d'une traduction nouvelle de « la Chanson de Roland ».

De ce mouvement éditorial, « le Monde des livres » prend acte dans une double page qu'il lui consacre et qui invite à « lire le Moyen Age » *dans sa littérature, son art,* son histoire.

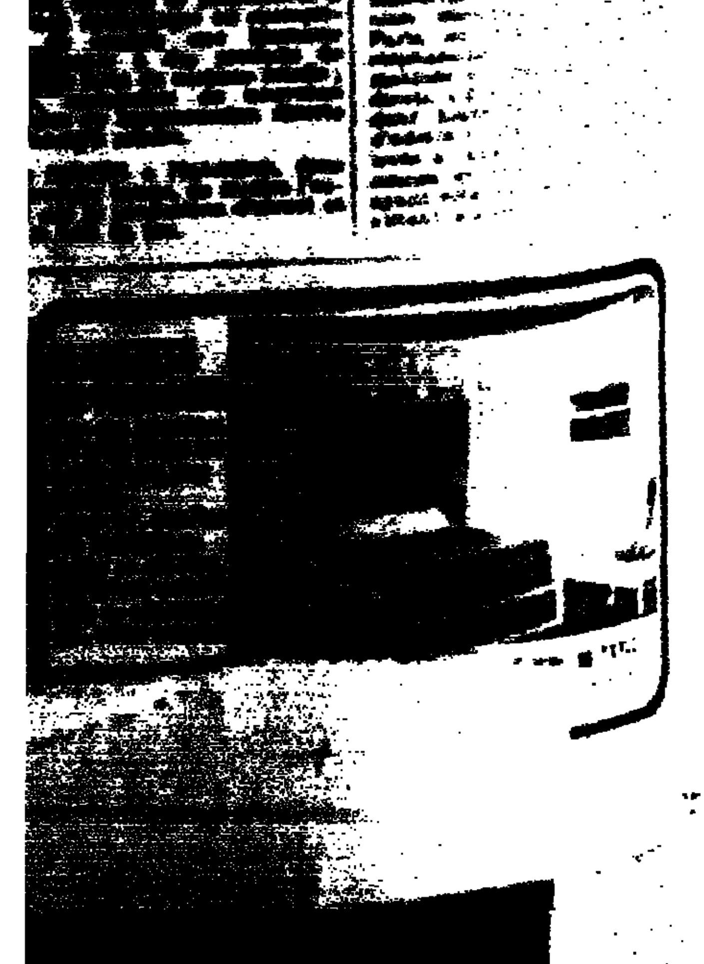
Florence Delay, qui a porté avec Jacques Roubaud la « Légende du Graal » sur la scène, classe et jauge la moisson déjà engrangée.

Paul Zumthor, qui dirige une des plus importantes collections de poche médiévale « 10/18 »), s'interroge sur les raisons de ce renouveau d'intérêt : l'écologie, le retour aux sources ne lui sont pas étrangers.

Georges Duby, qui nous a si poétiquement introduits à l'année du patrimoine, avec ses émissions télévisées sur l'« âge des cathédrales », approuve la version nouvelle de « la Chanson de Roland » et nous signale un très beau livre d'art et d'histoire sur la représentation du « Noir » dans la plastique médiévale.

Cependant que, au cœur de l'histoire se retrouve cette femme, Aliénor d'Aquitaine, qui par son alliance avec le Plantagenêt nous donne à réfléchir sur ce que la France doit — et ne doit pas — à l'Angleterre dans l'éclosion de sa civilisation.

(*Lire, dans « le Monde des livres », pages 12 et 13.*)



Le Monde

idées

SUISSE

A l'instar de ce que nous avons fait pour la Belgique le 22 juillet, nous donnons ici la parole à un autre voisin de la France qui célèbre le 1er août sa fête nationale. Presque tous nos auteurs constatent que l'image de la Suisse à l'extérieur s'est dégradée : Michel Thévenaz, pour s'en réjouir ; Jacques-Simon Eggly, pour le déplorer mais plaider non coupable ; Jean-Claude Gafner, pour retracer son itinéraire de contestataire sans illusions. Enfin, Dominique Brunner explique pourquoi et comment la Suisse tient à demeurer l'un des rares pays d'Europe auxquels la neutralité a réussi.

Pourquoi la neutralité ?

par D. BRUNNER (*)

Si les grandes nations peuvent — pendant un temps — négliger impunément l'idée que l'étranger se fait d'elles, il ne saurait en aller de même pour les petits, notamment pas pour un pays comme la Suisse, hétérogène au point de vue culturel et linguistique, entouré d'Etats-nations dont les langues sont les siennes, dépendant plus que la plupart des autres de ses exportations — un quart de la valeur du produit national brut en 1979.

Or la Suisse se trouve rarement à la « une ». Il risque d'en résulter un déficit fâcheux d'information de l'opinion étrangère sur ce pays. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne *la politique de sécurité*, la stratégie de la Suisse — il est de l'intérêt de ce pays que son entourage comprenne cette stratégie.

La Suisse, ce sont 41 000 kilomètres carrés dont un quart de terre inculte, rochers, glaciers, hauteurs et pentes dénudées. Ce sont 6,3 millions d'habitants, concentrés pour l'essentiel entre le Rhin, le Jura et les contreforts des Alpes. C'est enfin, sous l'angle qui nous intéresse ici, une politique de neutralité permanente.

Pourquoi maintenir cette neutralité, alors que les conditions extérieures qui l'avaient engendrée — la concurrence entre les visées territoriales des Etats-nations européens, leurs luttes fratricides qui risquaient de mener à l'extinction du petit pour peu qu'il s'y laissât entraîner — semblent avoir disparu pour toujours ? C'est la question qui se pose tout naturellement à l'étranger. La réponse : les peuples sont conservateurs, la neutralité helvétique a un passé de plusieurs siècles, elle s'est révélée être une bonne formule, elle a été couronnée de succès. La Belgique neutre, la Hollande neutre, n'ont pas échappé à une ou deux guerres mondiales ; la Suisse, oui. L'expérience vécue, le passé l'emportent.

Mais il y a plus. Quel avantage la Suisse retirerait-elle d'une adhésion à l'OTAN ? En France, où l'on a tourné le dos à l'intégration dès le temps de paix, tout en restant fidèle au Pacte atlantique — et nous ne nous prononçons pas sur le bien-fondé ou non de cette décision — on comprend peut-être mieux la *réaction helvétique qu'ailleurs* en Europe, notamment en Belgique ou en Hollande, où l'on y voit de l'arrogance ou de l'inconscience. Compte tenu du *principe d'organisation* de l'armée — le système de milice, profondément ancré dans les mœurs, — de la continuité de l'effort de défense et de ses résultats concrets — un système de fortifications et de forteresses, de destructions préparées qu'aucun autre pays européen ne connaît à ce point, — on ne voit pas d'avantage immédiat à l'adhésion à une alliance.

De toute façon, une attaque contre la Suisse ne pourrait avoir lieu que dans le cadre d'une guerre englobant ses voisins ; venant exclusivement du sud-est ou du sud, elle se heurterait d'emblée à la partie la plus propice à la défense, les Alpes. La résolution de « tenir son front » *par ses propres moyens* se justifie donc.

Et le risque nucléaire ? A l'exception de la France et de l'Angleterre, les autres Européens n'ont pas de panoplie nucléaire leur appartenant en propre et qui soit, de ce fait, réellement dissuasive. On se contente donc de mettre, en Suisse, l'accent sur la protection civile, dont les dimensions dépassent tout ce qui est réalisé dans les autres pays européens, à l'exception, peut-être, de la Suède, également neutre. Dès aujourd'hui, des abris offrant une protection appréciable sont disponibles pour quelque quatre-vingts pour cent de la population. C'est déjà un résultat.

En cas de mobilisation — on s'y exerce régulièrement aux échelons du régiment, de la division, voire du corps d'armée, — la Suisse met sur pied plus de six cent mille hommes équipés, armés et entraînés. Plus de trois cent mille hommes accomplissent annuellement des périodes militaires allant d'un jour à plusieurs mois. Ces périodes ne sont-elles pas trop courtes ? La Wehrmacht allemande, qui n'a, après tout, pas trop mal combattu, envoyait au front, pendant la seconde guerre mondiale, des hommes dont l'entraînement avait été plus court. Avant la fin des dix-sept semaines d'instruction de base, l'infanterie est en mesure, en Suisse, d'effectuer des tirs avec munitions de guerre à l'échelon du bataillon (700 hommes).

L'instrument de défense que constitue cette armée de citoyens est organisé comme une armée moderne, tout en conservant à l'infanterie une large prépondérance expliquée d'ailleurs par le caractère du terrain. 780 chars moyens, plus de 1 200 véhicules blindés pour l'infanterie motorisée, plus de 800 pièces d'artillerie et quelques centaines de pièces en forteresses, 270 avions de combat, du béton pour protéger plus d'un cinquième de l'armée, tel est l'équipement de base, sans parler d'engins anti-chars guidés par fil, qui seront disponibles à l'échelon du bataillon en 1981. Selon l'Institut des études stratégiques de Londres, la France a quelque 1 100 chars moyens, l'Angleterre 900.

Selon *le document officiel* qu'est la conception de la défense générale, l'armée a deux missions principales : contribuer à prévenir la guerre dans le sens de la dissuasion ; en cas d'agression, défendre le territoire dès la frontière et empêcher l'adversaire d'atteindre ses objectifs opérationnels. Y parviendrait-elle ? Disons qu'elle a des chances réelles de le faire, mais que l'instrument reste à parfaire, ce à quoi le pays riche qu'est la Suisse devrait pouvoir consacrer des moyens financiers plus importants.

(*) Officier supérieur de l'armée suisse, membre de l'état-major général.

Apprendre à être moins aimé

par JACQUES-SIMON EGGLY (*)

A Zurich et à Berne, des jeunes ont récemment manifesté leur volonté d'obtenir un centre autonome. A Zurich, la revendication a pris l'allure d'une contestation de la culture élitaire, à l'occasion d'un crédit pour la rénovation de l'Opéra. Ces faits ont frappé les observateurs. Le journal américain *Newsweek* s'en est un peu moqué en écrivant que ce genre de choses arrivait en Suisse vingt ans après que les mêmes événements se furent produits aux Etats-Unis. Peut-être. Les Suisses n'ont jamais prétendu être des précurseurs. En 1789, le vent révolutionnaire vint de Paris toucher les cités helvétiques.

Toutefois, la structure politique du pays a pour conséquence que les soubresauts, les secousses, les troubles, ont rarement la même ampleur qu'ailleurs. Un mai 68 suisse est difficilement imaginable, même si quelques troubles ont été signalés dans les universités à cette époque. Un peu comme les cloisons étanches dans un bateau, les frontières cantonales limitent l'effet d'entraînement que pourrait avoir un élément local. La Suisse ne crée pas l'événement, mais elle le maîtrise plus facilement.

Les Suisses ont parfois tendance à croire que le fédéralisme dont ils vivent est attaché à une vertu civique qui leur serait propre, qu'ils auraient mérité leur chance, en somme, mieux que les autres. Récemment, une « fuite » a fait connaître un rapport de l'ambassadeur d'Italie en Suisse qui s'en prenait violemment à cette mentalité et exprimait, sans nuances, son irritation devant ce peuple indûment content de lui. L'accusation était terriblement outrancière. Mais les Suisses ont *commencé à se rendre compte* qu'ils sont souvent mal compris : on les envie toujours, mais on ne les admire plus autant.

Ce sentiment s'installe doucement, tranquillement, sans déchirement. Certes, on se souvient des temps de guerre, lorsque la Suisse était un refuge pour beaucoup. On rappelle encore parfois que ce n'est pas un hasard si l'Helvétie est le berceau de la Croix-Rouge. Mais tout cela s'inscrivait dans un contexte européen. Aujourd'hui le contexte est devenu mondial. Les Suisses découvrent que leur neutralité est mal comprise du tiers-monde, que la faiblesse de leur aide publique au développement est mal acceptée par les autres pays industrialisés, que la non-appartenance à l'ONU est perçue comme une bizarrerie.

L'affaire des douaniers

Et voici que l'affaire des douaniers français arrêtés en Suisse braque à nouveau les projecteurs sur le fameux secret bancaire et relance l'agacement qu'il suscite. Pourtant, à y regarder de plus près, c'est la Suisse qui aurait eu lieu d'être offensée du comportement des douanes françaises. Le secret bancaire suisse n'a rien d'extraordinaire, il est loin d'être absolu et paraît, au contraire, fournir une meilleure garantie contre l'arbitraire que la puissance quasi discrétionnaire de l'administration fiscale française. Mais c'est un fait : l'affaire du secret bancaire entretient le mythe d'une Suisse dormant sur des richesses accumulées au détriment des autres. Et il se trouve des hommes politiques suisses fanatiques travaillés d'une hargne contre leur propre pays pour entretenir cette mauvaise réputation. Un Jean Ziegler est invité plus souvent à la télévision française que nombre d'hommes politiques français.

Pourtant, si les Suisses ne se font plus trop d'illusions sur l'amitié qu'on leur porte, une immense majorité d'entre eux juge infondés les reproches qu'on leur fait et les attribue à de troubles sentiments d'agressivité et d'envie. Dans une démocratie directe, l'aide publique au tiers-monde, par exemple, dépend du soutien du peuple. A-t-on jamais fait voter le peuple français sur un crédit d'assistance accordé par le truchement d'une institution internationale de développement ?

Il en va de même pour l'entrée à l'ONU : tant pis s'ils ne nous comprennent pas, disent beaucoup d'Helvètes. A observer le monde et ses agitations, à observer les incohérences de certaines politiques, en Amérique, en Europe, les Suisses voient grossir le sentiment d'insécurité générale. On retient moins le travail efficace parfois accompli par l'ONU que les clameurs dans le désert et les accusations réciproques. Bref, la tentation du repli, du « *laisser dire et bien faire* » est évidente.

Cette attitude est d'ailleurs juste dans une large mesure, la seule qui assure la continuité. La Suisse doit, pour exister, cultiver les conditions de son existence : son fédéralisme, sa démocratie directe si spécifique, sa neutralité armée, son attachement aux garanties juridiques, qu'il s'agisse du secret bancaire ou d'autre chose. Il lui faut être avant de paraître. Son image, à la longue, sera plus crédible que si elle cherchait à plaire. C'est précisément cette façon d'être qui devrait conduire les Suisses à plus de solidarité. Ils doivent mieux accepter le monde tel qu'il est et participer avec davantage de résolution aux efforts déployés pour le maîtriser. C'est bien ainsi que l'entendent et agissent les autorités, mais cette tendance est un peu freinée par le sentiment populaire.

Le fait de se sentir moins aimé ne culpabilise donc pas tellement le citoyen suisse, qui voit dans cette situation le signe de l'incohérence du monde. Les attaques des étrangers ne sont pas de nature à modifier son comportement dans le sens de l'ouverture, au contraire. Les Suisses ne sont pas meilleurs que les autres, mais l'essentiel est que leurs conditions d'existence, leurs comportements soient tellement chevillés à leurs corps.

(*) Journaliste au *Journal de Genève*.

L'une des bourgeoisies les plus cyniques du monde

par M. THEVENAZ (*)

Depuis une dizaine d'années, à mesure que se sont développés les mouvements de libération des pays coloniaux et que la crise sociale et économique a secoué les pays capitalistes industrialisés, l'image d'Epinal d'une Suisse « au-dessus de tout soupçon », propre, démocratique et humanitaire, cède peu à peu la place à une image plus réelle : celle de l'une des puissances impérialistes (au sens économique et financier du terme) les plus cyniques du monde. L'un de ses banquiers les plus importants, M. Wüffli, alors P.-D. G. du Crédit suisse, affirmait au *Volksrecht*, en mai 1977 : « *Nous, banquiers, nous n'avons pas la moindre raison de nous préoccuper de ce thème de la moralité qui revient régulièrement à la surface comme une épidémie, telle la malaria. Une fois cela s'appelle la Grèce, une fois le Portugal, une autre le Chili. C'est une affaire de mode. (...) Si nous voulons donner du travail à nos gens et contribuer en même temps à développer l'économie mondiale, nous ne pouvons absolument pas aborder de tels sujets pseudo-moraux !* »

Cette morale de banquier est aussi celle des industriels. Traîné de procès en procès pour ses prix surfaits sur le valium et le librium, éclaboussé par les retombées de la dioxine sur Seveso, le trust pharmaceutique Hoffmann-Laroche proteste de son respect... des lois de la concurrence.

Accusé de faire mourir les bébés avec son lait artificiel Lactogène, Nestlé, comme l'exprimait son P.-D. G., M. Liotard-Vogt, n'y voit que « *jalousie éprouvée par les ratés à l'égard de ceux qui ont pu faire quelque chose* ».

Ce même cynisme, la bourgeoisie « *la plus démocratique du monde* » n'en manque pas à l'égard des travailleurs immigrés en Suisse même. Le statut du travailleur saisonnier n'est-il pas la version « civilisée » du régime des bantoustans sud-africains, interdisant au travailleur de séjourner plus longtemps que la durée de son travail et de faire venir avec lui sa famille ? En privant un tiers de la classe ouvrière en Suisse, les immigrés, de tout droit politique, le patronat suisse sait d'ailleurs ce qu'il fait : le « miracle » d'une Suisse sans luttes sociales importantes tient, pour une bonne part, dans ce coup de force qui a permis de supprimer un poste de travail sur dix sans voir progresser le chômage dans ses frontières !

Les miettes

Diplomatiquement neutre par intérêt commercial, l'impérialisme suisse n'a, il est vrai, pas eu de troupes en Algérie ou au Vietnam. Mais il a toujours entretenu son armada de financiers et d'industriels derrière les armées des autres : en Indonésie dès le lendemain des massacres de 1965, au Chili de Pinochet, au Brésil des colonels dans l'Iran du chah ou en Afrique du Sud raciste.

L'image de la Suisse qu'on commence à se faire à l'étranger est souvent plus proche de la réalité que ne le pensent bien des Suisses eux-mêmes. La raison essentielle du conservatisme helvétique, qui surprend souvent, tient au fait que la majorité des organisations ouvrières, qui auraient pu démystifier l'image de « *la petite Suisse propre et humanitaire* » se sont au contraire attachées à la défendre, pour protéger l'industrie suisse et son label de qualité, sous prétexte que cela apporterait du travail à tous. Mais les tensions dans le parti socialiste, comme dans les syndicats, indiquent que peu à peu, sous l'effet de la récession économique et des luttes de libération anti-impérialistes, les travailleurs suisses cessent de s'identifier totalement à leurs maîtres.

Car la riche Suisse n'est autre que la Suisse des riches. Le montant officiellement estimé de la fraude fiscale (de l'ordre de 100 milliards de francs suisses) est aussi élevé que la somme totale des salaires et traitements versés en une année. Les capitaux investis à l'étranger sont, au total, plus élevés que le produit national brut du pays. De ce fabuleux gâteau, la majorité des salariés de Suisse ne reçoivent et n'ont reçu que les miettes. La durée du travail reste l'une des plus élevées d'Europe, et l'on compte encore — comme l'a récemment révélé une enquête reprise par la télévision — bien des ménages ouvriers vivant avec moins de 2 000 francs suisses par mois.

Cette image de la Suisse est, manifestement, moins connue. C'est pourtant la plus importante à l'avenir : celle de la solidarité internationale des travailleurs qui, elle seule, ébranlera l'empire financier de l'une des bourgeoisies les plus arrogantes du monde.

(*) Membre du bureau politique de la Ligue marxiste révolutionnaire (section suisse de la IVe Internationale).

JE PENSE DONC JE SUISSE

Quel est ce puzzle de vingt-trois cantons, qui compte trois langues officielles, mais quatre nationales, et qui, se faisant passer partout pour une Confédération, est en réalité, depuis plus d'un siècle, un Etat fédératif ?

Quel est ce pays qui, depuis 1291, allume, chaque 1er août, le même feu pour sa fête nationale, mais qui, chaque 1er janvier, change de président pour la nouvelle année ?

Surtout n'allez pas croire en tout cas ceux qui, évoquent le chocolat, le fromage et la pendule à coucou, prétendent que le Suisse trait sa paix et vit en vache, ou parlent du « complexe helvétique », là où il ne faudrait voir que complexité.

Complexés, les Helvètes ? Ils ne le sont plus depuis le jour où, à la tribune du Parlement fédéral, un député inspiré s'est exclamé : « La Suisse est le seul pays du monde où l'on mange autant de viande qu'ailleurs ! »

MICHEL DÉNÉRIAZ,
animateur à la Radio suisse romande.

De Bienne à Pékin

par J.-C. GAFNER (*)

Mes parents déménageaient fréquemment. Du canton de Vaud, où, l'école primaire achevée, je commençais l'école secondaire, nous allâmes à Bienne, dans le canton de Berne. Vous connaissez le système fédéral suisse et l'indépendance des cantons. Vous oubliez que passer d'un canton à l'autre signifie bien souvent redoubler une classe. Chaque canton protège jalousement l'originalité de son programme scolaire. A quatorze ans, on m'envoya, pour éviter les inconvénients de ce fédéralisme à rebours, dans un séminaire religieux, en France. Gracié trois mois avant le bac parce fréquentant une fille du monde (elle n'était pas adventiste), je passai l'« examen spécial d'entrée en faculté » et me présentai, muni de ce sésame universitaire, et citoyen suisse que j'étais, aux universités de Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel, pour y faire valoir mon droit de m'inscrire dans une faculté de droit. « *Ce titre n'est pas reconnu en Suisse, allez faire votre licence en France et revenez ensuite.* » J'ai religieusement conservé ces réponses unanimes.

Je passai brillamment licence en droit, certificat d'aptitude à la profession d'avocat et autres diplômes supérieurs, mais me heurtai à une fin de non-recevoir, en Suisse parce que titulaire de diplôme français, en France parce que Suisse. J'abdiquai ma tentative de barreau en m'inscrivant à Genève dans un institut de relations internationales pour présenter un doctorat. Surprise ! je fus accepté.

A la même époque, un premier contact avec l'armée, comme recrue, à vingt-six ans, me fit prendre conscience de la phobie maladive de la Suisse pour tout ce qui est de l'autre côté : la gauche, l'Est, les marxistes, les masses, les communistes. Par curiosité et probité intellectuelle, je décidai d'aller vivre quelque temps chez les « rouges » avant de choisir entre eux et la Suisse. Je sollicitai une bourse. Accordée bien avant mon départ, elle me fut retirée le jour où j'arrivai à Pékin. Je ne pus qu'assister aux obsèques de Mao Tse-toung, à défaut de pouvoir rester une année comme prévu. Déçu, je renvoyai mon passeport à notre gouvernement, le Conseil fédéral, avec la mention : « *Honte d'être Suisse.* » Dégoût, dépression, suicide évité *in extremis*, après que la banque où je travaillais m'eut fait gentiment mais fermement comprendre que je devais donner ma démission. Elle avait su. J'étais allé en Chine et avais eu quelques démêlés à ce sujet avec les autorités suisses. J'étais peut-être un espion. J'étais fiché. Je ne trouvais plus de travail.

Les années passèrent, je retrouvai de quoi gagner ma vie. Je fis mes preuves et devins le « jeune cadre dynamique » qu'on voulait bien avoir dans son entreprise. Au fond de moi-même, toutefois, je me sentais mal. Je repartis une seconde fois pour la République populaire de Chine.

Sans illusion

Je viens d'y passer neuf mois. Je suis maintenant sans illusion. Les vraies questions ne se posent plus en termes de gauche ou de droite. La véritable dialectique est celle qui oppose l'individu et le système, quel qu'il soit ; l'individu jaloux de son autonomie et de sa particularité, allergique aux mortels délices de la servitude étatique et de la société bureaucratique, totalitaire, et concentrationnaire, employée à noyer l'individu dans l'anonymat et dans l'insignifiance.

Il n'y a d'avenir que pour la Suisse que je veux. Dès aujourd'hui elle peut devenir banc d'essai d'idées nouvelles : mise à mort des apprentis sorciers au discours mielleux sur le progrès ; apprentissage sans douleur de la réduction des besoins ; large réduction de la durée du travail, équilibrée par une automatisation renforcée ; création d'une armée de soldats intellectuels prêts à défendre non pas une idéologie, un pays, mais leur intégrité physique et leur bonheur ; éducation orientée vers l'indépendance, l'autosuffisance, la naissance du surhomme.

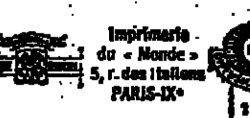
Pourquoi m'imposeriez-vous votre Suisse en me confinant au rôle d'embaumeur de momies ? Momie « Marignan » ou l'armée scrogneugneu de grand-papa, dont les stratèges, ignorant von Clausewitz, ne jurent que par *Alice au pays des merveilles* et les contes de David et Goliath en vingt-cinq volumes. Momie « Congrès de Vienne » et neutralité, euphémisme pour incapacité. Momie « démocratie directe », gangrenée par 70 % d'absentéisme. Souveraineté individuelle d'abord, souveraineté nationale ensuite. Devenons, ensemble, les créateurs de notre avenir. « *Celui qu'ils haïssent le plus, c'est le créateur, celui qui brise les tables et les valeurs anciennes ; le destructeur, ils l'appellent un criminel. Les bons, en effet, sont incapables de créer, ils sont toujours le commencement de la fin. Ils crucifient celui qui vient graver des valeurs nouvelles sur des tables nouvelles, ils sacrifient à eux-mêmes l'avenir, ils mettent en croix tout avenir humain.* » Ainsi parlait Zarathoustra.

Non à la violence meurtrière, mais oui à la contestation. Mais je ne peux qu'être solidaire des récentes manifestations de Zurich, Berne, Bâle, etc., dans cette prison dorée qu'est la Suisse, où nos geôliers oublient trop souvent que nous sommes des hommes : des hommes libres et non des Chinois.

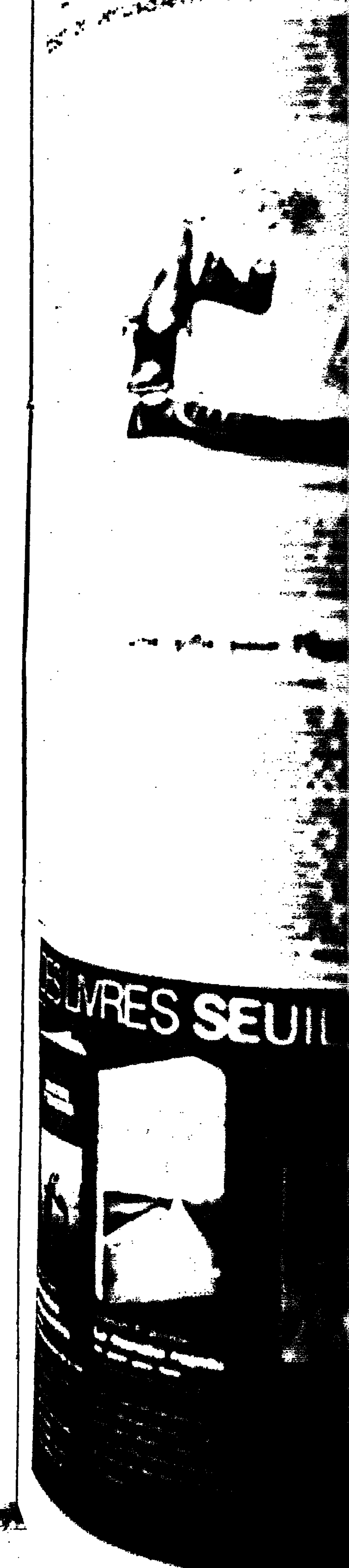
(*) Chercheur au Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire n° 57 437.

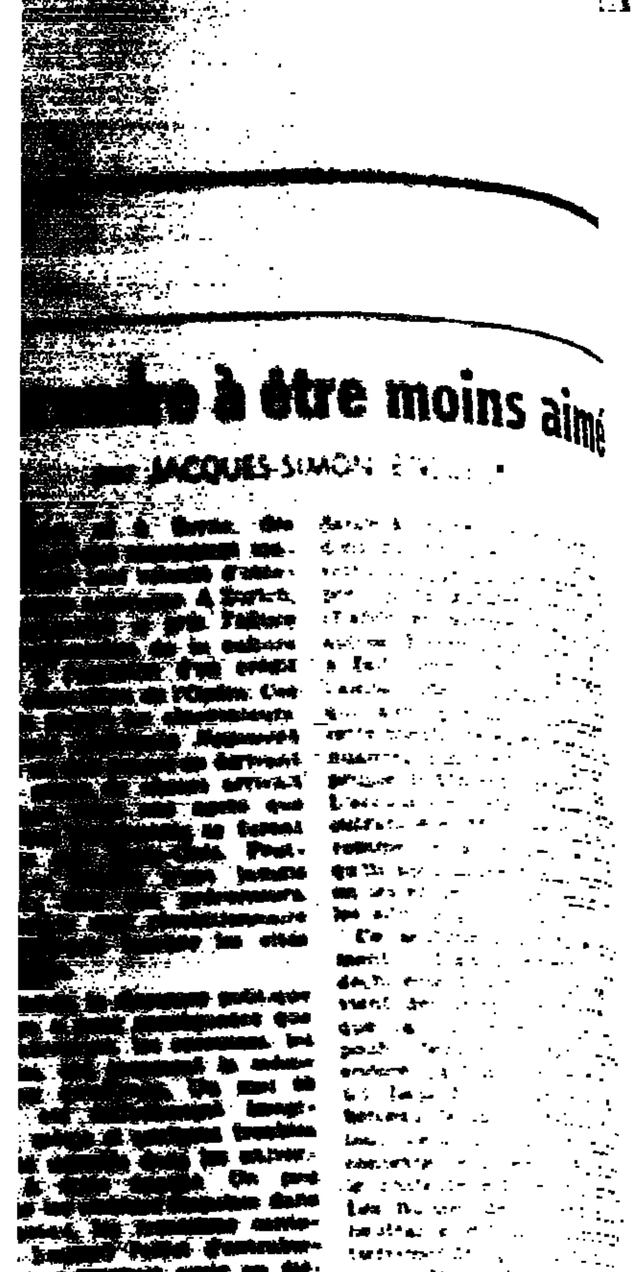


هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT



Israël

La Knesset a adopté la « loi fondamentale » faisant de « Jérusalem réunifiée » la capitale du pays

A l'issue d'un vif débat, la Knesset a adopté, mercredi 30 juillet, par 69 voix contre 15 et 3 abstentions, la « loi fondamentale » faisant de « *Jérusalem réunifiée* » la capitale d'Israël. Le Parlement israélien a également voté, par 49 voix contre 43, un texte condamnant en même temps la résolution adoptée par l'Assemblée extraordinaire des Nations unies sur la question palestinienne (*le Monde* du 31 juillet), les attaques contre la proclamation de Jérusalem comme capitale d'Israël et l'attentat terroriste contre les enfants juifs d'Anvers.

A Washington, le département d'Etat s'est refusé, mercredi, à commenter le vote de la Knesset, affirmant qu'il devait auparavant « *l'étudier soigneusement* ». « *Les Etats-Unis ont toujours dit que le statut final de Jérusalem ne peut être déterminé que par des négociations entre les parties concernées* », s'est contenté de rappeler un porte-parole américain. Aux Nations unies, les Etats membres de la Conférence islamique se réunissent ce jeudi pour étudier l'initiative israélienne. Pour sa part, l'Organisation de la libération de la Palestine (O.L.P.) a demandé aux Etats membres de la C.E.E. de « *dénoncer la décision israélienne* ».

Dans un entretien publié, ce jeudi, par l'*International Herald Tribune*, M. Yasser Arafat a démenti, de son côté, avoir récemment réclamé la destruction de l'Etat d'Israël et avoir perdu tout intérêt dans la négociation de la création d'un Etat palestinien. Il a démenti qu'El Fath, lors de son congrès de mai à Damas, ait réclamé la « *liquidation de l'entité sioniste* ». Selon M. Arafat, un projet de résolution dans ce sens a effectivement été avancé par un journaliste palestinien, mais il n'a pas été pris en considération par le Commandement révolutionnaire de l'O.L.P.

M. Arafat a également démenti que l'O.L.P. ait repris ses activités terroristes en Europe.

Au Caire, le vice-président égyptien, M. Moubarak, s'est entretenu mercredi avec M. Macguiffert, secrétaire américain adjoint à la défense, de la fourniture à son gouvernement de nouvelles armes américaines. A Paris, à l'occasion d'une visite privée en France, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, sera l'hôte à déjeuner, vendredi, de son homologue français, M. Jean François-Poncet. — *(A.F.P.)*



(Dessin de Plantu.)

LA « CAPITALE ÉTERNELLE »

(Suite de la première page.)

Le transfert des services du premier ministre, en août, dans la partie arabe de Jérusalem risque d'affecter sérieusement les relations avec plusieurs pays, comme l'ont souligné plusieurs orateurs au cours d'un débat long de douze heures. « *C'est une déclaration de guerre contre le monde musulman* », s'est écrié le député Avneri, du parti de gauche Shelli, qui a voté contre la loi avec le parti Chaï (centre), le député Shoulamit Aloni, de la liste des Droits civiques, les communistes et le seul député travailliste Yossi Sarid. En effet, selon les *informations en provenance d'Istanbul*, la Turquie prépare une riposte contre Israël, bien que la rupture des relations diplomatiques soit pour le moment exclue. On craint également à Jérusalem que d'autres pays d'Amérique latine ne suivent l'exemple du Venezuela, qui a déjà transféré son ambassade de Jérusalem à Tel-Aviv en signe de protestation contre la loi. (Il reste à Jérusalem dix ambassades sud-américaines et celle des Pays-Bas.)

Concernant le transfert du bureau de la présidence du conseil, l'ancien chef de la diplomatie israélienne, M. Eban, a dit que le gouvernement concrétise lui-même ce que la guerre des six jours avait, selon lui, « *aboli* », le fait qu'il existe une Jérusalem-est et une Jérusalem-ouest.

(Intérim.)

● *L'Europe des Neuf et le Proche-Orient.* — « *Le chef de l'Etat tunisien a rappelé les données du problèmes du Proche-Orient et exprimé le souhait que la Communauté européenne puisse débloquer la situation en dégageant parmi les parties en présence un consensus qui reconnaisse l'entité palestinienne et accepte le principe d'un Etat palestinien* », a déclaré M. Thorn (Luxembourg), après son entretien de mercredi 30 juillet à Skanès, en tant que président du Conseil de l'Europe des Neuf, avec le président Bourguiba. A Hambourg, le roi Hussein de Jordanie et le chancelier Schmidt ont constaté une « *longue identité de vues* » au cours d'un entretien de quatre heures. — *(A.P., A.F.P.)*

Liban

L'EXPLOSION D'UNE VOITURE PIÉGÉE FAIT TROIS MORTS ET SEIZE BLESSÉS A BEYROUTH-EST

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — La détérioration de la situation s'est accélérée *depuis le début de la semaine au* Liban, en particulier mercredi 30 juillet. Une voiture piégée a fait, en début d'après-midi, trois morts et seize blessés à Beyrouth-Est, alors qu'en soirée des combats intenses se déroulaient à Beyrouth-Ouest autour de l'ambassade d'Irak, entre les miliciens chiites, d'une part, et le Baas pro-irakien soutenu par des éléments palestiniens, de l'autre.

L'attentat de Beyrouth-Est, qui s'est produit au quartier Achrafieh, est le premier défi à l'ordre instauré par M. Gemayel depuis l'élimination militaire, le 7 juillet, du P.N.L. de Camille Chamoun. Il a été revendiqué au nom des « révolutionnaires libéraux Marada », ce qui, dans le jargon politique libanais, signifierait association entre le P.N.L. et les combattants zghortotes de M. Frangié. Mais M. Chamoun l'a vigoureusement désavoué.

Ces affrontements de Beyrouth-Ouest s'inscrivent dans le cadre de l'épreuve de force en cours entre la *milice chiite Amal* et les éléments pro-irakiens libanais et palestiniens; ils ont fait un nombre indéterminé de victimes. Déjà la veille, des combats similaires avaient fait dix blessés et l'avant-veille un des principaux dirigeants pro-irakiens avait été abattu avec son garde du corps sur la route de l'aéroport (*le Monde* du 29 juillet).

La constitution d'un nouveau gouvernement étant elle-même en panne, les raisons d'inquiétude *se multiplient à Beyrouth où* réapparaît la psychose d'une nouvelle phase de troubles violents.

LUCIEN GEORGE.

Une gifle pour l'Égypte

De notre correspondant

Le Caire. — La Knesset vient d'administrer à l'Egypte entière et, au-delà, à tous les Arabes, une véritable gifle en faisant de Jérusalem réunifiée la capitale définitive d'Israël.

Le raïs a déclaré sur un ton plus las que furieux, mercredi 30 juillet à Alexandrie, à l'issue d'un entretien avec l'ex-président Nixon, que « *les mesures israéliennes sont graves et en contradiction avec l'esprit et la lettre des accords de Camp David* ». M. Sadate a ajouté qu'il étudiait actuellement avec ses collaborateurs la situation créée par le vote de la Knesset. Il a conclu que, de toute façon, l'annexion de Jérusalem n'aurait « *pas plus de suites que celle du Sinaï par Israël en 1956* ».

Sauf nouveaux développements, les relations bilatérales égypto-israéliennes ne devraient donc pas souffrir pour le moment de la décision des députés israéliens. Mais l'amertume est grande au Caire où l'on considère que le président Sadate est bien mal récompensé de ses efforts pour aboutir à un compromis sur le problème de la Ville sainte.

Le raïs, sans aborder la question de la souveraineté sur Jérusalem, avait néanmoins exposé récemment un plan poussant à l'extrême les concessions qu'il peut faire dans cette affaire. Ayant admis la nécessité de ne plus diviser Jérusalem, le président égyptien avait suggéré que fussent créées, dans la cité, deux administrations, israélienne et arabe, coiffées par un conseil municipal mixte présidé par un maire tantôt arabe tantôt juif.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Iran

Les intégristes veulent imposer leur candidat au poste de premier ministre

Téhéran (A.F.P.) — La crise politique iranienne, qui retarde d'autant l'examen de la question des otages, a pris mercredi 30 juillet la tournure d'une épreuve de force entre le clan intégriste et le président Bani-Sadr. La destitution du président de la République a même été suggérée comme solution au différend qui l'oppose au Parti de la République islamique (P.R.I.), majoritaire au Parlement, sur la nomination du futur premier *ministre (le Monde du 31 juillet)*.

M. Hassan Ayat, idéologue du P.R.I., a rappelé que « *la Constitution fournit les moyens de révoquer le président et d'en élire un autre* ». L'ayatollah Behechti, président de la Cour suprême et chef du P.R.I., a fait une allusion volontairement énigmatique à une « *solution constitutionnelle spéciale* » pour résoudre la crise actuelle. Il a cependant émis l'espoir qu'un accord prochain entre le Parlement et le président permettra d'éviter le recours à une telle « solution ».

En se reportant à la Constitution, les dirigeants intégristes ouvrent la voie à un possible arbitrage de l'iman Khomeiny. Le « guide de la révolution » est, en effet, la seule autorité qui peut, aux termes de la loi, révoquer le président de la République. En refusant de nommer un représentant au sein de la commission chargée d'examiner les candidatures au poste de premier ministre, l'iman Khomeiny s'est réservé la possibilité de trancher entre le deux parties, faisant ainsi figure d'ultime recours.

Les intégristes, qui ont réussi à faire revenir M. Bani Sadr sur sa proposition de nommer M. Mostafa Mir Salim à la tête du gouvernement, paraissent décidés à imposer le candidat de leur choix sans craindre de remettre en cause l'autorité du président de la République ou de retarder une fois de plus la procédure. La commission qui doit étudier le problème de la nomination d'un premier ministre ne commencera ses travaux que samedi, retardant d'autant l'examen par le Parlement de la question des otages.

D'autre part, treize personnes, dont onze accusées de participation à la « tentative de coup d'Etat » de début juillet (*le Monde* du 12 juillet) ont été exécutées jeudi matin à la prison d'Evin à Téhéran, a annoncé Radio-Téhéran. Les deux autres condamnés étaient « *le chef de la Savak du Bazar de Téhéran* » et un homme accusé de « *vol et attentat à la pudeur* ». Quatre exécutions avaient déjà eu lieu, la nuit précédente, dans trois villes de province.

Enfin, le président du Parlement iranien, l'ayatollah Rafsanjani, a affirmé, dans un message destiné aux membres du Congrès américain : « *Pour chaque pas positif vers une solution au problème des otages, les Etats-Unis devront avouer que leurs actes ont été inhumains et qu'ils ont commis des fautes.* »

L'AYATOLLAH KHALKHALI ET LE JEUNE DU RAMADAN

Téhéran. — L'ayatollah Khalkhali, qui dirige férocement depuis quelques mois la répression contre la drogue en Iran, a annoncé, *mercredi 30 juillet*, qu'il condamnerait avec sévérité ceux qui ne respecteraient pas strictement le jeûne du ramadan. Dans ce jeûne, il importe de ne pas absorber quoi que ce soit, pas même la fumée de cigarette, de l'aube au coucher du soleil. Cette ascèse alimentaire ne concerne pas les enfants, les femmes enceintes, les malades, les vieillards et les voyageurs.

Les restaurants des hôtels sont ainsi ouverts aux gens qui y ont une chambre, mais, contrairement à la pratique libérale de l'ancien régime, qui tolérait l'ouverture de certains restaurants, protégés du regard par des rideaux, la République islamique entend appliquer rigoureusement la loi du jeûne. Il n'est pas interdit, bien sûr, de manger chez soi, boulangers et épiciers étant d'ailleurs ouverts comme d'habitude.

Mais pour qui ne résiste pas à la canicule et aux longues journées d'été, la tentation est trop forte de boire à la sauvette *dans la rue. On s'accorde pour* dire que la rupture publique du jeûne est plus ouverte et fréquente cette année que l'an dernier. Est-ce un relâchement de la ferveur révolutionnaire ?

Le commerce des cassettes enregistrées de musique ou de chansons à la mode a été interdit au début du ramadan cette année. C'est maintenant l'écoute publique des cassettes, même *dans une voiture, qui est* proscrite.

L'ayatollah Khalkhali menace non seulement ceux qui briseraient l'apparence publique du jeûne, mais, surtout, les membres des comités ou les « gardiens de la révolution » qui fermeraient les yeux. Ils doivent, demande-t-il, être déférés pour jugement à la prison de Quas. La punition prévue pour rupture flagrante du jeûne est la flagellation publique.

DIPLOMATIE

M. YVES RODRIGUES EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN VANUATU (ex-Nouvelles-Hébrides)

M. Yves Rodrigues est nommé ambassadeur de France auprès de la nouvelle République de Vanuatu (anciennement Nouvelles-Hébrides), a annoncé le Quai d'Orsay mercredi 30 juillet.

[Né en 1923, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Yves Rodrigues a servi outre-mer et à la résidence générale de France au Maroc, où il a été détaché de 1954 à 1957, avant d'entrer aux affaires étrangères en 1958. Après un stage à l'université Harvard, il a été en poste à la direction d'Amérique de l'administration centrale (1959), à Bangkok, à Houston (Texas, comme consul général, 1962) ; à Bruxelles (1967), au secrétariat du Conseil de l'Europe (1972), à la délégation française pour la C.S.C.E. à Genève (1974). Il était consul général à Hongkong depuis 1976.]

● *M. Charles Malo*, ambassadeur de France à Tripoli a regagné son poste en début de semaine. Le retour à Tripoli de M. Malo, qui avait été rappelé au lendemain du saccage de l'ambassade de France à Tripoli et du consulat à Benghazi (*le Monde* des 5 et 6 février) marque la normalisation des relations franco-libyennes, le gouvernement libyen ayant accepter d'indemniser Paris.

● *Les ventes d'uranium à l'Irak.* — Le département d'Etat a « eu des conversations » avec la France concernant la livraison à l'Irak, par la France, d'uranium enrichi destiné à un réacteur de recherche, a déclaré mercredi 30 juillet le porte-parole du département d'Etat, M. Passage. Il a souligné que l'Irak était signataire du traité de non-prolifération nucléaire qui prévoit des contrôles par l'Agence internationale de l'énergie atomique, et que ce pays « *s'était engagé à accepter des garanties concernant toutes ses installations nucléaires pacifiques* ». Les Etats-Unis, a ajouté en substance M. Passage, s'inquiètent moins des ventes de matériel nucléaire que de l'éventualité d'un usage militaire de ce matériel, et, à cet égard, ils préfèrent agir par le biais des organismes internationaux que bilatéralement. — *(A.F.P.)*

Les entretiens de M. François-Poncet à Budapest ont été dominés par la crise afghane

De notre envoyé spécial

Budapest. — La crise afghane domine la visite officielle de M. François-Poncet en Hongrie. Elle a été au centre des premières discussions, mercredi 30 juillet dans l'après-midi, entre le ministre français et son homologue hongrois, M. Puja. Elle a pesé sur les échanges de vues de ce jeudi matin, consacrés à la prochaine réunion de Madrid, troisième étape Belgrade de la conférence d'Helsinki. Elle devait surtout occuper une large place à la mi-journée dans les entretiens que M. François-Poncet aura eus, avant son retour à Paris avec le premier secrétaire du parti, M. Kadar.

L'importance de ce problème et la « franchise » — souvent vive — avec laquelle les deux ministres ont exposé leur position tranchent sur l'atmosphère confiante que Budapest et Paris ont développée depuis quelque dix ans dans leurs relations. Les visites de haut rang (M. Kadar a été reçu en France en 1978) se sont multipliées entre les deux capitales. On apprécie à Paris la politique économique « *ouverte et novatrice* » de la Hongrie, à laquelle M. François - Poncet a rendu hommage. Les perspectives des échanges commerciaux ont été largement étudiées en juin, lors du voyage à Budapest du ministre du commerce extérieur, M. Deniau (1). Il n'existe aucun contentieux entre les deux pays, bien qu'on regrette à Budapest qu'une date ne soit pas fixée pour la visite de M. Giscard d'Estaing.

C'est donc paradoxalement l'absence d'autres difficultés qui a laissé mercredi le champ libre à un dialogue de sourds sur l'Afghanistan. Qualifiant les combattants afghans de « *résistants* », et parlant à leur propos d'un « *Mouvement de libération nationale* », M. François-Poncet a notamment fait valoir à son interlocuteur trois points : l'intervention soviétique a « *porté un coup* » à la détente, laquelle est indivisible aux yeux de la France. Elle empêche la préparation de la réunion de Madrid de se dérouler dans un « *climat favorable de confiance* ». Il faut en conséquence, arriver à une solution politique assurant le retrait soviétique, la possibilité pour les Afghans de choisir leur gouvernement et un statut de neutralité du pays.

Les convergences étaient dès lors difficiles à trouver avec M. Puja qui, reprenant à son compte les thèses soviétiques, a dénoncé l' « *agressivité américaine* », a condamné la décision de l'OTAN sur les euro-missiles — responsable selon lui de la dégradation des relations internationales, — et a qualifié de « *naïves* » les mesures de rétorsion prises par Washington en janvier.

Les toasts portés au cours d'un dîner officiel assez froid n'ont fait que souligner ces divergences. M. François-Poncet — rappelant que la déclaration commune adoptée lors de la visite de M. Kadar à Paris rejetait, comme incompatible avec la détente, *l'usage de la force et l'intervention* dans les affaires intérieures des Etats — a affirmé : « *La paix est menacée si ces règles de conduite respectées en Europe sont enfreintes ailleurs (...) L'intervention militaire doit cesser.* »

M. Puja, lui, préférant parler de « *contre-révolutionnaire* » plutôt que de résistants, a répondu en substance que c'est précisément parce que la Hongrie soutient le droit de chaque peuple à l'indépendance qu'elle approuve l'aide accordée, à la demande afghane, par l'U.R.S.S.

Ce passage semble toutefois avoir été rejeté à la dernière minute par le ministre hongrois, après qu'on lui eut soumis le texte de M. François-Poncet. La version initiale faisait ressortir un thème majeur : l' « *inquiétude et l'angoisse* » ressenties par la Hongrie devant l' « *arrêt* » du processus de la détente, ainsi que la nécessité de la défendre en Europe, « *patrie commune* » des peuples français et hongrois.

Cela eût mieux correspondu à l'attitude adoptée depuis janvier par la Hongrie, qui n'avait manifesté son approbation de l'intervention qu'avec une grande discrétion.

BERNARD GUETTA.

(1) Les relations commerciales franco-hongroises (1,5 milliard de francs en 1979) restent encore faibles : la France n'est que le onzième partenaire de la Hongrie.

A LA VEILLE D'UNE VISITE DE M. WALDHEIM DANS LA RÉGION

Bangkok ne rejetterait plus le « plan de paix » de Hanoï sur le Cambodge tout en refusant la reconnaissance du régime de Phnom-Penh

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. Les propositions indochinoises de règlement négocié du contentieux frontalier kmero-thaïlandais ont provoqué, mercredi 3 juillet, une volte-face de la Thaïlande, qui accepte désormais d'en discuter, après les avoir initialement rejetées il y a moins d'une semaine.

Ce « plan de paix », ainsi que la question du vote des Nations unies sur le Cambodge, suscitent une relance de l'activité diplomatique régionale et internationale ; M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, est attendu la semaine prochaine à Hanoï, puis à Bangkok ; le maréchal Sithi Sawetsila, ministre des affaires étrangères thaïlandais, se trouve en visite officielle à Pékin pour un examen des développements intervenus en Indochine et en Asie du Sud-Est, depuis la visite ici de son homologue chinois, M. Huang Hua, en avril dernier, de hauts fonctionnaires de l'ASEAN (1) se réunissent ce jeudi à Manille pour les mêmes raisons.

Le retour du prince Sihanouk à Pékin, et les rumeurs faisant état des visites prochaines dans la capitale chinoise de M. Son Sann, ancien premier ministre du prince et chef du Front national de libération du peuple Khmer (F.N.L.P.K.), qui est le mouvement cambodgien de résistance non communiste le plus structuré, et de M. Khieu Samphan, premier ministre du Kampuchea démocratique (Khmers rouges), *paraissent s'inscrire dans le même* contexte. Il s'agirait, face à une double offensive diplomatique et militaire de Hanoï, de revoir la stratégie du front de ceux qui s'opposent au fait accompli vietnamien.

La position de rejet pur et simple de l'initiative indochinoise paraissant, à terme, mal défendable, on envisage dorénavant d'y répondre positivement. Mais : 1) en s'efforçant que des négociations éventuelles n'aboutissent pas à une reconnaissance du régime de Phnom-Penh ; 2) en tentant de les recentrer sur la résolution des Nations unies exigeant le retrait des troupes vietnamiennes ; 3) en les élargissant, au-delà d'une simple confrontation entre Bangkok et Phnom-Penh, afin de leur donner une dimension internationale. C'est ce que le Vietnam a voulu, jusqu'à présent éviter.

Le rejet initial par la Thaïlande des propositions indochinoises tenait au fait qu'elles étaient apparues ici comme une manœuvre pour faire passer l'invasion au second plan et pour forcer la reconnaissance du nouveau régime. De plus, si les pays de l'ASEAN ont tendance à flairer un piège derrière toute initiative vietnamienne, ce n'est pas sans raisons. Cependant, le projet était cohérent et les solutions envisagées proches de celles réclamées par la Thaïlande elle-même. Maintenir le refus en entraînant ses partenaires et alliés, c'était s'exposer à renforcer la crédibilité des accusations de Hanoï et favoriser sa propagande pacifiste. C'était affaiblir inévitablement la position des adversaires du Vietnam sur la scène internationale.

Pas de contacts directs avec Phnom-Penh

Le gouvernement de Bangkok a donc choisi de faire marche arrière. Il a annoncé qu'il entreprendrait des consultations avec les Nations unies, mais pas directement avec le régime de Phnom-Penh, « *en vue d'une éventuelle mise en application* » du plan indochinois. Pour expliquer ce revirement, les Thaïlandais ont choisi d'interpréter les propositions de leurs adversaires comme une acceptation implicite de leurs propres suggestions, bien que ces dernières n'aient jamais été destinées à Hanoï.

Le premier ministre, le général Prem Tinsulanonda, aurait cependant repoussé l'idée d'une zone démilitarisée le long de la frontière au profit d'un dispositif plus léger d'observateurs des Nations unies. C'est une suggestion qui présente l'inconvénient de requérir l'approbation du Conseil de sécurité. Mais, étant donné les similitudes des deux conceptions, il ne devrait pas être impossible de dégager une formule de compromis, pourvu que l'on souhaite effectivement résoudre les problèmes. Il n'est pas impossible que M. Waldheim s'y emploie enfin. La résolution des Nations unies du 14 novembre 1979 le mandatait, en effet, pour entreprendre les démarches nécessaires au retrait vietnamien.

M. Waldheim arrive à un moment où l'utilisation des aides internationales, du fait des difficultés de contrôle, suscite bien des polémiques. En proposant de mettre un terme à la présence des réfugiés et à celle des guérillas antivietnamiennes établis le long de la frontière, les pays indochinois offrent certes de résoudre le problème. Mais ils le font à l'avantage exclusif du régime « *illégitime* » de Phnom-Penh et au détriment de celui des Khmers rouges déchu mais toujours légitime au regard du droit international.

Tous ces développements n'impliquent pas nécessairement l'ouverture prochaine de négociations ni la réduction des tensions. Dans cette situation, l'un des points d'interrogation les plus importants reste l'attitude de la Chine. Celle-ci soutient la Thaïlande, alors que Bangkok suscite les solidarités obligées de ses partenaires de l'ASEAN. Elle s'est jusqu'à présent refusé à tout compromis, faisant du retrait inconditionnel des Vietnamiens le préalable à toute solution politique nationale au Cambodge. Elle a défendu cette position extrémiste avec une vigueur égale à celle qu'elle a mise à renforcer la cause des Khmers rouges, à prôner les sanctions économiques et la résistance prolongée pour saigner le Vietnam et à dénoncer « *l'hégémonisme de Moscou* ».

Mais la Chine pourrait-elle aller seule à contre-courant d'un mouvement en faveur du compromis avec Hanoï, *a fortiori* s'il entraînait les pays de l'ASEAN dans son sillage ? Face à l'intransigeance vietnamienne sur le fond du problème, face à l'érosion possible de ses positions cambodgiennes (à l'ONU et sur le terrain), se risquerait-elle, faute d'alternative, à une nouvelle opération militaire contre le Vietnam ?

Un diplomate résume ainsi les incertitudes de la coalition anti-vietnamienne : « *La reconnaissance du régime Heng Samrin par l'Indre pèsera lourd, les propositions indochinoises également : cela va accroître les pressions sur l'Occident, sur le Japon, l'Australie et l'A.S.E.A.N. Il est indispensable de formuler des contre-propositions au plan indochinois. Quant à la Chine, elle peut choisir d'apaiser ou d'envenimer les choses, cela dépendra de son appréciation de la situation et de son intérêt national. Négociations ou pas, il faut attendre l'automne pour réévaluer le rapport des forces dans l'affaire cambodgienne.* »

R.-P. PARINGAUX.

(1) Association des nations de l'Asie du sud-est (Thaïlande, Singapour, Malaisie, Philippines, Indonésie).

EUROPE

Union soviétique

Une proposition de M. Sakharov pour réparer « l'erreur terrible » en Afghanistan

Le physicien demande une amnistie politique

De Gorki, où il est exilé depuis le 22 janvier dernier, M. André Sakharov, prix Nobel de la paix, a adressé une lettre ouverte à M. Leonid Brejnev à propos de l'Afghanistan. Nous publions ci-desous le texte, qui a également été envoyé aux chefs des Etats membres permanents du Conseil de sécurité ainsi qu'au secrétaire général de l'ONU.

« Les opérations militaires se poursuivent depuis déjà sept mois en Afghanistan. Des milliers de Soviétiques et des dizaines de milliers d'Afghans — et pas seulement des partisans, mais principalement des civils pacifiques, des vieillards, des femmes, des enfants, des paysans et des citadins — ont péri ou ont été blessés. Plus d'un million d'Afghans sont devenus des réfugiés. On parle d'utilisation du napalm, de mines et de nouveaux types d'armes. Les informations non confirmées sur l'utilisation de gaz incapacitants suscitent une vive inquiétude. Il est possible que certaines informations soient infondées, *mais* il est certain que le tableau général est sinistre. La lutte acharnée, la cruauté des deux parties, augmentent constamment et on ne voit pas la fin de cette escalade.

» Il ne fait pas de doute non plus que les événements afghans ont radicalement changé la situation politique dans le monde. Ils menacent la détente, ils ont créé une menace directe pour la paix non seulement dans la région, mais partout. Ils ont rendu difficile (il est possible qu'ils aient rendu tout à fait impossible) la ratification de SALT 2, d'importance vitale pour le monde entier, surtout en tant que base pour les étapes ultérieures du processus de désarmement. Les actions soviétiques ont contribué (et n'ont pas pu ne pas contribuer) à l'augmentation des budgets militaires et à l'adoption de nouveaux programmes militaro-techniques dans tous les grands pays, ce qui exercera une influence à long terme, tout en augmentant le danger de la course aux armements. A l'Assemblée générale de l'ONU, la politique soviétique en Afghanistan a été condamnée par cent quatre Etats, y compris ceux qui auparavant appuyaient sans réserve tous les actes de l'U.R.S.S.

» A l'intérieur de l'U.R.S.S., une super-militarisation ruineuse pour le pays se renforce (très pernicieuse étant données les difficultés économiques) ; on ne réalise pas les réformes économiques et sociales d'importance vitale. Le rôle dangereux des organes de répression, qui ne pourront plus être contrôlés, se renforce. Je ne vais pas analyser dans cette lettre les causes de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, qu'elle soit provoquée par des intérêts légitimes de défense, qu'elle soit une manifestation d'aide désintéressée à la réforme agraire ou aux autres réformes sociales, ou qu'elle soit une ingérence dans les affaires intérieures d'un pays souverain. Il se peut qu'il y ait une partie de vrai dans chacune de ces hypothèses.

» Personnellement, je considère les actions soviétiques comme une manifestation évidente d'expansionnisme et une violation de la souveraineté de l'Afghanistan. Mais ceux qui ont une autre position, me semble-t-il, doivent être d'accord que ces actions sont une erreur terrible qu'il faut corriger dans les meilleurs délais, d'autant plus qu'il devient de plus en plus difficile de le faire. A mon avis, on a besoin d'un règlement politique sur les bases suivantes :

» 1) L'U.R.S.S. et les partisans cessent une opération militaire ; un armistice est signé ;

» 2) L'U.R.S.S. déclare qu'elle est prête à évacuer entièrement ses troupes au fur et à mesure de leur remplacement par des soldats de l'ONU. Ce sera une action très importante de l'ONU, qui correspondra au but proclamé au *moment de sa création* et à la résolution de cent quatre de ses membres ;

» 3) La neutralité, la paix, l'indépendance de l'Afghanistan sont garanties par le Conseil de sécurité en la personne de ses membres permanents, ainsi que, si possible, par les pays voisins de l'Afghanistan ;

» 4) Les membres de l'ONU, y compris l'U.R.S.S., accordent l'asile politique à tous les citoyens afghans désirant quitter le pays. La liberté de l'émigration pour tous ceux qui le désirent est une condition du règlement ;

« Une base éventuelle de discussion »

» 5) Une aide économique est accordée à l'Afghanistan sur une base internationale éliminant sa dépendance de quelque pays que ce soit. L'U.R.S.S. participe à cette aide ;

» 6) Le gouvernement de M. Karmal transmet ses pouvoirs jusqu'aux élections à un conseil provisoire constitué sur une base neutre avec la participation des représentants des partisans et du gouvernement Karmal ;

» 7) Des élections sont organisées sous contrôle international ; les membres du gouvernement Karmal et les partisans y prennent part au même titre que les autres.

» Certes, ces idées ne sont rien de plus qu'une base éventuelle de discussion. Néanmoins, je comprends qu'une voie doit être trouvée. Je me rends compte des difficultés qui surgissent au cours de la réalisation d'un tel programme. La poursuite et encore plus l'intensification ultérieure *des opérations militaires auront*, j'en suis convaincu, des conséquences tragiques. Il se peut qu'aujourd'hui justement le monde se trouve à la croisée des chemins et que le cours des événements des prochaines années et même des prochaines décennies dépende du règlement de la crise afghane.

» Je juge aussi nécessaire d'attirer votre attention sur une autre question brûlante pour notre pays : depuis soixante-trois ans, il n'y a eu aucune amnistie politique en U.R.S.S. Libérez les « *détenus de conscience* », condamnés ou arrêtés pour leurs convictions ou leurs actions non violentes, pour avoir tenté de mettre en pratique leur droit de recevoir et de diffuser une information, leur droit à la liberté de conscience, au libre choix du pays de résidence ou du lieu de résidence à l'intérieur du pays, et leur droit d'association. Parmi eux, il y a des participants à des revues défendant les droits de l'homme, des membres du groupe Helsinki, des membres de mouvements religieux et des mouvements d'émigration. Un tel acte humain de la part des autorités de l'U.R.S.S. contribuerait à renforcer l'autorité du pays, assainirait l'atmosphère à l'intérieur, contribuerait au renforcement de la confiance internationale et rendrait le bonheur à plusieurs familles malheureuses. (...)

» (...) *J'ai été déporté de force* à Gorki en janvier 1980, et je considère cet acte comme absolument illégal. Jusqu'à maintenant, j'ignore même quelles instances ou quelles personnes ont pris une telle décision. Voilà déjà plusieurs années que toutes mes interventions publiques provoquent des représailles contre mes proches, qui deviennent par la suite des otages.

» Aujourd'hui, c'est le cas d'Elisabeth Alekseeva, la fiancée de mon fils, lequel a été obligé d'émigrer il y a deux ans et demi. Elle n'obtient pas l'autorisation de rejoindre son fiancé ; on la menace, on pratique le chantage, on la couvre de calomnies dans la presse. Le drame personnel de ces deux jeunes gens est utilisé pour exercer des pressions sur moi. Je dois être le seul responsable de mes actes et de mes interventions (il en va de même pour cette lettre). La prise d'otages est intolérable pour tout groupement ou pour toute personne ; elle est d'autant plus intolérable et indigne d'un Etat. Je renouvelle ma demande pour *qu'Elisabeth Alekseeva* puisse quitter l'U.R.S.S. »

Pologne

DES MOUVEMENTS DE GRÈVE SONT SIGNALÉS A GDANSK ET A WROCLAW

Varsovie (*A.F.P.*). — Les traminots de l'ensemble urbain de Gdansk-Gdynia-Sopot, sur la côte de la mer Baltique, théâtre des événements de décembre 1970, ont observé, le mardi 29 juillet, une grève d'avertissement d'une demi-heure, a-t-on appris mercredi 30 juillet à Varsovie. Les grévistes, qui demandent des augmentations de salaire, se sont déclarés prêts à débrayer à nouveau si leurs revendications n'étaient pas satisfaites dans les plus brefs délais.

D'autre part, les trois mille ouvriers de l'usine Dolmel (turbines électriques) à Wroclaw (capitale de la Basse-Silésie au sud-ouest de la Pologne) ont également débrayé mardi. Ils revendiquent des augmentations de salaire, une amélioration de l'approvisionnement et l'alignement de leurs allocations familiales sur celles de la milice (police) et de l'armée.

Dans cette dernière ville, les tentatives des syndicats officiels visant à canaliser le mouvement revendicatif ouvrier n'auraient pas été partout entièrement couronnées de succès. La situation restait confuse mercredi dans plusieurs entreprises de la cité, les travailleurs refusant aux syndicats le droit de défendre leurs revendications. Des discussions s'y poursuivraient avec les directions concernées sans que toutefois la production en souffre.

AFRIQUE

Un raid sud-africain sur un village angolais fait vingt-sept morts

Johannesburg (A.F.P.). — Les forces sud-africaines ont lancé, mercredi 3 juillet à l'aube, une attaque-éclair sur le village angolais de Chitado, tuant vingt-sept soldats angolais et maquisards de la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain).

Les militaires sud-africains, au nombre de quatre-vingts environ, n'ont subi aucune perte, a précisé n porte-parole sud-africain. Le village de Chitado, qui est situé à une douzaine de kilomètres à l'intérieur du territoire angolais, a été investi par des commandos héliportés après que des avions l'aient survolé et aient lâché des tracts annonçant le raid à la population et précisant que les attaquants « *en voulaient à la SWAPO, pas au M.P.L.A. ou aux civils angolais* ».

L'officier commandant les opérations a ensuite souligné que des éléments du M.P.L.A. (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola) avaient été impliqués dans ces combats et qu'il a ensuite été « *impossible* » de distinguer leurs cadavres de ceux des membres de la SWAPO, « *car ils portaient la même tenue de brousse* ».

Le porte-parole militaire a déclaré que cette opération avait pour but de détruire l'infrastructure de la SWAPO dans la région et que l'ensemble des soldats sud-africains s'étaient retirés après avoir dynamité quatre bâtiments appartenant à la SWAPO et au M.P.L.A.

Ce raid fait suite à la récente attaque au mortier de la petite ville de Ruacana, en Namibie, par des guérilleros de la SWAPO. La quarantaine d'obus tombés sur cette ville le 27 juillet dernier n'avaient fait aucune victime, mais avainet démontré la vulnérabilité de cette agglomération proche de la frontière avec l'Angola et où se trouvent les stations de pmopage du complexe hydroélectrique géant du même nom. Le barrage lui-même est situé en territoire angolais, et les troupes sud-africaines font l'impossible pour empêcher la SWAPO de détruire ce complexe, vital pour la Namibie sur le plan économique.

● *De nouveaux affrontements* survenus mardi 20 juillet ont fait sept morts, ce qui porte à vingt et un le nombre des victimes des conflits tribaux entre travailleurs noirs d'une mine d'or située à 70 kilomètres à l'ouest de Johannesburg. Un porte-parole de la mine a annoncé que ces nouveaux combats entre membres des tribus Sotho et Pondo ont fait également trente-six blessés. — *(Reuter.)*

Éthiopie

ADDIS-ABEBA ACCUSE WASHINGTON DE NE PAS AVOIR REMPLI CERTAINS ENGAGEMENTS COMMERCIAUX.

Addis-Abeba (A.F.P.). — Commentant le récent rappel, à la requête du gouvernement éthiopien, de l'ambassadeur américain à Addis-Abeba (*le Monde* du 31 juillet), M. Frédéric L. Chapin, la junte a publié un communiqué proclamant notamment : « *La cause principale et fondamentale de friction entre l'Ethiopie et les Etats-Unis est due aux actes permanents d'ingérence de ces derniers dans les affaires intérieures de ce pays et à leur présence militaire provocatrice et agressive dans l'océan Indien.* »

Le communiqué dément que l'Ethiopie ait des dettes envers les Etats-Unis, mais accuse au contraire Washington de ne pas avoir livré des équipements militaires d'une valeur de 200 millions de dollars, payés à l'avance par Addis-Abeba. L'argent n'est pas revenu et les armes ne sont pas arrivées, ce qui a encouragé l'agression somalienne en Ogaden il y a deux ans, souligne à ce sujet le ministère éthiopien des affaires étrangères.

AMÉRIQUES

Honduras

ENCOURAGÉ PAR LES ÉTATS-UNIS

Le processus de démocratisation reste étroitement contrôlé par les militaires

Dix jours à peine après avoir transmis les pouvoirs à l'Assemblée constituante issue des élections du 20 avril dernier, le général Policarpo Paz Garcia vient de se succéder à lui-même en prenant officiellement cette semaine ses nouvelles fonctions de président provisoire du Honduras. L'interrègne aura donc été de courte durée, mais il aura permis au chef d'Etat sortant de revêtir les attributs de la légitimité.

En vertu d'un accord passé entre les deux principales formations politiques du pays, le parti libéral (centriste) et le parti national (conservateur), le chef des forces armées s'était fait élire, vendredi 25 juillet, à une majorité écrasante comme président intérimaire. Des soixante et onze membres de l'Assemblée constituante, seuls les trois députés du parti d'innovation et d'unité (Pinu), représentant l'opposition modérée, s'étaient abstenus. Les partis majoritaires ont expliqué qu'ils entendaient ainsi exprimer *« leur reconnaissance aux forces armées d'avoir permis le déroulement des élections à la constituante dans une atmosphère de liberté et de démocratie »*. Le général Paz Garcia devrait rester au pouvoir jusqu'aux prochaines élections présidentielles et législatives, qui doivent avoir lieu, en principe, en 1981.

Engagé avec *prudence*, le processus de démocratisation au Honduras reste donc étroitement contrôlé par les militaires. D'ailleurs, depuis le renversement, en 1963, du président libéral Ramon Villeda Morales, les forces armées n'ont cessé de dominer la scène politique. Un retour des civils aux affaires avait été tenté en 1971, mais dix-huit mois après son élection le président Ramon Cruz, du parti national, se voyait évincé par l'homme fort du moment, le général Lopez Arellano, qui lui avait provisoirement cédé la place. En 1975, le général Lopez Arellano était chassé par un coup d'Etat, puis ce fut au tour de son successeur, le général Melgar Castro, de céder la place, en août 1978, à un triumvirat dirigé par le général Paz Garcia.

Avec les encouragements des Etats-Unis, les nouveaux maîtres du pays avaient promis d'entreprendre *« une normalisation complète des institutions »*. La première étape de ce début de démocratisation avait précisément été l'élection d'une constituante, le 20 avril dernier, mais déjà cette consultation avait marqué les limites de l'ouverture politique. En dehors des deux partis traditionnels, seul le PINU, une nouvelle petite formation créée par un homme d'affaires de Tegucigalpa, avait été autorisé à présenter des candidats. Tenues *en marge du scrutin*, la démocratie chrétienne et l'opposition de gauche avaient dénoncé la « farce » et appelé les électeurs à bouder les urnes. Contrairement au souhait des civils, les militaires avaient également refusé l'élection du nouveau président au suffrage direct, ce qui ne pouvait que favoriser les ambitions du général Paz. Malgré leur préférence pour les conservateurs, les militaires n'ont pu cependant empêcher la victoire des libéraux, qui ont remporté trente-cinq sièges contre trente-trois pour le parti national.

Dépendant en grande partie du bon vouloir des militaires, les changements amorcés demeurent encore fragiles. Ils répondent pourtant au vœu des Etats-Unis, soucieux de « normaliser » le Honduras avant qu'il ne soit trop tard. Ce n'est sans doute pas un hasard si le gouvernement de Tegucigalpa est devenu le principal bénéficiaire de l'aide américaine en Amérique centrale.

S'il a été jusqu'ici relativement épargné, le Honduras n'échappe cependant pas complètement à l'effervescence qui règne chez ses voisins. Le repli sur son territoire de quelques milliers de soldats de la garde nationale du général Somoza lui a valu des frictions avec le Nicaragua sandiniste. Depuis la guerre dite « du football » en 1969 avec le Salvador, qui avait entraîné la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays et le retrait du Honduras du marché commun centraméricain, la normalisation se fait toujours attendre.

Pays le plus pauvre de l'isthme centraméricain, avec une population de trois millions et demi d'habitants, le Honduras dépend essentiellement de ses exportations de café et de bananes. Les lenteurs de la réforme agraire ont provoqué un sourd mécontentement dans les campagnes. Des conflits ont éclaté avec les propriétaires fonciers, dont 2 % détiennent près de 60 % des terres cultivables. En même temps, on note un raidissement du régime envers les organisations populaires. A l'occasion des dernières élections, l'opposition extra-parlementaire, regroupant une cinquantaine de formations, de la démocratie chrétienne au parti communiste, en passant par les syndicats, a constitué un Front patriotique national. Les inquiétudes populaires trouvent aussi un certain écho parmi les jeunes officiers.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Etats-Unis

Les ennuis du président

(Suite de la première page.)

La lecture du rapport du F.B.I. a, en revanche, provoqué une certaine sensation mercredi à la commission judiciaire de la Chambre des représentants qui s'intéresse à l'affaire depuis mardi, parallèlement à la sous-commission d'enquête du Sénat.

Selon le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, M. Ray Jenkins, qui a reçu les journalistes mercredi après-midi dans son bureau, et non à la salle de presse, ce qui permet d'éviter les caméras de *télévision*, le président n'a pas souvenir d'avoir montré ces dépêches à Billy Carter ou de lui en avoir donné des copies. La date et le lieu de cette conversation entre les deux frères sont incertains. En outre, M. Jenkins a affirmé ignorer quelles étaient ces dépêches, mais a ajouté qu'elles étaient *« peu confidentielles »*, ce qui paraît quelque peu contradictoire. Le porte-parole en titre de la Maison Blanche, M. Jody Powell, était introuvable, et M. Jenkins a déclaré ne pas savoir où il était.

Une grave entorse au règlement

Les réactions au sein de la commission judiciaire de la Chambre ont été d'autant plus vives que les fonctionnaires du ministère de la justice ont repris possession du rapport du F.B.I. à la fin de la séance, alors que les membres de la commission souhaitaient le conserver pour l'étudier plus à loisir. Le représentant républicain du Michigan, M. Harold Sawyer, qui a tout révélé à la presse, a estimé qu'il s'agissait *« soit d'une grave entorse par le président au règlement sur les documents confidentiels »*, soit d'un faux témoignage de son frère. La Chambre des représentants a immédiatement décidé l'ouverture d'une enquête sur ce point précis.

L'interrogatoire de M. Billy Carter le 16 janvier comporte d'autres aspects troublants. Le frère du président a ainsi soutenu aux enquêteurs ne pas avoir reçu d'argent des Libyens, alors qu'il avait déposé le 31 décembre à sa banque un acompte de 20 000 dollars versé par ceux-ci (il a reçu au total 220 000 dollars). Bien que le ministre de la justice ait eu la preuve de ce mensonge, il n'a pas jugé alors bon d'inculper le frère du président. Aux termes de la loi, une fausse déclaration de ce genre est pourtant passible de cinq ans de prison.

La conduite de M. Billy Carter est à bien des égards déroutante. Il donne l'impression qu'il fait tout ce qui est en son pouvoir pour embarrasser son illustre frère, au risque de se causer du tort à lui-même. Il a ainsi affirmé avoir téléphoné en janvier 1979 à un fonctionnaire de la Maison Blanche, M. Philip Wise, à propos des huit avions de transport militaire C-130 partiellement payés par la Libye, mais jamais livrés en raison d'un embargo décidé par l'administration Carter. Or il est apparu en fait que M. Billy Carter n'avait pas téléphoné lui-même, mais qu'un de ses amis et partenaires en affaires, M. Randolph Coleman, avait contacté M. Wise. Ce dernier avait conseillé à M. Coleman de s'adresser à l'assistant d'un membre du conseil national de sécurité. M. William Quandt, qui lui a fourni les renseignements demandés sur la situation juridique des huit avions. M. Quandt, qui a depuis quitté son poste, se souvient que cette conversation a eu lieu avant le voyage de MM. Billy Carter et Randolph Coleman en Libye en septembre 1978.

Un témoignage « prématuré »

La sous-commission d'enquête du Sénat a été prise à contre-pied par la proposition soudaine du président de venir témoigner devant elle le plus tôt possible au sujet de toute l'affaire (*le Monde* du 31 juillet). Le président de la sous-commission, M. Birch Bay, un démocrate de l'Indiana, a indiqué qu'il ne voyait pas comment on pouvait refuser au président de s'expliquer en personne avant l'ouverture de la convention démocrate à New-York, le 12 août. Un autre membre de la sous-commission, M. Robert Dole, sénateur républicain du Kansas, a, en revanche, affirmé que l'offre de M. Jimmy Carter était *« prématurée »* et visait à *« court-circuiter le travail »* des sénateurs. Les républicains sont visiblement désireux de faire traîner les choses pour empoisonner le climat de la convention démocrate.

Selon un sondage de l'institut Louis Harris, réalisé après le début de l' « affaire Billy », et rendu public mercredi, la popularité de M. Jimmy Carter est descendue au plus bas niveau jamais atteint par un président depuis dix-sept ans qu'existe ce genre de sondages : 22 % seulement des personnes interrogées approuvent l'action de M. Carter, tandis que 77 % la condamnent. A titre de comparaison, la cote de M. Nixon était descendue à 25 % peu avant sa démission et celle du président Johnson à 32 % en janvier 1968 au plus fort de la guerre du Vietnam.

DOMINIQUE DHOMBRES.

INCIDENTS RACIAUX EN FLORIDE

Orlando (Floride) (A.F.P.). — De nouveaux incidents ont éclaté mercredi soir 30 juillet dans le quartier noir d'Orlando, pour la seconde nuit consécutive. A plusieurs reprises, des policiers ont été attaqués par jets de bouteilles et de pierres. Quelques magasins ont été pillés et, selon des témoins, le feu a été mis à au moins un bâtiment.

Selon les premières informations, ces incidents n'auraient fait que des blessés légers touchés par des éclats de verre. Le quartier a été isolé et plusieurs unités de police munies d'équipements anti-émeute ont été appelées en renfort.

La veille, des incidents similaires avaient éclaté après l'arrestation par la police d'une jeune Noire accusée d'avoir volé de l'argent à deux Blancs.

Les Noirs reprochent aux policiers d'avoir procédé à cette arrestation avec brutalité. Mercredi, au cours d'une réunion publique houleuse, les autorités de la ville ont promis qu'une enquête serait ouverte sur le comportement de la police dans cette affaire.

Bolivie

CONDAMNÉE PAR LES PAYS DU PACTE ANDIN

La nouvelle junte se rapproche des régimes autoritaires

Les arrestations se poursuivraient en Bolivie de manière massive, et certains observateurs estiment que les méthodes employées par la nouvelle junte ressemblent à celles du gouvernement Pinochet, après le coup d'Etat de septembre 1973 au Chili. Plus de mille six cents personnes seraient détenues, et un camp de concentration aurait été installé à Viacha, à 40 kilomètres au sud de La Paz. La loi martiale est en vigueur, et la censure de la presse totale.

La répression serait particulièrement sévère dans les secteurs miniers de l'Altiplano, complètement coupés du reste du pays, et où les ouvriers ont déclenché un mouvement de grève. Les nouveaux dirigeants ont limogé le général Vargas Salinas, commandant la 7e division, stationnée à Cohabamba, qui aurait exprimé son hostilité au coup d'Etat.

Le Brésil et le Paraguay, après l'Argentine, ont à leur tour reconnu le nouveau régime bolivien, qui tend à se rapprocher des régimes autoritaires du sous-continent, dans le même temps qu'il menace de quitter le Pacte andin.

Correspondance

Lima. — Après l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), les pays membres du pacte andin ont condamné, mercredi 30 juillet à Lima, *« l'interruption du processus démocratique et la violation des droits de l'homme »*, en Bolivie par la junte au pouvoir depuis le coup d'Etat du 17 juillet dernier (*le Monde* du 31 juillet).

Dans les milieux diplomatiques, on estime que cette condamnation, signée par le Pérou, la Colombie, l'Equateur, le Venezuela, ainsi que par le Costa-Rica, le Nicaragua et l'Espagne en tant qu'observateurs, accroît l'isolement diplomatique de la Bolivie malgré la reconnaissance de l'Argentine, qui apporte en outre son soutien financier, et même, assure-t-on à La Paz, l'aide directe de quelque deux cents spécialistes de la guerre anti-subversive.

Le nouveau président bolivien, le général Luis Garcia Meza, a protesté à La Paz contre l'intervention de ses voisins et menacé d'*« abandonner un processus d'intégration maintenant déformé »*. *« La Bolivie n'a pas besoin de demander l'autorisation à la Russie, à la Chine, à Cuba ou aux Etats-Unis pour faire un pas en avant. Seuls les Boliviens ont le droit de décider de leur destin »*, a-t-il déclaré, avant d'ajouter : *« L'intégration peut très bien se faire à partir d'accords bilatéraux. »* — N. B.

ASIE

Corée du Sud

Plus de cent cinquante journalistes seraient visés pour la « campagne de purification »

Correspondance

Séoul. — Les autorités de la loi martiale viennent d'ordonner aux organes de presse de commencer une purge dans le cadre de la *« campagne de purification »* en cours. Les journalistes jugés trop modérément anticommunistes ou trop critique à l'égard du gouvernement seront démis.

Une résolution de l'association de la presse coréenne publiée en première page des quotidiens nationaux dit qu'une des principales fonctions de la presse est de contribuer à *« la sécurité nationale et au maintien de la loi et de l'ordre »*. *« A notre niveau, nous ferons de notre mieux pour remplir notre mission, donnant toujours la priorité à l'intérêt national »*, poursuit la résolution.

On ignore combien de journalistes au total pourraient être affectés par ces décisions ; le nombre de cent cinquante au moins est généralement avancé. Une centaine d'entre eux appartiendraient aux sept quotidiens nationaux, aux deux agences de presse, aux trois quotidiens économiques, à la télévision et à la radio nationales. Même les journalistes, travaillant pour les deux quotidiens en anglais — le *Korea Time* et le *Korea Herald* — ne seront probablement pas épargnés.

Les autres journalistes perdant leur travail seront les correspondants régionaux des organes de presse. Au total environ 5 % de l'ensemble de la profession seraient concernés.

Manifestement, les modalités de la purge dépendent des responsables des publications, agissant de façon discrétionnaire. Les journalistes des trois plus grands quotidiens de Séoul — l'indépendant *Chosum ilbo*, le *Joong Ang ilbo*, et le pro-gouvernemental *Seoul Shinmun* — ont remis leur démission collective pour laisser à leur patron carte blanche dans le choix entre ceux qui resteront et ceux qui partiront.

La purge a lieu sous la direction des autorités militaires qui la présentent comme un nouveau développement de la *« campagne de purification »* qui a abouti au renvoi de nombreux fonctionnaires corrompus. Les journalistes qui avaient reçu des faveurs du précédent gouvernement, et parfois de l'argent, seront renvoyés, disent les responsables. Mais de nombreux jeunes journalistes affirment que des considérations politiques inspirent cette *« campagne de purification »*.

Le renvoi des journalistes sera suivi par un examen du dossier de chaque organe de presse, dit-on. Certains seraient priés de fusionner ou de fermer.

La purge en cours a lieu après l'arrestation de douze journalistes accusés d'avoir joué un rôle dans l'agitation étudiante des derniers mois ou de collusion avec le chef de l'opposition, M. Kim Dae-jung, dont le procès va s'ouvrir. *« Nous sommes comme des gens qui attendent une sentence »*, dit un journaliste chargé de la politique intérieure. D'autres affirment que les critères des autorités de la loi martiale sont si vagues que *« presque tout le monde peut être renvoyé pour une raison ou pour une autre »*. Les enquêteurs militaires ont fait savoir qu'ils *« agiraient eux-mêmes »* si la purge confiée aux responsables des publications n'était pas *« suffisante »*. Certains de ceux-ci, cependant, se plaignent d'avoir à renvoyer des collaborateurs sans preuves contre eux.

SHIM JAE-HOON.

Inde

Mme Gandhi conclut une trêve avec le mouvement indépendantiste de l'État du Mizoram

New-Delhi *(A.F.P., UPI)*. — *Le Front national Mizo (M.N.F.), parti de l'Etat de Mizoram dans le nord-est de l'Inde, qui luttait dans la clandestinité depuis quatorze ans pour l'indépendance de cette province, devrait cesser ses activités à partir du jeudi 31 juillet et à minuit, à la suite d'un accord entre son chef, M. Laldenga, et le gouvernement indien, a-t-on appris mercredi à New-Delhi.*

Devant la Chambre basse du Parlement, M. Zail Singh, ministre de l'intérieur, a annoncé que les opérations de sécurité contre le mouvement clandestin, au Mizoram, étaient suspendues. Il a précisé que l'accord avait été conclu à l'issue de deux entretiens de M. Laldenga avec Mme Gandhi, premier ministre. M. Laldenga a reconnu que le Mizoram était une partie intégrante de l'Ide, et que tout réglement de son statut se ferait dans le cadre de la Constitution indienne, a ajouté M. Singh.

Des observateurs, à New Delhi, notent cependant que des trêves similaires ont déjà été annoncées dans le passé, mais qu'elles ont finalement toujours été rompues sans que la question du Mirozam soit réglée.

Le ministre de l'intérieur a annoncé, d'autre part, la libération de toutes les personnes arrêtées depuis le début de l'agitation dans l'Assam (nord-est du pays), ainsi que la suspension de l'état d'urgence dans les « zones troubles » de cette province.

Enfin, les deux journalistes français, MM. Pierre Toutain de *Paris-Match* et Rémi Favret de *Libération*, qui avaient été arrêtés le 14 juillet dans l'extrême nord-est de l'Inde, sont arrivés à New Delhi, où une mesure d'expulsion et d'interdiction de séjour leur a été notifiée mercredi. Ils étaient sorti de prison lundi. Ils devaient regagner Paris jeudi.

Les deux journalistes, qui ont le crâne rasé et ont fait la grève de la faim pendant six jours, parce qu'ils n'étaient pas autorisés à avoir de contact avec l'extérieur, ont déclaré qu'ils n'avaient subi aucun mauvais traitement.

A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

● LES AUTORITES CENTRAFRICAINES ont ordonné dimanche 27 juillet l'expulsion de M. Jean-Gérard Mirad, commerçant de nationalité française. Selon les dirigeants de Bangui, M. Mirad est considéré comme *« élément indésirable »* du fait de ses activités au sein du Mouvement pour la libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.), parti d'opposition animé par l'ancien premier ministre Ange Patasse, détenu à la prison de Ngaragba depuis octobre dernier.

Chili

● UN DES DEUX JOURNALISTES DE LA PRESSE CATHOLIQUE CHILIENNE enlevés mercredi après-midi en plein centre de Santiago a été libéré jeudi près de l'aéroport international de Pudahuel, apprend-on à Santiago. M. Hormazabal avait été enlevé avec M. Mario Romero Estrada, directeur de la radio catholique de Punta-Arenas (2 500 kilomètres au sud de Santiago) par six inconnus. On ignorait encore jeudi matin le sort de M. Estrada. — *(A.F.P.)*

Comores

● APRES LA RECENTE DEMISSION DE M. SAID ALI KEMAL, ambassadeur des Comores en France (*le Monde* du 24 juillet), M. Omar Tamou, ambassadeur itinérant a remis à la presse un communiqué affirmant notamment : *« Après deux ans d'expérience, notre ambassadeur s'est avéré inefficace dans l'exercice de ses fonctions et M. Moroni a dû se résoudre à le relever de son poste. »* Lors de sa démission, M. Kemal avait dit qu'il était en désaccord avec la politique du président Ahmed Abdallah et qu'il avait refusé le ministère de la justice qui lui avait été offert.

Italie

● UN BANQUIER SUISSE de Locarno, M. Resinelli, en vacances en Sardaigne, a fait l'objet, le mardi 29 juillet, d'une tentative d'enlèvement de la part de cinq ou six hommes masqués et armés. Il a réussi à faire face à ses agresseurs jusqu'à ce que les voisins alertés par les cris mettent en fuite les attaquants. — *(Reuteur, A.P.)*

République fédérale d'Allemagne

● LES DEUX TERRORISTES les plus recherchés d'Allemagne fédérale, Adelheid Schulz et Christian Klar, circulaient derrière le véhicule de Juliane Plambeck et Wolfgang Beer au moment où ceux-ci ont trouvé la mort dans un accident, le 25 juillet dernier, à proximité de Stuttgart (*le Monde* daté 27-28 juillet). Membres du groupe Baader-Meinhof, Adelheid Schulz et Christian Klar sont soupçonnés d'avoir participé aux meurtres du procureur fédéral Siegfried Buback, du banquier Juergen Ponto et de M. Hans Martin Schleyer en 1977. La BMW rouge, à bord de laquelle ils circulaient le 25 juillet, a été retrouvée à proximité de l'accident, ainsi que deux autres voitures immatriculées en France qui, selon l'office criminel ouest-allemand, semblent également avoir servi à des terroristes. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● LE TCHECOSLOVAQUE RUDOLF BECVAR qui avait détourné en octobre 1976 un avion de Prague sur Munich, s'est pendu le 30 juillet dans sa cellule de la prison de Straubing, près de Munich. Il avait été condamné en 1977 à huit ans de prison par un tribunal bavarois. — *((A.F.P.)*

Syrie

● VINGT-NEUF MEMBRES DE LA CONFRERIE DES « FRERES MUSULMANS » ont abandonné récemment leur secte et certains d'entre eux ont remis leurs armes aux autorités syriennes, a rapporté mercredi 30 juillet la presse syrienne. Ces nouvelles redditions portent à 101 le nombre des *« frères musulmans »* qui se sont ralliés au régime de Damas, échappant ainsi à la peine de mort en vertu d'une loi, datant du 8 juillet, qui prévoit que ceux qui abandonneraient la secte dans un délai d'un mois (deux mois pour les personnes résidant hors du pays), ne seraient pas possibles de la pleine capitale. — *(A.F.P.)*

Yémen du Sud

● LE RESPONSABLE DES AFFAIRES ETRANGERES au sein du parti socialiste du Yémen du Sud, M. Mohamed Saleh Moutih, aurait été démis de ses fonctions, a annoncé mercredi 30 juillet l'agence irakienne de presse dans une dépêche datée d'Aden.

Citant des sources *« dignes de foi »* dans la capitale sud-yéménite, l'agence ajoute que M. Moutih aurait été placé *« en résidence surveillée, en attendant son départ à l'étranger »*.

Le quotidien libanais *Al Nahar* avait indiqué la semaine dernière que M. Saleh Moutih aurait également décidé de démissionner de ses fonctions au sein du comité central du parti socialiste sud-yéménite. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

M. Bourges conteste des appréciations de M. Debré sur le développement de la force nucléaire

Dans une longue déclaration rendue publique, mercredi 30 juillet à Paris, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, réplique à M. Michel Debré qui, dans sa lettre aux parlementaires R.P.R. pour confirmer sa candidature à l'élection présidentielle de 1981, a mis en cause la politique française de dissuasion nucléaire (*le Monde* du 26 juillet). Affirmant qu' *« on a guère développé la force stratégique de riposte nucléaire »*, l'ancien premier ministre du général de Gaulle s'est interrogé pour conclure : *« Veut-on, sans le dire, altérer la dissuasion en y substituant la tactique contestable d'une bataille de l'avant ? »*

Le ministre de la défense répond notamment : *« Entreprise dès 1959, la constitution d'une force nucléaire stratégique — concrétisant la dissuasion nucléaire sur laquelle est fondée l'indépendance nationale — s'est poursuivie depuis vingt ans avec une continuité remarquable à laquelle j'aurais pensé que M. Debré était d'abord sensible. »*

Rappelant des informations qu'il déclare, lui-même, *« être connues de longue date »*, M. Bourges livre une série d'estimations financières censées représenter l'effort de la France en matière nucléaire depuis une vingtaine d'années. De 1959 à 1969, il a été dépensé 36 108 millions de francs pour les recherches, les expérimentations, les investissements industriels, les infrastructures militaires et la fabrication des armes nucléaires. Entre 1970 et 1974, les crédits correspondants ont été de 21 323 millions de francs et, de 1975 à 1980, de 42 058 millions de francs.

« Si le pouvoir d'achat des crédits de ces trois périodes, d'ailleurs inégales, n'est évidemment pas identique, observe M. Bourges, *on constate que la majoration de 100 % des investissements faits pour les forces nucléaires stratégiques en 1975-1980 par rapport à 1969-1974 représente, à période équivalente, une progression de 18 % de ce pouvoir d'achat. Surtout, on voit bien que, depuis 1975, l'effort a porté sur les recherches (le coût des expérimentations s'est stabilisé depuis le passage aux tirs souterrains en 1974), c'est-à-dire sur la préparation de l'avenir, ce qui n'est évidemment pas le signe d'une politique de renoncement. »*

Missile mobile

Le ministre de la défense conclu : *« Pourquoi paraître en douter aujourd'hui alors qu'une majorité exceptionnelle — dont M. Debré — l'a apprécié par le vote de la loi de programmation de juin 1976 M. Debré pouvait-il mieux espérer que voir se réaliser l'objectif que, ministre de la défense en 1973, il estimait souhaitable d'atteindre et dans le délai même qu'il proposait ? »*

A mots couverts, M. Bourges reprend ainsi, dans sa déclaration, une partie de l'argumentation qu'il avance fréquemment en privé ou, même, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, lorsqu'il accuse M. Debré, son collègue du R.P.R., qui fut ministre de la défense de Georges Pompidou de juin 1969 à mars 1973, de n'avoir pas donné — du temps où il était responsable du budget militaire — à la force nucléaire toute la priorité financière que son développement exigeait.

Dans cette même déclaration du 30 juillet, M. Bourges confirme que le conseil de défense de juin (*le Monde* du 11 juin) a décidé *« le principe d'une nouvelle composante sol-sol mobile »* de la force nucléaire, dont les études devront être présentées en 1982 à l'approbation définitive des autorités gouvernementales. Lors de sa conférence de presse du 26 juin (*le Monde* du 28 juin), le président de la République s'était contenté d'indiquer, sans autres détails, que *« la préparation d'un lanceur stratégique mobile »* est entreprise.

C'est la première fois que l'on précise officiellement que ce lanceur stratégique mobile sera un missile sol-sol mobile, probablement monté sur camion à roues comme le prévoit l'un des projets, connus sous le sigle SX, de la Société nationale industrielle aéronautique (SNIAS), qui en a commencé les études en 1977.

M. BARRE : pas de session extraordinaire du Parlement.

M. Raymond Barre a répondu par la négative, mardi 29 juillet, à la lettre que lui avait adressée, le 24 juillet, au nom des députés communistes, M. Robert Ballanger, président du groupe à l'Assemblée nationale, et qui lui demandait l'ouverture d'une session extraordinaire du Parlement sur la situation économique et sociale : *« Le débat sur ce sujet a eu lieu maintes fois, notamment au Parlement, et je demeure toujours aussi persuadé que les solutions que vous préconisez seraient profondément néfastes pour la France. (...) Je n'estime pas souhaitable que le Parlement soit convoqué avant la date constitutionnelle. Une telle décision n'aurait pour effet que de gêner les travaux de la commission des finances de l'Assemblée nationale qui se déroulent en septembre. Elle n'apporterait, en revanche, aucune contribution essentielle à la solution des problèmes qui se posent au pays et que le gouvernement s'attache à traiter. C'est pourquoi je ne la proposerai pas au président de la République. »*

M. André Lajoinie, député de l'Allier, vice-président du groupe, a déclaré, mercredi 30 juillet : *« Barre considère que l'Assemblée nationale est un fardeau qui peut gêner l'activité du gouvernement. C'est une insulte faite au Parlement. »* M. Lajoinie souhaite que des députés non communistes s'associent à sa demande. La Constitution prévoit, en effet, dans son article 29, que le Parlement peut être *« réuni en session extraordinaire à la demande du premier ministre ou de la majorité des membres composant l'Assemblée nationale »*.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. FRANÇOIS MITTERRAND SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Les idées exposées par M. François Mitterrand dans l'entretien consacré à la politique étrangère, qu'a publié « le Monde » du 31 juillet, ont donné lieu à des commentaires, spontanés comme dans « l'Humanité », ou sollicités en ce qui concerne M. Bernard Stasi, président délégué du Centre des démocrates sociaux, et M. Jean de Lipkowski, secrétaire national du R.P.R. pour les questions internationales.

Les commentateurs retiennent essentiellement les déclarations du premier secrétaire du P.S. sur « le désordre de l'Alliance atlantique », les problèmes de la défense et la construction européenne.

M. de Lipkowski (R.P.R.) : des convergences

M. Jean de Lipkowski, député R.P.R. de Charente-Maritime, ancien ministre, secrétaire national aux affaires internationales du R.P.R. :

« Nous ne pouvons donc que nous réjouir de voir M. Mitterrand rejoindre nos analyses dans un certain nombre de domaines :

» Comme le leader socialiste, nous considérons que les Soviétiques sont des gens sérieux. Ils ne prennent au sérieux que des interlocuteurs aussi déterminés qu'eux-mêmes. Nous sommes certains que le président de la République a évoqué avec M. Brejnev l'Afghanistan avec toute la fermeté voulue. Malheureusement, ce que les Russes ont valorisé, ce n'est pas ce langage sévère, mais le geste qu'a constitué la venue à Varsovie du chef d'Etat français. L'habileté de leur manœuvre consiste à démontrer, qu'en dépit d'une condamnation mondiale unanime et d'un coup de Kaboul proclamé inacceptable, il n'y a en fait rien de changé. Leur classique stratagème, qui consiste à faire croire que la crise provient pour beaucoup de malentendus, que seul le maintien des acquis de la détente par le dialogue peut dissiper, a parfaitement fonctionné.

» Nos protestations n'ont nullement ému les Soviétiques, qui continuent à employer la force brutale au mépris du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. »

M. Mitterrand n'a donc pas tort lorsqu'il estime qu'un signal de nature à marquer notre détermination eut été plus approprié. Nous avons également considéré comme inefficace et choquant l'embargo céréalier. aPr contre, Jacques Chirac avait, dès le début, mis lui aussi l'accent sur des sanctions touchant au transfert de technologies. Voilà qu'il serait mieux compris à Moscou que beaucoup d'exégèses sur l'aspect inacceptable de l'occupation de l'Afghanistan.

» Nous constatons que M. Mitterrand nous rejoint lorsqu'il constate et s'inquiète du désordre qui est celui de l'alliance atlantique. Le président de la République a rappelé à juste titre que nous ne sommes ni neutres ni neutralistes. Il faut en tirer les conséquences et donc se concerter lorsqu'une crise d'une pareille ampleur l'exige. Le refrain scandé par les communistes et suivant lequel se concerter, c'est s'aligner n'est pas repris par eux par hasard. Il s'agit d'une manipulation qui consiste à utiliser le concept de l'indépendance nationale pour amener un relâchement, puis un dépérissement de l'alliance. Les circonstances exigent d'avoir avec les Etats-Unis une franche explication dans tous les domaines. France et rude, car les Etats-Unis ne peuvent nous demander d'être solidaires qu'à condition d'avoir eux-mêmes une politique cohérente, ce qui n'est pas le cas. D'autre part, toutes les responsabilités que leur ampute le premier secrétaire du parti socialiste, quant au désordre économique actuel, sont justifiées. Raison de plus pour se concerter et s'expliquer. Pourquoi l'avoir fait à la Guadeloupe en période de moindre tension et refuser aujourd'hui une conversation approfondie en période de rupture d'équilibre ?

» Car M. Mitterrand a raison de souligner la gravité d'une situation militaire en Europe où l'équilibre nucléaire est rompu au profit des Soviétiques, du fait de la construction des SS 20.

» Notre comportement doit persuader les Soviétiques que si nous sommes attachés à une entente et à une coopération avec eux, c'est pour maintenir l'équilibre européen et non pour contribuer à le détruire à leur profit. L'entente avec l'U.R.S.S. n'est possible que dans le respect de notre totale indépendance et de la fidélité à nos alliances.

» Enfin, nous avons, comme le fait aujourd'hui M. Mitterrand, dénoncé depuis bien longtemps l'absence d'une véritable politique européenne. L'indispensable entente franco-allemande en saurait à elle seule être confondue avec l'émergence d'une Europe européenne apparaissant comme un véritable centre de décisions. A cet égard, et malgré les difficultés communautaires, ce serait une erreur profonde de relâcher nos liens politiques avec la Grande-Bretagne. Ne serait-ce que parce que la France et l'Angleterre sont les deux seules puissances atomiques européennes. Dans cet esprit, les problèmes de défense évoqués par le responsable socialiste ont au moins le mérite d'avoir été posés. Bien entendu, nous sommes en désaccord avec le leader socialiste lorsqu'il s'écrie : « L'Europe sera socialiste ou ne sera pas ! »

» Pour le reste, lorsqu'on voit un dirigeant politique refuser les anesthésiants pour avertir l'opinion des périls qui montent, il convient, par-delà les allégeances, de saluer le courage et la lucidité. »

M. Stasi : avec qui mettre en œuvre une telle politique ?

M. Bernard Stasi, président délégué du C.D.S., député U.D.F. de la Marne :

« M. Mitterrand, nous le savions déjà, est un bon observateur de la conjoncture internationale. Il analyse avec beaucoup de lucidité le monde dangereux dans lequel nous vivons. Et certaines des conclusions qu'il tire nous paraissent d'autant plus acceptables qu'elles recoupent les positions exprimées depuis longtemps et à différentes reprises par le C.D.S.

» Oui, face à la montée des périls, il faut renforcer la cohésion de l'Occident.

» Oui, il faut renégocier l'alliance atlantique et établir des relations équilibrées entre ses partenaires.

» Oui, il faut aider le peuple afghan dans sa résistance contre l'envahisseur soviétique.

» Oui, il faut toujours et partout défendre les droits de l'homme et les droits des peuples.

» Oui, plus que jamais s'impose une plus grande solidarité européenne. Notons, cependant, en passant, que s'il fallait attendre, pour renforcer l'unité européenne, que les dirigeants des Neuf soient, comme le souhaite François Mitterrand, disposés à pratiquer une politique socialiste, l'Europe ne serait pas pour demain ni même pour après-demain.

» Comment, cependant, ne pas relever une grave contradiction au sujet de la défense. M. Mitterrand note, en effet, que la stratégie fondée sur l'unique défense du sanctuaire national peut mener au neutralisme. Mais il refuse par ailleurs toute stratégie qui, précisément, éviterait ce risque et rendrait la France plus solidaire de ses alliés.

» Il est vrai que la position ambiguë adoptée par le parti socialiste à propos de la bombe à neutrons ne facilitait guère la tâche du premier secrétaire.

» En vérité, après avoir lu cet entretien, on a envie de poser encore une question, une seule à François Mitterrand : avec combien de vos amis du parti socialiste, avec lesquels de vos anciens alliés de l'union de la gauche et de vos alliés espérés pour 1981 pourriez-vous mettre en œuvre une politique s'inspirant de telles orientations ? »

« L'Humanité » : un ultra de l'atlantisme

« Il n'est pas exagéré d'écrire qu'hier François Mitterrand s'est encore surpassé. Ce qu'il reproche en effet à la politique giscardienne, ce n'est pas d'être trop atlantiste, mais de ne pas l'être assez. A ses yeux, les Etats-Unis eux-mêmes ne le sont pas suffisamment. Il proclame nécessaire et urgent le réexamen de l'alliance ; il estime sa portée insuffisante, les obligations qu'elle comporte pas assez contraignantes et leur degré d'automatisme bien trop bas.

» Oui, le divorce est profond, non seulement entre la position de Mitterrand et la politique « souhaitée par le P.C. », mais aussi entre ce que prône maintenant le premier secrétaire du parti socialiste et les engagements auxquels il avait souscrit à l'époque du programme commun. (...)

» Comment s'étonner, dans ces conditions, qu'il reprenne fidèlement à son compte tous les thèmes de Washington, qu'il s'agisse de l'Afghanistan ou du prétendu déséquilibre des forces en Europe ? Ce qu'il en dit tend à estomper les véritables responsabilités en ce qui concerne la dégradation de la situation internationale, et à justifier le surarmement forcené des Etats-Unis, de la R.F.A. sous direction social-démocrate et de leurs partenaires.

» Il est d'ailleurs significatif que, simultanément, Mitterrand s'emploie à contester la stratégie de la dissuasion, c'est-à-dire la stratégie visant à empêcher le déclenchement de tout conflit, au profit d'une doctrine militaire ne correspondant plus à une conception authentiquement nationale de la défense. (...) En même temps, il plaide pour l'abandon de la dissuasion et pour l'automatisme des obligations de l'OTAN. Bel exemple de double langage !

» De surcroît, il affirme que la thèse dite « de la riposte graduée » n'a pas de sens. Comment le comprendre, sinon comme signifiant que l'apocalypse nucléaire devrait être déchaînée dès la première seconde d'un conflit ? Le Pentagone lui-même paraît avoir renoncé à cette perspective suicidaire. Mais, dans ce domaine aussi, Mitterrand s'affirme comme un ultra. »

(YVES MOREAU.)

M. ROBERT FABRE PROBABLE SUCCESSEUR DE M. PAQUET AU POSTE DE MÉDIATEUR

M. Robert Fabre, ancien président du mouvement des radicaux de gauche, député non-inscrit de l'Aveyron et maire de Villefranche-de-Rouergue, devait être reçu, jeudi 31 juillet, à 15 h. 30, par M. Giscard d'Estaing au palais de l'Elysée.

Selon toute vraisemblance, le président de la République devait, à cette occasion, proposer à M. Robert Fabre, le poste de médiateur, vacant depuis le 21 juin (date à laquelle le mandat de M. Aimé Paquet avait pris fin). S. M. Fabre acceptait cette proposition — ce qui paraît tout aussi vraisemblable — la nomination officielle (par décret en conseil des ministres) pourrait n'intervenir qu'à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 30 juillet 1980, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, un communiqué suivant a été publié:

● PERSONNELS DE L'ÉTAT

Le conseil des ministres a adopté deux projets de décrets concernant la rémunération de certains personnels de l'Etat.

Le premier texte institue pour certains personnels de l'Etat, qui ne sont pas employés à temps plein, un taux horaire minimum égal au SMIC. Cette mesure s'appliquera aux personnels des collectivités locales placés dans les mêmes conditions d'emploi.

L'autre texte concerne la rémunération du personnel de direction des écoles nationales d'ingénieurs des travaux dépendant du ministère de l'agriculture, de l'Ecole nationale supérieure féminine d'agronomie et des écoles nationales féminines d'agronomie.

● ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 26 avril et 10 mai

Afin qu'avertis suffisamment à l'avance, les familles puissent prendre leurs dispositions pour accomplir leur devoir civique, et les organisations professionnelles et associations de toute nature puissent, de leur côté, arrêter le calendrier de leurs travaux, il a paru utile de rendre publiques les dates de la prochaine élection présidentielle.

Selon la Constitution, le premier tour de l'élection du nouveau président de la République a lieu vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus avant l'expiration des pouvoirs du président en exercice.

Cette période se situe entre le 19 avril et le 4 mai 1981.

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a retenu la date du dimanche 26 avril pour le premier tour. Le 19 avril coïncide en effet avec la fête de Pâques, et le dimanche 3 mai avec le pont du 1er mai.

Le second tour se déroulera le dimanche 10 mai.

● ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le ministre de l'intérieur a présenté une communication sur les prochaines élections sénatoriales.

Celles-ci intéresseront trente-huit départements en métropole, un département d'outre-mer : la Guyane, et deux territoires d'outre-mer : la Polynésie et Wallis et Futuna.

Si l'on y ajoute 2 des 6 sièges des Français établis hors de France, c'est au total sur 100 sièges que portera le scrutin, compte tenu des 10 sièges supplémentaires créés par la loi organique du 16 juillet 1976 dans un certain nombre de départements.

Le mode de scrutin est celui du scrutin majoritaire à deux tours, sauf dans les deux départements qui ont droit à 5 sièges de sénateurs ou plus, les Bouches-du-Rhône et la Gironde, soumis à la représentation proportionnelle.

La désignation des délégués des conseils municipaux aura lieu dans les départements et territoires intéressés le dimanche 7 septembre, compte tenu de la date de l'élection fixée au dimanche 28 septembre 1980.

● AU GROUPE ELF-AQUITAINE

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur la réorganisation du groupe Elf-Aquitaine.

Le gouvernement a estimé qu'il convenait de réorganiser les structures de ce groupe pour les mettre en harmonie avec la dimension nouvelle qu'il est en train d'acquérir du fait de l'évolution pétrolière internationale, et de l'augmentation de ses ressources qui en résulte.

Cette réorganisation respecte les principes qui régissent les relations de l'Etat et de ce groupe, tels qu'ils ont été énoncés en janvier 1976 lors de la constitution de la Société nationale Elf-Aquitaine. En particulier, la gestion du groupe doit en permanence s'effectuer dans des conditions respectant les intérêts de tous ses actionnaires, qu'il s'agisse de l'Etat, actionnaire majoritaire, ou des actionnaires privés.

Afin de satisfaire ces exigences, le gouvernement a estimé qu'il convenait de distinguer clairement et de mieux préciser les rôles respectifs de l'ERAP et de la S.N.E.A.

1) *L'ERAP*, établissement public, détenteur de la part publique du capital de la S.N.E.A., a pour mission de veiller, dans le respect des intérêts des actionnaires minoritaires, à ce que :

— la stratégie pétrolière du groupe soit conforme à la politique énergétique nationale ;

— la diversification du groupe dans les autres domaines énergétiques s'accorde avec les objectifs de cette politique ;

— l'action de développement en faveur du sud-ouest de la France contribue efficacement à renforcer le potentiel économique de cette région ;

— les autres activités de diversification soient choisies en évitant d'étendre le secteur public et gérées en respectant les règles de la concurrence ;

— la structure du groupe soit adaptée à l'étendue de ses moyens et à l'importance de ses activités.

2) La S.N.E.A. doit assurer la gestion de ses activités et l'utilisation de ses moyens nouveaux selon les méthodes en vigueur dans les entreprises comparables ayant des actionnaires privés.

Afin d'assurer une claire répartition des responsabilités au sein du groupe, le gouvernement a décidé de ne plus maintenir de cumul dans l'exercice de responsabilités au sein de l'ERAP et au sein de la S.N.E.A.

En conséquence, le conseil des ministres nomme, à titre temporaire, à la présidence de l'ERAP, M. Pierre Alby, ingénieur général des mines, administrateur de cet établissement, en lui confiant la mission de veiller à la mise en œuvre de la réorganisation du groupe.

M. Dominjon, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé vice-président de l'ERAP, en remplacement de M. Rutman, vice-président de la S.N.E.A. M. Dominjon assurera la représentation de l'ERAP, actionnaire majoritaire au sein du conseil d'administration de la S.N.E.A.

M. R.-H. Levy, abandonnant ses fonctions à la S.N.E.A., conserve son mandat de vice-président de l'ERAP.

Enfin, le président de la S.N.E.A. est invité à soumettre dans les meilleurs délais au conseil d'administration de cette société les mesures propres à en renforcer l'encadrement.

Cette réorganisation permettra au groupe Elf-Aquitaine, dans le respect des exigences d'une entreprise nationale et en conformité avec les intérêts de ces actionnaires, de développer dans le domaine énergétique comme dans d'autres domaines industriels, des stratégies de portée nationale et internationale.

(Lire page 19.)

● LES ÉNERGIES NOUVELLES

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur le développement des énergies nouvelles qui sont appelées à contribuer, de manière importante, à l'approvisionnement énergétique de la France. L'objectif fixé lors d'un conseil restreint, le 27 mars 1980, pour 1990, représente l'équivalent de 10 à 13 millions de tonnes de pétrole. Avec l'énergie hydraulique, les énergies renouvelables couvriront 10 % des besoins en énergie de la France à la fin de la décennie.

Né il y a deux ans, le commissariat à l'énergie solaire a mené à bien dans d'excellentes conditions la première phase de sa mission, en définissant les lignes directrices des programmes de recherche et d'action pour le développement des énergies solaires. Aujourd'hui, il convient de renforcer ses structures du fait même de l'essor des activités solaires.

La politique solaire, fondée sur les actions conduites au plan national, doit aussi reposer sur l'initiative des collectivités locales, départements et communes, qui ont un rôle essentiel à jouer. Plusieurs conventions ont été signées à cet effet par le commissariat à l'énergie solaire avec ces collectivités.

En 1980, le développement des énergies nouvelles se traduira par 1 milliard de francs d'investissements et de travaux de recherche.

Des progrès décisifs ont été acquis en 1980 dans trois secteurs dont les technologies sont désormais bien maîtrisées par l'industrie française : le chauffage solaire (le nombre des capteurs solaires devant être triplé au cours de l'année), l'utilisation du bois de feu et la géothermie. Le rythme élevé de développement de ces applications déjà atteint sera doublé en 1981.

Parallèlement, les programmes de recherche et de développement engagés, notamment la centrale Thémis, la centrale solaire de la Corse et le plan photovoltaïque (production directe d'électricité à partir du soleil) se réalisent conformément au calendrier prévu.

Le ministre de l'industrie a enfin présenté l'ensemble des recherches et des expertises relatives à l'utilisation de ressources de la biomasse (utilisation des produits agricoles en matière énergétique) sous forme de combustibles liquides ou gazeux. Ces travaux revêtent une importance essentielle car leur succès permettrait à terme de réduire sensiblement la vulnérabilité de nos transports à des difficultés d'approvisionnement pétrolier.

(Lire page 19.)

● LA CONDITION FÉMININE

A l'occasion de la conférence mondiale de la décennie des Nations unies pour la femme, le ministre chargé de la famille et de la condition féminine a dressé, devant le conseil des ministres, le bilan de l'action menée par le gouvernement en faveur des femmes depuis cinq ans, en rappelant les principales orientations retenues :

— La réalisation de l'égalité juridique entre hommes et femmes dans l'ensemble des lois et règlements (non-discrimination dans le monde du travail, réforme des régimes matrimoniaux) ;

— un meilleur accès des femmes à la vie économique dans le secteur privé et la fonction publique, à la vie sociale, et la reconnaissance d'un statut pour les conjoints d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans ;

— la recherche d'une autonomie financière des femmes par la création de droits sociaux propres (allocation de parent isolé, assurance-veuvage, retraite des mères de famille et des conjoints ayant une activité professionnelle auprès de leur mari) ;

— le développement des libertés et responsabilités des femmes dans leur vie privée et le respect de leur dignité (révision de l'image de la femme dans les manuels scolaires, nouvelle législation sur le viol).

Le gouvernement a confirmé les axes prioritaires de ce que sera l'action pour les femmes dans les prochains mois :

— Assurer, au-delà de l'égalité juridique, une égalité effective dans l'activité professionnelle, et réaliser un assouplissement des contraintes actuelles d'organisation de la vie du travail ;

— favoriser la participation des femmes aux prises de décisions au niveau économique, social et politique.

C'est dans cet esprit que le gouvernement a décidé la signature par la France de la convention des Nations unies pour l'élimination de toute discrimination à l'égard des femmes.

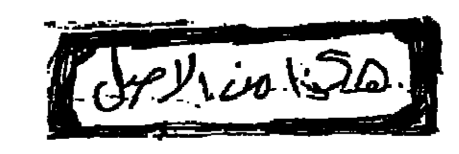
● LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Le ministre du commerce extérieur a présenté le bilan de nos échanges extérieurs au cours des derniers mois et les perspectives qui se dégagent jusqu'à la fin de l'année 1980.

En ce qui concerne le commerce extérieur, le déficit observé au cours des six premiers mois de 1980 a correspondu à l'aggravation très importante de notre facture énergétique. Celle-ci explique plus des neuf dixièmes de notre déficit commercial. Les échanges de services, par contre, ont été marqués par un accroissement de leur excédent.

Au cours du second semestre de 1980, un ralentissement du rythme excessif d'augmentation de nos importations, la poursuite du développement de nos exportations de marchandises — notamment un accroissement de nos livraisons de biens d'équipement professionnels — et de nos ventes de services devraient permettre de commencer à compenser le second choc pétrolier.

Un effort durable et particulièrement soutenu de la part des entreprises, de pair avec la poursuite de la politique économique générale du gouvernement, s'impose à cet effet. En ce qui concerne les exportations, priorité doit être donnée, notamment, aux grands marchés industriels que sont l'Allemagne, les Etats-Unis et le Japon. Dans le domaine intérieur, le soutien de la production nationale doit être orienté de manière à permettre un moindre recours aux importations.



هكذا من الأمل

Le Monde

société

LES AUTORITÉS FRANÇAISES ET LE SORT DU DIRECTEUR D'« AFRIQUE-ASIE »

L'expulsion de M. Simon Malley serait imminente

M. Simon Malley, quarante-sept ans, originaire d'Egypte, directeur de la revue « Afrique-Asie », a été prié de quitter le territoire français à la fin du mois de juin (« le Monde » daté 6-7 juillet). Cette décision administrative, politique quant au fond, n'a pas encore été appliquée. L'arrêté d'expulsion visant M. Malley et sa famille aurait cependant été signé ces jours-ci.

Il y a plus d'un mois que la préfecture de police de Paris a « invité » M. Simon Malley, directeur de la revue *Afrique-Asie*, ainsi que sa famille, à quitter le territoire français. A la fin du mois de juin, M. Malley s'était rendu, comme tous les trois mois, dans un service de la préfecture pour faire prolonger son titre de séjour : il s'est alors vu retirer celui-ci et prié de faire ses bagages au plus tôt. Depuis le 27 juin, M. Malley a multiplié les démarches pour connaître les raisons de l'administration française : en vain. Vingt-deux pays du tiers-monde seraient intervenus auprès de la France afin de demander l'annulation de cette « expulsion déguisée ». Les démarches d'ambassadeurs de pays d'Afrique et du Proche-Orient auprès du Quai d'Orsay et de la présidence de la République ont été nombreuses. Toujours en vain.

Après une longue période de silence qui s'est traduite par un refus de commenter cette décision administrative, le gouvernement français adopte depuis quelques jours une autre attitude. Au ministère de l'intérieur, on indique ainsi que M. Malley, en tant que résident étranger, ne s'est pas plié à l'« obligation de réserve » qui incombe à tout ressortissant accueilli sur le sol français. Le rôle du directeur d'*Afrique-Asie* est de la sorte directement mis en cause. On précise dans les milieux proches de l'Elysée que les autorités françaises ne peuvent admettre qu'un étranger exerce, à partir du territoire français, des « *activités politiques qui ne correspondent pas et qui vont même à l'encontre des intérêts français dans certains pays* ». On ajoute que le gouvernement aura une attitude ferme dans cette affaire.

En dépit de ces indications tardives, aucune réponse n'a été apportée aux demandes de M. Malley. Ce dernier, fin juin, a adressé au préfet de police une lettre dans laquelle il demande les raisons du refus de séjour dont il est l'objet. En outre, Me Philippe Wacquet, conseil de M. Malley, avec Me Jean-Denis Bredin, a présenté un recours hiérarchique auprès du ministère de l'intérieur visant à annuler la mesure prise par la préfecture de police. Au sujet de la première de ces démarches, Me Wacquet souligne que, en vertu de la loi du 11 juillet 1979 sur la motivation des actes administratifs, il est anormal que la préfecture se refuse à toute explication.

Cet élément, ajouté à la dimension politique de ce dossier, suffit sans doute à faire comprendre que depuis un mois se tissent de curieux rapports de force autour de ce cas. M. Malley réside en effet toujours en France en ne détenant plus de titre de séjour, mais les autorités semblent répugner à brusquer un départ pourtant décidé. Le directeur d'*Afrique Asie* est toujours « absent » pour les policiers qui pourraient lui notifier son arrêté d'expulsion alors qu'il déclare par téléphone à ces mêmes policiers : « *Je ne me cache pas, je suis là, fixez-moi un rendez-vous au ministère de l'intérieur ou à la préfecture de police.* » M. Malley dit se méfier d'éventuelles « *barbouzes* ».

Arrivé en France en 1969, M. Malley, d'origine égyptienne, a déjà été « interdit de séjour » dans l'Hexagone, de manière officieuse, lors de la guerre d'Algérie alors qu'il soutenait la lutte d'indépendance du F.L.N. (Algérie). Cette page d'histoire avait été oubliée, en 1969, et M. Malley avait obtenu un permis de séjour d'une durée de six mois avec la promesse que ce titre passerait rapidement à trois puis à cinq années. Il n'en fut rien. En 1972, lorsque sa revue prit position en faveur de la nationalisation des compagnies pétrolières en Algérie, M. Malley fut, pour la première fois, menacé d'expulsion. Cette menace disparut rapidement, mais, depuis lors, le directeur d'*Afrique Asie* n'a plus obtenu que des titres de séjour renouvelables de trois mois en trois mois. On souligne au ministère de l'intérieur que ces titres ont toujours été « *précaires* ».

« Tiers-mondisme »

La mesure qui touche aujourd'hui M. Malley vise aussi sa femme, citoyenne américaine, et ses trois enfants (quatorze, seize et dix-huit ans), qui possèdent également des passeports américains. Pour sa part, M. Malley, qui a vécu en Egypte jusqu'en 1957, détient plusieurs passeports dont un égyptien et un algérien. Selon les autorités françaises, M. Malley posséderait aussi un passeport américain. L'intéressé le dément formellement.

M. Malley serait-il un homme politique gênant? Il embarrasse assurément le gouvernement français par ses activités journalistiques. Depuis l'âge de seize ans, au Caire, journaliste au *Progrès égyptien*, il n'a cessé d'exercer son métier, avec un long séjour à New-York comme correspondant aux Nations unies pour le journal égyptien *la République*, pour Radio-Mali, pour le F.L.N. algérien, etc. Son travail a pris une autre ampleur depuis son arrivée en France (voir encadré). En fait, M. Malley assure ne militer dans aucun parti mais « *participer à des luttes de libération nationale* » Sa politique rédactionnelle est de « *s'opposer aux pays colonialistes et néo-colonialistes, à tous les régimes corrompus. Il confirme n'être pas tendre à l'égard de Bokassa, Amin Dada, Omar Bongo, Hassan II et Mobutu* », par exemple. L'impact d'*Afrique Asie* est suffisamment fort pour que son directeur puisse estimer que sa revue « *a fait l'opinion publique pour ce qui concerne le Polisario* » et que, sans elle, ce mouvement n'aurait certainement pas été reconnu par tant de pays du tiers-monde.

La C.I.A. et le SDECE

Cette influence d'*Afrique Asie*, et de M. Malley en particulier, est confirmée par de nombreuses déclarations de leaders du tiers-monde. Ainsi, le président Neto (Angola) : « *La lutte que les camarades d'Afrique Asie mènent pour la victoire des droits de notre peuple s'identifie intimement à celle de nos maquisards* » ; Houari Boumediène, alors chef d'état-major des troupes de l'A.L.N. : « *Dans les djebels, nous écoutions ta voix sur Radio-Tunis, qui nous décrivait nos succès sur le plan international et à l'ONU, et cette voix renforçait la détermination et la foi de nos moudjahidin.* » Pour M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., *Afrique Asie* est « *cette arme qui galvanise nos combattants* » (1). Actuellement, ce bimensuel se sent particulièrement proche du « combat » du Mozambique, de Madagascar, de l'Angola, du Bénin et des Seychelles, pays qu'il estime être porteurs d'espoirs.

Si jamais *Afrique Asie* était visé pour son soutien à la cause tiers-mondiste, ou par une suspicion générale quant à la personne de son directeur, M. Malley soutient qu'il faudrait alors le traduire devant la Cour de sûreté de l'Etat et non pas l'expulser. Pour autant, M. Malley ne se fait guère d'illusions. Il est écrit, dans le numéro d'*Afrique Asie* à paraître : « *L'ambassadeur d'un pays occidental neutre accrédité à Paris affirme que la C.I.A. est, depuis le début de 1980, et à plusieurs reprises, intervenue directement auprès du SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage) pour qu'il étouffe* Afrique Asie *et l'empêche de paraître en France.* » A cela, M. Malley répond : « *De toute manière, on continuera le journal.* » « *Toute ma vie, je n'ai fait qu'écrire* », précise-t-il.

(1) Ces citations sont extraites d'une notice biographique de M. Simon Malley établie par l'intéressé.

Une revue « anti-impérialiste »

La revue *Afrique-Asie*, qui a été créée à Paris en 1969, n'a pris son titre définitif qu'en 1972 (1). Ce bimensuel consacré aux problèmes politiques et culturels du tiers-monde s'intéresse surtout à l'évolution des pays classés dans le camp « progressiste ». La revue milite contre « *l'impérialisme* » des pays occidentaux ainsi que pour « *la défense des peuples colonisés* ». Elle a soutenu plusieurs mouvements indépendantistes en Afrique noire et au Proche-Orient. Son succès s'est rapidement confirmé auprès de ces Etats d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du monde arabe avec une diffusion de 100 à 120 000 exemplaires dans soixante-quatre pays. Ses ventes sont assurées pour 40 % en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, pour 40 % en Afrique noire et 20 % en Europe.

La revue, souvent proche des thèses soviétiques, se heurte à des difficultés de diffusion. Elle est ainsi interdite de manière permanente par les autorités gouvernementales du Gabon, du Zaïre, du Maroc (depuis la création du Front Polisario), de la Tunisie et du Sénégal depuis un mois.

M. Malley a complété son action en créant, en 1974, un mensuel : *l'Economiste du tiers-monde*, — qui s'attache exclusivement aux problèmes économiques et qui est surtout consacré à la dénonciation du néo-colonialisme. Ce mensuel, diffusé à 70 000 exemplaires, n'est pour sa part, interdit qu'au Zaïre.

L'équipe rédactionnel que dirige M. Malley se compose de trente personnes et possède des bureaux de presse au Mozambique, au Rwanda, en Algérie, au Cameroun, à Madagascar et en Syrie.

(1) Un conflit d'ordre politique et des difficultés de gestion avaient abouti, en 1972, au départ du cofondateur, M. Ahmed Baba Miské, ancien ambassadeur de Mauritanie aux Nations unies et ancien membre du bureau politique du Front Polisario (*le Monde* du 13 mars 1972).

FAITS DIVERS

UN NAVIGATEUR SOLITAIRE

Un jeune Allemand, Volker Rhône, assis sur un tronc d'arbre. le Rhône, au barrage de Sauveterre (Gard), mardi matin 29 juillet. Le jeune homme, qui allait vers le sud en auto-stop, s'était lassé, au sud d'Orange, d'attendre en vain une voiture. Il eut l'idée de descendre le Rhône, assis sur un tronc d'arbre.

Entre Orange et Avignon, le barrage de Sauveterre mit un terme à la navigation. Les remous ont empêché le jeune homme de regagner la rive. Après toute une nuit de lutte et après s'être débarrassé de son bagage et de *ses vêtements, épuisé*, il a été repêché par des ouvriers de l'écluse et conduit au centre hospitalier d'Avignon.

● *Deux coktails Molotov* ont explosé, jeudi 31 juillet, à 5 h. 30, 12, rue Boyer-Barret, à Paris-14e, devant un commissariat de police désaffecté depuis octobre 1979. Cet attentat qui n'a fait ni victimes ni dégâts matériels a été revendiqué, dans un communiqué à l'A.F.P. jeudi matin, par un correspondant anonyme se réclamant d'un « groupe de résistance au fascisme libéral avancé ». Le correspondant a ajouté « *souvenez-vous de Marina* ». Il faisait allusion à la jeune Marina Fays, tuée par des policiers à la porte de Vanves dans le quatorzième arrondissement (*le Monde* daté du 30 juillet).

ÉDUCATION

La nouvelle carte des formations universitaires

Nous continuons ci-dessous la publication de la liste des universités habilitées à délivrer, à partir de la prochaine année universitaire, des diplômes nationaux. Elle comprend les habilitations qui viennent d'être décidées et celles qui, n'étant pas soumises à renouvellement cette année, se trouvent en sursis (ces universités apparaissent en italique).

Malgré l'absence d'informations officielles, nous publions, au risque de lacunes et d'erreurs, la liste des formations supprimées et créées sauf pour les doctorats de troisième cycle.

Nos premières listes sont parues dans nos numéros des 30 et 31 juillet.

Histoire

DEUXIÈME CYCLE

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Amiens, Besançon, *Bordeaux-III*, Brest, *Caen*, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-II, *Le Mans*, Lille-III, *Limoges, Lyon-II*, Lyon-III, Metz, *Montpellier-III, Nancy-II, Nantes*, Nice, *Orléans, Poitiers, Reims*, Rennes-II, Rouen, *Strasbourg-II*, Toulouse-II, Tours, *Paris-I*, Paris-IV, Paris-VII, Paris-VIII, Paris-X, Paris-XII, Paris-XIII.

Sont supprimées : Angers, Chambéry, Pau, Saint-Etienne.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Amiens, Besançon, *Bordeaux-III*, Brest, *Caen*, Chambéry, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-II, *Le Mans*, Lille-III, *Limoges, Lyon-II*, Lyon-III, Metz, *Montpellier-III, Nancy-II, Nantes*, Nice, *Orléans*, Pau, *Poitiers, Reims*, Rennes-II, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg-II, Toulouse-II, Tours, *Paris-I*, Paris-IV, Paris-VII, Paris-VIII, Paris-X, Paris-XII, Paris-XIII.

TROISIÈME CYCLE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I (quatre diplômes), Angers, Besançon, Bordeaux-III (trois diplômes), Caen, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-II, Lille-III (deux diplômes), Lyon-II (trois diplômes), Lyon-III, Montpellier-III (trois diplômes), Nancy-II (deux diplômes), Nantes, Nice, Poitiers, Rennes-II, Rouen, Strasbourg-II (quatre diplômes), Strasbourg-III, Toulouse-II, Tours, Paris-I (dix diplômes), Paris-III, Paris-IV (sept diplômes), Paris-VII, Paris-X (quatre diplômes), Ecole des hautes études en sciences sociales (deux diplômes), Institut d'études politiques de Paris (deux diplômes).

Sont supprimés : Aix-Marseille-I, Bordeaux-III, Caen (deux diplômes), Clermont-Ferrand-II (deux diplômes), Dijon (deux diplômes), Grenoble-III, Le Mans, Lille-III, Lyon-III, Metz, Montpellier-III, Nantes, Perpignan, Poitiers (deux diplômes), Reims, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg-II, Toulouse-II (deux diplômes), Tours, Paris-I (trois diplômes), Paris-III, Paris-IV (cinq diplômes), Paris-VII (trois diplômes), Paris-VIII, Paris-X (deux diplômes), Paris-XIII, Ecole des hautes études en sciences sociales (trois diplômes).

Sont créés : Angers, Strasbourg-III, Institut d'études politiques de Paris.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I (trois doctorats), Angers, Bordeaux-III (trois doctorats), Caen, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Lille-III, Lyon-II (deux doctorats), Lyon-III, Montpellier-III, Nantes, Poitiers, Saint-Etienne, Strasbourg-II (trois doctorats), Strasbourg-III (deux doctorats), Toulouse-II (deux doctorats), Tours, Paris-I (neuf doctorats), Paris-IV (sept doctorats), Paris-VII, Paris-VIII, Paris-X (quatre doctorats), Ecole des hautes études en sciences sociales (deux doctorats), Institut d'études politiques (trois doctorats), Ecole des Chartres.

Sont supprimés : Aix-Marseille-I, Aix-Marseille-III, Amiens, Besançon (trois doctorats), Bordeaux-III, Caen (deux doctorats), Clermont-Ferrand-II, Dijon (trois doctorats), Grenoble-II, Grenoble-III, Le Mans, Lille-III (cinq doctorats), Lyon-II (deux doctorats), Lyon-III, Montpellier-III (quatre doctorats), Nancy-II (deux doctorats), Nantes, Nice, Poitiers (deux doctorats), Rennes-II, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg-II (trois doctorats), Toulouse-II (trois doctorats), Tours, Paris-I (huit doctorats), Paris-III, Paris-VII, Paris-VIII (quatre doctorats), Paris-X, Paris-XII, Paris-XIII, Ecole des hautes études en sciences sociales (cinq doctorats), Ecole pratique des hautes études (cinq doctorats).

Sont créés : Angers, Strasbourg-III (deux doctorats), Paris-IV, Institut d'études politiques (trois doctorats), Ecole de Chartres.

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, *Bordeaux-III*, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Lille-III, *Lyon-II, Montpellier-III, Nancy-II, Poitiers*, Rennes-II, *Strasbourg-II*, Toulouse-II, Paris-I, Paris-IV, Paris-X.

Est supprimée : Besançon.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, *Bordeaux-III*, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Lille-III, *Lyon-II*, Montpellier-III, *Nancy-II, Poitiers*, Rennes-II, Strasbourg-II, Toulouse-II, Paris-I, Paris-IV, Paris-X.

Est supprimée : Besançon.

Géographie

DEUXIÈME CYCLE

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II, Amiens, *Bordeaux-III*, Brest, Caen, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-I, Lille-I, *Limoges, Lyon-II*, Lyon-III, Metz, *Montpellier-III, Nancy-II*, Nantes, *Nice, Orléans, Poitiers, Reims*, Rennes-II, Rouen, Strasbourg-I, Toulouse-II, Tours, *Paris-I*, Paris-IV, Paris-VII, *Paris-VIII*, Paris-X, Paris-XII.

Sont supprimées : Besançon, Le Mans, Pau, Saint-Etienne.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II, Amiens, Besançon, *Bordeaux-III*, Brest, Caen, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-I, Lille-I, *Limoges, Lyon-II*, Lyon-III, Metz, *Montpellier-III, Nancy-II*, Nantes, *Nice, Orléans*, Pau, *Poitiers, Reims*, Rennes-II, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg-I, Toulouse-II, Tours, *Paris-I*, Paris-IV, *Paris-VII*, Paris-VIII, Paris-X, Paris-XII.

TROISIÈME CYCLE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II, Bordeaux-III (deux diplômes), Brest, Caen, Clermont-Ferrand-II, Grenoble-I, Lille-I, Lyon-II, Lyon-III, Montpellier-III, Nancy-II, Nantes, Nice, Poitiers, Rennes-II, Strasbourg-I, Toulouse-II, Paris-I (trois diplômes), Paris-IV, Paris-V, Paris-VIII (deux diplômes), Paris-X, Paris-XII.

Sont supprimés : Aix-Marseille-II, Besançon, Bordeaux-II, Bordeaux-III, Dijon, Grenoble-I, Grenoble-II, Limoges, Lyon-I, Lyon-II (deux diplômes), Lyon-III (deux diplômes), Metz, Montpellier-III (deux diplômes), Nantes, Nice, Orléans, Poitiers, Rouen, Saint-Etienne, Tours, Paris-I, Paris-III, Paris-IV, Paris-VII, Paris-X.

● *Doctorats préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II (deux doctorats), Besançon, Bordeaux-II, Bordeaux-III (deux doctorats), Brest, Caen, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-I (deux doctorats), Grenoble-II, Le Mans, Lille-I, Limoges, Lyon-II (trois doctorats), Lyon-III (deux doctorats), Metz, Montpellier-III, Nancy-II (deux doctorats), Nantes (deux doctorats), Nice, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes-II, Rouen, Saint-Etienne (deux doctorats), Strasbourg-I (deux doctorats), Toulouse-II, Tours, Pau-I (trois doctorats), Paris-IV (deux doctorats), Paris-V, Paris-VII (deux doctorats), Paris-VIII (deux doctorats), Paris-X, Paris-XII.

Sont supprimés : Amiens, Bordeaux-II, Bordeaux-III, Clermont-Ferrand-II, Limoges, Lyon-I, Montpellier-IV (deux doctorats), Nice, Orléans, Poitiers, Toulouse-II, Tours, Paris-IV (deux doctorats), Paris-X (deux doctorats), Ecole des hautes études en sciences sociales.

Sont créés : Besançon, Le Mans, Nancy-II, Nantes, Saint-Etienne, Strasbourg-II, Pau-I (deux doctorats).

AMÉNAGEMENT

● *Licences préparées à la rentrée 1980 : Aix-Marseille-II, Aix-Marseille-III, Angers, Bordeaux-III, Lyon-III, Nantes, Paris-VIII, Paris-X.*

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 : Aix-Marseille-II, Aix-Marseille-III, Bordeaux-III, Lyon-III, Nantes, Paris-VIII, Paris-X.*

TOURISME

● *Licences préparées à la rentrée 1980 : Aix-Marseille-III, Lyon-II, Paris-I.*

● *Maîtrise préparée à la rentrée 1980 : Paris-I.*

Les réactions

● *M. Louis Le Pensec, député (P.S.) du Finistère*, rapporteur du budget des universités, s'inquiète dans une question écrite « *de la brutale diminution des habilitations* », qui « *menace dans leur existence même les petites universités de province* » comme Brest.

● *M. Paul Alduy, député (démocrate socialiste) des Pyrénées-Orientales* et maire de Perpignan, demande dans un télégramme adressé à M. Raymond Barre de « *surseoir à l'application du décret du 2 juillet sur la réforme du troisième cycle, qui a pour objet de décapiter les petites universités de province* ».

● *A l'université de Limoges*, enfin, l'U.E.R. de lettres et sciences humaines a décidé, nous indique notre correspondant, de continuer, l'an prochain, toutes les formations dispensées cette année, y compris la maîtrise de langues étrangères appliquées qui vient d'être supprimée.

● RECTIFICATIF. — l'université René-Descartes (Paris-V) fait savoir que, contrairement à une information publiée dans *le Monde* du 30 juillet 1980, la licence et la maîtrise de sociologie, mention « *anthropologie sociale et sociologie comparée* » continuent à y être préparées et délivrées à partir de la rentrée 1980.

Le même numéro du *Monde* contenant plusieurs inexactitudes pour ce qui concerne les D.E.A. (*diplômes d'études approfondies*) et les doctorats de troisième cycle de sciences humaines de l'université, les étudiants sont invités à se renseigner auprès du Service de la scolarité ou de la cellule d'information et d'orientation de l'Université.

Les restrictions des crédits de formation continue

UNE LETTRE DE LA C.F.D.T. AU PREMIER MINISTRE

Le secrétaire national de la C.F.D.T. chargé du secteur enseignement-éducation permanente, M. Georges Bégot, vient d'écrire à M. Raymond Barre au sujet des restrictions de crédits affectés à la formation continue. Il fait état de « *réductions de 40 % des crédits de rémunération des stagiaires de formation et de 35 % des crédits de fonctionnement* ».

Les organismes de formation, explique-t-il, ne pourront répondre à leurs engagements et, « *dans ce secteur qui emploie environ quinze mille salariés, les mesures prises amèneraient plusieurs milliers de licenciements* ». De plus, ajoute-t-il, « *s'il existe des problèmes quant au financement de la formation professionnelle continue, ce n'est certainement pas là où les décisions budgétaires vont se répercuter* ».

Enfin, la C.F.D.T. souhaite que cette décision « *soit rapportée dans l'attente d'un débat* » qui pourrait avoir lieu à l'occasion de la réunion du Conseil national de la formation professionnelle.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● SCIENCES NATURELLES.

Option sciences biologiques :

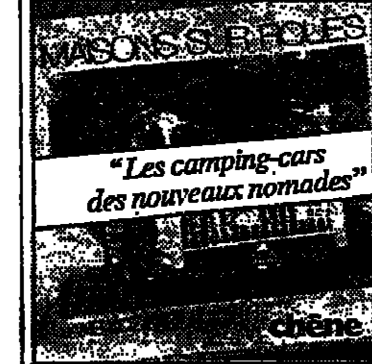
Mmes et MM. Bernabe (41e), Jean-Jacques Bernard (35e), Bo (16e), Marie-Hélène Bouchet (26e), Bouchot (40e), Bouverot (7e), Burnol (1re), Cabarroque (18e), Martine Charton (27e), Chauveller née Helleux (13e), Cherel (3e), Chesneau (41e), Cornier (30e), Vincent Cornuet (22e), Coulombeix (18e), Françoise Couturier (6e), de Panafieu (32e), Despicht (17e), Dubouis (10e), Duranel (34e), Gouze (4e), Graniou (7e), Alain Hamon (15e), Jallon née Van Straaten (9e), Jaouen (38e), Jurvilliers (14e), Massenet (21e), Monique Menard (39e), Migot (44e), Alain Mottet (31e), Muzellec (29e), Neveu née Siben (27e), Pagetti (12e), Peduzzi née Nguyen (37e), Patrick Pommier (36e), Ropp (25e), Salviat (1re), Seigneurbieux née Mas (20e), Taillebois (5e), Nicole Thibaut (24e), Thuillier (11e), Vallergue (33e).

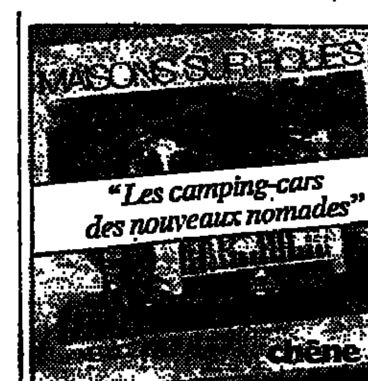
Option sciences de la terre :

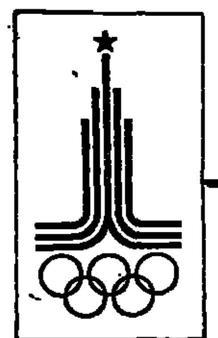
Mmes et MM. Bretz (4e), Lallemant (6e), Mazars (1re), Ravachol ép. Orange (2e), Righetti (3e), Schmitt (5e).

● SCIENCES PHYSIQUES

Mmes et MM. Abillon, Antoine Georges, Jolicœur, Sayag, Penent, Verlhac, Praticelli, Paul Bourdet, Jérôme Coup, Clap, Palacin, Poliblanc, David Hansel, Philippe Signoret, François Reynaud, Yves Roussel, Lecointe, Laurent Michel, Polacci.







Les J.O. de Moscou

La démission d'Alexeiev

De notre envoyé spécial

Moscou. — Les petits enfants des écoles soviétiques ne chanteront plus leur comptine « Vassili, l'homme le plus fort au monde ». Vassili Alexeiev est tombé par terre, le nez dans ses haltères. Cela se passait mercredi soir 30 juillet à Moscou, chez lui. Enfin, presque. La légende soigneusement cultivée d'Alexeiev le Grand voudrait que ce soit dans les mines de Chakhty, dans le Donbass, que ce beau jeune homme de caractère se soit forgé un tempérament de fer.

En prime pour leurs soirées studieuses, les journalistes, ici, avaient reçu à l'ouverture des Jeux un délicieux petit livre rouge intitulé « Comment s'allument les étoiles . Au chapitre « Etoile n° 2, Vassili Llexeiev », une maxime manifestement frappée au coin du bon sens attestait l'incontestable : « *Il y a beaucoup d'hommes forts, mais il y a aussi un seul champion.* »

Absolue et indubitable vérité première. Il n'y avait en effet qu'un seul champion. Et en photo. Le beau Vassili. Vassili papa, quatre enfants. Vassili ingénieur. « Vassili se baignant par — 25 degrés, ça ravigote. » Vassili cachant une raquette de ping-pong dans sa frêle menotte « car dompter une balle de ping-pong n'est pas plus facile que de soulever une montagne ». La famille Vassili sur une luge : « La luge supportera-t-elle le champion ? » Vassili et « son calme olympien ».

Grâce au réalisme et au culte de la personnalité, on devait connaître des révélations essentielles. « Une fois, il décida de s'entraîner dans l'eau pendant presque tout un été. On put assister à une scène étonnante dans les eaux du Don : un individu énorme et ruisselant fouillant le fond de ses mains comme s'il pêchait des écrevisses, mais, au lieu d'écrevisses, il sortait de l'eau, à bout de bras, une haltère. »

Alors quel Vassili retenir ? Le personnage d'anthologie, Tintin chez les leveurs de fonte, braconnier des exploits ? Ou le Vassili manchot montgolfière prenant part sans excessive détermination aux épreuves olympiques ? Et renonçant, après trois échecs, sous les huées d'un public versatile, pour s'en aller impérial, méprisant, plantigrade, orgueilleux dans l'échec ?

L'homme le plus fort du monde, 1,88 mètre, 161 kilogrammes, tour de cuisse 90 centimètres, tour de biceps comme un tour de cuisse, est arrivé dans son fameux maillot rouge, qui depuis longtemps ne sert plus qu'à juguler d'excessifs débordements. Alexeiev, comme un vieux jeune homme soufflé, avec son menton perdu dans les bajoues, ou comme un gros *matou* coléreux sous ses sourcils en broussaille à la Brejnev, a fixé la barre longuement, méchamment. Il a frotté les pieds, un peu comme un taureau gratte l'arène, s'est recueilli, a lancé les bras au ciel dans une invocation à Hercule, puis s'est baissé vers ses haltères qui sous leurs couleurs tendres de pâte d'amande camouflent 180 kilos.

Vassili Alexeiev n'a pas choisi la facilité en demandant d'entrée ce poids, à 9 kilos de son record personnel. Ou alors c'est qu'il se moque du résultat, réussir ou non, sachant parfaitement qu'il ne peut pas ou plus soulever un tel poids. Des bruits courent à Moscou, qui font de l'exemplaire Vassili un peu flatteur exemple, un rebelle à l'autorité, boxeur de miliciens, brûleur de drapeaux rouges, capricieux détenteur de l'ordre de Lénine, *rebelle* à sa fédération. Jusqu'à la dernière minute, sa participation fut tenue secrète.

Alexeiev monte la barre jusqu'à son torse de buffle, puis renonce. *C'est* la fin d'un mythe. Le public hurle sa déception. L'homme le plus fort du monde reviendra deux fois. Pour la forme. Il se moque visiblement de tout, le bon Vassili, de l'homme le plus fort du monde, des records à battre, des anabolisants, de sa réputation, des enfants qui le chantent, des adultes qui le flattent, de l'ordre de Lénine qu'il a gagné sous les haltères, de l'exemplarité de son brevet B.D.T. (« prêt au travail et à la *défense* »). Il en a assez, l'homme le plus fort du monde. A la deuxième tentative, il fait semblant. A la troisième, même plus, soulevant la barre à 20 centimètres du sol avant de la relâcher dans le fracas d'un renoncement.

Vassili Alexeiev démissionne. La relève est là, les ambitions se fortifient dans la salle d'échauffement. Un Soviétique chasse l'autre. Un sultan remplace l'empereur. Sultan Rakhmanov, un Soviétique de 1,88 mètre, et 145 kilos, aspire des excitants et joue avec la barre. 195 kilos à l'arraché, 245 kilos à l'épaulé-jeté. Un total de 440 kilos, presque une demi-tonne en deux mouvements, *très exactement* le total réussi par Alexeiev, champion olympique à Montréal après l'avoir été à Munich. Jurgen Heuser, un Allemand de *l'Est, Chéri-Bibi* de Berlin, se désole à 410 kilos pour un médaille d'argent. Et le Polonais Thadeus Rutkowski, aux allures d'homme de bronze, triomphe, lui, à 407,5 kilos. Le concours est fini... et tout cela est un peu triste.

PIERRE GEORGES.

ATHLÉTISME

Kozakiewicz ou le concours parfait

De notre envoyé spécial

Moscou. — M. Georges Marchais devra payer un cassoulet. Le secrétaire général du parti communiste français avait parié qu'un des trois sauteurs à la perche français, Houvion, Vigneron ou Bellot, gagnerait le concours olympique, mercredi 30 juillet. Il a perdu. De là à penser que M. Marchais a le mauvais œil pour les sportifs français, il y a un pas que nous ne franchirons pas. Mais force est de constater qu'il a assisté à Saint-Etienne à un match de Coupe d'Europe et que les « verts » ont perdu, qu'il a croisé au pied des Pyrénées le maillot jaune du Tour de France et que Bernard Hinault a abandonné. Aucun sportif n'échappe à une pointe de superstition, et la cote de popularité de M. Marchais autour des stades risque de baisser singulièrement s'il s'avère qu'il porte la guigne à ceux qu'il veut encourager.

Mais ,trêve de plaisanterie. La malchance n'a pas grand-chose à voir avec l'échec des trois meilleures chances françaises de médaille en athlétisme. Les conditions étaient bonnes, et M. Adrian Paulen, le président de la Fédération internationale d'athlétisme qui avait été vivement critiqué pour avoir autorisé les juges soviétiques à opérer seuls sur la pelouse pendant quatre jours, avait décidé de superviser lui-même la régularité du concours. Sa présence ne fut pas inutile puisqu'il intervint plusieurs fois auprès du jury afin que les concurrents non soviétiques puissent se concentrer normalement. Plusieurs appels furent ainsi lancés à la foule pour qu'elle cesse de siffler pendant les courses d'élan et les sauts eux-mêmes. Appels sans le moindre effet, tant il est vérifié chaque jour que le « fair play » est une notion inconnue du public moscovite.

Le premier Français à être éliminé ne fut pas gêné par les quolibets de la foule. Les vingt-neuf marcheurs étaient partis se déhancher 50 kilomètres durant et José Marajo s'était qualifié sans difficulté pour les demi-finales du 1 500 mètres, tout comme Alex Gonzalez lorsque Thierry Vigneron s'attaque à une barre posée à 5,55 mètres. Aux deux premiers essais il avait franchi sans difficulté 5,25 puis 5,45 mètres, et cette nouvelle hauteur ne lui posait, théoriquement, aucun problème. Au cours de la saison hivernale, Thierry Vigneron avait porté la meilleure performance mondiale en salle à 5,57 mètres avant de bettra au début de la saison estivale d'abord le record d'Europe (5,67 mètres) puis le record du monde (5,75 mètres).

A vingt et un ans, Vigneron est le plus doué des élèves de l'entraîneur Jean-Claude Perrin, celui dont la progression est la plus forte et la plus régulière depuis deux ans. Toutefois, s'il ne craint pas le vertige, Vigneron manque d'expérience dans les confrontations internationales. Ni aux championnats d'Europe juniors, ni aux championnats d'Europe en salle, il n'a confirmé les espoirs placés en lui.

Erreurs tactiques

Faudra-il mettre son nouvel échec de Moscou sur le compte d'un manque de caractère qui ne lui permettrait pas de se surpasser lors des grands rendez-vous ? On peut en douter quand on connaît la volonté qu'il lui fallut, encore adolescent, pour reprendre la compétition après un éclatement de la rate. En fait, Vigneron a commis des erreurs tactiques. Alors qu'il opérait avec le levier qui lui a permis de franchir 5,75 mètres et qu'il se sentait très fort physiquement, il ne parvint pas à régler la distance des potences soutenant la barre par rapport au butoir de la perche. Du coup, il fit tomber la latte soit avec les jambes en montant, soit avec le corps en retombant.

Vigneron éliminé à 5.55 mètres avec le Soviétique Koulibaba et le Finlandais Haapakoski, la barre fut remontée de 5 centimètres. Chantal Rega et Raymonde Naigre, les deux sprinteuses antillaises, ne parvenaient pas à se qualifier pour la finale du 200 mètres. Le public commençait à s'échauffer. Les lanceurs de poids attrapaient avec leurs gros doigts boudinés le boulet de fonte. Jean-Michel Bellot n'eut aucune difficulté à effacer ses 560 centimètres. Le moins doué physiquement de la bande à Perrin a pour principal atout la grande vélocité de sa course d'élan qui, transformée en vitesse ascensionnelle par le gros levier à la mode française, le fait planer très haut.

Hier, il avait en outre l'avantage d'avoir déjà participé à la finale olympique de 1976 et de connaître les embûches d'un tel concours. Depuis le début, il avait mené sagement ses affaires, réussissant du premier coup 5,35 et 5,50 mètres. A 5,60 mètres il se trouvait en tête du concours à égalité avec le Polonais Kozakiewicz.

La barre allait être relevée à nouveau de 5 centimètres quand les coureurs du 400 mètres s'élancèrent : 44 secondes 60 centièmes plus tard, le Soviétique Vicktor Markin passait la ligne en vainqueur, loin, très loin devant le fantôme du Cubain Juantorena, quatrième seulement. Jean-Michel Bellot s'y reprit à trois fois pour franchir l'obstacle, qui trembla et tomba trois fois. Le Polonais Klimczyk ne fut pas plus heureux.

Restait en lice Philippe Houvion pou 5,70 mètres. Deux semaines auparavant, il avait amélioré le reconrd du monde de Vigneron de 2 centimètres. C'est un lutteur auquel son entraîneur de père, Maurice, l'ancien champion de France, a infusé toutes les recettes de la compétition. Mais mercredi, Philippe se battait d'abord contre lui-même : deux essais pour passer 5,25 et 5,45 mètres, un seul à 5,55, mais trois à 5,65 mètres.

C'était maintenant que la médaille de bronze se jouait, car il ne restait plus que quatre concurrents en course pour le titre. A chacune de ses tentatives, le public vocifèra pour le déconcentrer. Fût-ce la raison de son échec ? Houvion fils, qui avait beaucoup peiné pour en arriver là, préféra aller cacher sa peine plutôt que de s'en expliquer. Au moment où, non loin de là, le judoka Christian Dyot cédait la troisième place des légers au Mongol Davaadalai, Philippe Houvion se retrouvait lui aussi quatrième du concours, la plus mauvaise place, le Polonais Slusarski, champion olympique à Montréal, ayant lui aussi échoué à 5,70 mètres, mais bénéficiant d'un moins grand nombre d'essais total.

La médaille d'or se jouait dès lors entre le Polonais Kozakiewicz et le Soviétique Volkov, très décrié dans les milieux perchistes français. A peine avait-on eu le temps de voir les trois locomotives éthiopiennes Yifter, Kedir et Mohammed se qualifier pour la finale du 5 000 mètres et d'apprendre que le Soviétique Vladimir Kiseliev était devenu champion olympique du lancer du poids avec un jet de 21,35 mètres, déjà les jeux étaient faits et rien n'allait plus pour Volkov qui avait fait tomber deux fois la barre à 5,70 mètres. Il tenta alors un coup de poker : réserver son dernier essai pour 5,75 mètres. Réussira ? Réussira pas ? Non ! Le Polonais était champion olympique. Et ce n'était que justice, car il avait conduit sa barque de façon exemplaire : 5,35, 5,50, 5,60, 5,65, 5,70 et 5,75 mètres, six barres franchies d'une seule tentative, en état de grâce. Une course d'élan bien rythmée, un piquet de perche franc, un curieux mouvement de jambes en l'air, comme font les grenouilles pour sauter, et un enroulement précis de la barre. Le concours parfait. Volkov éliminé, victime de son bluff, le Polonais avait la médaille d'or autour du cou, mais il ne voulut pas en rester là.

Cet étudiant en éducation physique, qui est né sur les bords de la Baltique il y a vingt-sept ans, et qui est un athlète complet, ayant réalisé près de 8 000 points au cours de la Coupe d'Europe de décathlon en 1977 à Lille, s'était juré d'être le premier homme à 5,80 mètres. Hier, il frisait d'aise sa grosse moustache blonde. Il demanda donc 5,78 mètres, histoire de redevenir propriétaire du record du monde, ce qui lui demanda à peine plus de temps qu'à Mlle Barbel Wockel, de la R.D.A., pour gagner la finale du 200 mètres. Après quoi, le tableau électronique afficha 5,82 mètres. Le public en avait fini de ses beuglerie et s'était décidé à l'encourager. Trop tar sans doute, car à chaque jour suffit sa peine. Les douze fous volants rangeaient leurs drôles d'engins et embrassaient le meilleur d'entre eux, Kozakiewicz. L'Allemand de l'Est Uwe Dunkel pouvait pénétrer dans le stade au terme d'une odyssée sautillante de 50 kilomètres sur les bords de la Moscova. Il aurait droit lui aussi à sa médaille d'or.

ALAIN GIRAUDO.

LE DRAPEAU AMÉRICAIN NE FLOTTERA PAS SUR LE STADE LÉNINE

Moscou (A.F.P.). — Le Comité international olympique a finalement renoncé à hisser, contre la volonté du gouvernement américain, le drapeau des Etats-Unis, lors de l'extinction de la flamme qui, dimanche 3 août, marquera la fin des Jeux de Moscou et le début de l'olympiade de *Los Angeles*.

La commission exécutive du C.I.O., réunie jeudi 31 juillet à Moscou, a préféré utiliser le drapeau de la ville de Los Angeles et faire exécuter l'hymne olympique plutôt que l'hymne américain, comme pouvait le permettre le protocole olympique.

LES « SÉLECTIONNÉS » AMÉRICAINS REÇUS PAR M. JIMMY CARTER

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Jimmy Carter a rendu hommage, mercredi 30 juillet, à Washington, sur les marches du Capitole, aux sélectionnés olympiques américains, privés de Jeux par sa décision de boycottage. Le chef de la Maison Blanche leur a notamment déclaré : « *Les générations futures sauront ce que vous avez fait, pas seulement dans les archives sportives, mais dans les livres d'histoire. Ils sauront qu'en 1980 vous avez fait plus que n'importe qui, partout dans le monde, pour maintenir haute la bannière de la liberté et de la paix. C'est une grande réussite. Je vous en rends hommage. Le peuple américain vous en rend hommage.* »

Quelques milliers de spectateurs ont assisté à cette cérémonie, au terme de laquelle plus de quatre cents « olympiens » ont reçu une médaille d'or spécialement frappée à leur intention.

RÉSULTATS

Athlétisme

EPREUVES MASCULINES

400 METRES

Finale. — 1. Viktor Markin (U.R.S.S.), 44 sec. 60 (record d'Europe ; ancien record : 44 sec. 70 par l'Allemand de l'Ouest Karl Honz en finale des Jeux de 1972) ; 2. Richard Mitchell (Austr.), 44 sec. 84 ; 3. Frank Schaffer (R.D.A.), 44 sec. 87 ; 4. A. Juantorena (Cuba), 45 sec. 09 ; 5. A. Brijdenbach (Belg.), 45 sec. 10 ; 6. M. Solomon (Tri.), 45 sec. 55 ; 7. D. Jenkins (G.-B.), 45 sec. 56 ; 8. J. Coombs (Tri.), 46 sec. 33.

1 500 METRES

Le Français José Marajo, premier de sa série en 3 min. 43 sec. 9, et Alex Gonzalez, quatrième de sa série en 3 min. 44 sec. 6, se sont qualifiés pour les demi-finales.

PERCHE

Finale. — 1. Wladislav Kozakiewicz (Pol.), 5 m. 78 (record du monde ; ancien record : 5,77 mètres par le Français Philippe Houvion depuis le 17 juillet 1980) ; 2. Constantin Volkov (U.R.S.S.) et Tadeusz Slusarski (Pol.), 5,65 m. ; 4. P. Houvion (Fr.), 5,65 m. ; 5. J.-M. Bellot (Fr.), 5,60 m. ; 6. M. Klimczyk (Pol.), 5,55 m. ; 7. T. Vigneron (Fr.), 5,45 m. ; 8. S. Kulibaba (U.R.S.S.), 5,45 m.

POIDS

Finale. — 1. Vladimir Kiseliev (U.R.S.S.), 21,35 mètres ; 2. Aleksandr Barichnikov (U.R.S.S.), 21,08 m. ; 3. Udo Beyer (R.D.A.), 21,06 m. ; 4. R. Stahlberg (Fin.), 20,82 m. ; 5. G. Capes (G.-B.), 20,50 m. ; 6. H.-J. Jacobi (R.D.A.), 20,32 m. ; 7. J. Ulk (Tchéc.), 20,24 m. ; 8. V. Milic (Youg.), 20,07 m.

50 KILOMETRES MARCHE

1. Hartwig Gauder (R.D.A.), 3 h. 49 min. 24 sec. ; 2. Jorge Llopart (Esp.), 3 h. 51 min. 25 sec. ; 3. Yevgeni Ivchenko (U.R.S.S.), 3 h. 56 min. 32 sec. ; 4. B. Simonsen (Suède), 3 h. 57 min. 8 sec ; 5. V. Pursov (U.R.S.S.), 3 h. 58 min. 32 sec. ; 6. J. Marin (Esp.), 4 h. 3 min. 8 sec. ; 7. S. Rola (Pol.), 4 h. 7 min. 7 sec. ; 8. W. Sawall (Austr.), 4 h. 8 min. 25 sec., etc.

Le Français Gérard Lelièvre a abandonné.

EPREUVES FEMININES

200 METRES

Finale. — 1. Barbel Wockel (R.D.A.), 22 sec. 3 (record olympique) ; 2. Natalya Bochina (U.R.S.S.), 22 sec. 19 ; 3. Merlene Ottey (Jam.), 22 sec. 20 ; 4. R. Muller (R.D.A.), 22 sec. 47 ; 5. K. Smallwood (G.-B.), 22 sec. 61 ; 6. B. Goddard (G.-B.), 22 sec. 72 ; 7. D. Boyd (Aust.), 22 sec. 76 ; 8. Sonia Lannaman (G.-B.), 22 sec. 80.

Les Françaises Chantal Rega (22 sec. 87) et Raymonde Naigre (23 sec. 19) ont été éliminées en demi-finales.

Basket-ball

TOURNOI MASCULIN

La Yougoslavie est devenue championne olympique en battant l'Italie par 86 à 77 en finale. Pour la troisième place, l'Union soviétique a dominé l'Espagne par 117 à 94.

TOURNOI FEMININ

L'Union soviétique est championne olympique en battant la Bulgarie par 104 à 73 en finale. Pour la troisième place, la Yougoslavie a dominé la Hongrie par 68 à 35.

Canoë-kayak

500 METRES

Les Français Patrick Lefoulon (troisième de sa série en kayak une place) et Francis Hervieu et Alain Lebas (deuxièmes de leur série en kayak biplace) se sont directement qualifiés pour les demi-finales. Beatrice Knopf (troisième de sa série en kayak une place) accède à la finale.

Escrime

ÉPÉE

Après avoir battu le Koweït (16 à 0), la Roumanie (9 à 6) et la Tchécoslovaquie (9 à 4), l'équipe de France (Riboud, Boisse, Picot, Salesse et Gardas) s'est qualifiée pour les demi-finales où elle rencontrera l'Union soviétique, championne du monde en titre.

Haltérophilie

POIDS SUPER-LOURDS PLUS DE 110 KILOS

1. Sultan Rakhmanov (U.R.S.S.), 440 kilos ; 2. Jurgen Heuser (R.D.A.), 410 kilos ; 3. Tadeusz Rutkowski (Pol.), 407,5 kilos, etc.

Handball

TOURNOI MASCULIN

La République démocratique allemande est championne olympique en battant l'Union soviétique par 23 à 22 après prolongations en finale. Pour la troisième place, la Roumanie s'est imposée face à la Hongrie par 20 à 18.

Judo

POIDS LEGERS MOINS DE 71 KILOS

1. Ezio Gamba (It.) ; 2. Neil Adams (G.-B.) ; 3. Karl Heinz Lehmann (R.D.A.) et Ravdan Davaadalai (Mong.).

Le Français Christian Dyot a été battu au deuxième tour par l'Italien Ezio Gamba puis par le Mongol Ravdan Davaadalai au tableau de repêchage.

Lutte libre

52 KILOS

1. Anatoly Beloglazov (U.R.S.S.) ; 2. Wladislaw Stecyk (Pol.) ; 3. Nermedin Selimov (Bulg.).

74 KILOS

1. Valentin Raitchev (Bulg.) ; 2. Jamtsying Davaajav (Mong.) ; 3. Dan Karabin (Tchéc.).

100 KILOS

1. Ilya Mate (U.R.S.S.) ; 2. Slavtcho Tchervenkov (Bulg.) ; 3. Julius Strniako (Tchéc.).

Sports équestres

DRESSAGE

1. U.R.S.S., 4 383 points ; 2. Bulgarie, 3 580 ; 3. Roumanie, 3 346.

A LA TÉLÉVISION

JEUDI 31 JUILLET

- Athlétisme (en direct) : de 17 h. à 20 h. (TF 1).
- Résumé de la journée : de 23 h. à 23 h. 45 (A 2).

VENDREDI 1er AOUT

- Canoë-kayak, finales hommes et dames (en direct) et marathon, en alternance : de 16 h. à 17 h. 30 (TF 1).
- Athlétisme (en direct) : de 15 h. 55 à 18 h. 55 (A 2).
- Football (en différé) : de 21 h. 45 à 22 h. 30 (TF 1).

VU

Naufrage français

« La quatrième place, aux Jeux olympiques, c'est la place du con. C'est la mienne. » Philippe Houvion ne mâche pas ses mots, à 20 heures dans le journal d'Antenne 2. A 15 heures, mercredi 30 juillet, il était recordman du monde du saut à la perche et favori du concours olympique. A 18 h. 55, Philippe Houvion a tout perdu, son record du monde, il est quatrième du concours et écarté du podium. La pire place.

La perche française, compte tenu des espérances entretenues, annoncées à grands roulements de tambour, a fait naufrage. Houvion est en gros plan, déçu, les yeux tristes, pas rasé. Garder son poil sur les joues, en haute compétition, c'est aussi garder son influx. Il dit les choses, simplement. « Les jeux c'est la loterie, une loterie qui ne revient que tous les quatre ans. » A la loterie de Moscou il y avait, le jour J, trois perchistes plus forts que les Français. « C'est vrai, a reconnu Houvion, ils étaient plus forts. » Il regrette quand même le vent qui a perturbé le concours, miné ses forces. « A 5 m. 70, je n'avais plus de jus. » Il lui restait quand même la ressource d'adresser un vigoureux bras d'honneur au public soviétique pour le remercier de sa sportivité, imité plus timidement par Kozakiewicz.

Pour Jean-Michel Bellot et Thierry Vigneron, les deux autres perchistes français, les jeux avaient tourné court une heure plus tôt. A Antenne 2, où on a suivi presque tout le concours, puis sur TF 1, qui a doublonné à partir de 18 heures, on a bien vu dans sa chronologie l'échec français. Pas de regrets à avoir. C'est bien le meilleur qui a gagné, le Polonais Wladislaw Kozakiewicz.

Chauvinisme

Sur les deux chaînes, on déplore le chauvinisme du public, les sifflets qui viennent des gradins dès lors qu'un perchiste s'élance, sauf s'il s'agit des Soviétiques Volkov et Kulibaba. Juste retour des choses, ce sont les colonies d'étrangers qui sifflent les deux Soviétiques. On regrette aussi sûr les deux chaînes, et avec des propos assez durs, « les irrégularités et les tricheries dont se sont rendus coupables les organisateurs ». Aussitôt dit, petite contradiction sur Antenne 2, où il est fait état de la bonne organisation des Jeux. Tricherie des juges ? Irrégularités inadmissibles et sans précédent dans l'histoire olympique ? Alors, qu'est réellement une mauvaise organisation ? Pour le concours à la perche, en tout cas, la tache rouge de la veste de M. Adrian Paulen, président de la Fédération internationale d'athlétisme, tranche sur les habits jaunes et verts des Soviétiques. Il veille, mais un peu tard.

Tout l'après-midi, les caméras ont fouillé les visages des perchistes, accompagné leurs gestes. Concentration, espoir, détermination, violence dans l'effort, déception en fin de compte pour tous, sauf pour Kozakiewicz, qui a, dit un commentateur d'Antenne 2, « un bon visage de buveur de bière ». Rien n'a échappé à l'œil électronique. Indiscret, il a montré Volkov, médaillé d'argent, et son jeune compatriote Kulibaba s'entendre comme larrons en foire. Lorsque Kulibaba s'apprêtait à sauter, Volkov indiquait par signes les sautes de vent. Les autres jouaient leur jeu, chacun dans son coin. Quatre heures durant, sans pour autant ignorer les séries du 5 000 mètres, le lancer de poids ou le 400 mètres, les caméras ont ainsi passé à la loupe, espionné les moindres déplacements des perchistes et même plongé dans la petite fiole de Wladislav Kozakiewicz lorsqu'il y prend de la colle de résine pour que ses mains fassent corps avec la perche, cadré Volkov lorsqu'il vise, un œil fermé, la barre et les taquets, tout là-haut, comme le ferait un tireur à la carabine.

FRANÇOIS JANIN.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

FESTIVALS

A Aix-en-Provence

«Performances» de danseurs

Plusieurs soirées aixoises ont été consacrées à des « performances » de danseurs. L'idée de base de ces programmes était de grouper, dans des ensembles cohérents, des chorégraphes *français ou américains* représentatifs de différentes tendances de la danse moderne actuelle. Si les résultats ne furent pas probants pour les danseurs français, cela tient surtout au fait qu'ils n'ont pas mesuré l'enjeu d'une telle confrontation et n'ont pas donné l'impression d'avoir creusé profondément leurs œuvres. De plus, ils ont paru enfermés, *chacun dans son petit univers, et* assez peu ouverts au travail des autres. Si l'on fut déçu, c'est peut-être qu'on attendait trop.

Le premier spectacle, celui des filles, fut le plus brillant et le plus varié dans son inspiration : un travail en profondeur de Christine Gérard, dans un style sculptural un peu lourd rappelant Maillol, une gaminerie peu aboutie de Cécile *Louvel, une performance-gag bien* léchée de Lila Greene avec des ballons..., il n'y a rien là de bouleversant. Caroline Marcadé s'est réservé une arrivée théâtrale par les jardins. Avec son costume trop large d'amiral d'opérette, elle a encore amélioré son personnage d'Ariel sautillant et malicieux, soudain pétrifié par on ne sait quel mauvais sort. Mais c'est Caroline *Dudan qui a constitué le temps* fort en se laissant emporter, rouler, telle une Ophélie somnambulique, dans une vague de mouvements au tourbillon perfide et brutal.

Pour la soirée des garçons, la danse fut, dans l'ensemble, d'une belle qualité, mais d'une invention chorégraphique pauvre et appliquée. Un travail propre d'Alejandro Witzman suggérait « L'âge du bois ». François Verret nous a livré une crise de délire à l'état brut, heureusement tempérée par l'intervention du chanteur Ghedelia Tazardes, qui en éclairait les motivations profondes. Jean Pomares, lui, s'est perdu avec la complicité de son musicien — Jean-Yves Bosseur — dans des exercices fastidieux qui tiennent plus des gammes que d'un essai de composition. Jean-Claude Galota, plus imaginatif, s'est livré, dans un territoire délimité par deux chaussures, à un modelage volubile de l'espace. Michel Halleit, possède une présence scénique. Sa création pourrait s'intituler : « Le tombeau de Petipa » ; c'est une suite de variations riches et subtiles à partir de pas et d'attitudes du *répertoire. Dommage qu'une cer*taine complaisance affichée par le danseur empêche le contact avec le public.

Les Américains n'ont pas fini de nous étonner. Chaque groupe nous apporte quelque chose de nouveau. Le programme présenté à Aix était un peu confidentiel pour la scène en plein air du parc Jourdan, mais quel bonheur d'invention chez Suzan Rethorst et Wondy Perron — la blonde et la brune, — vives et dynamiques dans des exercices qui rappellent assez Thrisha Brown !

David Gordon et Valda Setterfiels, formés chez Cunningham, sont de remarquables professionnels. Ils se rattachent au théâtre de l'absurde. Leur duo, où chacun d'eux parvient à prolonger le mouvement de l'autre et à en garder en quelque sorte l'empreinte, est très émouvant.

Simone Forti, jusqu'ici inconnue en France, est une des personnalités les plus attachantes de la « modern dance ». C'est une solitaire. Petite et menue avec ses cheveux gris bouclés, elle pénètre sur scène avec des yeux aveugles d'oiseau nocturne et commence une étrange danse animalière, guidée par les bruits d'appeau du saxophoniste Peter Van Ripper. Sa manière de capter le geste à son origine ne ressemble à rien de déjà vu. Avec elle, tout un monde secret, magique, s'entrouvre, mais il faut beaucoup de concentration aux spectateurs pour y pénétrer. Pour ces privilégiés, c'est la grâce d'un *moment intense et rare.*

MARCELLE MICHEL.

■ **Le comédien Marc Cassot vient d'être réélu pour trois ans président du bureau de la Mutuelle nationale des artistes dramatiques et lyriques.**

■ **Le Carnival Jazz Quartet joue tous les soirs, à 22 h. 30 (sauf dimanche) au Connétable (53, rue des Archives, Paris-3e), avec Marc Thomas (saxes), Dominique Cravic (guitare), Yves Torchinsky (contrebasse) et Georges Paczinsky (batterie). Jusqu'au 5 août.**

■ **Le premier concours international de musique du Japon consacré au piano aura lieu du 20 au 30 novembre à Tokyo (Fédération japonaise des musiciens, 5-3-20-110 Toranomon Minato-ku, Tokyo).**

A AVIGNON

PORTRAIT D'UN COUPLE FIDÈLE

Tous les festivaliers de la première heure ne sont pas des nostalgiques. La fidélité aux éblouissements du passé ne tue pas obligatoirement l'intérêt pour aujourd'hui. J'ai rencontré un couple d'enseignants, des passionnés de théâtre, qui ont très bien supporté les successives évolutions du festival. Elle, elle y est venue pour la première fois en 1958, lui un peu plus tard, mais c'était encore le temps où le T.N.P. de Jean Vilar présentait un seul spectacle. Ils se souviennent de leur ferveur, de Béjart à la Cour d'honneur, de la *Messe pour le temps présent*, qui, disent-ils, s'intégrait si parfaitement à l'espace.

Jusqu'en 1972, ils sont venus chaque année. Pour des raisons pratiques, parce que de Lyon ils sont montés à Paris, ils ont ensuite lâché le festival. Après huit ans, ils le retrouvent. Ils disent que l'ambiance n'a pas changé et le public non plus. Ils rencontrent toujours autant de collègues enseignants. « *Ce sont les culturels qui viennent à Avignon*, disent-ils ; *la ville, elle, a changé, et aussi la place de l'Horloge, avec tous ces jeunes qui traînent là sans jamais aller au théâtre. Nous avons déjà vu ça en 1968 ; seulement, ils ne font rien.* »

La multiplication du *off* et des parades les étonne et les amuse un peu, sans plus. Pendant huit ans, ils ont lâché le festival mais pas le théâtre. A Paris, ils y vont régulièrement. « *Nous ne prenons pas d'abonnement ; nous avons trop souvent été déçus. Quand on n'a pas beaucoup de temps, on n'aime pas sortir pour rien, on choisit.* » Elle, lit les critiques, lui, non, ça l'agace. Ils se fient aux noms des auteurs et des metteurs en scène. Pour avoir le loisir de prendre des risques, ils ont donc décidé de passer une semaine à Avignon. Ensuite, seulement, ils ont étudié le programme et établi leur « planning » en fonction des dates et de leurs goûts. *Le Conte d'hiver*, parce qu'ils aiment Lavelli, Jennifer Muller parce qu'ils ont envie de connaître la danse américaine, mais ils ne seraient pas allés par principe à la Cour d'honneur.

A mi-parcours de leur semaine, ils se déclarent enthousiasmés par *Attitudes* à l'Oratoire : « *Nous y avons trouvé la haute qualité professionnelle, la recherche, une très belle utilisation de l'espace.* » Dans l'ensemble, ils sont un peu désappointés et s'en excusent presque. « *On est plus critique à quarante ans qu'à vingt ou trente.* » Ils reprochent aux spectacles d'être mal adaptés aux lieux où ils se jouent, pas assez rigoureux, pas assez neufs. Ils veulent du travail bien fait et ils sont venus pour l'aventure, le risque, *la découverte, pour entretenir* leur passion. Le désappointement ne les décourage pas.

Ils appartiennent à une minorité qui n'est pas négligeable, même si elle ne permet pas de rentabiliser la vie du théâtre. Ils sont formidablement représentatifs de ces spectateurs qui, au même titre que les spectacles, ont fait et font le festival.

COLETTE GODARD.

M. JACK LANG (P.S.) CRITIQUE LA « GISCARDISATION » DE LA CULTURE

Après M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C. (*le Monde* du 24 juillet), M. Jack Lang, délégué national du P.S. à la culture, a réuni mardi 29 juillet une conférence de presse à Avignon. Il a dénoncé à la fois la « *giscardisation* » de la culture et le retour du P.C., « *ennemi de la création* », à la « *dialectique stalinienne* » et à une « *rhétorique du mensonge* ».

Il a précisé que le parti socialiste se propose, en matière culturelle, de « *réensemencer le pays, irriguer l'ensemble des régions et faire renaître la création* ». Le délégué national du P.S. a annoncé notamment l'organisation les 12, 13 et 14 septembre, de « Dialogues méditerranéens » à Saint-Maximin et à Marseille ; en octobre, à Paris, d'une manifestation intitulée « Douze Heures pour la culture en France » ; en novembre, d'un colloque à Rennes entre les élus socialistes et les créateurs ; et, en février 1981, à Grenoble, d'un colloque sur l'enseignement musical.

THÉATRE

La « Matiouette », à la Cour des Miracles

Deux frères sont nés dans un village pas loin de Tarbes. Leur père tient le « salon » de coiffure de l'endroit.

L'un des fils reprend l'échoppe de son père. L'autre s'en va à Paris, il veut devenir acteur.

Dix ans plus tard, l'acteur revient au village, pour embrasser son frère. La pièce, *la Matiouette*, écrite par Jacques Nolot, Laurent Perroud et Philippe du Janerand, sur une idée de Jacques Nolot, est la rencontre des deux frères.

Le coiffeur, beau garçon, un peu matamore, est dans la mouise. Le métier ne marche plus, les jeunes vont se faire coiffer à Tarbes.

Pour l'acteur, les choses semblent aller mieux. Il paraît scrupuleux, réfléchi, il est navré par les sottises que dit son frère.

La rencontre tournera court et mal. Le coiffeur, n'a pas de leçon à recevoir de ce frère en qui il n'a d'ailleurs pas confiance : on ne l'a jamais vu à la télé, donc il n'est sûrement pas acteur, c'est un mensonge, et puis certains souvenirs d'enfance et certains signes, là, à présent, font penser au coiffeur que son frère est homosexuel, or les pédés, c'est comme les bonnes femmes, les nègres, les bicots, il déteste.

Cette pièce sonne vrai ; elle est sûrement un témoignage. Jacques Nolot, l'auteur « principal » de *la Matiouette*, interprète avec véracité le coiffeur facho, mais tout indique que, si une situation [illegible]le a été à l'origine de la pièce, [illegible] a existé réellement deux frères, Jacques Nolot était l'acteur, dont il a confié le rôle à Laurent Perroud, qui donne une composition singulière, délicate, brusque, ténébreuse, chaude et froide.

La « morale » de cette pièce retient l'attention. La dislocation de la famille ne choque pas ; les auteurs, il est vrai, décrivent remarquablement l'alliance de haine et d'attachement des deux frères. L'homosexualité probable de l'acteur ne choque pas non plus, et l'on dirait même que cette homosexualité est l'une des choses qui ont conduit le jeune frère à se faire du monde une idée plus calme, plus claire, plus intelligente, plus fraternelle que son aîné.

En revanche, le spectateur est choqué par la sauvagerie obtuse, abjecte, des propos racistes, entièrement mufles, du coiffeur. Précisons que le spécimen de la brute épaisse n'a rien à voir forcément ni avec la profession de coiffeur, ni avec la campagne des environs de Tarbes. La brute épaisse est de partout, l'ennui est qu'elle constitue un certain quotient de l'électorat français. Que faisons-nous pour rendre ces compatriotes moins bougons que le personnage de *la Matiouette*, pour les faire devenir plus détendus, plus pondérés ?

MICHEL COURNOT.

★ **Cour des Miracles, 21 h. 30.**

CINÉMA

Hollywood en sommeil

La grève des artistes-interprètes aux États-Unis

Derrière les collines d'Hollywood, prostrés dans la canicule brune de cette fin de juillet, les studios de Burbank, où sont installées les compagnies de production Columbia et Warner Bros, somnolent. A peine croise-t-on un gardien à l'entrée. Il a laissé haut perchée la barre qui, de coutume, tombe seconde après seconde derrière les automobiles des « stars ». Les « stars », les « graines de stars », les metteurs en scène, les producteurs, les régisseurs et les autres ne viendront pas au studio cet après-midi. Les acteurs n'y sont pas venus depuis le lundi 21 juillet quand, à 1 h. 01 du matin, leurs syndicats, la Screen Actors Guild » et l'American Federation of Television and Radio Artist, ont donné le signal d'une grève illimitée à plus de soixante mille acteurs à travers les Etats-Unis (*le Monde* du 23 juillet).

Depuis plus d'une semaine le matin, les stars se retournent dans leur lit, ouvrent un œil, puis se rendorment. Avec des producteurs, mais sans acteurs, il n'y a pas moyen de faire un film. Mais il suffit que les stars restent au lit pour qu'une grève de la sorte soit efficace et que tous les studios de la « ville-cinéma » s'endorment à leur tour.

Pour mieux profiter de la vidéo à domicile

Si la grève dure, comme tout le laisse croire, cinquante mille employés de l'industrie cinématographique pourraient être licenciés, le temps qu'acteurs et producteurs trouvent un terrain d'entente. Les producteurs, par la voix de leur négociateur, M. Billy Hunt, président du Motion Picture and Broadcast Industries Negociating Committee, annonçaient, après une semaine de grève, une perte de revenus de 40 millions de dollars. Le moment est critique, en particulier pour la production télévisée : on devait commencer cette semaine à filmer les feuilletons fort attendus des soirées d'automne.

Tous les trois ans, les deux syndicats d'acteurs négocient un nouveau contrat de travail pour leurs membres auprès des associations de producteurs. Cette année, le précédent contrat expirant le 1er juillet, les syndicats réclamaient pour les acteurs une part équitable des revenus et des profits procurés par la vente de leurs films dans un secteur neuf mais florissant de l'industrie : la *home video* (vidéo à domicile), qui englobe la télévision par câble, la télévision payante, la télévision par satellite, les vidéo-cassettes et les vidéo-disques, qui devraient être sous peu lancés sur le marché.

Pour l'industrie de la télévision et du cinéma, c'est un secteur révolutionnaire. La télévision par câble a aujourd'hui aux Etats-Unis, seize millions d'abonnés et a rapporté l'an dernier 1 milliard 500 millions de dollars de revenus. Quant à la télévision payante, diffusée également par câble, elle compte six millions d'abonnés. L'année dernière, les bénéfices se sont élevés à 612 millions de dollars. Trente mille titres de films sur vidéo-cassettes circulent actuellement sur le marché. On en attend quatre fois plus dans les deux années à venir.

Les acteurs n'ont, pour l'instant, aucun contrat leur garantissant une part équitable de profit dans ce domaine. Les syndicats réclament donc que les acteurs, dont les films ont été spécifiquement réalisés pour la télévision payante, les cassettes vidéo ou les vidéo-disques reçoivent 12 % des revenus bruts de ces films. En outre, ils veulent qu'on rétribue les comédiens chaque fois que leurs films, vendus à des chaînes de télévision payante, sont diffusés plus de douze fois au cours d'un seul mois.

C'est sur ce point que les négociations entre les syndicats d'acteurs et le comité de négociations des producteurs se sont enrayées. Interrompues le lundi 21 juillet, elles n'ont pas repris « *Un océan nous sépare* », a commenté M. William Schallert, président de la Screen Actors Guild. Les producteurs affirment qu'une telle clause dans le contrat est prématurée, qu'il n'est pas encore prouvé que le marché de la vidéo à domicile sera rentable. Pour les membres du syndicat des acteurs, ce nouveau secteur est riche de promesses d'emplois. M. Ed Asner, une vedette locale de télévision, connu pour son progressisme syndical, déclare : « *Je fais partie des 2 % qui ont réussi. Les autres, 98 % des membres de la profession, vivent au jour le jour dans une instabilité constante.* »

Les grévistes sont encouragés à poursuivre leur mouvement : « *Les producteurs se raidissent*, disent leurs représentants. *Ils ne veulent pas reprendre les négociations. Ils s'imaginent que par magie nous allons leur offrir nos services sur un plateau d'argent et pour une bouchée de pain. Nous resterons en grève jusqu'à ce qu'ils acceptent de rouvrir les négociations et qu'ils nous proposent un accord équitable.* »

En attendant, les producteurs s'entretiennent avec la Fédération américaine des musiciens. Le jeudi 31 juillet, le contrat des musiciens expirera. Le président de la fédération, M. Victor Fuentelabla, a laissé entendre que, si ces discussions n'aboutissent pas, les musiciens pourraient, eux aussi, se joindre à la grève des acteurs. La Fédération américaine des musiciens, avec trois cent mille membres, est le plus grand syndicat du monde pour l'industrie du spectacle.

SYLVIE CROSSMAN.

« Chroniques martiennes » de Michael Anderson

Que reste-t-il, dans ce film, de l'admirable livre de Ray Bradbury ? Pas grand-chose, rien, en tout cas, qui puisse faire comprendre à des spectateurs d'aujourd'hui l'originalité et l'importance de cette suite de *chroniques imaginaires*, allant de janvier 1999 à octobre 2026, qui firent découvrir l'écrivain américain, en France, au début des années 50, dans la collection « Présence du futur », des Editions Denoël.

Bradbury renouvelait la science-fiction par la fable philosophique et prédisait, en quelque sorte, la décadence de la civilisation américaine par les étapes successives de la colonisation de la planète Mars (sans guerre interstellaire) dont les habitants mouraient de la varicelle apportée par les Terriens et dont la nouvelle société sombrait, peu à peu, dans les fantasmes propres aux Etats-Unis, jusqu'à la destruction de notre planète par une guerre atomique...

On peut lire ou relire le livre, Denoël ayant réédité « Présence du futur » dans une nouvelle présentation. L'adaptation de Richard Matheson (autre auteur, plutôt spécialiste, lui, du fantastique, découvert à la même époque) en a retenu des fragments liés par le personnage de Rock Hudson, mais dont seul le dernier se rapproche de l'esprit de l'œuvre originale.

Le réalisateur Michael Anderson semble avoir voulu se situer à contre-courant de cette science-fiction spectaculaire façon *Guerre des étoiles* ou *Alien* aujourd'hui à la mode mais il a fait des *Chroniques martiennes* une sorte de bande dessinée vaguement moralisante, véhiculant un peu d'aventure, un peu de mysticisme, des considérations fumeuses sur le futur proche et la catastrophe atomique et, s'il n'y avait pas les étranges décors de Mars ressemblant à des « paysages » de Chirico et le beau travail de Ted Moore, directeur de la photographie, ce film paraîtrait bien médiocre. Faut-il rappeler que François Truffaut, avec *Farenheit 451* (tourné en 1966), avait, lui, donné une vision exacte, fascinante, de l'univers et du style de Bradbury ?

JACQUES SICLIER.

★ **Voir les exclusivités.**

EXPOSITIONS

Chat-chat, chien-chien

Pauvres bêtes. Ah, les pauvres bêtes ! Faut-il que la Ligue française des droits de l'animal soit cruelle pour patronner une telle exposition sur les chats-chats et les chiens-chiens. Chat-chat, chien-chien : peut-on appeler autrement ces animaux, si tristement — mais drôlement — englués dans la peinture à l'huile, stupidifiés dans de passables bronzes, crétinifiés avec maladresse — mais tendresse, — dans l'argile ? Le Louvre a fait un effort considérable en prêtant une demi-douzaine de moulages en vente dans ses boutiques, qui complètent une autre demi-douzaine de chats égyptiens, les uns et les autres graves, tranquilles, assurément sceptiques sur les facéties des congénères qui les entourent. On relève, parce qu'ils sont marqués, les noms de Barye, de Steinlen ou même de Toulouse-Lautrec, sans cancan ni trompette, en pensant secrètement que ce n'est pas là le meilleur de leur œuvre.

Il y a des chats chinois et il y a des chiens chinois, fins et frileux comme des chinchillas. Il n'y a que des chats et chiens gentils : taquins, mutins, poupins, coquins, gambadant, sautillant, sommeillant, songeurs, pensifs, éventuellement, comme le dit Charles Trenet, « popocatépètlant ». Les meilleurs amis de l'homme, qui ne le leur rend pas ici en les créant à son image : sauf qu'on ne voit ici ni croc, ni griffes, ni aboiements, ni ces miaulements nocturnes qui évoquent des positions intéressantes. Le plus cocasse : quand tel artiste, du dimanche ou d'un autre jour, s'évertue à « rendre » la fierté, la noblesse, l'indépendance de nos chers compagnons. Si les pauvres bêtes se voyaient, elles miauleraient d'effroi ou aboieraient de rire.

Rire, c'est pourtant ce qu'on fait, malgré la médiocrité des œuvres exposées (ou grâce à elle), rire par moquerie, par drôlerie ou par tendresse. Rire à s'en tenir les côtes lorsque, en sortant de l'exposition, on tombe sur les glorieuses affiches de la Ville de Paris : « Apprenez-lui le caniveau. » Chat-chat, chien-chien, arreu, arreu, miaou. On n'entend pas, hélas ! l'exquis duo des chats, qui eût pourtant obligeamment salué la fin de règne de l'Opéra tout proche. Chat-chat, chien-chien, mais mauvais voisin.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ **Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal. Jusqu'au 6 septembre.**

UN CENTRE D'ART CONTEMPORAIN A CARPENTRAS

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a annoncé le 29 juillet à Carpentras, où il se trouvait en compagnie de M. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, le projet de création d'un centre d'art contemporain dans cette ville. Le centre, pour lequel des crédits seraient débloqués, dans le cadre de l'Année du patrimoine, dès l'automne 1980, grâce à la collaboration des deux ministères, sera ouvert aux chercheurs et créateurs de toutes nationalités.

Doté d'un foyer recevant les travaux des métiers de l'art, il sera installé à l'hôtel Sigon — qui doit être classé monument historique — et sera animé par le poète René Char. Le ministre de la culture et de la communication a également annoncé une « action nationale en faveur de l'artisanat », qui sera concrétisée par une grande exposition au Musée des Arts décoratifs de Paris. Cette exposition doit, elle aussi, être réalisée avec le ministère du commerce et de l'artisanat. Enfin, M. Lecat a précisé qu'un « *appui spécial* » serait accordé au Festival de Carpentras en 1981, appui qui devrait être consacré à une création.

● *Le Festival interceltique de Lorient* a lieu du 1er au 10 août (et non à partir du 9 août comme indiqué par erreur dans *le Monde* daté 27-28 juillet). Cent cinquante manifestations sont prévues, notamment des créations musicales et théâtrales.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20) 20 h. 30 : Ruy Blas (dernière).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus ; 23 h. : le Concile des fous.
Atelier - Théâtre du XIXe (366-59-11), 20 h. 30 : les Bonnes.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h. 30 : Histoires vraies ; 22 h. : les Bonnes. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 22 h. 15 : Tu causes, tu causes.
Hôtel de Fourcy (241-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : les Quatre Jumelles ; 22 h. 15 : After Liverpool. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'informatique.
Marigny (225-20-74), 21 h. : la Tour de Nesle ; salle Gabriel, 20 h. 45 : les Deux Suisses ; 22 h. 30 : Areuh = MC2.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Yerma.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-mémoire.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : la Mère coupable, 1792.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : l'Avare.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Ça boum ; 21 h. 45 : Chiens de pique ; 23 h. : M. Andrieu.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : J.-P. Reginal.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit.
La Mirandière (329-11-13), 22 h. 15 : S. Wofsy.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Vieille Grille (707-60-93), 21 h. : Louise Dhur ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
Bistrot Beaubourg (271-33-17) 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 ; G. Cuvier ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaion (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Gotainer, Coluche ; 22 h. : Charlie couture.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' conc'.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Carnival jazz Quartet.
Coupe - Chou (272-01-73), 20 h. 30, le Petit Prince ; 21 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : N Pereira ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.

Les comédies musicales

Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Le music-hall

Dannou (261-69-14), 21 h. : Pepe Cordoba et sa Fiesta flamenca.
Fontaine (874-74-10), 22 h. 45 : Luc Berthommier (dernière).
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay.

Les concerts

Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : J.-P. Sasson Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J. Lee Wilson, B. Saxton, P. Browler, H. Picken, A. Lewis ; 22 h. 45 : Los Salseros.
Club Saint - Germain (222-51-09), 22 h. : R. Urtreger, A. Cullaz, P. Combelle, C. Guilhot.
Dreher (233-48-44), 22 h. : Art Farmer Quartet.
Dunois (578-72-00), 21 h. : Kim Ibeko Parker new soul's.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Benjamin Crime.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : François Guin Swing Quartet.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Frank Wright Quartet.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Conciergerie, 18 h. 30 : P. Sechet, B. Verlet (Bach) ; 21 h. : Israël, traditions musicales archaïques.
Eglise Saint - Julien - le - Pauvre, 20 h. 30 : Y. Le Gaillard, clavecin (Bach).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : le Montreur d'ombres, de A. Robison ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : l'Atre, de R. Boudrioz ; 21 h. : Frenzy, de A. Hitchcock.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Roue, d'A. Gance ; 17 h. : le Cheval de fer, de J. Ford ; 19 h. : Berlin, symphonie d'une grande ville, de W. Ruttmann ; Paris la belle, de P. Prévert.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CACTUS JACK (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
CALIGULA (It., v. angl.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e 522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) (v. angl.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CHARLIE BRAVO (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CHRONIQUES MARTIENNES (A.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
5 % DE RISQUE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Murat, 16e (651-99-75).
DON GIOVANNI (Fr. - It.), v. it. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A.) (**), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE FAISEUR DE SUISSE (Suisse) : Marais, 4e (278-47-86).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HÉRITIÈRES (Hong.), v. o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'IMMORALE (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 31 juillet

KRAMER CONTRE KRAMER (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES LOUPS DE HAUTE-MER (A.), v.o. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny - Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint - Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE PRE (It., v.o.) : Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ULTIME ATTAQUE, film anglais de Douglas Hickox. — V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222 72-80), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
LA FEMME INTEGRALE (**), film français de Claudine Guilmain : Caméo, 9e (246-66-44), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (539-52-43).
CAPTAIN AVENGER, film américain de Martin Davidson. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
PIED-PLAT SUR LE NIL (**), film italien de Steno. — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Murat, 16e (651-99-75), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LONG WEEK-END, film australien de Colin Eggleston (*). — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
ON EN A RIEN A SECOUER, film américain de William Sachs. — V.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-22-44), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE BAISER DE LA TARENTULE (**), film australien de Chris Munger. — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-22-54), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint - Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v.it.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : 14 - Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT - EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50).
TESS (Fr.-Brit., v.ang.) : Templiers, 3e (272-94-56).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gaumont Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 - Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les séances spéciales

L'AMOUR A LA VILLE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h. 10.
LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. e t24 h.
HORROR SHOW (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), 22 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf D.).
L'INNOCENT (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 14 h.
LE LOCATAIRE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 21 h. 45 (sf L.).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 13 h. 45.
LE PRIVE (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 13 h. 30 et 15 h. 20.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 5.
SEX'O CLOK USA (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., D., 18 h. 30.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 21 h. 45.
THEATRE DE SANG (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83), V., S., 0 h. 15.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
BATMAN (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CINDERELLA (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (F.), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29 46).
LE CRI (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suédois, v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE DEUXIEME SOUFFLE (F.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), H. sp.
DEUX SUPERFLICS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler 18e (387-50-70).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'EXORCISTE (A.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).
LE FANTOME DE LA LIBERTÉ (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (357-51-60) ; Balzac, 8e (561-10-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
JAMES BOND CONTRE DOCTEUR NO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, (359-31-97).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IRMA LA DOUCE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85). H. sp.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
PARISTORY (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Quintette, 5e (354-35-40).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
QUATRE FILLES POUR UN HEROS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
QUE LA FÊTE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ROCCO ET SES FRÈRES (It.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).
ROCKERS (A.), v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR... (A.) (**) : v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES SEPT MERCENAIRES (A.), v.f. : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.), v.o. : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES 39 MARCHES (A.), v.o. : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34)
VIRIDIANA (Esp.), v.o. : Actua Champo, 5e (354-51-60).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
UNE CADILLAC EN OR MASSIF (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).

Les festivals

FRITZ LANG (v.o.). En alternance : le Tigre du Bengale ; le Tombeau hindou : Action République, 11e (805-51-33) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).
FILMS ANTILLAIS, Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41). En alternance : Chap'la, Mamito, Coco la Fleur, candidat.
COMÉDIES MUSICALES, v.o. : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Invitation à la danse.
FILM NOIR, (v.o.), Grands Augustins, 6e (633-22-13) : Assurance sur la mort.
SERGIO LEONE (v.o.), Acacias, 17e (764-97-83) : 18 h. 30 : le Bon, la Brute et le Truand ; 21 h. : Il était une fois la révolution.
CINE POLAR (v.o.), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) : Lepke le caïd.
HOMOSEXUALITE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : Outrageous.
INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (329-39-19) : le Silence.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Fantastiques Années 20.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Mogambo.
FRISSON (v.o.), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) : l'Hérétique.
TROIS HAUSSMANN, 9e (770-47-55) (v.o.) : la Fille de Frankenstein.
WESTERN ET FILM D'AVENTURES, (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : les Cavaliers.
FRANÇOIS TRUFFAUT, 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : Baisers volés.
W.C. FIELDS, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : Si j'avais un million.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Maison du docteur Edwardes.

MORT DU COMPOSITEUR ET CHEF D'ORCHESTRE PIERRE SPIERS

Le compositeur, pianiste et chef d'orchestre de musique légère, Pierre Spiers, est mort subitement dans la nuit du 28 au 29 juillet à bord du paquebot *Mermoz*, en croisière dans l'Atlantique nord. Il était âgé de soixante-deux ans.

[Plus que par ses chansons — dont un « Noël » composé pour Tino Rossi — et ses musiques de films — il en avait signé vingt-huit, — Pierre Spiers — qui était né le 17 octobre 1917 à Boulogne-sur-Mer — s'était d'abord fait connaître auprès du public dans le cadre d'un trio (avec Hubert Rostaing et Jerry Mengo) qui obtint, dans les années 40 et 50, un certain succès avec une musique aux couleurs du middle-jazz. Ensuite, Pierre Spiers accompagna des artistes comme Joséphine Baker, Charles Aznavour et Tino Rossi. Pierre Spiers, qui avait reçu en 1968 le grand prix de l'Académie Charles-Cros, avait fondé le Syndicat des chefs d'orchestre et avait été, de 1969 à 1971, administrateur de la SACEM et, de 1969 à sa mort, administrateur de la S.D.R.M. Il y a trois ans, Pierre Spiers avait ouvert une école populaire de musique au Palais des Congrès.]

● *Erratum.* — La première ligne manquait au début de la suite, p. 18, de l'article de Pierre Dommergues, « Que reste-t-il de la contre-culture ? » (*le Monde* du 31 juillet 1980). Le paragraphe commençait ainsi : « *On reconnaît aujourd'hui les limites et les dérapages du mouvement...* » Le reste sans changement.

DÉFENSE

LES GÉNÉRAUX DELAUNAY LAFONTAINE ET DESSENDRE REÇOIVENT LEUR QUATRIÈME ÉTOILE

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 30 juillet 1980 a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Terre.* — Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Jean Delaunay, Marcel Lafontaine et Abel Dessendre.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Jean Combette, Bernard Jacques Le Seigneur, Jacques Lemaire, Gilbert Pascual et Jean-Pierre Ebert ; général de brigade, les colonels Michel Saint-Rémond, Guy Simon, Jacques Chaufour, Jacques Duquenoy (nommé adjoint territorial au général gouverneur militaire de Metz, commandant le 1er corps d'armée et la VIe région militaire), Jean Barbotin, Arthur Le Lièvre de la Morinière (nommé adjoint au général commandant la 12e division d'infanterie et la 23e division militaire territoriale), Guy Le Coz et Daniel Guillon (nommé commandant et directeur des transmissions du 2e corps d'armée et des forces françaises d'Allemagne).

Sont nommés : directeur du personnel militaire de l'armée de terre, le général de brigade René Imbot ; chef du service historique de l'armée de terre, le général de brigade Jean Delmas.

● *Marine.* — Est nommé directeur du commissariat de la marine à Brest, le commissaire général de deuxième classe Joseph Le Roch-Morgère.

● *Contrôle général des armées.* — Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Jean-François Lazerges.

SCIENCES

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ BRITANNIQUE DE BIOTECHNOLOGIE

Londres (A.F.P.). — Une nouvelle société au capital de 12 millions de livres sterling (120 millions de francs) va être fondée en Grande-Bretagne pour promouvoir le développement de la biotechnologie.

Cette création fait suite à la récente publication d'un rapport officiel critiquant les efforts insuffisants de l'industrie britannique dans cette voie. L'initiative en revient au National Enterprise Board, l'Office des entreprises de l'Etat britannique, qui fournira entre 40 % et 50 % du capital, le reste viendra de diverses entreprises de la City.

L'objectif est de mettre à la disposition de l'industrie une vaste gamme de produits et de connaissances résultant des recherches biotechnologiques faites en Grande-Bretagne, qui peuvent être notamment appliquées à la lutte contre la pollution pétrolière, la destruction des immondices, la fermentation de la bière, la lutte contre le cancer et la production de combustibles susceptibles de remplacer le pétrole.

هكذا من الأصل

MORT DU COMPOSITEUR ET CHEF D'ORCHESTRE PIERRE SPIERS

DÉFENSE

SCIENCES

Le Monde DES LIVRES

Le fabuleux voyage de Lacarrière

● *Sous une écorce de platane...*

JEAN de La Fontaine n'allait aux champs que pour frapper des maximes. Sa morale de notaire était toute poésie à des fables où lièvres et cigales perdaient à tout coup devant d'irritantes tortues et des fourmis besogneuses. L'éloge du travail, de la mesure et de la raison, tel qu'il se dégage de cette œuvre que des millions d'élèves ont récitée en bayant aux corneilles, *nous a donné plus de Raymond Barre que de Saint-John Perse !* Hélas !...

Mais les temps changent. On ne trouvera rien de ce moralisme de Français moyen dans le beau livre du plus récent de nos écrivains animaliers, Jacques Lacarrière, lequel nous donne une espèce de chef-d'œuvre avec *le Pays sous l'écorce*. « *Cet été-là*, écrit-il, *je le passai sous une écorce de platane. Je le sais aujourd'hui : je commençai par le plus difficile, par l'ombre et les insectes. Mais lorsqu'on veut changer de vie, naître à un autre monde, tergiverser ne sert à rien. Religions, philosophies, livres, penseurs, idéologues, ne proposaient à mes désirs que de timides voyages dans les banlieues de l'être. Je voulais autre chose...* »

Et c'est ainsi que Lacarrière partit pour le plus fabuleux des voyages. Il ne se contenta pas de troquer le derme hominien pour une écorce végétale, il s'élança encore dans les abysses et les Sargasses, sauta de l'univers pélagique dans des prés pleins d'herbes et d'abeilles. Adieu les hommes balourds, pleins de chair et de morgue ! Et notre vogueur de fréquenter les espèces sans parti pris, et parfois même les bêtes réputées peu sympathiques telles que le loir, le hibou, le poulpe, le boa, l'araignée.

Que de surprises ! Voyeur aimable, Lacarrière observe les pariades et les amours dans les vents, les herbes, les océans. Il s'émerveille des différences des espèces entre elles, et de celles qui les séparent de la race humaine — l'orgueilleuse, la dominatrice.

« Je sais ce qu'est le vent »

La flore, elle aussi, entre royalement dans son opéra : la rhubarbe, l'arbre et l'anémone. Il note l'osmose parfaite, les épousailles heureuses des bêtes et de l'environnement. On admirera, au passage, la façon dont il parle du vent où se meuvent les grues : « *Maintenant, je sais ce qu'est le vent. Non ce souffle inconstant qui sur terre fait bouger les arbres et tourbillonner la poussière, mais une force fière, un esprit orienté dans l'infini du ciel. Il a des courants, des humeurs, des méandres, des zones qu'il évite, des turbulences qu'il affectionne. Il connaît les pressions et dépressions de l'air, les émois de l'orage, les récifs invisibles de l'azur et des nuits.* » Voilà qui ressemble plus à Conrad qu'à Lewis Carroll. On le voit : Jacques Lacarrière est un maître écrivain. Une écriture de bout en bout précise et luxueuse, avec sa carapace de descriptions éclatantes et parnassiennes, constitue la première qualité de ce reportage étrange et poétique au vaste pays des tiges et des élytres, des écailles et des algues.



★ *Dessin de JULEM.*

Un autre exemple de cet art, l'entrée en lice de la Reine des Termites : « *Stupeur. Horreur. Hideur. Terreur. Elle est là, à bonne distance, car il m'est impossible de l'approcher. Une rangée de soldats La gardent et La protègent. Elle est là, la Reine des Termites (...) Un abdomen. Enorme. Géant. Hypertrophié. Enflé de sperme. Gonflé de germes. Boudin blanchâtre et impotent. Outre difforme. Ovaire informe. Panse obèse. Alambic adipeux distillant goutte à goutte ses œufs. Matrice sans repos. Montagne parturiente. Continent en gésine. Etendue, distendue. La voici, Celle pour qui je suis venu...* »

En cet été troublé, s'il est un livre qu'il faut mettre dans ses bagages, c'est bien *le Pays sous l'écorce*. Jacques Lacarrière ne se contente pas de décrire faune et flore d'à côté ou d'outre-mer. Il lui arrive encore de faire du structuralisme à partir du langage des animaux, celui du grillon, par exemple. A très petite dose, voilà qui est bien venu. Il n'est pas interdit aux poètes d'être aussi des hommes intelligents...

XAVIER GRALL.

★ **LE PAYS SOUS L'ECORCE, par Jacques Lacarrière, Ed. du Seuil, 189 p. Environ 42 F.**

Mères et filles

● *Comment déjouer les pièges de l'inconscient maternel ?*

LA lecture des *Enfants de Jocaste* — essai d'une psychanalyste, Christiane Olivier — m'a rappelé le mot si juste du cinéaste Ingmar Bergman : « *Chaque femme vit avec un saboteur en elle qui a la voix de sa mère.* »

La mère est, en effet, la première initiatrice — en matière de plaisir et d'érotisme — de l'enfant. Mais la manière dont elle s'occupe de son fils ou de sa fille engendre une dissymétrie fondamentale ; dans le premier cas, une relation de désir va s'instaurer, relation qui se heurtera au tabou de l'inceste, alors que dans le second cas les rapports seront généralement désexualisés. « *Si le garçon*, écrit Christiane Olivier, *débute par la fusion-complémentarité, la fille, elle, inaugure sa vie par le clivage corps-esprit : elle est aimée comme enfant, mais non désirée comme corps de fille.* »

Le comportement de la mère, pour ne pas parler de ses fantasmes, varie selon le sexe de l'enfant, comme de nombreuses études expérimentales l'ont établi. Ainsi, pour nous limiter à deux exemples significatifs, on supprime le biberon aux petites filles le douzième mois en moyenne, le quinzième mois aux garçons. Quant à la tétée, elle est plus longue pour ces derniers : quarante-cinq minutes à deux mois, contre vingt-cinq pour leurs sœurs (1).

On ne s'étonnera pas outre mesure d'apprendre que les troubles de la nutrition sont beaucoup plus fréquents chez les petites filles et que les psychothérapeutes retrouvent, à l'adolescence, les traces de cette oralité mal traversée au départ, sous forme d'anorexie, de boulimie ou de vomissements. Le désespoir « oral », en revanche, n'est qu'exceptionnellement l'affaire des hommes, car, note Christiane Olivier, « *ils ont reçu un biberon parfait où le désir servait de parfum au lait nourricier* ».

ROLAND JACCARD.

(*Lire la suite page 14.*)

(1) *Le développement psychologique de la première enfance*, Brunet et Lézine, PUF, 1965.

FAUST AU FÉMININ

● *Un mythe européen inversé et transposé dans les Balkans.*

SELON Mircea Eliade, la renaissance de la littérature européenne devrait commencer avec la redécouverte des mythes d'ici et d'ailleurs. Occultés par la grisaille quotidienne, marginalisés par les convulsions de l'histoire, ces mythes, chargés de sacré, expriment dans leur variété les interrogations de l'humanité confrontée au mystère de son origine, au secret de sa destinée. Voici, dans ce sens, le texte étonnant d'un écrivain dont le talent égale l'ambition.

Vouk Voutcho, né à Belgrade en 1937, est connu en France, où il vit, par un premier roman inspiré du folklore des Balkans (1). Sous forme d'hallucination « contrôlée », dans un langage truculent qui rappelle Rabelais, très bien rendu en français par Alain Rustenholz et l'auteur, il tente aujourd'hui de grouper les mythes de Faust, d'Orphée, de Narcisse, dans une vaste trilogie. En dépit d'un début peut-être un peu long, la lecture du premier volet du triptyque terminée, on éprouve la fulgurance d'une révélation.

(1) *Les voleurs de feu*, Seuil, 1970.

Les métamorphoses du Diable

L'histoire de *la Femme Faust* commence en 1946. Avec la fin de la guerre et le marxisme triomphant, les Yougoslaves ont de solides raisons de croire que Dieu est bien mort. Faustina, une fillette de huit ans, rencontre pourtant le Diable dans un site hors du temps, préservé, à Stevi-Stefan sur la mer Adriatique. Ses métamorphoses multiples, chien noir, carrelet ou banal jardinier, ont raison de la méfiance de l'enfant. Dans les rochers d'une colline paradisiaque, hantée par l'ombre de l'ancienne reine du pays, Maria, héritière des Hohenzollern de Roumanie, Faustina cède son âme au malin contre les joies, les souffrances de la création.

Dans la lumière crépusculaire d'un monde qui se décompose, dans l'inconfort et les grincements d'un ordre social différent qui se construit, la vie de Faustina, empreinte de magie, se déroule comme un rêve dans les larmes, l'extase et la maladie. Fascinée par le théâtre et par la poésie, entourée par la bohème de Belgrade, elle prend langue avec des fantômes familiers. Chevauchant un nuage, derrière le hublot d'un avion, Saint-Exupéry converse avec l'évêque décédé du Monténégro ; les vents et les cuivres de la musique échevelée de Carl Maria von Weber, ressuscité lui aussi, accompagnent les nuits de Faustina, peuplées de vampires et de striges. Elle perd ses amis, ses parents. Elle perd son beau fiancé, Voukan, version masculine d'Hélène, l'amour impossible, vaincu et ravi par la mort. « Contre nature », elle épouse le camarade pédéraste de Voukan, de fait Marguerite (l'innocente Marguerite de Goethe), laquelle accouche, perd son enfant qui est, bien sûr, le rejeton du maudit. Nous sommes loin des « nouveaux romantiques » de Paris dans ce film noir que pourrait signer Polanski.

En 1970, vingt-quatre ans après que Faustina ait vendu son âme à Satan, elle devient la plus grande comédienne de son temps. Au sommet de sa gloire, aveugle comme Sarah Bernhardt, et droguée, elle assiste à la projection de son film le plus important, *le Chien noir*, sur le lieu même où le contrat sacrilège a été négocié. A la fin de la projection, les spectateurs envoûtés, et nous avec eux, éprouvent l'impression de sortir d'un cauchemar qui « *brise l'âme et le corps du dormeur épuisé* » mais qui apporte néanmoins la certitude que « *l'obligation de vivre représente une offrande fabuleuse, que le bien le plus précieux de la vie est le droit à y renoncer* ». C'est alors que Faustina, conduite par son chien, se précipite dans la mer du haut d'un rocher car l'échéance était arrivée.

EDGAR REICHMANN.

(*Lire la suite page 14.*)

« Les Batailles nocturnes », de Carlo Ginzburg

Survivances païennes

PROFESSEUR à l'université de Bologne, Carlo Ginzburg est-il, de nos jours, l'historien d'Italie le plus profond, voire le plus influent à l'échelle internationale ? Il demeure le grand spécialiste des dossiers de l'Inquisition, qui fut si active en Frioul au seizième siècle. Il a donné deux ouvrages, *les Batailles nocturnes* et *le Fromage et les Vers* : ces livres restituent l'univers mental et la culture spécifique des paysans d'autrefois. Les voilà piégés par le chercheur grâce au témoignage qu'ils rendaient, bon gré mal gré, devant les tribunaux de l'Eglise.

Levons tout de suite une équivoque : l'Inquisition (frioulane) des années 1570 *n'est pas* le monstre torturant et brûlant qu'évoquent certaines monstruosités inquisitoriales ; elles qui avaient accablé, vers 1500, l'infortuné judaïsme d'Espagne. Les flammes des bûchers antisémites avaient sinistrement illuminé les rues de Madrid et les places de Barcelone. Mais en Frioul, cent ans plus tard, on se borne à expulser, pour quelques mois, le paysan coupable, né de souche chrétienne; on le chasse momentanément hors de son village ; ou bien on l'emprisonne pendant plusieurs semaines ; il en est quitte, autre solution, pour des coups de fouet, humiliants mais non mortels. C'est encore excessif ; mais la permissive Italie, de ce point de vue, est moins néfaste que ne le fut l'intolérante Espagne.

CES *Batailles nocturnes* sont traduites de l'italien, pour le public français, grâce aux efforts d'un petit éditeur courageux qui réside dans la bourgade de Lagrasse (Aude). Au fil de son livre, Ginzburg fait revivre l'étrange secte agraire des « *Benandanti* » ; ces gentils sorciers frioulans sont *contemporains de nos guerres de Religion. Armés chacun d'une tige de* fenouil, ils se rendent en rêve, ou pendant un délire semi-onirique, jusqu'à la vallée des magiciens : là, fenouil en main, ils livrent bataille aux mauvais sorciers, qui brandissent des tiges de sorgho pour se défendre. Ces combats bizarres restent longtemps indécis. Si les bons magiciens ont le dessus, les récoltes de blé ou de vin seront superbes au cours de l'année qui va venir. En revanche, si les méchants sorciers l'emportent, la famine se fera sentir.

Par de multiples traits, la bonne magie des Benandanti est proche du chamanisme classique, tel que le décriront les *ethnologues. Pour se rendre aux emplacements* (mythiques) de la bagarre qui les oppose aux nuisibles porteurs de sorgho, les Benandanti quittent en esprit, et pour un long voyage, leur propre corps; celui-ci reste paralysé sur quelque couche ; il est victime de ce qu'on appelait jadis une crise cataleptique ou léthargique. Le corps du Benandante, devenu inconscient, ne se ranimera qu'au retour de l'esprit de son propriétaire, une fois gagnée ou perdue la bataille magique des fenouils contre les sorghos.

par Emmanuel Le Roy Ladurie

DEPUIS des décennies, nos contemporains, qui sont « historiens des mentalités », cherchent à traquer les fameuses « survivances païennes » : dans la conscience des paysans de jadis, elles coexistaient avec le christianisme officiel, qui, lui-même, était inculqué d'en haut par la hiérarchie ecclésiastique et par les curés. Ginzburg a enfin détecté, lui, ces mystérieuses survivances du paganisme.

L'historien italien, fort d'une extraordinaire érudition, rattache ces données païennes aux lambeaux périmés d'une « religion paysanne » à la fois vaste et diffuse. On en retrouve les traces depuis la Lituanie jusqu'à la Lombardie, en passant par la Suède, l'Allemagne et la Suisse.

S'agit-il vraiment d'un vieux fond de mythologie germanique, balte et slave qui s'est glissé comme un coin sous la strate de la clarté latine, au sud des Alpes ? En pays lituanien, vers la même époque, les bons et gentils sorciers déguisés en loups-garous s'arment de cravaches en fer ; ils se rendent (fantasmatiquement) jusqu'en enfer, si besoin est ; ils s'y donnent pour tâche de combattre les sorciers malfaisants (infernaux) qui sont armés de manches à balai. Les magiciens bienfaisants parviennent ainsi, sous forme de loups-garous, à sauver les moissons de leur territoire villageois, menacé par les forces du mal. Ce n'est plus fenouil contre sorgho, mais tiges de fer contre manches de bois.

QUI plus est : la croyance aux « batailles nocturnes » menées entre sorciers antagonistes, ceux du bien et ceux du mal, qui stimuleront ou détruiront les récoltes, se rattache à un ancien culte des *morts* ; il n'a pas grand-chose *à voir, lui non plus,* avec le christianisme officiel. Selon les archives qu'a consultées Ginzburg, les Benandanti ont la particularité d'être nés *coiffés* (ça porte bonheur, c'est une promesse de fécondité). Ils parlent aux morts ; ils aperçoivent les processions des défunts, ils les combattent; ils affrontent même la fameuse chasse sauvage, monstrueuse cavalcade, menée par les démons; ils voient défiler dans cette « chasse » les fantômes ou revenants des prostituées, des aigrefins, et aussi ceux des enfants qui moururent avant le baptême.

Confrontés à cette procession, les Benandanti n'attaquent plus seulement les magiciens du mal; ils combattent (ce qui revient au même) contre les morts ; ou, du moins, ils tâchent, par la violence ou par toute autre méthode, d'apaiser les revenants. Le but reste toujours de garantir une certaine fertilité pour les récoltes de blé ou de vin : à cet effet, les Benandanti séduisent ou répriment les puissances macabres et maléfiques qui opèrent depuis l'au-delà et qui pourraient détruire les plantes cultivées. Vers 1580 encore, certaines déesses du Peuple, héritières d'une antiquité non chrétienne, sont connues par les petites gens sous divers noms : Diane, Vénus, ou simplement Frau Perchta ou Dame Abonde. Elles *président* aux confrontations sacrées, au cours desquelles l'âme des Benandanti se mesure aux forces du mal ou de la mort.

L'EGLISE frioulane des années 1580-1650 est prise de court par ces phénomènes : elle ne comprend pas grand-chose aux croyances bizarres qui n'ont rien de commun avec le savoir écrit ni avec le dogme catholique. Elles sont les restes déchiquetés d'une vaste culture orale, païenne et populaire, répandue aux quatre coins de l'Europe et aux quatre temps de l'année. L'inquisiteur se montre indulgent, du reste, à l'égard des Benandanti. Il ne les brûle, ni ne les torture, ni les pend. Fort de ses propres systèmes, il essaye pourtant ne leur faire avouer que les « batailles nocturnes » à coup de fenouil contre les méchants magiciens du sorgho *sont simplement les rééditions frioulanes du classique sabbat,* au cours duquel les sorcières étaient censées baiser le cul, noir ou vert, d'un diable-bouc.

Ce sabbat canonique était (pour une part) sorti tout armé du cerveau fécond des juges ecclésiastiques ; en Allemagne, en France, en Italie, ils l'avaient plaqué sur les dépositions des accusés de sorcellerie ; on imposait à ces malheureux les aveux les plus préfabriqués... Dans certains cas, peut-être exceptionnels, le sabbat se réalisait pour de bon parmi des paysans de chair et d'os. Il s'incarnait, dans cette hypothèse, en de modestes orgies rurales ; elles s'accompagnaient de *quelques ébats sexuels pris en commun. Ce vieux sabbat de* nos arrière-grands-pères n'avait rien à voir avec la religion païenne et bienfaisante des Benandanti.

Ginzburg n'a aucun mal sur ce point à opérer la démonstration et la séparation nécessaires. Découvreur d'une religiosité non chrétienne, liée à la fécondité agricole et aux croyances dangereuses en l'au-delà, l'historien bolonais prouve, dans ce livre magistral, que l'érudition la plus scrupuleuse devient quelquefois la forme accomplie du fantastique.

★ **LES BATAILLES NOCTURNES, de Carlo Ginzburg, 228 p., Ed. Verdier, 11220 Lagrasse.**

dossier

Notre bibliothèque médiévale

● *Les éditeurs nous donnent l'occasion de découvrir notre littérature la plus lointaine.*

LES temps malheureux prennent fin où l'on devait s'enfermer dans les bibliothèques quand on voulait partir vers le continent médiéval, séjourner dans la forêt du conte, lire les troubadours, retrouver les bons rois et les fées. Les voilà à l'air libre, escortés d'un cortège d'animaux dont nous ne connaissions plus les exemples magiques.

Même si Pierre de Beauvais et Guillaume le Clerc, dans leurs *Bestiaires*, ont tendance à nous faire la leçon, à nous rappeler que Dieu, véritable pélican, ressuscite ses petits, que Notre Seigneur est une licorne céleste, qu'il faut être prudent comme la grue, ne pas s'attacher à l'ordure comme l'ibis, et surtout se boucher les oreilles comme l'aspic afin de ne pas entendre l'enchanteur, la plupart de ces animaux sont des êtres enchantés, qu'ils nous mènent, tel le grand cerf blanc, aux aventures de l'amour ou de l'identité.

Trois foyers de rayonnement

Et voilà que tout cela nous revient en diverses formes, aussi oubliées, qui se remettent à chanter et à raconter : chansons de femmes, sur les lèvres des femmes au travail, ou chansons de toile, chansons d'amis, de mal mariées, aubes, pastourelles, reverdies, virelis et virelais, lais descorts (où la discorde strophique reflète les désordres du cœur et du corps) et lais arthuriens, contes en vers et « contes à rire en vers », ou fabliaux, et contes en prose qui sont les débuts du roman. Et derrière ses formes même, voilà que surgit notre fameux Moyen Age.

Pas dans son « histoire »... et pourtant ! En relatant les merveilleux pouvoirs de Mélusine, « la fée de l'imaginaire féodal » ainsi que la définit Jacques Le Goff, Jean d'Arras affirme n'avoir pour objet que de raconter « *l'histoire de la fondation de la noble et puissante forteresse de Lusignan en Poitou, d'après la chronique précise et l'histoire authentique, sans y ajouter d'interventions ou de digressions* ». Bref, moins dans son « histoire » qui se tient au fond, en maquette tenant lieu de décor, ou en miniature, que dans son imaginaire et surtout sa parole. A travers ce qui se passe en ville (les fabliaux) ou en campagne, dans les châteaux de Marie de Champagne ou d'Aélis de Blois, là où content Chrétien de Troyes et Jean Renart, où chantent Gace Brûlé et le châtelain de Coucy.

Honoré Champion, à tout seigneur tout honneur, s'est depuis sa fondation consacré à ces siècles. La captivante librairie du quai Malaquais et son reflet dans le catalogue offrent non seulement les classiques français du Moyen Age et les Slatkine-reprints (précieux comme des manuscrits, très chers, hélas !) mais, depuis longtemps déjà, les chefs-d'œuvre de cette littérature transcrits en français moderne.

Il me semble que c'est par-là que les nouveaux lecteurs pourraient commencer, et par Chrétien de Troyes. Parallèlement, la librairie Champion s'est tournée vers un éminent médiéviste, Paul Dufournet, pour créer une collection d'essais ayant pour but de « faire connaître les littératures, les mentalités et l'histoire du Moyen Age ».

Puis c'est Paul Zumthor, auquel Christian Bourgois a demandé pour « 10/18 » de diriger une « bibliothèque médiévale », et Danielle Régnier-Bohler, pour « Stock Plus », qui a inauguré sa série avec le *Roman de Renart* et le *Perceval* de Chrétien. Grâce à ce mouvement éditorial, le vrai lecteur de tout âge peut embarquer vers ces siècles dont ne lui parvenaient que les échos par le cinéma, le théâtre et, récemment aussi, par le disque.

Cet empressement éditorial a ses défauts. L'intérêt de ces volumes de poche est inégal. Une réalisation parfois hâtive, peu méditée, peut abolir l'impact des textes ainsi présentés. Pourquoi, par exemple, reprendre le système universitaire des notes qu'on renvoie à la fin du volume, pour la seconde partie, non bilingue, des *Poèmes de la mort*, choisis et présentés par Jean-Marcel Paquette, au lieu d'utiliser, à l'anglaise, la marge, et comprendre aussitôt :

J'ay leu aussi en la divinité *
* *théologie*

ou

ce monde est vain, décourant, [*erratique* *
* *passager*

Pourquoi ne pas donner intégralement le *Merlin* du pseudo-Robert de Boron (tel que l'a publié, en 1971, Klincksieck, dans la traduction de Henri de Briel) ? Les extraits, en prose, ont-ils un sens ?

De même, le titre *Merlin le prophète* illustre une thèse, celle de Zumthor en l'occurrence. De tout temps, ce Merlin a été connu comme « enchanteur ». Si, dans ce fils d'une jeune fille vierge et d'un démon incube, donc fils de Dieu et du Diable, se manifeste un don de voyance, de prophétie, qu'on laisse au lecteur le soin de le distinguer parmi tous les autres dons du prestigieux amant de Viviane, parmi lesquels celui de la plaisanterie !

Mais l'écueil le plus farouche demeure celui de la « mise en français moderne ». Un exemple : le volume intitulé *le Cœur mangé*, où se trouvent, entre autres lais, celui d'Ignauré le séducteur, châtré par douze maris qui firent manger à leurs femmes l'objet même de leur grand désir, et des extraits du roman du châtelain de Coucy, parti croiser, qui recommande à son serviteur de rapporter à son amie, s'il meurt, son cœur embaumé et les tresses dont elle lui avait fait don. Or le messager est intercepté par le mari vengeur. Ce dernier fait accommoder le cœur, en offre le plat à sa femme qui s'en délecte avant d'apprendre l'horrible vérité et de se laisser comme les douze dames d'Ignauré mourir de faim !

Introduit de façon très intéressante par Claude Gaignebet, clos de même par un petit essai de Danielle Régnier-Bohler l'Adultère, la Fée et le Lignage, ce volume pèche par une traduction fort médiocre. Rappelons que les lais étaient non seulement composés en vers, mais en musique... Les transposer comme seuls récits ne leur laisse qu'un contenu, où la « merveille » risque à nouveau d'encourir le reproche d'être « enfantine » ou de n'intéresser, encore une fois, que les « psy » !

En revanche, la traduction des *Bestiaires* par Gabriel Bianciotto, est une réussite. On y découvrira, notamment, le *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival. S'adressant à son « *amie très chère* », dans un adorable périple qui fait le tour de la création animale, par le corbeau, la taupe, les abeilles, le pélican (encore), il ne lui parle, en fait, que d'amour.

Craignant de ressembler au grillon « *qui aime si fort son chant qu'il meurt en chantant* », Fournival délaisse le chant pour un écrit qui en sera le substitut. Sa voix, ayant trop prié d'amour son amie, lui a fait perdre sa compagnie, aussi se décide-t-il à plaider sa cause par un écrit possédant « *à la fois images et paroles. Il est bien évident qu'il contient une parole, étant donné que toute écriture est faite pour énoncer une parole, et afin qu'on la lise à haute voix ; et quand on lit cette écriture, elle revient à sa nature de parole* ».



Couverture du « Livre du cuer d'amours espris » (10/18).

Les « inventeurs » de l'amour

Nous les avons gardés pour la fin, célèbres — car ils auraient « inventé » l'amour — sans avoir été pratiquement jamais lus, par plus de quelques-uns : les troubadours. Saluons avec joie la passionnante anthologie de Pierre Bec (bilingue) dans la collection « 10/18 » qui va être prolongée, chez Seghers, par celle de Jacques Roubaud. Vous y découvrirez *l'Amor de Lonh* : comment Jaufré Rudel aima de loin la comtesse de Tripoli et en fut récompensé à l'heure de la mort ; Bernard de Ventadour qui se sépara d'amour et le renia ; le violent Marcabru, fils de Marcabrune qui « *jamais n'en aima aucune ni d'aucune ne fut aimé* » ; et l'extraordinaire sens de la beauté formelle de la « *fleur inverse* », de Raimbaud d'Orange... Mais ils sont des dizaines et, parmi eux, les trobairitz, Azalaïs de Porcairagues ou la comtesse de Die, brillent autant que par leur nature de femme !

En annexe, un remarquable petit dossier de transcriptions musicales, établi par Gérard Le Vot, permettra aux musiciens d'entendre la structure mélodique de quelques *cansos*. Un des plus grands moments de la poésie du monde, qui vous reconduira à la poésie contemporaine.

FLORENCE DELAY.

Principales rééditions

● CHRETIEN DE TROYES : *Yvain ou le Chevalier au lion ; Lancelot ou le Chevalier de la charrette ; Perceval le Gallois ou le Conte du Graal* (Collection « Classiques français du Moyen Age », Honoré Champion).

● MICHEL ZINK : *les Chansons de toile*. — JEAN-CHARLES PAYEN : *le Prince d'Aquitaine. Essai sur Guillaume IX, son œuvre et son érotique*, 216 p. (Collection « Essais », dirigée par Paul Dufournet, Honoré Champion).

● JEAN D'ARRAS : *Mélusine*, préface de J. Le Goff, traduction de Michèle Perret ; *Bestiaires du Moyen Age*, traduction de Gabriel Bianciotto, Pierre de Beauvais, Guillaume Le Clerc, Richard de Fournival ; *le Cœur mangé, récits érotiques et courtois*, préface de Claude Gaignebet, traduction de Danielle Régnier-Bohler ; *Merlin le prophète*, préface de Paul Zumthor, traduction d'E. Baumgartner. — GREGOIRE DE TOURS : *Calamités et miracles*, traduction de Charly Clerc, 184 p. (Stock plus, série Moyen Age, dirigée par D. Régnier-Bohler).

● JEAN-MARCEL PAQUETTE : *Poèmes de la mort* ; Pierre Bec : *Anthologie des troubadours* ; Pierre Michault : *Œuvres poétiques*. Présentation de Barbara Folkart, 186 p. ; René d'Anjou : *Le Livre du cuer d'amours espris*, présentation de Susan Wharton, 224 p. (10/18, Bibliothèque médiévale, dirigée par Paul Zumthor).

● HENRI DE BRIEL : *le Roman de Merlin l'Enchanteur* (Klincksieck).

● La revue *Action poétique* a consacré aux « trobairitz » son n° 75.

● MICHEL MANELL : *Tristan et Yseult*, 228 p. (Ed. Jean Picollec, Bibliothèque celtique, 48, rue de Laborde, 75008 Paris).

● A signaler également pour les spécialistes l'étude que Roger Dragonetti, médiéviste de Genève, vient de consacrer au prologue du roman de Chrétien de Troyes, *le Conte du Graal*. Cette étude est intitulée : *la Vie de la lettre au Moyen Age*, Le Seuil, 280 p.

Lire le « La Chanson de Roland »

● *Une langue à l'état sauvage, presque natif.*

LA littérature italienne débute par la *Divine Comédie*. La littérature française commence, elle aussi, par un incontestable chef-d'œuvre : c'est *la Chanson de Roland*. Mais elle commence deux siècles plus tôt. La langue est pour cela sauvage, à l'état presque natif, à peu près incompréhensible à qui n'est pas initié. Peu de gens lisent Dante. Personne ne lit *la Chanson de Roland*. Car ce texte extraordinaire, composé pour remuer des foules, capable d'en remuer encore par la superbe simplicité du décor, de l'action qui s'y déroule, des passions qui s'y affrontent, est inaccessible s'il n'est pas traduit.

Chacun sait que l'expression poétique est intraduisible. Peut-être est-il encore moins hasardeux de traduire un écrit tout à fait étranger que de transposer ce qui constitue l'état antérieur d'un même dialecte. Le souci, légitime, de sauvegarder autant qu'il est possible la patine incite à conserver des tournures, des mots.

Ces mots sont encore en usage. Mais ils ont généralement changé insidieusement de sens. On croit comprendre. On s'égare. Roland est preux. Que veut dire preux ? Olivier est sage. Que veut dire sage ? La réponse n'est pas si facile. Les plus savants des philologues peinent à découvrir ce qu'évoquaient ces termes dans l'esprit de ceux qui les entendirent prononcer il y a près d'un millénaire. Je dis bien : les entendirent. Le texte du *Roland* n'était pas fait pour être lu mais écouté. Donc, dit, interprété par des professionnels de l'expression verbale et corporelle. Les intonations, la mimique, les gestes, la mélopée et le soutien instrumental donnaient leur pleine signification à ces paroles. Si bien que la seule façon convenable de présenter au plus grand nombre cette pièce majeure de notre héritage culturel serait de mettre l'œuvre en scène, de la « monter ».

Un texte limpide

Il est déjà très remarquable qu'André Fermigier ait introduit dans sa collection « Folio » la traduction qu'en donne Pierre Jonin. Pierre Jonin n'hésite pas. Il sacrifie la littéralité. Il rabote vigoureusement les archaïsmes, éliminant tout l'obscur qui pourrait rebuter. Son texte ainsi coule, limpide, entraînant. Exact aussi : rien n'est trahi du sens. Apparaissent toutes « *les nuances qui ne montent pas jusqu'à la surface des mots, celles mêmes que le jongleur exprimait en vivant et en mimant l'épopée* ».

Le lecteur est ainsi mis en état de partager les sentiments simples des hommes et des femmes pour qui, au douzième siècle, Turold « déclina » cette histoire. Et s'il veut, lorsqu'il a bien compris, rejoindre la version originale, elle est là, sur l'autre page. C'est celle du manuscrit d'Oxford. Fidèle, trop fidèle : encombrée de graphies déroutantes. Je me demande s'il n'eût pas mieux valu abattre aussi cet obstacle et, par le seul rajeunissement de l'orthographe, restituant le texte à sa prononciation authentique, le rendre audible, de nouveau, à chacun de nous. Permettre ainsi à l'amateur de savourer sans peine l'éclat sauvage du poème sur le balancement sourd de son rythme.

GEORGES DUBY.

★ LA CHANSON DE ROLAND, traduction, préface, notes et commentaires par Pierre Jonin, Gallimard, « Folio », 436 pages. Environ 16 F.



Lire le

« La Chanson de Roland »

هكذا من الأصل

Moyen Age

Paul Zumthor : « Retrouver un pays natal »

Paul Zumthor vient de publier « Parler du Moyen Age » (collection « Critique », Éditions de Minuit), où il propose une réflexion sur ce qui est sa passion depuis quelque quarante ans : l'étude de la civilisation médiévale, et plus spécialement de ses structures linguistiques et de ses manifestations poétiques. Ce petit livre est né d'une conférence, dont Paul Zumthor a repris et développé les thèmes.

Nous lui avons demandé comment il s'explique l'actuel mouvement d'*intérêt pour le* Moyen Age, non seulement chez les nouveaux historiens, mais aussi chez le grand public.

« En effet, cette curiosité du *public pour tout ce qui touche* à la civilisation médiévale apparaît avec évidence : Lancelot et Perceval sont devenus des héros de films, les remarquables romans de *Zoé Oldenbourg*, ceux de Jeanne Bourin *montrent* par leur succès qu'ils répondent à un *besoin*, et que le Moyen Age est un thème de culture de masse. On retrouve là aussi, un héritage du romantisme, dont Victor Hugo est le plus grand exemple.

— *Est-ce le Moyen Age tel qu'il fut ou une certaine idée du Moyen Age qui provoque cet intérêt ?*

— Justement, ce qu'il y a de nouveau, peut-être, c'est que le public d'aujourd'hui ne recherche pas seulement le Moyen Age dans des œuvres de fiction qui *pourraient* être plus ou moins fantaisistes, mais aussi chez les historiens eux-mêmes. Ainsi Le Roy Ladurie, Georges Duby, Jacques Le Goff atteignent-ils beaucoup de lecteurs qui ne sont pas du tout des spécialistes, mais qui *s'interrogent sur un temps dont ils* pressentent l'importance pour nous. La période difficile que nous traversons, l'incertitude où nous sommes de notre avenir jouent en faveur du Moyen Age, *vers qui ont se tourne dans un* mouvement d'*écologie historique*. Le Moyen Age est vu *comme un* « temps pur » : on va vers lui un peu comme on essaie de retourner à la nature, dans un besoin sauvage de purification.

» Le Moyen Age a été, comme notre présent, une période difficile de l'Occident, et la crise que nous vivons est directement liée à cette époque lointaine. Par exemple, on peut dire que toutes les nations de l'Europe se sont formées au Moyen Age — de même que toutes les langues que nous parlons. Je *pense qu'un historien de l'économie* n'aurait pas de peine à reconnaître que le capitalisme est une invention médiévale. Entre le haut Moyen Age de Clovis et le temps actuel, il y a une *grande* unité historique.

» La démarche nouvelle de la *recherche* met en lumière cette unité. Les historiens de bibliothèque, qui s'enferment étroitement dans leur spécialisation et prétendent à une *totale objectivité scientifique*, peuvent laisser froid l'homme de la rue. Mais d'autres, tout en observant la plus grande rigueur, sont conscients de la double historicité de leur travail : comment, alors, ne se sentiraient-ils pas concernés, aujourd'hui, par des mouvements comme les jacqueries, la chevalerie ? Le retour au Moyen Age, c'est le retour à nos sources, et c'est par-là que le *grand public se sent concerné*, comme ces *historiens*.

» Dans l'étude des traditions poétiques, j'ai tenté de montrer cela depuis des *années*. Il est certain que les recherches actuelles sur le langage, depuis un demi-siècle, traduisent un effort pour dépasser le classi*cisme et lui échapper : par-là*, elles retrouvent le Moyen Age. Dans la « Bibliothèque médiévale », collection publiée par 10-18, nous donnons au public des *textes originaux*, avec, en regard, la traduction en français moderne. Nous prenons un manuscrit *plutôt* qu'un mélange de versions différentes, et nous choisissons des textes peu connus, un peu *marginaux*, qui n'étaient accessibles jusqu'ici qu'à très peu de lecteurs. Une autre collection *de* textes médiévaux paraît aux éditions Stock-Plus. L'intérêt du public non spécialiste pour ces textes qu'il découvre montre *à la fois l'actualité historique et l'actualité* littéraire du Moyen Age, qui est notre matrice.

» Ce qui seul justifie notre *effort de lecture, c'est le plaisir* qu'elle nous donne. Nous trouvons un plaisir, une joie, une allégresse à retourner au Moyen Age, comme s'il s'agissait de retrouver un pays natal. »

(Propos recueillis par **JOSANE DURANTEAU.**)

LA FASCINANTE ALIÉNOR D'AQUITAINE

● ***Au cours de la « première Renaissance »***

PARCE qu'il allait à la chasse, le chaperon orné d'un brin de genêt, Geoffroy V, comte d'Anjou, légua son surnom de Plantagenêt à la dynastie qu'il allait fonder outre-Manche. De 1154 à 1483, celle-ci aura maille à partir avec les rois de France, deux guerres de « cent ans », de *1159* à 1259, et, la plus dévastatrice, de 1337 à 1453.

Au cœur de la première, une femme, Aliénor d'Aquitaine, mariée à Louis VII puis répudiée par lui, malgré l'avis de Suger. A voir les conséquences, on pense que le roi aurait eu bon nez d'écouter l'abbé. Aliénor, derechef mariée, mais avec un Anglais, cette fois, apportera à Henri II Plantagenêt ses territoires d'Aquitaine *et lui donnera huit enfants*, dont deux, à leur tour, seront rois : Richard Cœur de Lion et le sinistre Jean sans Terre. Est-ce le bonheur ? Certes pas. Le second couple se disloque et la « grand-mère de l'Europe » achèvera sa vie à l'abbaye de Fontevrault, le « Saint-Denis des Plantagenêt ». Aussi intuitive en art qu'elle fut habile en politique, Aliénor, si fascinante, si bien ressuscitée naguère par Régine Pernoud (1), a marqué ce *qu'on appelle la « première* Renaissance » : l'irrution de nouvelles mœurs dans des cadres nouveaux.

Peu de vestiges, pourtant, nous sont parvenus de ceux-ci. C'est pourquoi l'ouvrage de Michel Dumontier paraît si remarquable, restituant, par une abondante iconographie, l'histoire d'un empire à cheval sur l'Angleterre et la France de l'Ouest. A l'heure où l'on rend justice à Viollet-le-Duc, on voit, ici, tout ce *qu'on lui doit*. Grâce à ses dessins, églises, châteaux, maisons, mobiliers, costumes, armements aujourd'hui disparus — mais dont des restes subsistaient au siècle dernier, avant leur saccage par la fureur modernisatrice ou avant que le temps n'achève son œuvre de ruines, — surgissent en pleine gloire, minutieusement reconstitués. Les commentaires autour des illustrations sont si clairs, si alertes eux aussi, que ce qu'ils ont de technique ou de hautement scientifique est immédiatement assimilable.

La richesse d'une époque, que certains s'obstinent encore à taxer d'obscurantisme, saute aux yeux. On se promène dans ces pages comme dans un très beau livre d'heures, la surprise à chaque tournant, constamment renouvelée.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **L'EMPIRE DES PLANTAGENET, ALIENOR *D'AQUITAINE ET SON* TEMPS, de Michel Dumontier, 160 p., format 250×270, 280 documents iconographiques. Copernic. Environ 119 F.**

(1) *Aliénor d'Aquitaine*, Albin-Michel, 1978.

L'image du Noir en Occident

● ***Une étude des mentalités.***

DEUX livres, superbement illustrés, rassemblent des images, celles du Noir dans l'art médiéval d'Occident : on les croirait offertes au seul contentement de l'œil. Il s'agit d'abord, c'est certain, d'une moisson de documents iconographiques récoltés de toutes parts grâce à la Menil Foundation, inventoriés, classés, assortis de références érudites par les soins d'une très diligente équipe.

Suite de figures, pour la plupart peu *connues*, *dessinées*, gravées, sculptées, peintes entre le quatrième et le seizième siècle, étonnantes, souvent malhabiles et de seconde, de troisième zone, souvent aussi sortant des meilleurs ateliers d'Europe. Des cartes, des statues, des feuillets de livres d'heures, des panneaux de retables, des vitraux. Le plaisir est très vif à feuilleter, de surprise en surprise, ces pages.

Il faut pourtant ne pas en rester là : le *plus important* est dans le texte. Ces deux volumes ne sont pas des livres d'art, ce sont des livres d'histoire, et de la meilleure. Trois historiens, spécialistes des *terres lointaines*, Jean-Marie Courtès, Michel Mollat et Jean Devisse (auquel incomba la plus grande partie de la tâche) furent conviés par Monique et Ladislas Bugner à exploiter cette immense documentation. Ils décidèrent, non pas de situer les objets ici réunis *dans un inventaire esthétique*, mais de les traiter comme des « signes culturels », révélateurs des rêves, des attitudes mentales, des réactions de sensibilité, que partagèrent les Européens du Moyen Age, ceux du moins qui accédaient à la haute culture.

Imperfection et culpabilité

Jusqu'au douzième siècle, la négritude appartient à l'irréel. Des gens savent que, par-delà les franges africaines dominées par l'islam, dans ces parages merveilleux, riverains de l'autre monde, qui jouxtent peut-être le *Paradis terrestre*, *vivent* des hommes noirs. Les plus savants soupçonnent que certains d'entre eux sont chrétiens. Des frères par conséquent. Mais il y a cette couleur de peau.

Dans le système symbolique, le noir, signe de deuil, d'humilité, *de pénitence, peut se charger* parfois de valeurs positives. Mais il est principalement marque d'imperfection (ces hommes noirs sont bien des hommes, mais de nature inférieure, plus proches du bestial, voués donc à la soumission, voués à servir) et marque de culpabilité (ils descendent de Cham, celui des fils de Noé qui a ri de son père et qui fut maudit ; ils portent le poids de sa faute).

Noir est l'ennemi, le combattan. maure que les chevaliers du Christ affrontent en Espagne et en Palestine. Noir est le péché, le mal, le satanique. Le moine bourguignon Raoul Glaber a vu le diable : c'est un « éthiopien », c'est-à-dire un « nègre ». Et, sur les façades des cathédrales de Rouen, de *Paris* et d'*Auxerre, sur* les pages des psautiers anglais, l'artiste donne au bourreau de saint Etienne ou de saint Jean-Baptiste des apparences négroïdes.

Le retournement

Mais, dans le mouvement de son expansion, la culture occi*dentale prend peu à peu cons*cience qu'elle est capable de conquérir, d'absorber. Le rêve se deplace il devient celui d'annexer les Noirs. Voici pourquoi ceux-ci apparaissent *déjà* symboliquement — on les y reconnaît mal — parmi les hommes et les femmes du bout du monde que le grand Christ rayonnant de Vézelay appelle à évangéliser. Ils figurent un siècle plus tard, nettement identifiables cette fois, car on les croisait de plus en plus nombreux *dans les escales méditerranéennes*, parmi les élus du Jugement dernier de Notre-Dame.

Cependant, curieusement, ce fut *en Allemagne que la négritude* fut d'abord pleinement capturée, assimilée. L'Empire, en effet, était allemand ; il se flattait d'universalisme ; organisant la croisade, il imagina d'utiliser le prêtre Jean, ce souverain chrétien fabuleux, rejeton de la reine de Saba, posté aux sources du Nil, *dont on* croyait que ses armées pourraient prendre à revers l'Islam. Telle est une des raisons du transfert : le maléfique bascula du côté des mécréants, des musulmans invincibles et de ces hordes que l'on sentait s'agiter dans le cœur de l'Asie.

Ainsi s'accoutuma-t-on à voir des Noirs au Paradis. Y vit-on jamais des Turcs ? D'où ce retournement inattendu, la brus*que apparition* d'un *saint de* couleur noire, saint Maurice, patron de l'Empire : dans Magdebourg, où ses reliques étaient conservées, l'archevêque, au milieu du treizième siècle, fit ériger son effigie, prodigieuse, bientôt copiée jusqu'à Riga. A Cologne, dormaient les Trois Rois. A l'orée du quinzième siècle, on voit l'un d'eux, de foncé qu'il était, devenir nègre. Il l'est resté.

L'interprétation de Jérôme Bosch

C'est alors que les changements se précipitent. Tandis *que la navigation portugaise se* répand dans l'Atlantique, le long des côtes d'Afrique occidentale et met au point très vite les fructueux commerces de la traite, les « Nègres » se font toujours plus présents dans l'art d'Occident. Leur image se libère du fantasmatique, elle prend de la vérité. Les bourreaux peu à peu s'effacèrent, faisant place aux mages, partout caracolant, et surtout à ces figurants, esclaves que Carpaccio a vu trimer sur les quais de Venise, servantes, pages, négrillons musiciens que Mantegna ou Benozzo Gozzoli introduisirent dans les suites princières.

Dans l'invasion du réalisme, l'interprétation la plus bouleversante est à coup sûr celle de Jérôme Bosch. Il a parsemé le jardin des délices de nudités noires, masculines et féminines, de toute beauté, mêlées, accouplées aux nudités blanches. Dans cette scène étrange, des désirs jusqu'ici refoulés s'expriment. Ambiguïté : le Noir est peut-être bien encore le péché, mais c'est un péché délectable.

Cette représentation splendide lève le voile : pour les chrétiens d'Occident, les « Nègres », au seuil des temps modernes, ne sont plus des sujets de répulsion ou d'effroi. Baptisés ou non, asservis en tout cas, ce sont des outils ou des jouets, procurant profit et jouissance.

G. D.

★ **L'IMAGE DU NOIR DANS *L'ART OCCIDENTAL. DES PREMIERS* SIECLES CHRETIENS AUX GRANDES DECOUVERTES, de Jean-Marie Courtès, Jean Devisse, Michel Mollat, Bibliothèque des *Arts, deux volumes, 611 p., 432 illustrations*. Environ 210 F chaque volume.**

sciences humaines

Réflexions sur la sexualité

DEUX ouvrages récents s'attaquent à la théorie psychanalytique de la sexualité. Dans *le Choix du sexe*, Agnès Faure-Oppenheimer expose les théories de Stoller — un autre analyste qui, à partir de l'étude des « transsexuels », avait cru pouvoir remettre en cause certaines hypothèses de Freud — et en présente une réfutation nuancée. Avec *Sexualité et Culture*, Franco Fornari, directeur de l'Institut de psychologie à l'université de Milan, prend lui aussi le risque de s'écarter de l'orthodoxie freudienne pour renouveler un sujet qui ne l'avait guère été, il faut bien le dire, depuis un demi-siècle.

Fornari, en effet, considère que les théories de Freud sur l'inexistence d'une sexualité spécifiquement féminine, ou sur le nécessaire conflit entre « pulsions » et « civilisation », sont totalement dépassées. Selon lui, Freud a péché par pessimisme inutile, tandis que Reich et Marcuse, qu'il attaque également, se sont rendus coupables d'un optimisme naïf.

Il serait faux de croire que la culture brime les pulsions, et qu'il faille détruire la société pour libérer le désir. Fornari tente, du moins, de montrer que le véritable conflit se situe non entre le désir et une réalité « répressive », mais entre deux ordres de pulsions ; pulsions d'appropriation, prégénitales et possessives, d'une part ; pulsions d'échange, affectueuses et créatives, de l'autre.

Et ce sont évidemment ces dernières qui caractérisent, pour lui, l'entrée dans l'âge adulte. Fornari rejette donc l'idée, chère à Freud, d'un « stade génital » à l'époque infantile. L'édifice de la psychanalyse, tel qu'il le reconstruit à sa manière, en sort-il *plus cohérent, plus convaincant* ? Ce n'est pas certain ; mais le livre, en tout cas, est d'une grande clarté et se lit agréablement.

Chr. DELACAMPAGNE.

★ **SEXUALITE ET CULTURE, de Franco Fornari, P.U.F., coll. « Perspectives critiques », traduction de Robert Maggiori, 319 pages. Environ 86 F. — LE CHOIX DU SEXE, d'Agnès Faure-Oppenheimer, P.U.F., coll. « Voix nouvelles en psychanalyse », 171 pages. Environ 49 F.**

Mères et filles

(Suite de la page 11.)

Faute d'avoir été reconnue dans son être sexué par son premier objet d'amour, sa mère, la femme va être plus ou moins assujettie au regard, au désir, de l'autre, considéré comme garant de son identité sexuelle. Elle se précipite vers le miroir tendu par l'homme, mais elle n'y voit jamais son image. Elle comprend que, pour être, il lui faut plaire ; l'apparence chez elle précède l'existence, et l'hystérie n'est jamais bien loin.

La mysoginie de l'homme

Si la petite fille souffre de n'être pas reconnue par sa mère, le petit garçon, en revanche, doit se défendre contre le fantasme maternel de complétude pour acquérir une indépendance que sa génétrice ne souhaite qu'à demi. « *C'est là*, observe justement Christiane Olivier, *que commence la plus subtile et la plus longue des guerres contre le désir féminin (...). Ne plus jamais se retrouver confondu au même lieu, dans le même désir que celui de la femme : tel sera le principal moteur de la mysoginie de l'homme.* »

Il n'est pas difficile, à partir de là, de comprendre pourquoi les relations amoureuses, à l'âge adulte, vont se révéler si insatisfaisantes : la femme, dans son désir éperdu d'être aimée, d'être reconnue, sera perçue comme « angoissante », comme « dévorante » par son partenaire qui redoute secrètement d'être à nouveau prisonnier d'une relation fusionnelle. Se sentant pris au piège, sa seule stratégie sera la fuite (dans le travail, la politique, le sexe...). La femme se rabattra alors sur ses enfants, sur son fils surtout, qui la vengera de son père absent, de son mari disparu. Ainsi, « *une femme creuse pour une autre le sillon de la mysoginie* ».

Il n'est jamais facile de résumer un ouvrage de psychanalyse. Celui de Christiane Olivier présente l'intérêt d'aborder dans une langue claire, accessible à tous, certaines questions fondamentales relatives aux rapports de la mère à ses enfants, ainsi qu'à la sexualité féminine. Proche à certains égards de Luce Irigaray, elle entend penser tout à la fois comme femme et comme analyste, « *c'est-à-dire porter les deux extrêmes, garder ensemble l'émoi et le verbe, refuser d'être ou plus femme ou plus analyste, refuser de me diviser ou de me spécialiser* ».

Son livre vise, en outre, à combattre une situation dont la femme est, certes, la principale victime, mais qu'elle perpétue de génération en génération. Aucune femme, selon elle, ne devrait ignorer les pièges de l'inconscient maternel, aucune femme ne devrait accepter d'élever seule ses enfants. « *Il faut*, conclut-elle, *qu'hommes et femmes assument une égalité de rôles dans la différence des sexes, pour que l'enfant puisse concevoir que la différence des corps n'engendre pas la différence des pouvoirs, concept qui sert de base à la guerre actuelle entre hommes et femmes.* »

ROLAND JACCARD.

★ **LES ENFANTS DE JOCASTE, de Christiane Olivier, Ed. Denoël, 195 p. Environ 48 F.**

lettres étrangères

Thomas Hardy ressuscité

● ***A travers une série de traductions nouvelles et de rééditions.***

AU Panthéon des écrivains oubliés ou délaissés, l'Anglais Thomas Hardy occupait jusqu'alors une place de choix. L'adaptation cinématographique de *Tess* par Roman Polanski, les rééditions parues chez Hachette dans la « Bibliothèque anglaise » (*le Monde* du 23 novembre 1979), ont permis au public français de redécouvrir un écrivain qui n'a rien à envier à Dickens, George Eliot ou John Cowper Powys.

Aux Nouvelles Editions Oswald, trois romans de l'auteur ont été réédités depuis le début de l'année : *Jude l'obscur, le Retour au pays natal* et, récemment, *les Forestiers*. Le premier titre compte parmi les plus connus. Le scandale qui entoura sa publication n'y est pas étranger — on reprocha à l'écrivain quelques scènes d'un réalisme « déplacé », — mais il eut le tort de masquer les qualités d'un roman dont le propos, aujourd'hui encore, ne se dément pas. Le mariage fait figure d'accusé principal et avec lui toutes les contraintes sociales ou amoureuses qu'il implique. Toutefois, la véritable guerre se livre entre les hommes et les femmes, déchirés par leurs passions, les incertitudes de leurs choix.

Nous retrouvons ces préoccupations dans *les Forestiers*. Une jeune femme refuse d'épouser le jeune homme auquel elle était promise. Cette campagnarde, élevée à la ville, estime que son éducation la destine à des bras et à un cœur plus nobles que ceux d'un paysan. Elle se mariera avec un médecin, mais cette union sera un échec. La morale ? Il n'y en a pas. L'œil de Hardy veut être celui d'un observateur des drames humains, de leurs fondements. Il s'attache uniquement à cerner, comme les grands écrivains classiques (Hardy cite fréquemment Shakespeare ou Milton), le microcosme du monde des sentiments, lieu de l'éternel combat du désir confronté aux hasards ou aux nécessités.

Un autre « personnage » hante les romans de l'écrivain anglais : la nature. Maîtresse de l'homme, elle lui impose son devenir, l'oblige à lutter contre elle. Les « terriens », les campagnards la connaissent bien ; en elle ils puisent leur bon sens, garantie d'un équilibre. Le berger Gabriel Oak, dans *Loin de la foule déchaînée*, symbolise cette image de l'homme patient, raisonnable et qui, grâce à ses racines terrestres, finira par gagner l'objet de ses désirs. Quelques très belles pages de ce roman évoquent la magie, le mystère profond que suggèrent les portes entrouvertes d'un ciel étoilé, la silhouette de sombres collines muettes. L'intrigue du récit diffère peu de celle des romans précités, mais le personnage de Barbara est particulièrement intéressant. Femme de tête, elle dirige sa ferme, commande aux travaux et, surtout, elle ose désirer, solliciter même ses partenaires amoureux : dans le roman victorien, la chose n'est pas si courante.

Il reste un aspect du talent de Thomas Hardy que nous méconnaissons encore ici. Il s'agit de la poésie. Dès son plus jeune âge, Hardy a commencé par écrire des vers (et, s'il en est venu au roman, c'est plus par « nécessité alimentaire » que par affinité). Influencé par les romantiques anglais, le poète hante les rivages de l'indicible, de la mort, erre sur le chemin des regrets éternels. Homme de son temps, il sait aussi écrire le quotidien *(Dans une gare)* et les grands événements de l'époque (la guerre, le naufrage du *Titanic*, etc.). Extraordinaire chez Hardy sont la musicalité des mots, le rythme des vers, la puissance des évocations. Cette poésie tient de l'illumination du visionnaire, de la souffrance de l'homme qui, loin des siens, vit dans le souffle du vent les pâles lueurs d'un ciel étoilé.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **JUDE L'OBSCUR, traduit de l'anglais par F.W Laparra, Editions NéO, 498 p. Environ 60 F.**

★ **LE RETOUR AU PAYS NATAL, traduit de l'anglais par Marie Canavaggia, Editions NéO, 494 p. Environ 60 F.**

★ **LES FORESTIERS, traduit de l'anglais par Antoinette Six, Editions Néo, 400 p. Environ 60 F.**

★ **LOIN DE LA FOULE DECHAINEE, traduit de l'anglais par Mathilde Zeys, Editions Mercure de France, 432 p. Environ 55 F.**

★ **POESIES, traduit de l'anglais par B. Géniès et M.-H. Gourlaouen (*bilingue*), Editions *Les Formes du Secret*, 116 p. Environ 36 F.**

Faust au féminin

(Suite de la page 11.)

Depuis le premier texte anonyme paru à la fin du seizième siècle à Francfort, chez Spies l'imprimeur, jusqu'à Marlowe, Goethe, Valéry, Nerval, Thomas Mann, tout semblait avoir été dit sur le magicien wurtembourgeois. Wagner et Schumann, Berlioz, Liszt et Gounod ont immortalisé Faust dans leur musique. Méliès, Murnau, René Clair, en ont recréé l'image inquiétante pour l'écran. Que nous apporte de neuf l'écrivain serbo-croate ? Tout d'abord Vouk Voutcho actualise, dramatiquement, la double pulsion dominatrice et suicidaire de ce personnage éminemment européen qui, tant que durera notre civilisation, restera un contemporain. Ensuite, en le situant dans les terres dalmates incertaines, aux confins de l'Europe romantique et baroque, nourrie des secrets de l'Orient, il enrichit la légende germanique en lui infusant les mythes archaïques des Balkans. Enfin, inversant un rôle typiquement masculin, Voutcho affirme sa foi dans l'éternel pouvoir créateur de la femme et lui rend ainsi la place qu'elle mérite, au cœur de la plus moderne des mythologies.

EDGAR REICHMANN.

★ **LA FEMME FAUST, de Vouk Voutcho, roman traduit du serbo-croate par Alain Rustenholz et l'auteur, éd. l'Age d'homme, Lausanne, 232 p. Environ 45 F.**

la vie littéraire

A quand l'édition complète de Benjamin Constant ?

Sous le signe de l'unité dans la diversité, Benjamin Constant, Mme de Staël et le groupe de Coppet faisaient l'objet d'un congrès-colloque à Lausanne et à Coppet du 15 au 19 juillet, associant les efforts des staëliens et des constantiens.

La trentaine de communications illustrent deux thèmes dominants : actualiser la connaissance de Benjamin Constant, homme politique et théoricien du libéralisme, montrer chez lui comme chez Mme de Staël, Humboldt et d'autres contemporains, l'unité profonde des vues sur l'histoire, la littérature, l'économie, la vie politique et privée. Contributions historiques et historiographiques, lectures psychologiques et sémiologiques, philosophie et psychanalyse dialoguent dans les études. Pas un heurt, c'est à signaler, entre les méthodes les plus neuves et les plus « classiques ». Citons seulement Jean Starobinski, Simone Balayé, Ephraïm Harpaz, Kurt Müller-Vollmer, Béatrice Jasinski. Fait exceptionnel aussi, les actes du congrès, y compris l'essentiel des discussions très fournies, sont annoncés pour la fin de 1980.

Un résultat considérable de ce rassemblement de chercheurs est la mise à l'étude, demandée à l'unanimité des participants, d'une édition complète et collective des œuvres de Benjamin Constant, entreprise qui n'avait jamais été tentée. Elle pourrait se monter à une cinquantaine de volumes, dont une dizaine pour la remarquable correspondance, grâce aux fonds manuscrits très riches de l'Institut Benjamin-Constant à Lausanne et de la B.N. de Paris.

Promesse de grands travaux sur une grande œuvre qui reste encore aujourd'hui largement méconnue, mais dont la modernité éclate.

MARTINE DE ROUGEMONT.

(Signalons le premier numéro des *Annales Benjamin Constant*, qui constituent le n° 50 de la *Revue européenne des Sciences sociales*, t. XVIII (1980), chez Droz à Genève.)

« Paroles dans le vent »

Il y a cinq ans, au cours de l'été 1975, Sani disparaissait. Inconnu de son vivant, comme la plupart des poètes, il devenait enfin cet « *homme de cendre* », mais aussi « *cet homme infini* » en qui il croyait.

Sa femme et ses amis viennent de publier, aux Editions Saint-Germain-des-Prés, *Paroles dans le vent* (1), le plus beau de ses recueils, posthume. On y découvrira quel poète, quel homme fut Sani, celui qui savait pourquoi « *le bonheur fait si mal* », celui qui devinait que, toujours,

« *La saison est pareille aux anciennes saisons*
Qui tournent dans la vie sans rime ni raison. »

L'un de ses anciens professeurs du lycée de Gap, Armand Monjo, rappelle, dans une émouvante préface, comment Sani entra en même temps dans la poésie et dans la Résistance : « *Les plus puissants poètes du programme*, dit-il, *n'avaient pas assez de souffle pour nous faire oublier l'enjeu dantesque du plastic, le tambour hugolien des battements de cœur lorsqu'on distribuait des tracts après le couvre-feu, entre deux patrouilles.* »

« *Sans Sani, qu'elle est profonde notre solitude* », ajoute celle qui fut la femme du poète. Mais le chant profond de l'auteur des *Paroles dans le vent*, nous continuons de l'entendre.

J.-M. M.

(1) Diffusion : 70, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

en bref

● **L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ETUDES FRANÇAISES** a tenu son trente-deuxième congrès annuel les 21, 22 et 23 juillet derniers au Collège de France. Les communications portaient sur les « Les Essais de Montaigne. Problèmes et méthodes de l'édition de texte » et « André Malraux ». Elles ont été suivies de débats dirigés par les présidents de ces trois « journées » : MM. Robert Aulotte et Frédéric Deloffre, professeurs à la Sorbonne, et M. André Vandegans, professeur à l'université de Liège.

Parmi les thèmes retenus pour le congrès de juillet 1981, on peut d'ores et déjà noter : « Les jardins dans la littérature française jusqu'à la Révolution » et « Jean Giraudoux ».

Toute correspondance destinée à l'A.I.E.F., et notamment les demandes du texte des communications du congrès sont à adresser à M. Robert Garapon, professeur à la Sorbonne, 11, place Marcelin-Berthelot, 75005 Paris.

● **LA QUINZAINE LITTERAIRE** publie un copieux numéro d'été consacré aux États-Unis. Crise ou déclin ? Tel est le thème. Les principaux domaines de la vie politique, sociale et culturelle y sont évoqués.

Qu'en est-il du féminisme, de l'homosexualité, du structuralisme, de la nouvelle fiction américaine, des « nouveaux radicaux » ? Autant de questions auxquelles répondent une vingtaine d'écrivains et de spécialistes, tant Français qu'Américains.

● **L'ASSOCIATION DES AMIS D'HENRY PETIT**, qui est mort le 18 octobre 1978, publie le premier numéro des « Cahiers Henry Petit » : « Correspondance-Inédits ». Ce volume contient des extraits d'échanges de lettres entre Henry Petit et Jean Grenier, notamment. (Association des Amis d'Henry Petit, 19 bis, rue des Vergers, 95370 Montigny-les-Cormeilles, 55 pages.)

● **UNE NOUVELLE MAISON D'EDITION, « LES DEUX FLEUVES »**, vient d'être fondée à Lyon. Le but de ses animateurs est de contribuer au renouveau de l'édition lyonnaise. Ils publieront en octobre un « Eloge de la retraite », par le docteur Jean Stoléru (57, rue Edouard-Herriot, 69002 Lyon – 128, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris).

● **LA TRADUCTION ITALIENNE** de « Louisiane » de Maurice Denuzière (Rizzoli) a remporté le Prix Bancarella attribué par un jury de libraires au roman le plus vendu en librairie.

● **RECTIFICATIF** : l'Imprimerie de Cheyne nous fait savoir que les prix de ses ouvrages, que nous avions communiqués dans « le Monde des livres » du 18 juillet dernier, sont les « prix-libraires ». Les prix de vente aux particuliers sont les suivants (chez l'éditeur) : Recueils sur Vergé : 30 F franco ; recueils d'André Brun, numéro : 88 F franco (ces ouvrages seront disponibles en librairies à partir d'octobre). Imprimerie de Cheyne, Manier-Mellinette éditeur, 43400 Le Chambon-sur-Lignon.



Le Monde

jours d'été

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

FIDJI : Un caprice impérial

Suva (îles Fidji). — Casse-tête, écheveau, concentré de situations extrêmes... On *imagine la courtoisie lasse de* Sa Gracieuse Majesté britannique, partie d'ici en octobre 1970 avec un murmure navré : *« Faites donc un pays avec ça ! »* Les Fidji, indépendantes depuis cette année-là, sont un caprice colonial abandonné subitement au milieu du Pacifique. Grosse terre mélangée de six cent mille habitants, qui vous offre, sur un plateau à thé, le plus saugrenu des héritages occidentaux. J'y plonge tête la première à peine débarqué. Les voilà bien loin les subtiles somnolences *de l'Océanie, et les problèmes* en demi-teintes. Quel coup de canon ! A Suva, on descend en vrille dans un bric-à-brac à la Prévert, on marche à tâtons dans un labyrinthe où paraissent s'engloutir une à une les plus savantes analyses qu'on a lues dans l'avion. Celles que publient, en caractères serrés, les jeunes diplômés de l'Université du Pacifique-Sud, installée aux Fidji. Comme tout paraît simple, ailleurs !

∴

Les bruits d'abord... Ils parlent d'eux-mêmes. Assis pour un long moment au Kwang Tung Milk Bar, près de Stinson Parade, je commence par écouter. On parle chinois derrière moi. Devant, le *juke-box crache un tonitruant raeggae* pour deux « loulous » coiffés à l'afro. Appuyés sur une hanche, ils portent une barbe frisée et des rouflaquettes. Devant la terrasse, un chauffeur de taxi ferme un peu les yeux en écoutant sur sa radio de bord une cithare indienne. Du marché municipal, de l'autre côté d'Usher Street, arrivent des bouffées de musique indo-musulmane. La caissière du Milk Bar, une Mélanésienne un peu rêveuse, tâche d'entendre, oreille collée au transistor, une retransmission en *anglais du match de foot* Fidji-Italie. La cacophonie n'est pas plus assourdissante que dans une autre capitale. Plus sérieusement variée tout de même... Ouvrons les yeux et sortons. Le ciel est couleur de plomb.

∴

Les rues de Suva s'entortillent en descendant vers la mer, franchissant plusieurs fois un canal d'eau salée, le Nabukalou-Creek. On y vend des oursins sur l'arrière des barques et les étudiants en tee-shirt s'accoudent près des ponts. Des pelouses roussies de Victoria-Parade aux collines du Toorak, la ville n'est que mélange. De styles, de silhouettes et de philosophies... On pense à Paramaribo, capitale kaléidoscopique du Suriname où se côtoient les races. Ici, des Indiennes en sari, cheveux tombant et raie passée au rouge, croisent sans un regard des groupes de Mélanésiens en jeans serrés. Des commerçants *chinois guettent le client* devant des boutiques-bazars ou des *dutee free shops* tout clignotant d'électronique. Des touristes venus d'Australie *ou de Nouvelle-Zélande errent de vitrine* en vitrine. Près du marché, la gare des autobus est surpeuplée mais strictement compartimentée dans sa foule : Indiens, Polynésiens, Mélanésiens, Asiatiques... Tous dans un côtoiement pacifique mais jamais mêlés. La ville elle-même — la deuxième du Pacifique après Honolulu — est un patchwork d'immeubles, imprévisible. Là, de vieilles bâtisses coloniales à balcons de bois ; ici, le béton d'une banque ou d'un bureau de poste ; plus loin, la flèche *d'une église ou le minaret* d'une mosquée sur Johnson Street. Plus loin, sur la route de l'aérogare, un temple sikh, bannières déployées, émerge de la verdure. Et partout — châteaux forts conquérants, symboles d'une puissance intacte — la masse des grands comptoirs commerciaux australiens ou britanniques : Burn'Philip, Woolworth, Morris and Hestrow...

Essoufflé par la pente des rues, on finit par s'arrêter en s'épongeant le front. Où suis-je ? La réponse est simple : dans l'extravagance d'un souvenir impérial.

Vers 1874, le hasard voulut que Londres ait besoin d'un peu de sucre pour son thé d'après-midi. Voilà tout. L'Angleterre venait d'annexer sans enthousiasme à son empire ces îles lointaines peuplées de tribus batailleuses et de planteurs de coton australiens. Archipel turbulent, vaguement anthropophage, mal converti par les premiers pasteurs et ravagé par des *trafiquants d'esclaves « sans aucune* éducation ». *Cette* ahurissante macédoine de roitelets belliqueux, colons à poigne, aventuriers, consuls et missionnaires, bouillonnait dangereusement. En soupirant un peu on hissa donc l'Union Jack sur cette colonie peu désirée avant d'y planter des cannes à sucre. Hélas ! Déçus par l'indolence des « Natives » (Mélanésiens métissés de Polynésiens), peu soucieux d'abandonner la quiète autosubsistance des tribus pour trimer dans les plantations, les Anglais durent bientôt chercher des yeux sur la carte de l'empire. Les Indes, bien sûr ! Les Indes vaillantes et nombreuses fourniraient ce qu'il faut de bras mercenaires. De Madras ou de Gujarat, du Sikkim ou de Kérala, on fit donc venir, entassés dans la cale des vapeurs, quelques milliers de gueux abrutis de mirobolantes paroles... Célibataires sous contrats, regroupés aux Fidji dans les cabanes des grandes compagnies, ils coupèrent les cannes *pour les ladies de Newcastel ou d'Edim*bourg pendant des années. Plus tard, contrats abolis mais déjà trop loin de la *mother India*, ils se firent petits fermiers, boutiquiers ou domestiques. L'Inde leur envoya des épouses. Ils *aimèrent* les *grandes familles* et les enfants au point d'être bientôt plus nombreux que les autochtones. Voilà un « problème indien » aux Fidji !

Les Fidjiens, pendant ce temps, bénéficièrent de cette sollicitude un peu distante qui fut, partout, le propre du colonisateur britannique. Point d'assimilation prosélyte à la française, mais un maintien attentif de structures et de traditions mélanésiennes qui, laissant les « Natives » dans leurs villages, n'entraînaient point d'embarrassantes promiscuités. Les Fidjiens conservaient, seuls, des droits sur les terres dont la propriété fut toujours interdite aux Indiens. Les institutions communautaires fondées sur la hiérarchie des grands chefs, la famille — *mataqali* — et le partage, les rites villageois et le refus de l'individualisme furent protégés jusqu'à aujourd'hui. Les Anglais, soucieux de tenir en lisière l'inquiétant dyna*misme des Indiens — celui de tous* les exilés — marquèrent toujours une nette préférence pour les Fidjiens, enracinés dans leurs coutumes. Les deux principales communautés vécurent ainsi côte à côte, cambrée chacune dans sa singularité, séparée par une addition de mépris réciproques. Entre elles deux, un partage des rôles se fit peu à peu. Il fonde, aujourd'hui encore, l'insoluble équation nationale de l'archipel.

∴

Aux Fidjiens la propriété des terres, la sécurité nonchalante d'une culture et, surtout, le pouvoir politique. Aux Indiens — largement majoritaires — l'anxiété combative des « demi-*citoyens* », *la conquête* du commerce des villes et de l'économie, l'accès à l'université et au pouvoir de l'argent. Jamais, entre les deux, d'intégration ni de métissage. La vieille question de l'identité culturelle qui hante toute l'Océanie, on la retrouve au maximum de son activité dans la grande île de Viti-Levu. Elle y flotte dans l'air comme une électricité. Elle s'inscrit partout dans le paysage et fournit leur thème principal aux innombrables colloques de l'université de Suva. Peut-on concilier traditions et modernité ? *Vieux* débat !

J'ai longuement roulé sur Viti-Levu, guidé par Kamla, un Indien de cinquante-deux ans, propriétaire d'un taxi à Suva, mais dont toute la famille vit encore à la campagne. Assujettie, comme toutes les familles indiennes, à l'irritante insécurité des contrats de fermage. Passé les dernières maisons, au-delà de l'aéroport de Nausori, quand alternent les champs de cannes, les *forêts et les montagnes, la « différence »* déjà saute aux yeux. Regroupés ici et là dans des bouquets d'arbres, les villages fidjiens rassemblent une poignée de maisons aux toits de tôle qui paraissent se serrer l'une contre l'autre. Les baraques dispersées au milieu des plantations, en revanche, isolées de loin en loin, sont celles des métayers indiens. *« Le père de mon grand-père est venu de Madras,* soupire Kamla. *Ça fait maintenant quatre générations. On ne connaît plus personne en Inde. Mon pays, c'est Fidji, mais la vie pour nous n'est pas facile. Les Fidjiens nous louent des terres pour dix ans. Croyez-moi, ils renouvellent sans cesse les contrats pour augmenter les loyers. »* Pour parler des Fidjiens, il emploie l'expression « Natives » avec une pointe d'ironie dans la voix. L'impressionne-t-elle, au moins, la puissante solidarité mélanésienne qui règle encore la quotidienneté des villages ? Il secoue la tête. *« Chez eux, quand quelqu'un n'a pas de travail, il n'a pas besoin de s'en faire. Tous les autres lui donnent à manger. S'il gagne de l'argent, il doit partager avec toute la famille. Vous croyez que c'est stimulant ? »*

∴

Deux cultures s'observent ainsi depuis cent ans, barricadées et tendues. S'ils ont perdu le contact avec leur pays d'origine, s'ils émigrent plutôt vers l'Australie ou le Canada, les Indiens n'ont rien renié de leurs traditions. Ils parlent urdu ou hindi. Les musulmans, plus attachés à leur foi, n'ont guère de contacts avec les Hindous. Moins rigoureux qu'en Inde, le système des castes n'en fonctionne pas moins, et la vieille interdiction des mariages « hors caste », si elle est aujourd'hui transgressée par les jeunes, suscite d'interminables drames de famille (1). *Tout cependant dans la communauté* indienne et les valeurs qu'elle vit favorise la réussite individuelle, la maîtrise du commerce et de l'industrie. Mieux armés que leurs concurrents, aiguillonnés en outre par la précarité de leur condition, les Indiens tendent donc à conquérir le pays à mesure qu'il se modernise. L'interdiction qui leur est faite d'accéder à la propriété foncière, l'aide gouvernementale aux étudiants d'origine fidjienne, le système électoral d'une infinie complexité : tels sont *les barrages artificiels destinés à pré*venir une suprématie qui, sans cela, ne ferait guère de doute. Il n'empêche ! L'arrivée au pouvoir des richissismes commerçants gujeratis et du parti indien de la Fédération nationale est une *hantise qui resurgit à chaque élection.* Elle justifie l'émergence — depuis quelques années — d'un parti fidjien ultra-nationaliste et xénophobe qui réclame l'expulsion pure et simple des membres d'« une certaine communauté ».

∴

Les caprices impériaux ont des conséquences dont ne se souciaient guère les administrateurs dédaigneux de la Colonial Sugar Company ! Seuls, semble-t-il, une sorte de flegme océanien et un attachement presque maniaque pour le parlementarisme, ses honneurs et ses protocoles, maintiennent les Fidji dans une « paix raciale » surveillée. Elle ne fut que rarement *rompue par des affrontements limités* (en 1959 et 1968). De gros titres barraient la « une » du *Fidji Times* pendant mon séjour à Suva : l'annonce des distinctions et médailles accordées par la reine d'Angleterre à quelques-uns de ses lointains sujets. Providentielle anesthésie !

De ce tumulte, en tout cas, une grande question surgit qui relie directement les Fidji aux grandes problématiques partout examinées dans le Pacifique. Elle fait même de Suva et de son université le centre culturel le plus dynamique de toute l'Océanie. Pour rétablir un équilibre plus stable entre *les ethnies, pour corriger le retard* pris par les Fidjiens d'origine face au défit de la « modernité », l'unique solution consisterait à les libérer du carcan des institutions coutumières. Les Anglais s'y étaient efforcés, déjà, au début du siècle. On s'y emploie aujourd'hui. Qu'on encourage, donc, l'individualisme ; l'utilisation plus rationnelle des terres agricoles ; qu'on limite le pouvoir paralysant des vieilles hiérarchies familiales et des chefferies. Qu'on décide, en bref, les jeunes Fidjiens à *s'évader de leur propre culture !* Cette politique a sa logique. Elle n'en suscite pas moins, à l'université et dans les villages, d'ardentes controverses. *« Faut-il que nous renoncions à ce qui fait encore notre identité pour ne pas perdre le contrôle de notre propre pays ? (2) ».*

Je ne connais point de plus grave question.

J'ai pris dans la soirée un petit bimoteur de Fidji Air. Une heure de vol pour arriver au nord de l'île, à Nadi. C'est l'autre rivage de Viti-Levu, le pays des touristes et des magasins détaxés, l'anonyme territoire des hôtels internationaux et des sourires prostitués. Les avions y déversent des colonies d'Australiens, de Japonais, d'Américains, en quête, eux aussi, d'« authenticité mélanésienne ». Ils portent des chemises peinturlurées et des sacs de voyage : *« Adventures in the South Pacific. »* Aux jeunes Fidjiens qui vivent désormais de l'industrie touristique — l'une des plus florissantes de l'archipel, — on donne très officiellement ce conseil : *« Pour accueillir les touristes, habillez-vous de manière traditionnelle. Ne portez pas de montre ou d'objet moderne. Ils veulent vous voir comme les vrais représentants d'une race indigène. Ils viennent à Fidji pour découvrir des choses caractéristiques, ne les décevez pas ... (3) »*

Ininventable !

∴

Sommés de se libérer de leurs traditions par les planifications de Suva et les impératifs du développement, les Fidjiens doivent faire semblant de les vivre pour attirer les jobards. Quel raccourci !

(1) « Looking at the family institution among Fiji Indians. » *Pacific Islands Monthly*, septembre 1978.

(2) C'est le thème d'une série d'études publiées sous le titre : *The Pacific Way*, par l'Université de Suva, en 1975.

(3) Cité dans une étude sur le tourisme à Fidji par Meli Loki. *South Pacific Social Sciences Association* (Suva).

Vendredi :

NOUVELLE-CALÉDONIE : LA FIN DES CALDOCHS

JEUX

D'UN MOT A L'AUTRE

Problème n° 14

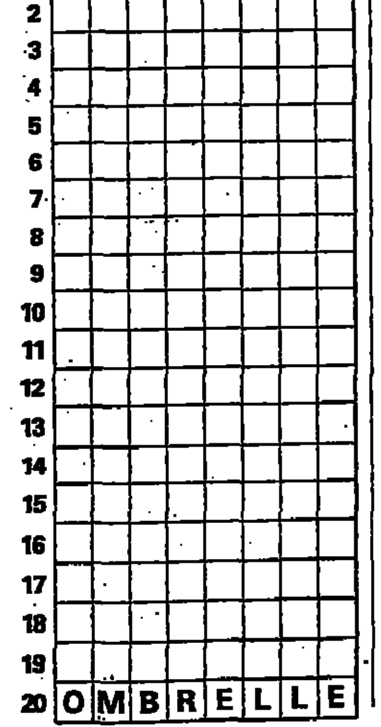
« DE SCARABÉE A OMBRELLE »

A l'aide des définitions suivantes, passer de *scarabée* à *ombrelle* en conservant chaque fois sept des huit lettres du mot précédent, quel que soit l'ordre des lettres.

Définitions :

1. *SCARABEE* (mot masculin quoique se terminant en *ée* ; il en est de même pour *lycée, gynécée, prytanée...*). — 2. Peut être amené à vider souvent son sac. — 3. Petites feuilles. — 4. Microbe. — 5. Cépage du Sud-Ouest. — 6. Autour d'une colonne. — 7. Qui rapporte. — 8. Amenait l'arrière-ban. — 9. Vieux véhicule. — 10. Appellation peu aimable pour des personnes bornées ou attachées à des idées dépassées. — 11. Secoués. — 12. Recouverte de fragments de minéraux. — 13. Qualifie des anneaux que l'on ne met pas au doigt. — 14. Café au lait. — 15. Vers marins. — 16. Pétales d'orchidées. — 17. Aliments pour un Popeye des tropiques. — 18. Mis en boîtes. — 19. Petits parasols, fleuris. — 20. OMBRELLE.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

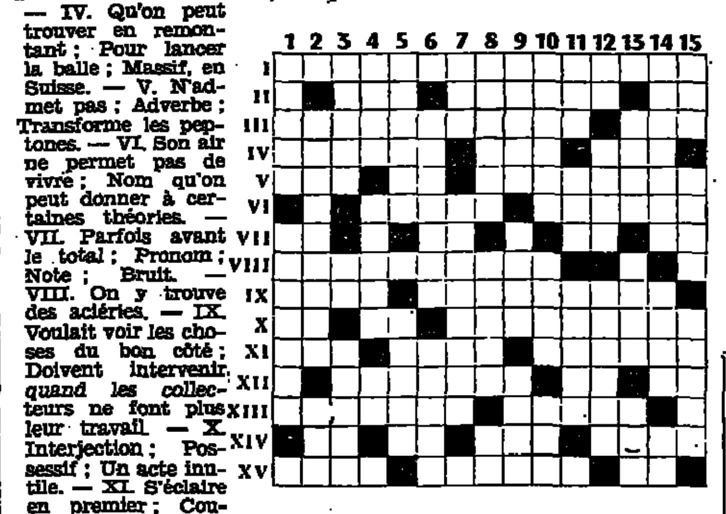


MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 725

HORIZONTALEMENT

I. Sont dans les tissus. — II. Agrément d'autrefois ; Ne peut plus se présenter quand elle est trop fatiguée ; Pronom familier. — III. Difficile à raccommoder ; Evoque un homme généralement austère. — IV. Qu'on peut trouver en remontant ; Pour lancer la balle ; Massif, en Suisse. — V. N'admet pas ; Adverbe ; Transforme les peptones. — VI. Son air ne permet pas de vivre ; Nom qu'on peut donner à certaines théories. — VII. Parfois avant le total ; Pronom ; Note ; Bruit. — VIII. On y trouve des aciéries. — IX. Voulait voir les choses du bon côté ; Doivent intervenir quand les collecteurs ne font plus leur travail. — X. Interjection ; Possessif ; Un acte inutile. — XI. S'éclaire en premier ; Couleur tendre ; Coupé comme une noix. — XII. Agir comme un pêcheur ; Souci quotidien pour le guide ; Abréviation pour un prince. — XIII. Fournit des pommes ; Le premier est toujours le mâle. — XIV. Naît dans l'Altaï ; Pour lier ; Vidé quand on se met à table ; Bon quand il n'y a rien de cassé. — XV. Evoquent un pont bien connu ; Particulièrement gênantes quand on les a dans le pied ; Participe.



VERTICALEMENT

1. Emplacement pour les sommes ; Plus on les perd et moins on a de toupet. — 2. Des lettres qui peuvent former un chiffre ; Un ancêtre mythique. — 3. Peut être fournie par le noyer ; Va avec tout ; Emplacement pour un œil et aussi pour un pied. — 4. Moment où peut apparaître le démon ; Nombre qui peut évoquer un ménage ; Pronom. — 5. Sans raison ; Nom qu'on peut donner à un cirque. — 6. Pour tenir la jambe, autrefois ; Se déclare à l'oreille. — 7. Eut une attitude très entreprenante ; Un commerçant qui se met en grève. — 8. Bouts de bois ; Faire une inscription ; Amène une supposition. — 9. Fonda un séminaire ; Gouffre ; Peut venir du cœur. — 10. Nourries comme des oies ; Précieux auxiliaire ; Glace, à Londres. — 11. Poisson rouge ; Pas altéré ; Nom qu'on peut donner à un joli pied. — 12. Expérience (épelé) ; On y trouve de grands plateaux ; Quand on est au plus bas. — 13. Plus gras quand il est entier ; Matière dont on fait des gants ; On se découvre quand il arrive. — 14. Arrondir les angles ; Retournent partout où ils entrent ; Article. — 15. Singe ; Personnage biblique ; Peut être assimilé à un rien du tout.

Solution du problème n° 2 724

Horizontalement

I. Placidité. — II. Hilarité (cf. bombe). — III. Animosité. — IV. RG ; An ; Nef. — V. Méprise. — VI. AR ; Gé ; Rue. — VII. Ru ; Banc. — VIII. Io ; Abri. — IX. Envie ; Roi. — X. ND ; Œuf. — XI. Semeurs.

Verticalement

1. Pharmaciens. — 2. Linger ; Onde. — 3. All. — 4. Camarguaise. — 5. Ironie ; Bé ! — 6. Dis ; Br ; Or. — 7. Itinéraires. — 8. Tête ; Un ; Ou. — 9. Effectif (cf. piquet).

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 31 juillet 1980 :

DES DECRETS

● Fixant les attributions et portant organisation du Conseil supérieur de la gendarmerie ;

● Fixant en application de l'article L 3-2 du code de la Sécurité sociale le taux, les *conditions d'exonération et les* modalités de recouvrement des cotisations d'assurance - maladie assises sur les avantages de retraite complémentaire servis par un organisme autre que les institutions des régimes spéciaux ;

● Modifiant le décret du 27 juin 1977 et relatif à l'allocation de remplacement instituée par l'article 1106-4-1 du code rural ainsi qu'à l'intervention des travailleurs sociaux au domicile des familles ;

● Modifiant le décret du *10 mars 1978 instituant auprès du* ministre de l'agriculture un groupe interministériel de politique alimentaire.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

LES COLLECTIONS

Les velours de Saint-Laurent

Les tendances de la mode d'hiver en haute couture s'affirment aujourd'hui avec l'éblouissante collection de SAINT-LAURENT. D'abord, l'importance des manteaux à cape, ces « macfarlane » qu'affectionnait Sherlock Holmes ; ensuite, celle des vestes trois-quarts et des « visites », plus courtes et un peu amples, inspirées du Second Empire. Pas de panique pour les ourlets : entre le bas du genou et celui du mollet. Les robes du soir courtes se multiplient, comme les pelisses.

Présentée sur des textes de tragédie de Shakespeare, la collection d'YVES SAINT-LAURENT ravira ses innombrables amies, chacune trouvant chez lui chaussure à son pied, renard à son cou, robe-tunique sous trench-coat gonflé aux épaules et taillé au carré. Tout est seyant, séduisant et confortable. Des vêtements dans lesquels il fait bon vivre aux quatre coins du monde. Il taille des manteaux amples et des vestes droites, en « macfarlane » dans des laines moëlleuses et des cachemires pour le jour, mais aussi en imprimés multicolores habillés. Puis il y a le thème du blouson « cocon » s'arrêtant aux hanches sur une robe, ou une jupe droite aux genoux, en cuir, en laine ou en soie précieuse pour le soir.

bleus ou blancs avec de grandes manches et des bandes noires à l'ourlet. Des bavolets triangulaires vifs se terminent en écharpe sur des formes plus amples. Les tailleurs, légèrement appuyés, et les robes se complètent de grandes écharpes de renard noir ou blanc.

GUY LAROCHE alterne deux style très différents : l'un droit et puritain est orné de grandes collerettes en tailleurs, robes et manteaux finement ceinturés. L'autre, plus ample, est découpé en tranches de couleurs vives, notamment en manteaux rehaussés de noir. Et puis, il y a les ponchos, les robes-housses peintes à la main et d'autres destinées à la femme-objet : décolletés plongeant à la taille, manches longues étroites et



(Croquis de MARCQ.)

YVES SAINT-LAURENT : dame tout en velours noir, à l'exception de la plume d'autruche blanche de sa faluche. Tissu de Moreau, ceinture corselet en satin et grande écharpe de renard. Collants transparents dans le même ton et escarpins à languette et talons Louis XV.

Le velours revient à chaque pas : des kilomètres de noir, du bleu nuit, mais aussi des rouges Renaissance, des mélanges d'une extraordinaire richesse de vermillon, bourgogne et fuchsia, dans un tailleur strict doublé de lamé or patiné. Les robes de crépuscule et du soir scintillent de feux d'or, d'aubes fraîches, ou de couchers du soleil violacé. Quelques ensembles canulars reprennent des poèmes et les signatures d'Aragon ou d'Apollinaire, en lettres de diamant, au dos de vestes longues.

Il y a les châles, les longues écharpes, et des renards à double queue portés en baudrier. Des toques, des faluches de velours ou de taffetas, des voiles de tulle noir posés sur les épaules des robes décolletées, et partout les jambes gainées de noir. Bravo, Yves !

Beaucoup de couleurs vives chez PHILIPPE VENET dont les tailleurs et les manteaux ont toujours un côté sympathique. Certains enveloppent le corps en cocon avec des capes arrondies. D'autres présentent des contrastes en blocs rouges jupettes animées de volants dressés à la verticale.

GIVENCHY, c'est l'homme de la grande simplicité des formes, merveilleusement travaillées, élaborées ou brodées. De subtiles redingotes d'écolières à buste mince et jupe souple s'accompagnent parfois de courtes capes dégageant les coudes. Elles s'ouvrent sur des robes-culottes cravatées à plastron orné de volants en étamine de laine, ceinturées à la taille, ou de fluides tuniques de jersey de laine.

Les tailleurs, épaulés et décintrés, ont des vestes étirées à martingale. Des dessins en camaïeu forment des mosaïques sur crêpe de chine tandis que les harmonies chères à Fortuny passent de la bure de manteaux habillés à l'étamine de la robe. Le tweed métallisé et gaufré est coupé en tailleur de théâtre avec des blouses aux reflets d'or patiné. Les robes à danser, en taffetas aux teintes sombres et changeantes, se couvrent de charmantes vestes à grande collerette auréolant le visage.

NATHALIE MONT-SERVAN.

BREF

URBANISME

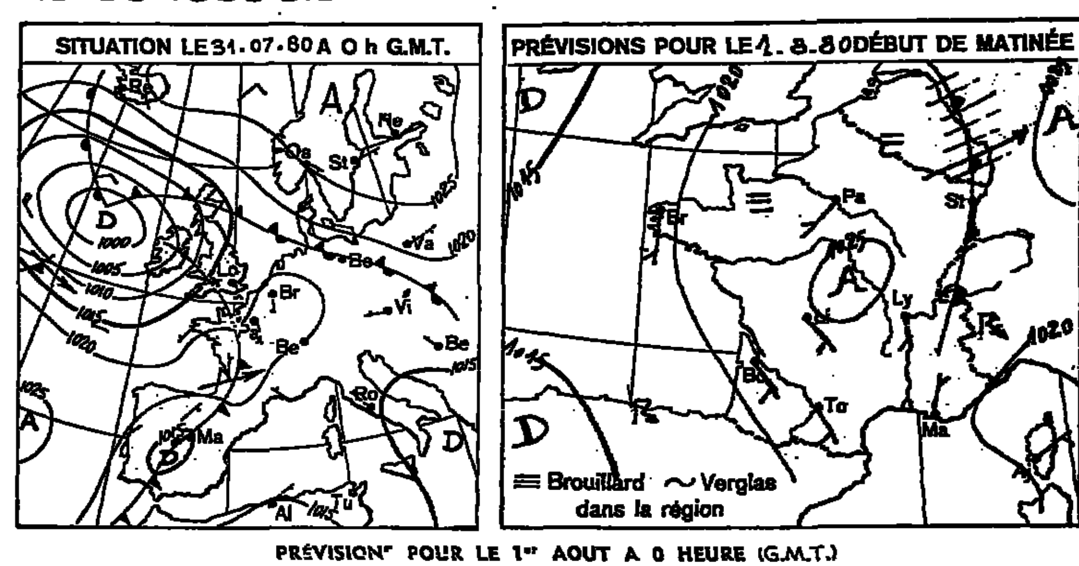
LE LANGUEDOC-ROUSSILLON ET LES HANDICAPÉS. — L'Agence d'urbanisme pour l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon demande aux visiteurs de la côte, qui ont un handicapé physique, de lui faire part de leurs difficultés dues à l'environnement architectural, urbanistique, afin que, dans l'avenir, il en soit tenu compte.

★ M. Besson, à l'agence d'urbanisme, 13, cours Gambetta, 34000 Montpellier. Tél. : (67) 92-15-08 ou 58-28-07.

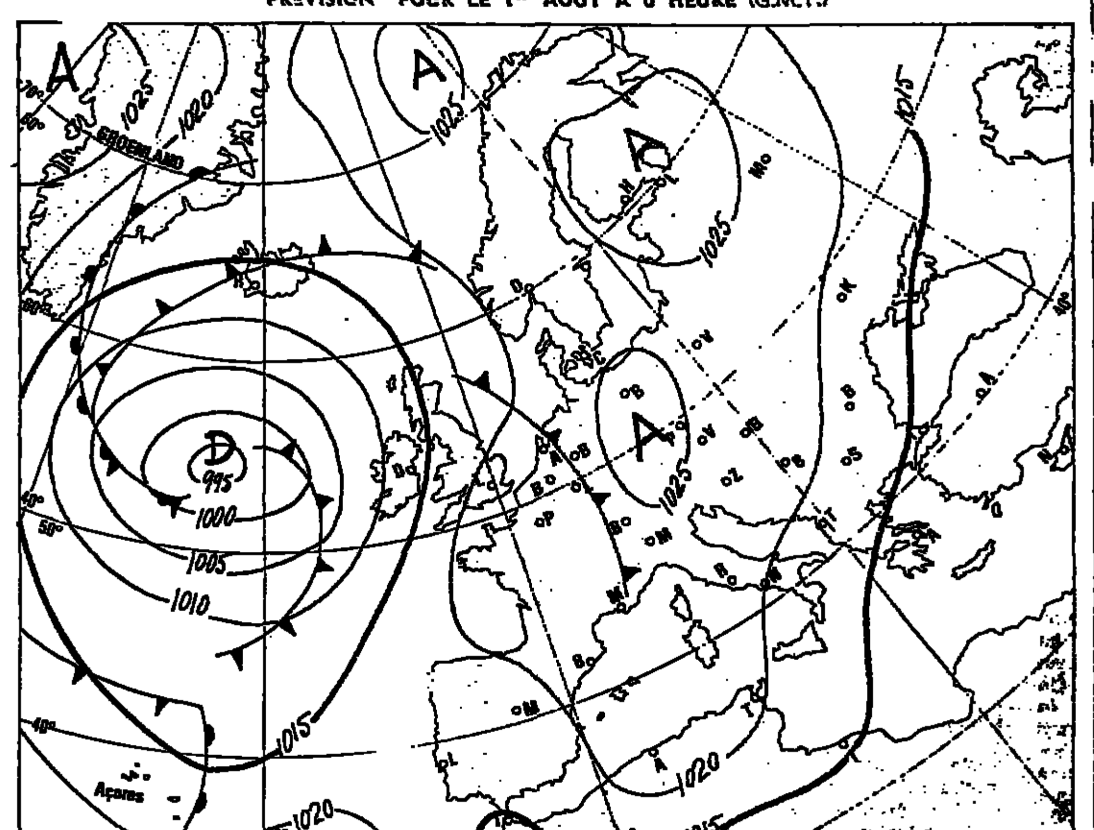
DOCUMENTATION

LES SERVICES DE L'ÉCONOMIE ET DU BUDGET. — Le Centre de documentation économique et budgétaire des ministères de l'économie et du budget est désormais installé dans des locaux rénovés : 182, rue du Faubourg-Saint-Honoré, dans le premier arrondissement de Paris. Il est ouvert à tous les publics. On peut le consulter : sur place, du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures ; par lettre, 182, rue Saint-Honoré, 75056 Paris R.P. ; par téléphone, 260-33-00, postes 25-14, 27-23, 27-48.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISION POUR LE 1er AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 31 juillet à 0 heure et le vendredi 1er août à 24 heures :

La France restera dans une zone de hautes pressions et les discontinuités orageuses qui la traversent après avoir circulé autour des basses pressions de l'ouest de l'Irlande seront relativement faibles.

Vendredi, le temps restera chaud sur la France et il sera souvent bien ensoleillé après la dissipation de brumes et de quelques brouillards matinaux, surtout localisés dans l'Ouest et le Sud-Ouest. Des orages se produiront. Ils seront surtout localisés en fin de nuit de jeudi et le matin des frontières du nord et du nord-est au Massif Central et au nord des Alpes. Le soir, de nouveaux orages, plus isolés, se développeront à nouveau çà et là.

Dans l'ensemble, les vents seront faibles, mais des rafales sont à craindre sous les orages.

Le jeudi 31 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,9 millibars, soit 765,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 26 et 15 ; Bordeaux, 26 et 15 ; Bourges, 22 et 11 ; Brest, 18 et 13 ; Caen, 21 et 12 ; Cherbourg, 19 et 10 ; Clermont-Ferrand, 23 et 9 ; Dijon, 24 et 11 ; Grenoble, 25 et 12 ; Lille, 21 et 10 ; Lyon, 24 et 11 ; Marseille, 31 et 16 ; Nancy, 21 et 10 ; Nantes, 23 et 9 ; Nice, 25 et 19 ; Paris-Le ourget, 22B et 12 ; Pau, 26 et 14 ; Perpignan, 29 et 17 ; Rennes, 21 et 11 ; Strasbourg, 23 et 12 ; Tours, 23 et 11 ; Toulouse, 27 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 20 degrés ; Amsterdam, 21 et 10 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 23 et 18 ; Bonn, 21 et 12 ; Bruxelles, 20 et 13 ; Le Caire, 34 et 23 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 25 et 17 ; Genève, 24 et 11 ; Lisbonne, 21 et 14 ; Madrid, 30 et 13 ; Moscou, 25 et 15 ; Londres, 28 et 15 ; New-York, 30 et 23 ; Palma-de-Majorque, 20 et 15 ; Rome, 28 et 16 ; Stockholm, 27 et 14 ; Téhéran, 35 et 27.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES GLAIEULS

TIRAGE N° 40 DU 30 JUILLET 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.			F.
1	91	150	6	2 206	1 000
	5 931	1 000		2 786	5 000
2	2	70	7	8 927	1 000
	3 502	5 070		9 317	1 000
	7 402	5 070	8	338	500
	9 152	5 070		2 738	1 000
	0 092	10 070		3 358	1 000
	9 502	10 070		6 808	5 000
3	3 803	1 000		163 878	3 000 000
	3 993	1 000	9	69	300
4	64	150		719	500
	304	500		61 959	50 000
	954	500		002 549	500 000
	2 284	1 000	0	0	70
	6 034	1 000		470	570
	6 304	5 500		47 110	100 070
5	155	500			

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES MOISSONS LE 6 AOUT 1980 à CADILLAC (Gironde)

LOTO TIRAGE N° 31	3	5	11	13	19	41	NUMERO COMPLEMENTAIRE 12

PROCHAIN TIRAGE LE 6 AOUT 1980 VALIDATION JUSQU'AU 5 AOUT APRES MIDI

1980 N° 40

PARIS EN VISITES

VENDREDI 1er AOUT

« Les jardins du Palais-Royal », 10 h. 30, devant la Comédie-Française, Mme Garnier-Ahlberg.

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Vermeersch.

« Chez Madame de Sévigné », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtels du Marais illuminés », 21 h. 30, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels de l'île Saint-Louis et église », 15 h., 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE-TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SPORTS

NATATION

DEUX RECORDS DU MONDE BATTUS AUX CHAMPIONNATS DES ÉTATS-UNIS

Organisés à Irvine, en Californie, au lendemain des épreuves de natation des Jeux de Moscou, les championnats des Etats-Unis offrent une occasion de comparer les résultats obtenus et de mesurer les effets du boycottage. C'est d'ailleurs dans cette intention que les responsables de la natation américaine ont avancé la date de leurs championnats, afin que le palmarès des Jeux soit encore dans tous les esprits.

La comparaison tourne pour l'instant à l'avantage des Américains qui, en deux jours, ont démontré que, sur onze courses, ils auraient remporté sept médailles d'or, quatre d'argent et trois de bronze. Il est cependant probable qu'à la fin des compétitions d'Irvine un meilleur équilibre s'établira, provoqué essentiellement par la qualité des performances accomplies à Moscou par les nageuses de la République démocratique allemande.

Les records du monde féminin et masculin du 200 mètres papillon ont été battus mercredi 30 juillet à Irvine. En 2 min. 6 sec. 37, Mary Meaher a amélioré son propre record de 74/100 et Braig Beardsley a réalisé le temps de 1 min. 58 sec. 21, soit 1 seconde et 2/100 de mieux que l'ancien record appartenant à un autre Américain, Mike Brunner.

Jesse Vassallo sur 400 mètres quatre nages (4 min. 21 sec. 51/100) et Ambrose Gaines sur 100 mètres nage libre (50 sec. 10/100) sont aussi allés plus vite que les champions olympiques de Moscou (Fesenko 1 min. 59 sec. 76/100, Wolthe 50 sec. 40/100). En série du 100 mètres nage libre, Gaines a approché de 17/100 le record du monde (49 sec. 44/100). C'est la deuxième fois depuis le début de l'année que Gaines réalise un temps inférieur à 50 sec., nageant à chaque fois dans le même centième : 50 sec. 61/100. A ce jour, trois sprinters seulement ont battu les 50 sec. sur 100 mètres : en juillet 1976, l'Américain Jim Montgomery, champion olympique à Montréla (49 sec. 99/100), le Sud-Africain Jonty Skinner, quelques semaines plus tard au championnat des Etats-Unis (49 sec. 44/100) et Ambrose « Rowdy » Gaines en 1980.

A l'excepiton de Mary Meagher en papillon, la natation féminine américaine supporte moins bien la comparaison. Sur 400 mètres quatre nages, Tracy Caulkins (4 min. 40 sec. 61/100) n'aurait obtenu que la médaille da'rgent à Moscou, nettement devancée par Petra Schneider (R.D.A.) et sur 100 mètres nage libre Cynthia Woodhead, championne des Etats-Unis en 56 sec. 57/100, n'aurait eu aucune chance contre le trio est-allemand Krause (54 sec. 79/100), Metschuck (55 sec. 16/100) et Diers (55 sec. 65/100). — F. J.

VOILE

ÉRIC TABARLY S'ATTAQUE AU RECORD DE LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE

Le navigateur français Eric Tabarly, qui s'était rendu à Newport pour récupérer son hydrofoil *Paul-Ricard*, utilisé par Marc Pajot pour la dernière course transatlantique, tente actuellement de battre le record de la traversée de l'Océan, établi en 1905 par l'Américain Charlie Barr à bord de sa goélette *Atlantic* (un trois-mâts de 56 mètres de long avec cinquante hommes d'équipage), qui avait couvert les 3 000 milles (5 500 kilomètres) entre New-York et le cap Lizard (Angleterre), en douze jours 4 heures 1 minute 30 secondes.

Parti de New-York mardi 22 juillet à 8 h 30 (heure française), avec trois équipiers, Eric Bouris, Georges Calvet et le caméraman Dominique Pipat, il devrait pour battre le record, rallier le cap Lizard avant 7 h 20, le dimanche 3 août. Il se trouverait déjà, jeudi 31 juillet, au large de la mer d'Irlande.

Cette tentative d'Eric Tabarly est plutôt surprenante. Le navigateur français s'était en effet toujours déclaré, et souvent en termes vifs, contre ses prédécesseurs, opposé à cette notion de record, estimant que les conditions météorologiques et la chance y jouaient un trop grand rôle.

SPORTS

NATATION

CARNET

Naissances

— M. Denis MOLHO et Mme, née Judith Evans, ont la joie de faire part de la naissance de

Nicolas,

le 26 juillet 1980.

8, boulevard Pereire, Paris.

Décès

— Mme Gérard Audebert, son épouse,

M. et Mme Camille Audebert, ses parents,

M. et Mme Charles Guillet, ses beaux-parents,

Mme Simone Piat, sa tante,

Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, oncles et tantes,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard AUDEBERT,

survenu le 21 juillet 1980, à Delhi (Inde), à l'âge de trente-quatre ans.

Ses obsèques religieuses auront lieu le jeudi 31 juillet 1980, en l'église Saint-Cyr d'Issoudun, à 14 h. 30, où l'on se réunira.

8, rue Edouard-Branly, 92130 Issy-les-Moulineaux.

— Pierre et Simone BELLANGER ont la douleur de faire part du décès de leur petite-fille

Isabelle,

dix-huit ans,

victime, le 26 juillet 1980, de la route meurtrière, simple passagère.

Persuadés que leurs amis les comprendront, ils les remercient de *ne pas adresser de condoléances*.

— M. René Boitel,

M. et Mme Pierre Boitel et leurs enfants,

M. et Mme Louis Boitel, leurs enfants et petits-enfants,

M. Claude Boitel,

Mlle Colette Boitel,

M. Jean-René Boitel,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme René BOITEL,

née Louise Voillaume,

survenu à Charmant (Charente), le mercredi 23 juillet, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, rue Bonaparte, 75006 Paris.

Le Maine-Bardon, Charmant, 16320 Villebois-Lavalette.

— Mme Evelyne Cicurel,

Mona, Claude et Nelson,

ont la douleur de faire part du décès subit de leur mari, père et beau-père,

Guy CICUREL,

survenu le 27 juillet 1980, à Sao-Paulo.

Rua Sergipe 611,

Sao-Paulo (Brésil).

— Mme Micheline Conan - Audran,

M. et Mme Pierre Paternault,

Et les autres membres de la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Me Eugène CONAN,

notaire honoraire,

officier de la Légion d'honneur,

officier des Palmes académiques,

ancien maire de Courçon-d'Aunis,

conseiller général honoraire,

survenu le 29 juillet 1980, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques civiles auront lieu le 1er août au cimetière du Montparnasse, Paris (14e), à 15 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. Patrick Debras et Valérie,

M. et Mme Louis Puech, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Pierre Debras, leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès, survenu à Hambourg, le 9 juillet 1980, de

Mme Patrick DEBRAS,

née Françoise Puech,

leur épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur et tante.

Le service religieux a été célébré au temple protestant de Sète, le 18 juillet 1980.

L'inhumation a eu lieu le même jour dans l'intimité au cimetière marin.

4, rue Dupleix, Paris (15e).

22, rue Pischart, Strasbourg.

Château de Pondres.

Villevieille, 30250 Sommières.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Pierre Dubois-Dayme,

Michel et Frédérique Dubois, leurs enfants et petit-fils,

Denis et Majo Balleyguier et leurs enfants,

Dominique et Maki Georgeon et leurs enfants,

M. Maurice Dubois,

Sa famille et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre DUBOIS-DAYME,

née Geneviève Dubois,

survenu à Mayenne, le 19 juillet, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale le mercredi 23 juillet à Mayenne.

— Mme Alfred Espert,

Les familles Coste, Espert, Bassas, ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred ESPERT,

survenu le 22 juillet 1980, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

32, boulevard Stalingrad, 06300 Nice.

— Le docteur et Mme Jean Fraudet, leurs enfants et petits-enfants,

M. Ivan Girard et ses enfants,

font part du rappel à Dieu, le 27 juillet 1980, de

Mme Roger FRAUDET,

née Jeanne Reymond.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Notre-Dame-du-Port, à l'île d'Yeu.

L'inhumation s'est faite au cimetière de Creusier-le-Vieux (Allier), dans l'intimité.

4, boulevard Jean-Mermoz, 92200 Neuilly-sur-Seine.

2, avenue de Messine, 75008 Paris.

— Mme veuve Jacques Gaujal, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant,

La prieure du Carmel de Lourdes (Mme Marguerite Marie Gaujal),

M. et Mme Bernard Gaujal, leurs enfants et petits-enfants,

Mlle Henriette Gaujal,

Sœur Monique Gaujal, religieuse du Sacré-Cœur,

M. et Mme Claude Gaujal, leurs enfants et petits-enfants,

Mlle Marthe Sicard,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Ludovic GAUJAL,

née Louise Sicard,

leur mère, grand-mère, bisaïeule, trisaïeule, et sœur, pieusement décédée dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, le 29 juillet 1980.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 31 juillet, à 16 h. 15, en l'église de la Madeleine à Béziers.

36, rue Paul-Riquet, 34500 Béziers.

— Mme Roger Lefebvre, son épouse,

M. et Mme François Martinot-Lagarde,

M. et Mme Jean Leclerc,

M. et Mme Guy Martinot-Lagarde,

M. et Mme Jacques Robin,

ses enfants,

Bruno, Véronique et Olivier, Denys et Marie-Thérèse,

Eric et Martine, Claire et Michel, et Valérie,

Yann, Armelle, Catherine et Gaëlle,

Thierry et Catherine, Anne et Jean-Dominique, Christine et Frédéric, Benoît et Véronique,

Arnaud, Agnès, Vincent et Aude, ses petits-enfants,

Sébastien, Tiphaine, Solène et Timothée,

Maud et Chloé,

Stérenn et Maïwenn,

Antoine et Mervyn,

Gaëtan et Brice,

Nicolas,

ses arrière-petits-enfants,

M. et Mme Jacques Lefebvre et leurs enfants,

Mme Pierre Chalumeau et ses enfants,

ses frère, sœurs, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Roger LEFEBVRE,

officier de la Légion d'honneur,

croix de guerre 1914-1918,

décédé au Val-André, le 25 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année. Il avait fait don de son corps à la science.

Une messe de requiem sera célébrée le mardi 23 septembre 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 bis, rue Legendre, Paris (17e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

125, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

— La Préparation Francis Lefebvre,

Les Editions Francis Lefebvre,

font part, avec grande tristesse, du rappel à Dieu de leur fondateur,

M. Roger LEFEBVRE,

officier de la Légion d'honneur,

croix de guerre 1914-1918,

décédé au Val-André, le 25 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Une messe de requiem sera célébrée le mardi 23 septembre 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 bis, rue Legendre, Paris (17e).

— Le bureau d'études Francis Lefebvre fait part, avec grande tristesse, du rappel à Dieu de son fondateur et président,

M. Roger LEFEBVRE,

officier de la Légion d'honneur,

croix de guerre 1914-1918,

décédé au Val-André, le 25 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Une messe de requiem sera célébrée le mardi 23 septembre 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 bis, rue Legendre, Paris (17e).

— M. Maurice Pellier, président de la Caisse générale des retraites de la presse française, a le regret de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, de sa mère,

Francine PELLIER.

Les obsèques ont eu lieu le 28 juillet dans l'intimité à Jambville (Yvelines).

15, avenue Sainte-Foy, 92200 Neuilly.

— Ses belles-sœurs, neveux, nièces, amis et connaissances ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond SCHALIT,

née Marcelle Le Rolland,

survenu à Besançon, le 13 juillet 1980.

Les obsèques et l'inhumation au cimetière intercommunal de Clamart ont été célébrées le 16 juillet 1980, dans la stricte intimité familiale.

— Myriam Sicouri-Roos,

Jean-Claude et Julien Roos,

ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fils et frère,

Stéphane,

dans sa quatorzième année.

L'inhumation a eu lieu le 29 juillet dans l'intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

16, rue Chardon-Lagache, 75016 Paris.

— M. et Mme Antony Sternberg, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Jean-Georges Simon, leurs enfants et petits-enfants,

ont l'immense chagrin de faire part du décès de leur sœur, belle-sœur et tante,

Mlle Denise STERNBERG.

Sa grande amie, Mlle Violette Mouchon, se joint à eux dans ces tristes circonstances.

Le service religieux aura lieu le jeudi 31 juillet, à 15 h. 30, 18 boulevard Inkermann, en l'église réformée de Neuilly, et l'inhumation à 16 h. 45, au cimetière du Montparnasse.

— Mme Viallard,

M. et Mme Louis Dusson, Françoise et Anne,

Mlle Eliane Viallard,

Et toute la famille,

ont la grande tristesse de faire part que leur époux, père, grand-père et parent,

M. Félix VIALLARD,

directeur d'école honoraire,

les a quittés le 24 juillet 1980, à l'âge de soixante-quinze ans.

Il repose au cimetière de Saint-Clément-de-Valorgues (63).

Saint-Etienne, Margerie-Chantagret, Morsang-sur-Orge.

Remerciements

— M. Jean René Vivet,

Le docteur et Mme Frank Vivet,

M. et Mme Gustave Loussala,

Leurs enfants,

Leur famille,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté à la sépulture de

Mme Jean René VIVET,

Regrettant de ne pouvoir répondre personnellement, ils leur adressent, ainsi qu'à toutes celles qui, dans cette douloureuse circonstance, leur ont témoigné des marques de sympathie, l'expression de leur plus vive gratitude.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 31 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.

20 h 30 Dramatique : « le Chien des Baskerville ».
D'après le roman de Sir Arthur Conan Doyle ; adaptation J. Marcillac. Mise en scène R. Gérôme. Réal. G. Folgoas ; avec A. Haber C. Alers, J.-P. Gernez...
Un exceptionnel policier à la limite du fantastique et de l'épouvante.

22 h 45 Des courts métrages racontés.
Le Chant du styrène, *d'A. Resnais* (1958) ; Van Gogh, *d'A. Resnais* (1948).

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Maman, si tu me voyais.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « les Fous du stade ».
Film français de C. Zidi (1972), avec : les Charlots, P. Préboist, M. Kelly, G. Croce, J. Seller, P. Gille, F. Cadet.
Quatre garçons font du camping dans un village de Provence, où passe un athlète allemand porteur de la flamme olympique. Ils vont organiser, d'une manière farfelue, la cérémonie, puis participer aux Jeux olympiques
Une tradition bien française de la comédie burlesque sur situations de vaudeville. C'est amusant, et les Charlots sont des fantaisistes bien gentils.

22 h Gala des grandes écoles.
L'histoire des spectacles.

23 h Sports : Jeux olympiques.
Résumé de la journée.

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Le lac aux perches : le printemps ; Enfants de France : deux enfants du Pays basque.

20 h Les Jeux.

20 h 30 Cinéma (cycle comédies italiennes) : « Anna de Brooklyn ».
Film italien de C. Lastricati (1957), avec G. Lollobrigida, V. de Sica, A. Nazzari, D. Robertson, P. de Filippo, C. Macelloni, M. Girotti, G. Pallotti.
Une Italienne des Abruzzes, émigrée aux Etats-Unis, revient dans son village natal, veuve d'un riche industriel américain. Trois notables rivalisent pour l'épouser, mais elle est amoureuse du beau forgeron qui la dédaigne.
Une comédie italienne anémique qui cherchait à retrouver le succès de Pain, Amour et Fantaisie. *Vittorio de Sica en curé et Gina Lollobrigida en star.*

22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : Mammon et le petit archer.

19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Soleil et peau.

20 h., « Maître Manole », de L. Blaga (rediff.).

22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30, Festival de Salzbourg (en direct du Grossen Festspielhaus) : « Roméo et Juliette », extraits (Prokofiev), « Concerto pour piano et orchestre en si bémol mineur » (Tchaïkovski), « Le Sacre du printemps » (Stravinski), par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel, avec H. Gutierrez, piano ; 21 h. 30, Le délire des doigts.

22 h. 30, Les Nuits d'été. Le nouvel instrument : le nouvel orgue, œuvres de Messiaen, Darasse, Boucourechliev, Cage-Zacher, De Pablo, Bossmans, Ligeti, Tamba ; 23 h. 30, Evocation des grandes villes d'Europe : Dublin (deuxième partie) aspects de la musique traditionnelle en Irlande.

Vendredi 1er août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Le Québec.

12 h 30 Jeu : Avis de recherche.

13 h Journal.

13 h 35 Série : Les héritiers.

14 h 25 Maintenant c'est plus joli.
Le troisième âge.

15 h Scoubidou.
L'Exterminateur.

15 h 20 Croque vacances.
Dessin animé ; Bricolage : un œuf culbuto ; Isidore le lapin ; Infos-nature ; Variétés ; Momo et Ursule.

16 h Jeux olympiques d'été à Moscou.
Canoë, finales hommes et dames et marathon (en alternance).

17 h 30 Histoire sans parole.
Buster Keaton et Fatty à la fête.

17 h 50 Ballets - Jazz.
Warm-up ; Up there..., souls dance, undressed together.

18 h 20 Regards sur le monde.
Ballade en Irlande.
Un festival de musique traditionnelle à Flead-Nua.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Caméra au poing.
Sur des terres secrètes : la forêt tropicale.

20 h Journal.

20 h 30 Dramatique : « la Petite Valise ».
Réal. Roger Dallier, avec A. Adam, P. Dubost, D. Rivière, V. Le Poulain, M. Chevit...
Un jeune clerc de notaire apprend qu'il a gagné à la Loterie nationale, mais il s'agit d'une coquille typographique dans le journal.

21 h 45 Jeux olympiques d'été à Moscou.
Football (en différé).

22 h 30 Série : Châteaux de France.
Vaux-le-Vicomte.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Ah, quelle famille !
Un brave homme.

14 h Aujourd'hui madame.
Quatre générations de femmes.

15 h Feuilleton : Switch.
Chantage à la bombe.

15 h 50 Sports : Jeux olympiques.
Athlétisme, en direct de Moscou.

18 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Maman, si tu me voyais.

20 h Journal.

20 h 30 Série : Winnetou.
Cheval noir contre cheval de fer.

21 h 35 Magazine : Ah ! vous écrivez.
Emission littéraire de B. Pivot.
Avec Mme A. Cohen (la Dentelle du cygne) ; *MM. P. Soupault* (le Bon Apôtre ; En joue ; Vingt Mille et Un Jour) ; *G. Pussey* (l'Homme d'intérieur).

22 h 35 Journal.

22 h 45 Ciné-club : « la Symphonie pastorale ».
Film français de J. Delannoy (1946), avec M. Morgan, P. Blanchar, L. Noro, J. Desailly, R. Luguet, A. Clément, J. Louvigny, A. Glado. (N. Rediffusion.)
Un pasteur du Jura a recueilli une enfant, aveugle et presque idiote, élevée à l'état sauvage. Il en a fait un être humain, une belle jeune fille, pour laquelle il éprouve un amour qu'il n'ose s'avouer.
Adaptation d'un roman d'André Gide qui servit, après la guerre, le prestige du cinéma français. Ce film littéraire « de qualité » a fort mal vieilli et il en reste surtout l'interprétation de Michèle Morgan.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Le lac aux perches : l'hiver ; Titre en poche : « Bede ».

20 h Les Jeux.

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La télévision d'ailleurs, la chasse au docteur Mengele.
Enquête de la télévision britannique, de J. Ware ; réal. : M. Beckham.
Où se cache l'ancien médecin-chef d'Auschwitz ?

21 h 30 Documentaire : La France musicale.
Réal. G. Pieyre de Mandiargues.
La vie musicale à Toulouse. Avec un extrait de *Turandot*, les prestations des chœurs et du quatuor du Capitole, celle des solistes de Toulouse et des ensembles symphoniques de la ville, etc.

22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Réveil en d'autres lieux.

8 h., Les chemins de la connaissance : Histoire de l'action de l'homme dans son environnement (La phyto-écologie) ; à 8 h. 32, Migrations en Auvergne et en Limousin au dix-neuvième siècle : Conséquences économiques et sociales.

8 h. 50, Echec au hasard.

9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.

10 h. 45, Le texte et la marge : Livres pour les vacances.

11 h. 2, La notion d'organisation en musique : La conquête de la complexité.

12 h. 5, Agora : « Naître aujourd'hui », avec G. Ponthieu.

12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Musiques extra-européennes.

14 h., Sons : Chemin de fer (Yaoundé).

14 h. 5, Un livre, des voix : « la Leçon d'anatomie », de V. Volkoff.

14 h. 47, Un homme, une ville : Nadar à Paris.

15 h. 50, Contact.

16 h., *Rencontres d'Avignon.*

18 h. 30, Du côté de O'Henry : Vingt ans après.

19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : la production d'énergie atomique.

20 h., Mauricio Kagel.

21 h. 30, Black and blue : Dixieland jubilé.

22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, La Musique aux champs : œuvres de Glinka, Sarasate, Grieg, Haendel et J. Strauss ; 7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.

8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Ludwig van Beethoven, « Premier concerto pour piano et orchestre », avec C. Solomon, piano ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts : intégrale de l'œuvre pour piano de Liszt.

10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite), œuvres de Cherubini et Beethoven.

11 h. 40, Concert (échanges internationaux) : Œuvres de Beethoven, Prokofiev, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, avec A.-S. Mutter, violon.

13 h. 5, Festival de Bayreuth 1980 (différé) : « Siegfried », la Tétralogie (R. Wagner), par l'orchestre du Festival, dir. P. Boulez, avec M. Jung, H. Zednik, M. Intyre ; 20 h., « *Minnespiel* », de Schumann.

20 h 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands : « Concerto pour flûte et orchestre en ré majeur » (Mozart) ; « Symphonie no 5 en si bémol majeur » (Schubert) ; « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur » (Schumann) ; « le Chant du rossignol » (Stravinski), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Hans Zender.

22 h. 15, Les Nuits d'été : œuvres de I. Pleyel et *G. Onslow* ; *23 h. 5, Vieilles cires* : Œuvres de Mendelssohn, Liszt, Stokowski, Rimski-Korsakoff, Saint-Saëns et Chopin ; 0 h. 5, Grandes œuvres, grands interprètes : œuvres de Schumann (Trio Ravel et Quatuor Juillard) et Brahms (Quatuor Italiano, L. Rose, violoncelle, E. Istomin, piano, et Isaac Stern, violon).

La mutation d'un journaliste de TF 1

UNE DÉCLARATION DE M. HENRI MARQUE

Interrogé sur la mutation dont a été l'objet un journaliste de TF 1, M. Alain Chaillou, à la suite de la diffusion à l'antenne d'une information concernant Mme Giscard d'Estaing, mesure dénoncée comme une « sanction » par les sections syndicales de journalistes de TF 1 (*le Monde* du 31 juillet), M. Henri Marque, directeur de l'information à TF 1, nous a déclaré qu'il n'y avait pas eu de « sanction » mais « affectation » à un autre service. « *Il y a eu des mesures internes à la rédaction, comme il peut y en avoir dans votre journal ; il est tout à fait impropre de parler de sanction et je défie quiconque de prouver qu'il y ait eu sanction.* »

L'intersyndicale des journalistes d'Antenne 2, qui s'est inquiétée elle aussi dans un communiqué « *de ce genre de procédés qui jettent le discrédit sur la télévision dans son ensemble* », a exprimé sa « *solidarité unanime* » envers ses confrères de TF 1.

● *L'accord sur la rémunération des artistes* en cas d'émissions de télévision par vidéo-cassettes, signé le 18 juillet par les sociétés de télévision, les producteurs indépendants et le Syndicat français des artistes-interprètes C.G.T. (*le Monde* daté *20-21 juillet*), *vient d'être signé* également, le 25 juillet, par le Syndicat national libre des acteurs et le Syndicat national libre des artistes de variétés, tous deux affiliés à Force ouvrière.

● *France-Inter, Europe 1 et R.T.L.* proposent à partir de ce jeudi 31 juillet une série d'émissions destinées à guider ou distraire les quelque six millions d'automobilistes qui se trouveront sur les routes à l'occasion des « grands départs » dus aux vacances.

Europe 1 annonce des programmes ininterrompus pour les nuits du 31 juillet au 1er août du 1er au 2 août et du 2 au 3 août.

● *M. Brice Lalonde*, candidat des écologistes à l'élection présidentielle, sera, le 9 septembre, à 20 h. 30, le premier invité de la nouvelle émission politique de TF 1, « Le grand débat ». Il répondra aux questions de quatre jeunes députés, MM. Gérard Bapt (P.S.), Michel Barnier (R.P.R.), Gérard Longuet (U.D.F.) et Pierre Zarka (P.C.).

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes

FRANCE :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	60 F
Un mois	77 F
Un mois et demi	108 F
Deux mois	140 F
Deux mois et demi	171 F
Trois mois	202 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	73 F
Trois semaines	100 F
Un mois	132 F
Un mois et demi	191 F
Deux mois	250 F
Deux mois et demi	309 F
Trois mois	367 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	90 F
Trois semaines	125 F
Un mois	165 F
Un mois et demi	241 F
Deux mois	316 F
Deux mois et demi	392 F
Trois mois	467 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LA HAUSSE DU PRIX DU KÉROSÈNE

L'aviation à l'économie

Le prix du kérosène a augmenté de 78 % entre décembre 1978 et mai 1980. Depuis 1973, on estime que les frais de carburant des compagnies d'aviation sont passés de 7 % à environ 33 %. D'où les efforts des transporteurs français et étrangers pour trouver de nouvelles économies.

La compagnie intérieure Air Inter rappelle ainsi les mesures qu'elle a prises depuis 1974. Les révisions des « profils » de vol de la plupart des appareils (Mercure, Airbus et Caravelle-XII, bientôt la Caravelle-III) ; allégement des masses superflues sur les avions ; moindre utilisation des groupes auxiliaires ; moindre utilisation, puis retrait progressif, des appareils les plus « gourmands » au profit d'apparells plus « productifs ».

De nouvelles économies sont attendues de l'installation à bord des avions les plus modernes (Airbus) d'un caculateur de vol qui, à partir des caractéristiques de l'avion et des éléments météo, calcule en permanence les éléments de vol optimaux du point de vue de la consommation. En outre, la compagnie s'efforce de déterminer au sol, juste avant le vol, un plan de vol « optimisé » en fonction des prévisions météorologiques les plus récentes et du chargement réel de l'avion.

« Mais, *ajoutent les responsables d'Air Inter*, les résultats à attendre dans ce domaine sont, semble-t-il, largement subordonnés à une efficacité accrue du contrôle aérien. Plusieurs études sont en cours à ce sujet, notamment à la direction générale de l'aviation civile. Elles font état de gains possibles de consommation de 10 % par l'utilisation de trajets plus directs, d'une plus grande souplesse dans le choix des changements d'altitude en cours de vol et la réduction des temps d'attente. »

Retour du turbopropulseur

A l'étranger, un porte-parole de la compagnie scandinave SAS vient d'expliquer pourquoi celle-ci, en fonction de l'augmentation du prix du kérosène, allait sur certaines liaisons abandonner les jets pour se tourner vers les turbopropulseurs. SAS actuellement utilise des DC-9 de cent huit à cent vingt places pour desservir les lignes intérieures scandinaves. Ces avions consomment quelque 2 300 kilos de kérosène par vol, mais ne sont occupés qu'à 50 ou 60 % de leur capacité. Un Fokker Friendship F-27, à turbopropulseur, ne brûlerait que 750 kilos de pétrole pour desservir les mêmes routes en emportant de quarante à cinquante passagers, ce qui est suffisant pour desservir l'intérieur de la Scandinavie. C'est ce genre d'appareil (le H-788 de British Airospace est aussi sur les rangs) qu'envisage d'acquérir la SAS.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROCÈS A SUIVRE DANS L'EURE

Les résidents secondaires peuvent-ils cohabiter avec les agriculteurs ?

De notre correspondant

Evreux. — A Sébécourt, près de Conches dans l'Eure, un conflit entre des habitants et des propriétaires de résidences secondaires prend un tour inquiétant.

L'affaire commence voici six ans avec la plainte déposée par une Parisienne venant passer ses week-ends dans la commune depuis 1967 contre son voisin, M. Karl Willems, aviculteur de son métier. Elle se plaint de la présence bruyante et malodorante des poules. Un non-lieu est d'abord prononcé, mais la Parisienne finit par gagner son procès et obtient 25 000 F de dommages et intérêts (1). Une telle aubaine ne pouvait, en Normandie, que susciter d'autres convoitises. Cinq autres voisins ont porté plainte à leur tour et l'aviculteur se voit maintenant réclamer au total 125 000 F.

Trop c'est trop, et M. Willems a fait appel à la solidarité des agriculteurs par l'intermédiaire de la fédération départementale des exploitants agricoles et du centre départemental des jeunes agriculteurs.

L'aviculteur habite Sébécourt depuis 1953. Il a construit son premier poulailler en 1958. Son exploitation comprend maintenant plusieurs bâtiments édifiés sur 5,5 hectares de terrain. *« J'étais ici avant,* dit-il, *les résidents secondaires ne sont venus qu'après et connaissaient les lieux. »*

Ces derniers jours, un millier d'agriculteurs venus de toute la Haute-Normandie sont venus apporter leur soutien à celui qu'ils estiment injustement condamné. D'autant plus volontiers que bon nombre d'entre eux sont excédés par l'invasion des Parisiens. On estime le nombre des résidents secondaires à près de vingt-cinq mille dans le seul département de l'Eure.

Le ton a monté avec M. Métayer, président du centre départemental des jeunes agriculteurs, qui a réclamé la mise en place d'une charte qui régirait les rapports entre citadins et ruraux. Le président de la F.D.S.E.A. de l'Eure, M. Marc de Wever, incrimine *« les quelques citadins qui ont oublié que certains travaillaient laborieusement pour les nourrir et exige la reconnaissance du caractère d'utilité publique de l'agriculture, l'inclusion systématique dans les permis de construire et les actes de mutation d'une clause par laquelle les habitants des zones agricoles renoncent purement et simplement à toute intervention.*

LÉONCE MOUTARDIER.

(1) M. Pierre Monfrais, député U.D.F. de l'Eure, avait, à ce propos, posé une question écrite au ministre de la justice. Ce dernier, dans le *Journal officiel* du 28 juillet, le renvoie au code de la construction et de l'habitation qui prévoit que *« les dommages causés aux occupants d'un bâtiment par des nuisances dues à des activités agricoles, industrielles, artisanales ou commerciales, n'entraînent pas droit à réparation lorsque le permis de construire afférent au bâtiment exposé à ces nuisances a été demandé ou l'acte authentique constatant l'aliénation ou la prise de bail établi postérieurement à l'existence des activités les occasionnant dès lors que ces activités s'exercent en conformité avec les dispositions législatives ou réglementaires en vigueur et qu'elles se sont poursuivies dans les mêmes conditions ».*

Le président (socialiste) du Pas-de-Calais est « satisfait » de sa visite à l'Élysée

« Je suis satisfait et optimiste », a déclaré le 29 juillet à sa sortie de l'Elysée M. Henri Darras, maire de Lievin et président socialiste du conseil général du Pas-de-Calais venu s'entretenir avec le chef de l'Etat des dossiers de sa région.

M. Darras, qui a été reçu par M. Giscard d'Estaing pendant environ une heure et demie, a précisé qu'il avait examiné *« point par point »* avec le président de la République *« tous les problèmes qui intéressent notre département, à savoir les problèmes maritimes, agricoles et miniers. J'ai trouvé le président très réceptif quant aux propositions que je lui ai faites pour la continuation de l'exploitation charbonnière de la région »,* a-t-il précisé.

Les élus du Nord-Pas-de-Calais souhaitent en effet une révision de la politique charbonnière qui s'appuierait tant sur les méthodes traditionnelles que sur celles de gazéification pour ce qui concerne les gisements profonds (1).

« Je pense que nous avons du bon travail », a continué M. Darras avant de préciser qu'il n'était pas venu à l'Elysée en tant que représentant du parti socialiste mais en tant que président du conseil général du Pas-de-Calais.

M. Darras a enfin confirmé que le chef de l'Etat se rendrait dans la région du Nord à l'automne, sans toutefois préciser la date de cette visite.

(1) Cela malgré le rendement défavorable des mines de la région que vient de souligner le dernier rapport des Charbonnages de France. La rentabilité des différents bassins (rapport entre le prix de revient et les recettes exprimées en francs à la tonne) a, entre 1978 et 1979, diminué en moyenne de 112,55 F, mais de 90,94 F pour les bassins de Lorraine, de 124,71 F pour ceux du Centre-Midi et de 139,38 F pour ceux du Nord et du Pas-de-Calais.

● *Aéroport de Paris lance un emprunt.* — Aéroport de Paris va émettre des obligations en eurofrancs français sur le marché international des capitaux, annonce le Crédit commercial de France.

L'emprunt, d'un montant nominal de 120 millions de francs, sera émis pour une durée de sept ans, remboursable en trois annuités égales à la fin de la 5e, de la 6e et de la 7e année.

● *Renault à Cergy.* — L'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) annonce que la régie Renault vient d'obtenir, de la DATAR et du gouvernement, l'autorisation d'installer à Cergy un magasin de pièces détachées complété par une unité d'informatique. Le magasi couvrira 27 hectares dans le parc d'activités des Bellevues. Une première tranche sera mise en service en 1981, et cet établissement permettra « à terme » le transfert ou la création sur place de neuf cents emplois.

● *Fouesnant : le POS est annulé.* — Le Conseil d'Etat vient de confirmer la décision du tribunal administratif de Rennes — contestée par le ministère de l'environnement et du cadre de vie — qui avait annulé le plan d'occupation des sols de Fouesnant, dans le Finistère, le 4 mai 1977. Par le même jugement, la concession à charge d'endigage de 128 hectares de marais littoraux, qui devaient être transformés en lotissement, est déclarée irrégulière.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Ctre d'Informations Financières organise en août un stage pour recruter COLLABOR. CCIAUX H. ou F.
— Débutants ou expérimentés.
— Sens de la négociation.
— Excellente présentation.
— Possibilité cadre.
Tél. pr R.-VS 553-20-00 p. 209.

Recherchons pour Usine Nucléaire en France
ÉLECTRONICIEN
Responsable de plate-formes, de mises aux points des cartes et de mise en marche des essais du calculateur.
Ecrire s/réf. 9.189, à : VALENS - CONSEIL, 59, rue de Richelieu, 75002 Paris.

CHERCHE :
1) Profess. de physique connais. program. de 1re C et Term. C. Très bon pédagogue.
2) Profess. de Math. Term. C, pour leçons privées en août. Tél. : 770-31-06 ou 770-80-69.

Recherche pour le 15 septembre, une nourrice habitant à proxim. de la rue des Suisse à Nanterre, pour garder à la journée un enfant d'un an. Prendre contact Ecr. n° 6968 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

demandes d'emploi

Jeune licenciée en droit et en histoire dactylo cherche tout emploi Paris du 1er au 15 août. Téléphoner le matin : 200-17-77.

Ingénieur, 35 ans, expérience métallurgie et génie chimique, ayant assuré : études, construction, démarrage et fonctionnement usine de compost, recherche poste conseiller : administration, ville ou société pour le même type d'activité. France ou étranger.
Ecr. n° 8731 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

information divers

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demander une documentation gratuite sur la revue FRANCE CARRIERE (C 16), B.P. 402.09 PARIS.

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger, (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spéciale. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, PARIS-9e.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.

au 296-15-01

automobiles

vente

— de 5 C.V.

CITROEN 2 CV 6 bleu, 1977, 49.000 km. Argus. Bon état. M. CHEN, téléphone 584-34-16.

divers

NEUBAUER PEUGEOT
EXCEPTIONNEL !
EN AOUT, PRIX 79 SUR MODELES 80 DISPONIBLES
M. Gérard, téléphone 821-60-21.

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 728
1980 peu roulé. Garanties.
AUTO-PARIS-XVe. - 533-69-95.
63, r. Desnouettes 75015 Paris.

LANCIA BETA III
DELTA 7-8 CV
A 112 - 4 VERSIONS
336.38.35

FLASH AUTO-RADIO
104 av Jean-Jaurès, 93120 La Courneuve. Téléphone 836-18-36 propose à des prix superdiscount les marques suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Roode Star (avec garantie cinq ans). Crédit simplifié, montage 1 h. sans rendez-vous.

capitaux ou proposit. com.

Sté internation. rech. associés
POUR CRÉATION COMPTOIR
dans pays en pleine expansion touristiq. RENTAB. ELEVEE. Capital total : 4 millions, apportons 50 %, recherch. 2 millions en tout ou en tranches. Tél cab. CHAGNON 504-39-66 ou 504-38-46.

perdu-trouvé

PERDU CHIEN BERG. BELGE beige, 2 ans, avec collier rouge. Forte récompense. T. 584-02-49.

L'immobilier

appartem. vente

5e arrdt.

ST-MEDARD. 354-95-18. Soleil. Duplex. Gd séj. + 2/3 chbres.
VERDURE CALME

6e arrdt.

MONTPARNASSE, rue privée
80 M² + TERRASSE
Récent. Luxueux. - 530-34-00.

7e arrdt.

38, R VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES.
Sur place 11 h. à 19 h. 550-21-26.

13e arrdt.

TOLBIAC VERGNIAUD 3 P., 64 m2 environ. Sur cour. Calme. 420.000 F. - 775-19-03.

QUARTIER MONTSOURIS
2 pièces, cuisine, bains, 42 m2. Imm. tout cft, balcon, verdure. GARBI : 567-22-88.

BOBILLOT 2 P., 67 m2, park., cuis. coin repas, stand., calme. S/JARDIN. 490.000 F. 535-56-92.

94 Val-de-Marne

SAINT-MAUR (94) beau 4 p., 3e étage, cave et garage. Px : 450.000 F. T. : 845-29-09.

Province

VACANCES HAUTE-SAVOIE
THOLLON-CH.-D'ABONDANCE.
Studio 4 personnes
140.000 F., avec 28.000 comptant.
LES GETS - LA CLUSAZ
Logements grand standing sur les pistes.
Bureau vente ouvert tout l'été.
G.R.G. rue du Lac, CORZENT, 74200 THONON. T. (50) 71-76-49.

HAUTE-SAVOIE
Le Praz-de-Lys (1.500 m)
Station été-hiver pr. des GETS.
Studios à partir de 150.000 F., avec 30.000 F comptant + créd.
2 et 3 pièces.
Location par Société spécialisée.
ERIGE-VENTE
B.P. 18
84, route de Genève,
74240 GAILLARD.
TEL. : (50) 38-52-89.

châteaux

CHATEAU EMPIRE env. AIX-EN-PROV., 5 ha parc clôturé, tr. beaux arbres, source privée, étangs, fontaines, pisc., tenis, soixant. de pces, chf. centr., tr. bon état. Nbreuses possibilités exploitation. Prix élevé justifié. Intermédiaires s'abstenir. Téléphone 16 (67) 63-86-03.

locations meublées Offre

Paris

PRES PORTE-DE-VERSAILLES calme, grand double living, tt confort, 1.500 F. Tél. 229-52-98.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS - XVe
Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent bon standing
STUDIO 33 m3. Loyer : 1.326 F.
Charges 327 F. Parking 167 F.
S'adresser au gardien
22, rue Balard. Métro Javel.
TéL : 558-27-74.

A LOUER AUX GOBELINS
Studio calme, Téléph., 1.100 F.
Téléphoner le soir : 954-68-73.

Bel IMM. Bordure **7e GD 4 P.** tout cft
Libre 1er-10. - 3.200 F. 567-73-82.

Région parisienne

MASSY (ESSONNE)
APPARTEMENTS A LOUER SANS COMMISSION
3 Pces 76 m2 + 13 m2 loggia.
4 Pces 90 m2 + 13 m2 loggia.
Loyer 1.434 F. Charges 391 F.
5 Pces 105 m2 + 13 m2 loggia.
Loyer 1.658 F. Charges 489 F.
Loyer 1.926 F. Charges 587 F.
S'adresser au gardien :
1, rue Nationale.
Tél. : 920-48-92.

hôtels-partic.

PASSY sur 3 niveaux gde réception
6 chbres, 295 m2 + grand demi-sous-sol. Petit jard. Habitation ou prof. TAC. Tél. : 329-33-30.

villas

LE VESINET calme prox. RER. Villa en rez-de-ch., réception, 5 chambres, bains, tt cft, gar., jdin clos 859 m2, 1.100.000 F. Exclusivité AG. DE LA TERRASSE LE VESINET 976-05-90.

BASSIN D'ARCACHON
Part. vd villa F3, dépend, TV., Tél., confort, meublée, mobilier jardin. Tél. à partir du 1er août (56) 82-80-25 av. 10 h. ap. 20 h. 30.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du Studio au 6 pièces Paris et Villa en banlieue Ouest. Le pptaire directement : 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction bx appts de standing, 4 p. et plus. TEL. : 285-11-08.

immeubles

SOCIETE IMMOBILIERE DISPOSANT DE CAPITAUX IMPORTANTS
ACHETE COMPTANT PAR-DEVANT NOTAIRE
IMMEUBLES ET ANCIENS OCCUPES
(MEME LOI DE 1948)
PARIS et BANLIEUE
S'adresser :
BRUNO-ROSTAND
4, avenue de l'Opéra,
75001 PARIS. - 296-01-25.

appartem. achat

JEAN FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet, 15e 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

villas

Entre NICE et GRASSE
LUXUEUSE VILLA RECENTE de style provençal, prestations de qualité, gd liv. av. cheminée centrale, 3 chambres avec chacune une salle de bains complète, jardin complanté 1.600 m2, piscine. Prix 2.000.000 de francs, BARTOLOTTA Promotion S.A., 11, rue de Rivoli, 06200 NICE. TEL. : (93) 85-68-24.

bureaux

CONSTITUT. de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. **355-17-50**

A LOUER CLICHY PERIPHERIQUE
BUREAUX, 481 M²
entièrement installés au rez-de-chauss. cloisonnés et climatisés, 6 lignes de téléphone, parkings. Restaurant d'entreprise. Charges basses.
SAF
Mme MERLHES
622-10-10

Votre SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES - TELEX
PARIS 8e - 9e - 15e
CONSTITUT. SOCIÉTÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 281-18-18 +

Votre SIÈGE SOCIAL
AV. SECRETARIAT TELEPH.
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
ACTE S.A. PARIS - 261-88-88.
MARSEILLE (91) 93-11-13.

terrains

Entrepreneur-Constructeur recherche auprès PROPRIETAIRES ET COURTIERS
TERRAINS A BATIR ET PROPRIETES
PARIS ET REGION PARISIENNE
POUR REALISATIONS IMMEUBLES DE STANDING OU GROUPES DE MAISONS INDIVIDUELLES
BRUNO-ROSTAND
4, avenue de l'Opéra,
75001 PARIS Téléph. : 296-01-25.

propriétés

J. F. (erme)
plus de 200 ans,
belle, solide,
en parfait état de conservation,
au soleil de :
L'AVEYRON SUD
possédant ses 10 pièces en parfait état, sa grange cathédrale, ses écuries, son four à pain, sa prairie de plus de 5.000 m2, le tout perché sur un doux promontoire de pâturage. Cherche Hme ou Femme solide, belle situation financière, aimant le soleil du Midi. Aventuriers, curieux et pas sérieux s'abstenir.
Avec 450.000 F vous emportez mon cœur, et vous réserverez mes faveurs pour 90.000 F. Tél. pr R.-VS (66) 22-43-44 heures de bureau. T. (66) 22-50-30 heures repas. Ou écrire CATRY c/o Cabinet LALLEMAND, 19, bd Gambetta, 30700 UZES.

propriétés

Part. vd Bordeaux, rue calme, mais. bourgeoise, 8 p., en pierre gar., dépend., jdin, s/700 m2. Prix : 80 unités. Tél. : 381-00-98.

200 KM SUD-OUEST de PARIS
dans site insolite des ALPES-MANCELLES, à flanc de côteau, à l'orée de la forêt. Magnifique
MAISON en granit (constr. 1948)
300 m2 habitables, R.-de-C., très grand séjour, mezzanine, petite salle-à-manger, chbres, arrière cuisine, débarras. ETAGE : 3 chbres par escal., coin toil. Terrain devant sur 1 ha ou plus. Expo Sud. Bord rivière. Poss. ajouter plan d'eau (élec. force, eau sous press., chauff. électr.). Prix : 600.000 F av. 200.000 F.
C.I.O. 8, rue Gambetta 72000 LE MANS
Tél. : (16-43) 24-79-16.

maisons de campagne

Le soleil, la garrigue, la douceur du Midi à moins de 2 h. de Marseille et de Lyon, à 15 minutes de l'autoroute.

LE GARD
— Près UZES, jolie maison de village avec sa grande salle voûtée et sa cheminée ; sa terrasse à vue panoramique ; le tout en pierres du pays. Confort moderne, habitable de suite. Idéale pour vos vacances. Prix : 320.000 F., avec 65.000 F à la réservation.
— Près MOUSSAC, au pied du château du 19e siècle, adorable maison de villages en pierres du pays, avec ses belles pièces, sa terrasse et sa cour intérieure. Entièrement rénovée, habitable pour vos vac. Prix raisonnable : 250.000 F., avec 50.000 F. à la réservation. Tél. pr R.-VS : (66) 22-43-55 heures bureau. T. (66) 22-21-95 heures repas. Ou écrire Société CATRY c/o Cab. LALLEMAND 19, bd Gambetta, 30700 UZES.

HAUTE - ARDÈCHE
Dans un environnement de lacs, de forêts profondes et de rivières à truites où l'on peut pratiquer tous les sports d'hiver et d'été :
FERME XVIIIe SIÈCLE
Très belles pierres dorées. G.E. tr. bon état. 300 m2 en 2 plans. Ds hameau. Très Calme. Chem. voûtée monum. en granit. Intér. à aménager s/900 m2 de terrain. PRIX 165.000 F.

PROPRIÉTÉ
Compr. mais. couv. en chaume. Dans hameau typique et très calme avec jard. et pet. prairie
+ 6.600 M² de PRAIRIE
PRIX 178.000 F.
Pr rens. et visite, tél. pour R.-V. Société CATRY (90) 74-11-59. Pend W.-E. h. rep. (66) 46-10-04.

Urgt. Prof. muté vd mais. anc. confort, 120 m2, 4 p., boiserie, parquet, grenier, chem. sculpt. jardin, dépendances, 300.000 F. M. Guerier, 6, pl. de la Halle, 51330 GIVRY - EN - ARGONNE.

RÉGION DE GIEN
Située dans une ville au bord de la Loire. Dans un site très calme. BELLE MAISON de CARACTERE A RENOVER. Composée de 6 pièces et de nombreuses dépendances. Garage, grenier aménageable. Eau, électricité. Dans un parc de 2.000 m2 avec de gds arbres. PRIX : 300.000 F. Crédit poss.
S.I.T.E.
5, rue Michel-Servet,
18000 BOURGES.
TEL. : 48-24-77-14.
Tous rens. notre bureau Paris.
122, boulevard Haussmann,
75008 PARIS.
Téléph. : 522-48-55 et 522-04-64.

COTE D'ARMOR
Particulier vend, en Bretagne, maison rénovée, tout confort : cheminée - poutres, téléphone, jardin d'agrément entièrement clos (630 m2). Tél. : 018-07-64.

Influence du climat méditerranéen, 2 h. de Toulouse, de Montpellier et de Nîmes.
AVEYRON
Pays de traditions paysannes et vraies maisons campagnardes dans un cadre typique.
AU PRIX JUSTE
— Petites granges en pierres bleues du pays, facilement transformables en maisons de campagne après travaux, avec sa magnifique prairie-jardin de plus de 3.000 m2. Vue agréable, rivière, baignades, pêche à la truite à deux pas. PRIX : 129.000 F. avec 26.000 F. à la réservation.
— Près du CAYLAR, à 1 h. 10 de Montpellier, petite ferme à aménager avec son jardin ombragé en bordure de hameau + petite grange + petite ruine. Prix : 139.000 F. avec 28.000 F à la réservation. Pour visiter, Tél. le soir (66) 22-50-30. Ou écrire : CATRY c/o Cabinet LALLEMAND, 19, bd Gambetta, 30700 UZES. Tél. : (66) 22-43-44 h. de bureau.

PÉRIGORD PETIT MANOIR à RESTAURER
dans joli village, jardin, site classé. Prix : 150.000 F.
S'ad. Maisons et demeures de France. B.P. 112, 2, r. Magnanat 24200 SARLAT. T. (53) 59-29-32.

domaines

Suis acheteur vaste domaine bois et plaines, 250 km maxi au sud de Paris. Ecrire 200633 ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, NEUILLY-SUR-SEINE.

locaux indust.

A louer Z.I. région CAEN local industriel 2.000 m2, 4 bureaux nfs, usage dépôt ou vente. Ecrire Agence Havas 14000 CAEN n° 7.125.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

La réorganisation du groupe Elf-ERAP

(Suite de la première page.)

Accessoirement — mais est-ce si accessoire pour eux ? — le corps des mines reprend pour partie la maîtrise du groupe pétrolier d'Etat, *un bastion dont beaucoup estimaient* qu'il n'aurait jamais dû échapper aux ingénieurs.

De plus — mais sans doute cela a-t-il compté pour peu — le choix du président du Gaz de France à la tête de l'ERAP permettra peut-être d'harmoniser la politique des deux entreprises nationales en matière de gaz. On a vu, il n'y a pas si longtemps, Elf-Aquitaine et G.D.F. rivaliser en Algérie. Cela était aberrant.

Enfin, M. Giraud a obtenu une « réorganisation » dont il faut reconnaître qu'elle est minime. M. Chalandon est sommé de renforcer l'encadrement. Si l'on comprend bien le *ministre de l'industrie, — qui a* présenté le dossier lors d'une conférence de presse le 30 juillet — il s'agit principalement de faire nommer par le conseil d'administration de la S.N.E.A. un directeur général. M. de T'Serclaes, l'actuel directeur gèénral du groupe, tenant son pouvoir du seul président.

M. Chalandon devra aussi choisir un second vice-président pour remplacer M. Lévy — celui de ses adjoints qui lui était le plus opposé — qui désormais le « coiffera » à l'ERAP. D'autre part, le groupe aura, *dans un certain laps de temps, à « individualiser la gestion de ses différentes filiales »*, une clarté comptable qui ne peut qu'être bénéfique.

M. Chalandon conserve l'essentiel

M. Chalandon, pour sa part, a conservé l'essentiel : son poste à la tête de la S.N.E.A. Car c'est Elf-Aquitaine qui dispose de l'outil industriel et des capacités de financement. M. Giraud l'avait bien compris, qui avait proposé à l'ancien ministre de l'équipement de le *maintenir à la tête de l'ERAP* s'il acceptait de démissionner de la S.N.E.A. Il a aussi obtenu — contre Matignon — que la stratégie du groupe demeure le fait du président d'Elf-Aquitaine.

Si M. Barre, dans sa lettre du 9 juin, écrivait : *« La stratégie d'ensemble ne peut tout naturellement relever que du président de l'ERAP »*, le communiqué du conseil des ministres précise : *« Cette réorganisation permettra au groupe Elf-Aquitaine, dans le respect des exigences d'une entreprise nationale et en conformité avec les intérêts de ses actionnaires, de développer, dans le domaine énergétique comme dans d'autres domaines industriels, des stratégies de portée nationale et internationale. »* L'ERAP n'est plus dès lors chargée que de « veiller » à la conformité des choix du groupe avec la politique pétrolière, la politique industrielle et régionale (le Sud-Ouest) ainsi qu'avec la volonté actuelle du gouvernement d'*« éviter d'étendre le secteur public »* et de *« respecter les règles de la concurrence »*.

L'ERAP devient donc un contrôleur de stratégie et non plus un stratège. Il y a là une nuance non négligeable. Et c'est sans doute pourquoi l'on entend mettre prochainement à la tête du holding d'Etat un financier, dans la mesure où la capacité d'investissement *annuel du groupe* est d'au moins 30 milliards de francs *(« Une part de 10 % à peine de cette force d'intervention est de l'ordre de grandeur de la capitalisation boursière des grandes entreprises françaises »*, souligne M. Giraud).

Enfin, M. Chalandon a obtenu qu'il ne soit nullement touché aux structures du groupe, alors qu'au ministère de l'industrie on en avait envisagé un moment le démantèlement partiel.

Lors de la présentation de cette « réorganisation » les pouvoirs publics ont insisté sur la *« nécessaire clarification »* des rôles, sur les données nouvelles résultant de la multiplication par cinq du *cash flow* de la S.N.E.A. (près de 18 milliards de francs en 1980). Mais pas plus les prétextes avancés (la volonté d'Elf-Aquitaine) de réaliser une OPA monumentale sur la société américaine Kerr Mcgee, ou le conflit intérieur entre Elf-Aquitaine et L'Oréal pour le rachat de quelque entreprise) que la réorganisation ne sont convaincants. Qui peut prétendre que le gouvernement n'avait pas — avant même la distinction des personnes entre l'ERAP et la S.N.E.A. — les moyens d'imposer ses vues dans une entreprise d'Etat ? Et si tel n'était pas le cas, alors la rponse *actuelle est insuffisante.*

Il est vrai que depuis des semaines la question n'était pas de savoir si la S.N.E.A. devait être concurrente des *« majors »* de l'industrie pétrolière ou de quelques groupes pharmaceutiques français, pas même de savoir comment Elf-Aquitaine pourrait être plus efficace, mais simplement *comment donner satisfaction* à M. Giraud sans vexer exogérément M. Chalandon.

Comme toutes les mauvaises réponses — elle ménage la chèvre et le choux, — la réorganisation de la S.N.E.A. sera ce qu'en feront les hommes en place. M. Giraud espère, sans doute, que la multiplication des interventions de l'ERAP sur l'activité de la S.N.E.A. pousseront M. Chalandon à partir (mais que n'avoir eu alors le courage de le révoquer ?). Alors que ce dernier — qui rencontre M. Barre ce 31 juillet — entend bien poursuivre *« la partie de bras de fer »* engagé. Au nom de la clarté, on créé presque, à coup sûr, le conflit. Une bien *médiocre affaire* en somme.

BRUNO DETHOMAS.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 56 MILLIARDS DE FRANCS

La Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) a réalisé, en 1979, un chiffre d'affaires de 56 milliards de francs, dont 33,7 milliards pour la vente des seuls produits pétroliers. Sa marge brute d'autofinancement a atteint 14,2 milliards de francs. *Le groupe Elf-Aquitaine contrôle* de nombreuses filiales spécialisées dans l'exploitation et la production (Elf-Gabon, par exemple), le raffinage et la distribution (Elf-France, notamment). En outre, la S.N.E.A. détient des participations dites de diversification dans des sociétés chimiques (ATO-*Chimie*), pharmaceutiques (SANOFI), ou tournées vers l'habitat, les économies d'énergie, l'exploitation du *nickel*, l'hygiène, etc.

Le capital de la S.N.E.A. (l'action est cotée en Bourse) est détenu à hauteur de 67 % par l'ERAP et de 33 % par des actionnaires privés (au nombre de cent soixante mille environ). L'ERAP est une *société* holding *dont l'Etat détient* la totalité du capital.

LA FRANCE ENVISAGERAIT UN TRIPLEMENT DE SES ACHATS DE GAZ NATUREL A L'U.R.S.S.

Une délégation soviétique, conduite par M. Nikolaï Ossipov, vice-ministre du *commerce extérieur*, a séjourné en France du 28 au 30 juillet. L'exportation de gaz naturel soviétique figurait à l'ordre du jour des entretiens que cette délégation a eu avec MM. André Giraud et Jean-François Deniau, ainsi qu'avec les responsables de Gaz de France.

L'U.R.S.S. projette d'exporter, à partir des gisements de Sibérie occidentale, près de 40 milliards de mètres cubes chaque année, dans le cadre de contrats de vente de longue durée. Ce gaz serait acheté par l'Autriche, la France, la R.F.A. et l'Italie, déjà clientes de l'Union soviétique, et également par la Belgique, la Grèce, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse et, éventuellement, l'Espagne.

Ce projet nécessiterait la construction d'un gazoduc de 5 000 kilomètres en U.R.S.S. Moscou demanderait aux pays acheteurs de *fournir les biens d'équipement* utiles à cette réalisation, ce qui représenterait un investissement de 10 milliards de dollars.

La France envisagerait d'enlever annuellement environ 20 % de ces 40 milliards de mètres cubes, les premières livraisons pouvant intervenir dès 1984. Actuellement, Gaz de France importe déjà, depuis 1976, 4 milliards de mètres cubes de gaz soviétique (soit près de 10 % du total de l'approvisionnement français), ce qui porterait donc, à l'horizon de 1985, à une douzaine de milliards de mètres cubes par an les achats à l'U.R.S.S.

MISE AU POINT

A la suite de la publication dans nos éditions datées du 25 juin, page 42, d'un avis financier concernant la société Revillon Frères, nous avons reçu de M. Max Mazerand, administrateur et conseiller du président, la mise au point suivante :

« Le communiqué publié par la société Revillon Frères au lendemain de son assemblée générale annuelle fait état de ma démission des fonctions que j'occupais au sein de cette société et de ses filiales.

» Je me dois, pour l'information des actionnaires, de révéler que cette décision trouve sa cause exclusivement dans le grave dissentiment m'ayant opposé à M. Lebard à propos de l'avenir du groupe Revillon Frères et des conditions de sa gestion. »

● *La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Var* a annoncé pour le vendredi 1er août une *manifestation* n'excluant pas des barrages routiers sur les itinéraires des vacanciers (autoroute Esterel-Côte d'Azur et nationale 7) pour attirer l'attention sur les difficultés des exploitants du Var. Cette manifestation intervient malgré la décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, mardi 29 juillet, de mettre en liberté, assortie du paiement d'une caution de 2 000 francs, deux agriculteurs, MM. Marcel Pinco et Louis Imbert. Ils avaient été arrêtés le 16 juin, à 5 heures, alors qu'ils roulaient dans une voiture, tous feux éteints, non loin de la perception d'Hyères où une charge explosive avait été découverte.

La France va accroître ses efforts pour les énergies nouvelles

L'effort consacré au développement des énergies nouvelles *devra s'intensifier* en 1981, a annoncé M. André Giraud lors du conseil des ministres du 30 juillet.

Le budget du Comes (Commissariat à l'énergie solaire), qui est actuellement de 140 millions de francs, augmentera de moitié, tandis que les effectifs de cet organisme seront renforcés : vingt personnes supplémentaires.

M. Guy Lefrançois, ingénieur des télécommunications, prendra la direction générale du Comes, dont M. Durand conservera la présidence. Deux comités spécialisés seront créés : l'un pour l'agriculture, l'autre pour l'habitat.

L'objectif à l'horizon de 1990 est que les énergies nouvelles fournissent 5 % des besoins énergétiques français (elles en fournissent actuellement environ 1 %), soit 10 à 12 millions de tonnes-équivalent pétrole (M.T.E.P.). L'essentiel proviendra de la biomasse, c'est-à-dire de l'utilisation des produits agricoles en matière énergétique (7,5 à 9 M.T.E.P.), le chauffage solaire représentant 1,3 à 1,5 M.T.E.P., la géothermie de 0,8 à 1 M.T.E.P., et les microcentrales de 0,4 à 0,5 M.T.E.P.

Un certain nombre de programmes de recherche et d'expérimentation sont prévus ou en cours. Ils portent notamment sur les centrales solaires, le plan photovoltaïque (qui est une production directe d'électricité à partir du soleil), l'énergie *éolienne*, la biomasse et l'alcool carburant.

Les progrès aujourd'hui acquis sont ceux de l'énergie solaire, de l'utilisation du bois de feu et de la géothermie.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1250	4,1350	+ 60	+ 85	+ 110	+ 190	+ 270	+ 340
$ can.	3,5240	3,5310	+ 15	+ 55	+ 19	+ 70	+ 60	+ 140
Yen (100)	1,8080	1,8150	— 55	— 28	— 60	— 20	— 45	0
DM	2,3140	2,3185	+ 25	+ 70	+ 100	+ 150	+ 390	+ 460
Florin	2,1210	2,1265	+ 25	+ 50	+ 60	+ 95	+ 200	+ 260
F.B. (100)	14,50	14,5090	— 320	— 160	— 560	— 310	—1170	— 680
F.S.	2,50	2,5090	+ 125	+ 165	+ 240	+ 290	+ 700	+ 780
L. (1 000)	4,9080	4,9160	— 740	— 580	—1290	—1100	—3420	—3050
£	9,6550	9,6670	— 495	— 400	— 870	— 710	—1370	—1150

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/4	9	8 5/8	9	8 1/4	8 5/8	7 3/4	8 1/8
$ E.-U.	3 1/2	4	9 1/4	9 5/8	9 1/2	9 7/8	9 3/4	10 1/8
Florin	9 1/4	9 3/4	9 1/4	9 3/4	9 1/4	9 3/4	9 1/8	9 1/2
F.B. (100)	12	14	12 1/2	13 1/8	12 1/2	13 1/8	12 1/2	13 1/8
F.S.	2	2 3/4	5	5 1/2	5	5 1/2	5 1/4	5 3/4
L. (1 000)	23	32	2	28 3/4	25	27	24 3/4	26 1/2
£	18	18 3/4	16 3/4	17 1/4	16	16 1/2	14 1/2	15
Fr. franç.	11 1/2	12	12 1/4	12 3/4	12 1/8	12 5/8	11 7/8	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AUX ÉTATS-UNIS

La chaîne de télévision C.B.S. se prononce en faveur du système français de télétexte « Antiope »

La chaîne américaine de télévision C.B.S. va recommander à la commission fédérale des communications *(F.C.C.) l'adoption du système* français de diffusion télévisée de télétexte, plus connu sous le nom d'ANTIOPE. (« Le Monde » du 31 juillet.)

Le télétexte, c'est un peu le « journal à domicile », à cette nuance près que les lignes de texte ne sont plus imprimées sur du papier mais apparaissent sur l'écran de télévision. Il existe actuellement, de par le monde, plusieurs procédés, souvent expérimentaux. La France, en pointe avec la Grande-Bretagne dans ce domaine, a pour sa part deux systèmes.

Le premier, Télétel, dépend de la direction générale des télécommunications. Il utilise le réseau téléphonique. Il est dit « interactif », car l'utilisateur peut dialoguer avec un ordinateur central et sélectionner les informations contenues dans des banques de données (programmes locaux de cinéma, réservations d'avion, etc.). Deux expérimentations de Télétel vont démarrer prochainement : l'une à Vélizy, auprès de trois mille ménages ; l'autre en Ille-et-Vilaine avec le remplacement de l'annuaire téléphonique classique par un petit écran et un clavier branché sur le téléphone.

Le second, plus ancien, baptisé *Antiope a été développé dès 1972* par Télédiffusion de France (aujourd'hui rattachée aux P.T.T.) et le Centre commun des études de télédiffusion et de télécommunications (C.C.E.T.T.) de Rennes. Ce procédé emprunte les faisceaux hertziens de la télévision et permet, grâce à un simple décodeur, de lire sur un poste T.V. des pages d'information. Mais l'utilisateur ne peut pas dialoguer, poser des questions.

Un autre pays, la Grande-Bretagne, a beaucoup travaillé sur ces nouveaux moyens de diffusion et mis au point plusieurs procédés : Prestel (équivalent de Télétel) ; Ceefax de la B.B.C. et Oracle de la chaîne privée T.V. (tous deux similaires à Antiope.

Ceefax, Oracle, Antiope et leurs homologues canadiens sont en concurrence dans le monde entier. Aux Etats-Unis, l'association de l'industrie électronique avait demandé à C.B.S. de tester ces divers procédés pendant dix-huit mois et *de recommander* à la F.C.C. l'adoption du meilleur afin d'avoir un système unifié sur tout le territoire.

Le choix d'Antiope par C.B.S. devrait être ratifié par la F.C.C. d'ici dix-huit mois. Pour l'industrie française, ce succès est d'importance. Dans un premier temps, les fabricants américains d'appareils de *télévision devront* importer les micro-circuits et les « décodeurs » de France. Dans un deuxième temps, les matériels seront fabriqués sur place, sous *licence*, et *la société française* Sofratev (filiale de T.D.F.) percevra des redevances, tant sur les micro-circuits que sur le « savoir-faire » technologique général. *Dans un troisième temps, enfin*, on pourrait envisager la création d'entreprises communes pour exploiter le système.

LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SIDÉRURGIQUE

La C.G.T. demande des « explications » sur le retard d'un contrat avec l'U.R.S.S.

Dans une lettre ouverte au premier ministre, la Fédération C.G.T. de la métallurgie demande des éclaircissements sur le « retard » qui, selon elle, serait apporté à la signature d'un contrat avec l'U.R.S.S. pour la construction d'un vaste complexe sidérurgique près de Moscou.

Implanté sous la responsabilité de Creusot-Loire, le complexe permettait de produire 350 000 tonnes de tôles au silicium par an, la production des Etats-Unis, par comparaison, s'élevant à 400 000 tonnes, et celle de la France à 30 000 tonnes. D'un montant de 1,5 milliard de francs, ce contrat avait d'abord été attribué à un groupe américano-japonais dirigé par la firme ARMCO, mais l'accord avait été dénoncé au début de l'année à la suite de l'embargo décrété par les Etats-Unis sur leurs livraisons à destination de l'U.R.S.S.

Les autorités soviétiques se sont tournées, alors, vers la France, mais selon M. Sainjon, secrétaire de la fédération C.G.T. de la sidérurgie, le gouvernement français aurait multiplié les obstacles à la signature du contrat avec Creusot-Loire, exigeant que soient livrés uniquement les matrices, sans le savoir-faire correspondant. Malgré cela, toujours selon M. Sainjon, le contrat était prêt à être signé au début de l'été, mais, après le sommet de Venise, à la demande du gouvernement américains, les pouvoirs publics français auraient décidé de ne pas donner suite. Au siège de la société Creusot-Loire, on se refuse à toute déclaration, de même qu'au niveau gouvernemental.

M. BERNARD TRICOT PRÉSIDENT DE LA C.O.B.

Sur proposition du ministre de l'économie, le conseil des ministres de mercredi 30 juillet a nommé M. Bernard Tricot président de la Commission des opérations de Bourse (COB). Il succède à M. Jean Donnedieu de Vabres, nommé en juin dernier à la présidence de la commission de la concurrence.

Cette nomination a surpris, car, depuis quelques mois, celle de M. Daniel Deguen, actuellement président de la Caisse nationale des marchés de l'Etat, semblait acquise.

[Né en 1920 à Aurillac (Cantal), M. Bernard Tricot, docteur en droit, diplômé de sciences politiques, est entré en *1945* au *Conseil d'Etat*, où il a atteint en 1967 le grade de conseiller après avoir été nommé maître des requêtes en 1951. En 1954, M. Tricot avait été détaché auprès de la résidence générale de France à *Tunis comme conseiller* juridique, puis comme directeur du cabinet du haut commissaire.

Devenu en juillet 1958, aussitôt après le retour du général de Gaulle au pouvoir, directeur du cabinet de M. René Brouillet, alors *secrétaire* général pour les affaires algériennes, il devient, à l'Elysée en janvier 1959, conseiller du président de la République pour les affaires algériennes et les questions juridiques. Jouant un rôle discret mais décisif dans l'évolution du conflit algérien, il participe en 1961 à la conférence d'Evian avec les membres du F.L.N. Au moment de l'accession de l'Algérie à l'indépendance, il occupe les fonctions de délégué auprès de Christian Fouchet, haut commissaire de la République française en Algérie du 16 mai au 10 juillet 1962. Dans un ouvrage paru en 1972, « les Sentiers de la paix », M. Tricot a raconté ses souvenirs de cette période.

De retour à Paris, il est nommé secrétaire général pour l'administration du ministère des armées. Il *revient* auprès du général de Gaulle en 1967 comme secrétaire général de la présidence de la République, où il demeurera jusqu'au départ du général, en avril 1969. M. Tricot réintègre alors le Conseil d'Etat et est *nommé en 1973 rapporteur général*, puis président de la commission Informatique et Libertés, puis, en 1977, président de la commission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, qui a préparé une réforme de l'architecture.

Fidèle entre tous à la mémoire du général de Gaulle, il est membre du conseil d'administration de l'institut Charles-de-Gaulle et prend une part *active* aux *colloques* que celui-ci organise.]

AFFAIRES

I.T.T. EN FRANCE OU LA PEAU DE CHAGRIN

Les pouvoirs publics français ont autorisé la cession par International Telephone and Telegraph de trois de ses filiales françaises — Océanic, Sonolor et Televisoo — à la société suédoise Elektrolux. Cette *opération* illustre le redéploiement géographique et sectoriel engagé par le groupe qui se traduit notamment par une réduction de ses activités en France.

Amorcée en 1976, après avoir été « invitée » à vendre à Thomson la société Le Matériel Téléphonique, une de ses deux filiales spécialisées dans les télécommunications, cette « retraite » d'I.T.T. s'est amplifiée ces derniers mois, avec la cession des Lamples Claude au groupe américain General Telephone and Electronics, des *parfums* Payot à un groupe chimique allemand. La vente des activités grand public d'I.T.T. (radio-TV), envisagée dès le début de 1979, aura pris plus de temps que prévé après l'échec des conversations avec Thomson. Il a fallu trouver un autre acquéreur, en l'occurence Elektrolux.

En l'espace de quatre ans, le petit empire qu'I.T.T. s'était taillé en France a donc sérieusement rétréci. En 1975, le chiffre d'affaires réalisé par les vingt-sept filiales françaises atteignait 5,11 milliards de francs (soit 36 % du chiffre d'affaires mondial du groupe) pour des effectifs de trente deux mille quatre cents personnes. A la fin de 1978, après la cession de L.M.T. le chiffre d'affaires français n'atteignait plus que 4,9 milliards de francs (25 % du total) et les effectifs vingt trois mille sept cents personnes. Les cessions intervenues depuis dix-huit mois vont amputer à nouveau de plus de 20 % les actifs français d'I.T.T. qui ne conserve plus que cinq usines employant quatre mille sept cent cinquante personnes et réalisant 1,35 milliard de francs de chiffre d'affaires.

Ce « repli » en bon ordre est à replacer dans le cadre de la stratégie de la firme qui se caractérise par un double redéploiement : géographique et sectoriel. D'une part, I.T.T. cherche à recentrer ses activités autour de quelques grands secteurs (télécommunications et électronique, produits de consommation, assurances, produits industriels) et à se dégager d'autres (éclairage, alimentation, chimie). Il s'agit d'autre part d'accroître à l'intérieur de cette nébuleuse de deux cent cinquante *sociétés* le poids *spécifique* des activités aux Etats-Unis par rapport aux filiales européennes. Parallèlement à ce rééquilibrage à l'échelle des continents, I.T.T. *procède* à une redistribution des cartes à l'intérieur même de son organisation européenne. Certains pays comme la R.F.A. ou la Grande-Bretagne voient leur rôle *conforté au détriment* de la France... où les relations avec les pouvoirs publics ne sont pas au beau fixe depuis l'affaire L.M.T.

Aujourd'hui, les intérêts français d'I.T.T. sont, pour l'essentiel, constitués par des sociétés commerciales qui distribuent les produits du groupe (fabriqués ailleurs), le secteur des composants et équipements électroniques et les télécommunications avec la C.G.C.T. et ses filiales dans lesquelles le groupe vient d'injecter 100 millions de F d'argent frais. Comment ne pas s'interroger sur l'avenir de la C.G.C.T., qui ne contrôle que 15 % du marché français du téléphone avec un produit en bout de course (le Mécaconta), face aux deux groupes français, C.G.E. et Thomson ? — J.-M. Q.

AGRICULTURE

POUR DIMINUER LE COUT DE L'INTERVENTION PUBLIQUE

La Commission européenne propose une grille commune de cotation de la viande bovine

Bruxelles (Communautés européennes). — A l'occasion de la fixation des prix agricoles européens pour la campagne 1980-1981, les ministres de l'agriculture de la C.E.E. étaient convenus de modifier, à partir de l'année prochaine, le mécanisme d'achats publics de viande bovine bénéficiant aux producteurs européens. La décision d'imposer une « grille commune » de cotation doit, estime-t-on à Bruxelles, éliminer les abus constatés actuellement sur le marché communautaire du bœuf.

De notre correspondant

Chaque année, les organismes d'intervention des Etats membres achètent massivement des viandes alors que le marché des Neuf est déficitaire. Le fonctionnement actuel du système explique à lui seul, selon les experts de la Commission européenne, cette anomalie. Les Etats membres sont libres d'établir comme ils l'entendent la grille des catégories de viande bénéficiant d'un prix garanti par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA). C'est à eux qu'il appartient de déclencher une campagne d'achats publics lorsque les cours sur leur marché tombent en dessous des prix garantis. C'est-à-dire qu'il n'y a aucun contrôle au niveau communautaire, notamment de la part de la Commission européenne qui a, en principe, la gestion exclusive du marché. L'exemple de l'Irlande est le plus souvent cité. Ce pays a lancé l'année dernière des opérations d'achats publics, alors que le prix de marché était supérieur de 15 % au prix d'intervention pour les viandes de bonne qualité. Autrement dit, ce sont les viandes de qualité inférieure qui partent à l'intervention, favorisant ainsi la production de « viandes grasses » au détriment de « viandes maigres ».

Ces « abus » ont pour effet, outre leur coût, souligne-t-on à Bruxelles, de détourner le mécanisme de soutien de son objectif premier : à savoir maintenir à un niveau satisfaisant les cours des viandes de bonne qualité. Ainsi le prix de marché qui était en 1977, à 87,5 % du prix d'orientation (c'est-à-dire le prix souhaité) est-il tombé à 85 % en 1978 et 84 % en 1979.

L'application d'une grille commune classant, selon leur qualité les catégories de viande produites dans la Communauté, devrait redonner au système communautaire, prévoit-on à Bruxelles, sa vocation première. Le fait que la catégorie type soit choisie dans la gamme supérieure permettra au mécanisme d'intervention de ne jouer pratiquement que pour les bonnes viandes.

Reste à savoir si tous les Etats membres vont accepter de placer la barre suffisamment haute pour que les viandes de qualité médiocre soient pénalisées. Pour la France comme pour la Belgique, la grille commune ne pose aucun problème dès l'instant où le marché français fonctionne déjà selon le mécanisme envisagé à l'échelon européen. La seule objection que pourrait soulever Paris concerne la passation des pouvoirs de gestion à la Commission. Devant les attaques incessantes contre le coût de la politique agricole commune, il est peu probable cependant que la France s'oppose à une mesure d'assainissement du Marché commun de la viande bovine.

M. S.

SELON LES PROFESSIONNELS DE L'ÉLEVAGE

Les importations « politiques » doivent être compensées par des réexportations automatiques

a indiqué M. Barre

Le premier ministre entend soutenir « *une politique de l'élevage dynamique et exportatrice* ». C'est ce qu'ont indiqué à leur sortie de Matignon les représentants de l'interprofession du bétail et des viandes (INTERBEV) que M. Barre a reçus mercredi 30 juillet (*le Monde* du 30 juillet). M. Bruel, président d'INTERBEV, a indiqué que le premier ministre demanderait à Bruxelles les aides communautaires nécessaires pour adapter ce financement de l'élevage, la hiérarchie des prix en faveur des productions animales et la réglementation communautaire, insatisfaisante en l'état actuel.

Selon M. Bruel, le premier ministre avait encore indiqué que les importations de la C.E.E., imposées par des raisons politiques ou commerciales, et qui font tomber les prix, doivent être compensés par des réexportations automatiques. « *Le plan de développement de l'élevage adopté ces dernières semaines est un premier pas timide* », a encore déclaré M. Bruel, qui estime, d'autre part, que l'interprofession privée qu'il préside permettra d'« *étudier, dans un état d'esprit nouveau, les problèmes de la viande en termes de filière et non plus d'intérêts catégoriels* ».

A l'occasion de cette entrevue, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale dénonce dans un communiqué « *la déformation systématique de la politique agricole commune par M. Giscard d'Estaing* ». Selon ce groupe, le gouvernement français aurait accepté une dérogation supplémentaire aux principes de la préférence communautaire, en faveur du Zimbabwe et de l'Australie. Le conseil de direction de l'ONIBEV (Office national interprofessionnel du bétail et des viandes) s'est prononcé dans sa dernière réunion, contre les demandes de ces deux pays.

Par ailleurs, M. Jean Abonnenc, président du Syndicat national des industriels de l'alimentation animale, estime que les mesures d'intervention prises à Bruxelles et à Paris, après la baisse du prix du blé, ont créé une situation de pénurie paradoxale sur le marché français. Les cours des matières premières ont augmenté de 8 à 10 % en deux mois, entraînant une hausse de 5 % du prix des aliments pour le bétail préjudiciable aux éleveurs. Aussi, M. Abonnenc souhaite-t-il des mesures de déblocage des stocks, la modération des exportations, la création d'une réserve de sécurité et, surtout, la constitution d'un comité de surveillance du marché des céréales, afin que « *soient pris en compte les intérêts des éleveurs et des consommateurs* ».

SOCIAL

Une proposition de loi divise les syndicats patronaux du travail temporaire

La profession du travail temporaire est divisée sur l'utilité d'une proposition de loi que le Parlement devrait examiner au cours de sa session d'automne. L'auteur du texte, M. Pierre-Bernard Cousté, député du Rhône (apparenté R.P.R.), préconise, à partir d'un rapport qu'il a établi l'an dernier à la demande du premier ministre (*le Monde* du 13 juin 1979), diverses mesures visant à améliorer la protection sociale des travailleurs intérimaires.

Trois d'entre elles retiennent l'attention :

1) Le salarié temporaire a droit à une indemnité en cas d'arrêt de travail occasionné par les intempéries (un quart des intérimaires travaillent dans le bâtiment).

2) Lorsque l'utilisateur embauche, après une mission, un salarié mis à sa disposition par un entrepreneur du travail temporaire, la durée des missions effectuées au cours des trois mois précédent l'embauche au même poste doit être déduite de la période d'essai et prise en compte pour le calcul de l'ancienneté.

3) Dans le cas d'une mission excédant une durée d'un an, le salarié lié par un contrat de travail temporaire bénéficiera d'un délai de prévenance d'un mois ou d'une indemnité équivalente se substituant à l'indemnité de précarité d'emploi.

L'UNETT, syndicat patronal, qui vient de réélire M. Claude Deroure à sa tête et qui regroupe 47 % du chiffre d'affaires de la profession (évalué, au total, à 7 milliards de francs en 1979), estime qu'il s'agit là d'une « *contribution essentielle* » et que cette proposition de loi contient « *de nouvelles et importantes améliorations sociales pour les travailleurs temporaires* »

Tel n'est pas l'avis du PROMATT, autre syndicat patronal, rival de l'UNETT, qui représente pour sa part 44 % du chiffre d'affaires de la profession (avec, notamment, l'adhésion des trois « grands » : BIS, MANPOWER-FRANCE et ECCO). Outre que certaines dispositions formulées par M. Cousté lui paraissent constituer « *un recul par rapport à l'esprit de la loi de 1972* » (qui régit le travail temporaire) et « *se révéler d'une application malaisée* », le PROMATT considère que la voie législative n'est pas la meilleure, quand il s'agit de questions sociales.

Sa présidente, Mme Victoria Bessis, écrit : « *C'est là, au premier chef, la tâche des partenaires sociaux, et il n'est rien dans les orientations définies par M. Cousté, encore moins dans sa proposition de loi, qui n'ait pu trouver des réponses appropriées par la négociation au sein du travail temporaire ou dans les branches utilisatrices. On nous a objecté que la négociation de la convention collective du travail temporaire traînait en longueur. Mais des initiatives avaient été prises, de part et d'autre, pour la relancer sur de nouvelles bases.* »

Le SPEMETT, troisième syndicat patronal, de moindre audience, qui regroupe des petites entreprises, approuve, lui, les grandes lignes de la proposition de loi.

De son propre aveu, M. Cousté avait, à partir du rapport qu'il a remis à M. Barre, un projet plus ambitieux. Dans l'exposé des motifs, il écrit, en effet : « *Le conseil des ministres du 9 janvier 1980 a décidé de ne retenir qu'une partie de mes propositions. Me ralliant à cette position, je présente aujourd'hui cette proposition de loi limitée, me réservant de présenter par la suite une autre proposition, plus large, qui englobe la totalité des aspects des problèmes soulevés par le développement du travail temporaire.* »

Mais, déjà, les réactions à ce premier texte, d'une portée effectivement réduite, confirment l'opposition de plus en plus franche qui se manifeste entre l'UNETT et le PROMATT, représentés à tour de rôle au sein du C.N.P.F. — M. C.

Honoraires médicaux

F.O. : la plupart des assurés seront remboursés sur des bases normales.

L'immense majorité des médecins se sont placés sous le régime conventionnel, déclare Force ouvrière, dans un communiqué du 25 juillet : « *Tous avaient été informés que le fait de ne pas répondre aux caisses serait considéré comme une acceptation des dispositions de la convention et des tarifs conventionnels.*

» *Le bureau de Force ouvrière observe, donc, avec satisfaction la vanité et le caractère mensonger des slogans affirmant que la politique conduite par la confédération aboutirait à « une médecine de riches et* [à] *une médecine pour les pauvres ». Et cela d'autant plus que selon les premières estimations plus de 90 % du total des médecins ont choisi de respecter les tarifs conventionnés.*

« *En réalité, ceux qui ont mené campagne contre Force ouvrière obéissaient à des préoccupations purement politiques et pour certains électorales* », conclut la centrale de M. Bergeron.

A Montreuil (Seine-Saint-Denis)

LES SEPT CENTS SALARIÉS DE DUFOUR (machines-outils) SONT LICENCIÉS

Le syndic et l'administrateur provisoire des établissements Dufour (machines-outils), situés à Montreuil (Seine-Saint-Denis), ont indiqué, dans un communiqué, publié le 30 juillet, qu' « *ils ont été dans l'obligation de procéder au licenciement collectif et total de l'ensemble du personnel* », soit 700 personnes.

« *Cette décision*, précisent-ils, *a été prise à la suite du constat auquel a procédé, mercredi, le tribunal de commerce de Paris, compte tenu, d'une part, de l'absence de solution de reprise pour les établissements Dufour et, d'autre part, de l'impossibilité d'en poursuivre, dans les conditions actuelles, l'exploitation* ».

Le personnel a cessé toute activité depuis le prononcé du jugement de règlement judiciaire, intervenu le 16 juillet, et les ressources de trésorerie ne donnent pas « *l'assurance de pouvoir effectuer le paiement des congés payés et des charges sociales afférentes* », affirme le syndic, qui souligne que ce règlement ainsi que toutes les indemnités auxquelles le personnel à droit interviendront dans le cas d'un licenciement collectif. « *Néanmoins*, conclut le communiqué, *les pourparlers engagés en vue d'une éventuelle reprise seront poursuivis par les mandataires de justice en plein accord avec les pouvoirs publics* ».

De leur côté, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C., qui ont convoqué une assemblée générale du personnel ce jeudi matin 31 juillet, ont indiqué que l'occupation de l'usine serait décidée dès que les premières lettres de licenciement arriveraient.

Enfin, la municipalité communiste de Montreuil a présenté au président du tribunal de commerce de Paris « *une requête tendant à être admise à intervenir dans les opérations du syndic pour veiller à ce que ne soient prises que des mesures tendant à la survie de l'entreprise dans la plénitude de son potentiel d'emploi* ».



هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 JUILLET

Calme plat

Le désœuvrement a, une fois de plus engendré l'effritement. En effet, mercredi, dans un marché très étriqué, l'indicateur instantané des valeurs françaises a baissé de 0,1 %.

Les milieux boursiers étaient indifférents à la plupart des nouvelles qui auraient pu modifier l'orientation du marché. Ils n'ont apparemment pas tenu compte de la nouvelle hausse des cours enregistrée mardi soir à Wall Street où l'indice Dow Jones a retrouvé les plus hauts niveaux de l'année.

Même la réorganisation du groupe Elf-Aquitaine, décidée le matin par le conseil des ministres (M. Pierre Alby est nommé à la tête d'Erap, tandis que M. Chalandon reste le président d'Aquitaine), n'a pas suscité de grandes réactions à la corbeille. Le titre pétrolier, en baisse de plus de 1 % à l'ouverture à 1 239 F, a coté, après la publication du communiqué du conseil des ministres, 1 235 F contre 1 255 F la veille.

Les valeurs de la sidérurgie ont accusé des baisses assez sensibles, en particulier Jeumont — 5 % et Usinor — 3 %. Pennaroya, Sade et le Crédit foncier immobilier ont également cédé 3 %, tandis que Bouygues et le Club Méditerranée reculaient de 2,5 %.

Les écarts en hausse ont été à peu près de la même importance que ceux en baisse : U.F.B. et les Talcs de Luzenac ont gagné 3,4 %, Silic, Europe 1 et Sanofi 3 %. Bonne tenue également de Sias, de Sat et de Poliet (+ 2 %).

Les titres américains ont encore été très recherchés, notamment Ford Motor et Schlumberger. Repli de 1,8 % de Norsk Hydro.

Suivant les données internationales, les cours de l'or se sont effrités à Paris. La parité de l'once a cédé 1 % en revenant à 643,09 dollars contre 650,62 la veille.

Le lingot de 1 kilo a cédé 630 francs à 84 350 francs et le napoléon a gagné 90 centimes à 741 francs.

LONDRES

Dans un marché orienté de nouveau à la baisse, les industrielles se montrent résistantes, tandis que les mines d'or chutent, en liaison avec le recul des cours du métal.

Or (ouverture) (dollars) 617 .. contre 629 .

VALEURS	CLOTURE 30/7	COURS 31/7
Beecham	148 ...	150 ..
British Petroleum	342 ...	348 ...
Courtaulds	66 ...	66 ...
*De Beers	9 88	9 13/16
Imperial Chemical	374 ...	373 .
Rio Tinto Zinc Cor.	462 ...	463 ..
Shell	412 ...	410 ...
Vickers	130 ...	131 ...
War Loan 3 1/2 %	33 ...	33 ...
*West Driefontein	87 1/2	86 1/4
*Western Holdings	80 1/2	78 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SINGER. — Bénéfice net du second trimestre : 1,9 million de dollars contre 11,1 millions.

EXXON. — Dividende trimestriel de 1,40 dollar contre 1,30 dollar, payable le 10 septembre aux actionnaires inscrits le 13 août, soit 3,90 dollars pour les neuf premiers mois de 1980.

VALEO. — Chiffre d'affaires du groupe pour le premier semestre : 3,6 milliards de francs. Ce résultat, un peu inférieur aux prévisions, est en accroissement de 15,7 % (+ 12,9 % à structures comparables).

KLEBER-COLOMBES. — Pour le premier semestre, le chiffre d'affaires *s'élève* à *1,2 milliard de francs* (+ 11,6 %).

RADIOTECHNIQUE. — Chiffre d'affaires consolidé du premier semestre : 1 988 millions de francs (× 10,5 %).

POLIET. — Les revenus encaissés durant le premier semestre s'élèvent à 46,16 millions de francs (+ 50 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	29 juil.	30 juil.
Valeurs françaises	106,9	106,8
Valeurs étrangères	111,6	112,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,9	107,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/7	31/7
1 dollar (en yens)	225 90	226 50

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 31-7 ... 11 3/4 %

NEW-YORK

Nouvelle avance

Décidément infatigable, Wall Street a poursuivi mercredi son avance. Le marché, cependant, n'a pu conserver l'intégralité de ses gains et l'indice des industrielles, après avoir atteint 945,93, s'est finalement établi à 936,17, soit à 4,26 points au-dessous de son niveau précédent. Même assez médiocre, ce score n'en demeure pas moins performant, puisqu'il a porté Wall Street à son pic le plus élevé depuis mai 1977. Depuis la mi-avril dernier, le célèbre « Dow » a monté de 170 points (+ 22,2 %).

Une très forte activité a accompagné ce nouveau mouvement de hausse et 58,06 millions de titres ont changé de mains contre 44,84 millions la veille.

Les chances grandissantes de M. Reagan de remporter la course à la Maison Blanche détermineraient-elles toujours les opérateurs à se montrer optimistes ? Ce facteur n'est certes pas négligeable. Mais, cette fois, c'est l'élément économique qui a joué. Pour la première fois de l'année le principal indicateur du département du commerce a monté en juin, et même si bien monté (+ 2,5 %) qu'il faut revenir cinq ans en arrière pour retrouver une hausse de cette ampleur.

Pour beaucoup autour du « big board », cette hausse subite et un peu inattendue signifie que la récession se ralentit et que le pire est désormais passé.

Sur 1 918 valeurs traitées, 963 ont progressé, 602 ont baissé et 353 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 29/7	COURS 30/7
Alcoa	68 1/4	68 1/2
A.T.T.	62 3/4	52 3/8
Boeing	39 ...	38 3/8
Chase Manhattan Bank	44 1/4	44 7/8
Du Pont de Nemours	43 3/4	43 1/4
Eastman Kodak	61 7/8	62 1/8
Exxon	72 1/8	70 1/4
Ford	28 5/8	37 1/4
General Electric	54 7/8	56 ..
General Foods	30 1/4	30 1/2
General Motors	51 3/8	51 1/2
Goodyear	15 1/8	15 3/8
I.B.M.	65 3/8	65 3/8
I.T.T.	29 5/8	30 ...
Kennecott	29 1/2	28 6/8
Mobil Oil	77 5/8	74 5/8
Pfizer	40 7/8	41 7/8
Schlumberger	135 1/2	133 5/8
Texaco	38 ...	36 3/8
U.A.I. Inc.	19 3/8	21 5/8
Union Carbide	44 1/8	44 1/2
U.S. Steel	22 3/8	22 3/4
Westinghouse	26 1/2	26 ...
Xerox	58 1/8	59 6/8

BOURSE DE PARIS - 30 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	28 50	2 482	S.P.E.G.	213 ..	221 .	Locabail Immob.	336 ..	342 .	Immobinvest.	.. ..	150
5 %	41 75	2 473	U.A.P.	558	558 .	Loca-Expansion	135	136	Cie Lyon. Imm.	133 ..	132 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(Suite des cotations au comptant : [illegible])

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
182	Chase Manh.	177 20	180 50	180 50	179 20
152	Cie Pétr. Im	159 5	159 30	159 80	159 80
40	De Beers	41 50	4. 95	40 60	40 20
640	Deuts Bank.	632 .	658	658	646 .
400	Dome Mines	435 .	437 5	434 .	437 50
172	DuPontNem.	176 .	176	176	175
235	East Kodak.	250 10	249 50	249 90	248 40
130	East Rand.	140 20	137 60	135 20	135
38	Ericsson	37 30	39	39 .	37 20
285	Exxon Corp.	286 80	291	292 ..	291 50
115	Ford Motor.	105	1.8 50	1.8 50	108 10
260 ..	Free State.	271 ..	27 10	266	265 80
515 ..	Schlumberger	541	560 ..	557 ..	559
41 .	Shell Fr.	39 10	39 ..	39 ..	38 40
645 .	Siemens A.G.	646 .	650	649	654
41 .	Sony	39	38 05	39 15	38 85
255 .	Unilever	259 70	258 40	258 40	259 70
101	U Min. 1/10	106 80	108 9	109	1 8 50
200	Unit. Techn.	198 ..	196 80	196 ..	193 80
385	West Driet.	401	403 .	399 ..	399 .
220	West Deep.	237 5	238 .	230 .	233
310	West Hold.	330 50	330	329 .	325 10
236	Xerox Corp.	238 50	240 .	240 57	235 20
3 40	Zambie Corp.	3 43	3 40	3 42	3 36

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 063	4 087	3 950	4 100
Allemagne (100 DM)	231 870	232 050	225 .	237 ...
Belgique (100 F)	14 518	14 519	14 ..	14 70
Pays-Bas (100 fl.)	212 430	212 640	205	216 ...
Danemark (100 krd)	74 960	75 150	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 160	84 390	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 660	9 691	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 896	4 913	4 75	5 100
Suisse (100 fr.)	251 780	251 800	246 .	253
Suède (100 krs)	98 480	98 910	95 ..	100 500
Autriche (100 sch.)	32 700	32 770	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 712	5 723	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 290	8 285	8 10	9
Canada ($ can. 1)	3 486	3 518	3 390	3 620
Japon (100 yens)	1 797	1 808	1 700	1 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/7
Or fin (kilo en barre)	84500	83800 .
Or fin (en lingot)	84980	84350 ..
Pièce française (20 fr.)	740 10	741 ..
Pièce française (10 fr.)	399 90	399 ..
Pièce suisse (20 fr.)	615	612 ..
Pièce latine (20 fr.)	612 50	611 ..
Souverain	763	753 ..
Pièce de 20 dollars	3060 .	3038 ..
Pièce de 10 dollars	1520	1510 .
Pièce de 5 dollars	825	825 .
Pièce de 50 pesos	3534 50	3515
Pièce de 10 florins	606 50	600 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDEES

2. SUISSE : l'âme des bourgeoisies les plus cyniques du monde, par M. Thevenaz ; Apprendre à être moins aimé, par J.S. Egly ; Pourquoi la neutralité, par D. Brunner ; De Bienne à Pékin, par J.-C. Gafner.

ETRANGER

3. PROCHE-ORIENT
4. EUROPE
— UNION SOVIÉTIQUE : une proposition de M. Sakharov pour réparer « l'erreur terrible » en Afghanistan.
4. DIPLOMATIE
— Bangkok ne rejetterait plus le « plan de paix » de Hanoï sur le Cambodge tout en refusant la reconnaissance du régime de Phnom-Penh.
5. AMERIQUES
— HONDURAS : le processus de démocratisation reste étroitement contrôlé par les militaires.
5. ASIE

POLITIQUE

6. Des réactions aux déclarations de M. Mitterrand sur la politique étrangère.
6. DEFENSE

SOCIETE

7. Les autorités françaises et le sort du directeur d'Afrique-Asie : l'expulsion de M. Simon Malley serait imminente.
7. EDUCATION
— La nouvelle carte des formations universitaires.
16. SPORTS

LES J.O. DE MOSCOU

— La démission d'Alexeïev.
— Saut à la perche : Kozakiewicz 5,78 m.
— VU : naufrage français.

CULTURE

9. FESTIVALS : Aix-en-Provence ; Avignon.
— THÉATRE.

LE MONDE DES LIVRES

11. LE FEUILLETON d'Emmanuel Le Roy Ladurie : « les Batailles modernes », de Carlos Ginzburg.
— Le fabuleux voyage, de Lacarrière.
12-13. Lire le Moyen Age.
14. LETTRES ETRANGÈRES : Thomas Hardy ressuscité.
— LA VIE LITTÉRAIRE.

JOURS D'ETE

15-16. « Un voyage en Océanie », par Jean-Claude Gaillebaud ; Météorologie ; Informations-« Services » ; Jeux.

ÉQUIPEMENT

18. TRANSPORTS : un retour possible aux turbo-propulseurs.

ECONOMIE

19. ÉNERGIE : la France va accroître ses efforts pour les énergies nouvelles.
— AFFAIRES : la chaîne de télévision CBS se prononce en faveur du système français de télétexte Antiope.
20. SOCIAL ETRANGER

RADIO-TELEVISION (17)

Annonces classées (18) ; Carnet (17) ; *Journal officiel* (15) ; Programmes spectacles (10) ; Mots croisés (15) ; Loterie nationale, Loto (16) ; Bourse (21).

A B C D E F G

EN PRÉSENTANT UN NOUVEAU PLAN DE REDRESSEMENT

Les actionnaires de Manufrance espèrent une aide substantielle des pouvoirs publics

Le conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance (S.N.M.) s'est réuni, mercredi 30 juillet à Paris. Au terme d'une longue délibération, il a adopté un nouveau plan de redressement de l'entreprise stéphanoise, dont la teneur n'a pas été révélée, mais qui comporterait, sinon la filialisation de certaines activités de la firme stéphanoise, du moins l'aménagement de structures d'accueil. Les responsables de Manufrance, qui espèrent un concours financier public substantiel, ont présenté ce plan dès jeudi au CIASI.

Le conseil d'administration se retrouvera dans une quinzaine de jours. Pendant ce délai, il s'efforcera, tout en négociant avec les pouvoirs publics, de trouver des garanties nécessaires pour que la MACIF puisse cautionner un prêt de 40 millions de francs, de l'ancienne société à la nouvelle. Enfin, une nouvelle équipe dirigeante sera mise en place. Dès à présent, M. Blaise de Saint-Just, qui était depuis mai 1979 directeur général de la S.N.M., a été nommé administrateur délégué.

A Saint-Etienne, le personnel de Manufrance devait se prononcer, jeudi en dbut d'après-midi, sur la poursuite de l'occupation commencée mercredi. Dans la matinée, les occupants de la nuit ont reçu des renforts : selon les syndicats, cinq cents personnes au moins occupaient les bureaux et les ateliers. L'atmosphère parait moins tendue qu'au milieu de la nuit, où, faute d'informations précises, les rumeurs alarmistes dominaient. Mais le « plan Saint-Just » laisse sceptique bien des employés et des responsables syndicaux.

La réunion du conseil d'administration a été longue et les discussions, semble-t-il, rudes. Il est vrai que le conseil, qui s'était donné, le 23 juillet, huit jours de réflexion pour réexaminer le plan de M. Tapie — retiré depuis — devait, cette fois, prendre une décision. En premier lieu parce que la situation de Manufrance exige des mesures rapides ; en second lieu parce que les pouvoirs publics — après que le maire communiste de Saint-Etienne eut été reçu, le 24 juillet, par des collaborateurs du président de la République — ont fait une ouverture en indiquant que l'Etat était prêt à aider la firme stéphanoise pour peu que soit présenté un plan de redressement crédible, accompagné d'un engagement financier des actionnaires.

Cette ouverture, il fallait l'exploiter. Mais comment ? Depuis longtemps il est clair que les différents protagonistes de l'affaire Manufrance sont divisés sur les moyens d'assurer sa survie. D'un côté, le parti communiste et la C.G.T. ne cessent de proclamer que l'entreprise est parfaitement viable ; que le plan mis en œuvre par M. Mestries, démissionné de ses fonctions le 12 mai dernier, a réussi ; que Manufrance ne souffre que de problèmes financiers du fait de l'attitude des banques. Pour le P.C. comme pour la C.G.T., il n'est donc nul besoin de présenter un nouveau plan de redressement pour peu que l'on règle les difficultés financières immédiates en permettant, par exemple, à la Société nouvelle d'acheter, à un prix très inférieur à leur valeur, les actifs immobiliers de la société ancienne, ces actifs pouvant alors servir de garantie aux banquiers.

Cette opinion n'est pas partagée par tout le monde. Certains actionnaires, dont la MACIF, sans pour autant négliger le dossier financier, estiment cependant qu'une modification de structures de Manufrance doit être efefctuée pour assurer sa survie et que la filialisation de certaines activités est nécessaire, ne serait-ce que pour permettre l'arrivée de nouveaux investisseurs.

Ces deux points de vue ont été longuement débattus au cours du conseil d'administration du 30 juillet. Arguant du fait que l'Etat avait à ses yeux infléchi sa position, en ne faisant plus de l'arrivée de nouveaux investisseurs et de la filialisation des préalables à son aide, la C.G.T. a, d'entrée de jeu, répété qu'il n'était nul besoin de pérsenter un nouveau plan de redressement, qu'il suffisait de s'en tenir au plan Mestries, ce qui revenait à renvoyer la balle dans le camp des pouvoirs publics.

Le conseil d'administration a écarté cette proposition en adoptant un nouveau plan de redressement. Ce plan quel est-il ? Les responsables de la S.N.M. se sont refusés à en donner le détail. Mais il semble bien qu'il découle de celui préparé par M. Blaise de Saint-Just, directeur général de la S.N.M., qui, à l'origine, prévoyait la vente des magasins et la filialisation de l'activité ventes par correspondance, et dont on dit qu'il a été amendé. Pour autant que l'on pense le savoir, ce plan comporterait, à défaut de filialisation, des aménagements de structure d'accueil.

A l'évidence, les actionnaires de la S.N.M. espèrent une aide substantielle des pouvoirs publics. Ce nouveau plan de redressement a été présenté jeudi matin au Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI). Faute connaître la teneur, il est impossible de savoir s'il répond aux exigences des fonctionnaires. Au demeurant il ne résoud pas la question de l'engagement financier des actionnaires souhaité par les pouvoirs publics. Cet engagement revêtira-t-il la forme d'un transfert d'actifs de la société ancienne vers la société nouvelle qui serait, pour partie, payé par la MACIF ? Là encore on ne peut que s'interroger de même que sur l'attitude de la C.G.T. et de la municipalité. Beaucoup de questions, on le voit, qui prouverait, s'il en était besoin, que l'affaire Manufrance n'est pas finie. — Ph. L.

● Les armuriers français s'inquiètent du sort du secteur fabrication d'armes de Manufrance qui, affirment-ils, nedoit pas disparaître. Le président du syndicat, M. Salle, que nous avons rencontré propose, afin d'aider la firme stéphanoise, d'une part, une concèrtation pour promouvoir des produits commerciaux ; d'autre part, da'ssurer l'écoulement de la production. Les dirigeants syndicaux s'engagent, en effet, à ce que les mille cinq cents armuriers français achètent en priorité des armes Manufrance, dès lors que leur fabrication s'adaptera progressivement aux conditions du marché.

LA LONGUE NUIT

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. — Jeux de boules à l'extérieur, jeux de cartes et jeux de société à l'intérieur. La deuxième occupation de Manufrance a débuté peu avant midi, mardi, dans une ambiance apparemment sereine. Mais les « occupations » des grévistes, si elles ont un avant goût de proches vacances, ne peuvent dissimuler l'anxiété réelle des salariés grévistes. Une angoisse de plus en plus pesante au fur et à mesure que passent les heures. L'absence total d'informations du début d'après-midi devait faire place, dans la soirée et dans la nuit, à des informations alarmistes : « La MACIF ne s'engage pas... Le plan Saint-Just, c'est u démentèlement et des licenciements. » Les dirigeants de la C.G.T. accusent le coup : « On s'est battu pour défendre la mutuelle ; nous nous sommes trompés. »

Pourtant, entre le découragement et la mobilisation accentuée, on ne semble pas, de ce côté-là, hésiter : ce sera le durcissement, même si, ouvertement, on ne cache pas une immense déception face à la défaillance d'un « ami ». M. Pierre Juvin — qui est, rappelons-le, un élu communiste, est une cible privilégiée. « Au moment où le gouvernement ne parle que de plan par secteur d'activité, c'est la MACIF et son président qui parlent de filialisation. Peut-être ne veut-il pas traîner la gamelle Manufrance », confie un responsable cégétiste.

La « gamelle » deviendra-t-elle chaudron ? — C. R.

La reprise du dollar s'accélère : 4,15 francs
Baisse de l'or

Le raffermissement du dollar sur les marchés des changes, amorcé depuis quelques jours, s'est accéléré jeudi 31 juillet dans un climat de nervosité : le cours de la monnaie américaine s'est établi, à Paris, à 4,13 F contre 4,08 F la veille, et 4,035 F vendredi 25 juillet, à Francfort, à 1,7850 DM contre 1,76 DM, à Zurich, à 1,65 FS contre 1,6350 FS. Dans la matinée, on avait même atteint, respectivement, 4,15 F, 1,79 DM et 1,67 FS. Les vendeurs sont rares, signalent les opérateurs, qui sont tous plus ou moins à la hausse.

Parmi les facteurs qui sont à l'origine de ce mouvement, la remontée du taux d'intérêt sur le marché des euro-dollars, qui s'effectue au rythme de 1/8 % par jour depuis le début de la semaine, a joué un rôle déterminant, en liaison avec la volonté affichée par les autorités monétaires américaines de ralentir, dans le futur, la progression de la masse monétaire.

Deux autres facteurs ont néanmoins contribué à accélérer le mouvement. Mardi 29 juillet a été annoncée une diminution sensible du déficit de la balance commerciale des Etats-Unis. Mercredi 30 juillet, la forte progression (+ 2,5 %) de l'indice global des indicateurs économiques outre-Atlantique, qui laisse espérer à certains la fin de la récession dans un délai plus court que prévu, a impressionné les milieux financiers internationaux, qui se sont hâtés de racheter les dollars qu'ils avaient perdu précédemment.

Les banques centrales sont intervenues pour freiner la hausse, comme elles l'avaient fait pour freiner la baisse.

Sur le marché de l'or, par un effet de balancier bien classique, le cours de l'once de 31,15, qui avait déjà fléchi mercredi 30 juillet, revenant de 645,50 dollars à 636,50 dollars, a encore baissé, tombant à 617 dollars environ.

L'ANCIEN CHAH D'IRAN POURRAIT ÊTRE INHUMÉ DÉFINITIVEMENT A ASSOUAN

(De notre correspondant.)

Le Caire. — L'inhumation de Mohamed Reza Pahlavi dans la nécropole royale d'Elrifai au Caire (*le Monde* du 31 juillet) pourrait ne pas être définitive. Au cours des dernières semaines de sa vie, l'ancien empereur d'Iran aurait, selon le quotidien cairote de langue anglaise *Egyptian Gazette*, exprimé le souhait, à défaut de pouvoir être enterré dans son pays, de reposer à Assouan, dans l'île des Plantes, vaste parc installé sur le Nil par le maréchal Kitchener, résident général britannique en Egypte au début du siècle.

Le chah et l'impératrice avaient commencé leur exil, en janvier 1979, par une « visite officielle » à Assouan. L'île des Plantes fait face, sur la rive occidentale du Nil, à la mosquée funéraire de l'Agha Khan, décédé en 1957, chef spirituel héréditaire d'une secte musulmane apparentée au chiisme (la religion du chah) et de nationalité iranienne. La société égyptienne Les Entrepreneurs arabes, dirigée par un proche du raïs, M. Osman Ahmed Osman, a estimé à quelque 12 millions de francs le coût du mausolée qu'elle pourrait construire à Assouan pour les restes de Mohamed Reza. — J.-P. P.-H.

Le numéro du « Monde » daté 31 juillet 1980 a été tiré à 508 470 exemplaires.

En Inde et au Népal

UN SÉISME AURAIT PROVOQUÉ LA MORT D'UNE CENTAINE DE PERSONNES

New-Delhi (*A.F.P.*). — Un séisme d'un magnitude de 6,5 sur l'échelle de Richter qui a ébranlé mardi 29 juillet la région frontière entre le Népal, l'Inde et le Tibet, a provoqué, selon un premier bilan, la mort d'au moins cent sept personnes et endommagé de très nombreux bâtiments du côté népalais, indiquent des informations parvenues ce jeudi 31 juillet à New-Delhi. Du côté indien de la frontière, six personnes ont été tuées et treize blessés, et des dégâts considérables ont été occasionnés aux habitations dans le district de Darchula, dans l'Etat de l'Uttar-Pradesh.

La plupart des centres urbains indiens, y compris la capitale, ont ressenti le séisme qui, selon le département de sismologie indien, était le plus violent enregistré dans cette région depuis celui du 28 août 1916, d'une magnitude de 7 degrés.

MORT DE L'ÉCRIVAIN PASCAL JARDIN
Un éternel enfant

L'écrivain et scénariste Pascal Jardin est mort mercredi 30 juillet à Paris, des suites d'une longue maladie. Il était né en 1934.

Il avait querante-six ans, et pourtant c'est un gosse qui meurt. Rageur, impudique, le nez en trompette, aimant follement plaire et qu'on l'aime, mal délivré de papa, un enfant, quoi !

Jusqu'en 1971, soit trente-sept ans, Jardin tourne autour de la littérature sans oser y entrer. Les relations de son père, Jean Jardin, lui ayant tenu lieu d'études, il tâte du journalisme et, surtout, du cinéma. Il « dialogue » une centaine de films, dont la série de la *Marquise des anges* (1964 - 1968), *Compartiment tueurs*, *le Tonnerre de Dieu*. A l'égal d'Audiard, il sait prêter à Gabin des mots d'auteur bourrus à souhait.

Soudain, en 1971, il plonge, et publie son premier livre : *la Guerre à neuf ans*. C'est l'événement. Avec une verve nerveuse un peu oubliée depuis que Blondin, Frank et Nimier se sont tus, le fils de l'ancien bras droit de Laval raconte Vichy vu des genoux sur lesquels l'ont fait sauter Giraudoux, Abellio, Morand.

Après un détour par l'autobiographie affective, poussée jusqu'au scabreux — *Toupie la rage* (1972), — c'est plus fort que lui. Il revient à ce père plutôt snob et irritant mais dont sa dévotion et son talent font un vrai héros de bande dessinée (*le Nain jaune*, prix de l'Académie française, 1978).

D'une certaine façon, ce thème de l'enfance et du père épique ne le lâchera plus. Tout en continuant à signer des films qualifiés de commerciaux, il ne cessera de revenir sur ce temps béni où il pouvait se blottir, admirer, faire l'espiègle, attendrir. En juin dernier, se sachant condamné, c'est encore vers ce paradis — *la Bête à son dieu* — qu'il a tourné un dernier regard d'éternel enfant. — B. P.-D.

UNE RECTIFICATION DU P.C.

M. Marchais avait bien dit ce qu'il avait dit

Le bureau politique du P.C.F. s'est réuni mercredi matin 30 juillet. A l'issue de ses travaux, le secrétariat du comité central a rendu publique une mise au point destinée à expliquer les raisons pour lesquelles la version de l'interview accordée le 28 juillet par M. Georges Marchais à TF 1, telle qu'elle a été publiée par *l'Humanité*, ne rendait pas compte de l'intégralité des propos tenus en direct de Moscou par le secrétaire général du P.C.F. *L'Humanité* ne faisait pas mention des appréciations de M. Marchais selon lesquelles *« il y a beaucoup de liberté »* à Moscou où les journalistes qui s'occupent d'autres événements que les Jeux olympiques *« font le trottoir »*. Le terme *« saignante »* utilisé dans l'accusation lancée contre *« la bourgeoisie (qui) aime la jeunesse, mais la jeunesse saignante »* n'apparaissait pas (*le Monde* du 30 juillet).

« Selon une pratique courante, un travail de remise en forme rédactionnelle a été effectuée par un collaborateur de Georges Marchais en vue de la publication dans l'Humanité *de l'interview accordée depuis Moscou par le secrétaire général du parti, à TF 1, le 28 juillet,* déclare le secrétariat du Comité central. *Débordant — de toute évidence involontairement et sans la moindre intention politique — de son objectif technique, cette remise en forme a abouti à quelques modifications qui ont donné lieu à des interprétations. Pour rectifier cette erreur et mettre un terme à un mauvais procès, le secrétariat du comité central et la direction de* l'Humanité *qui, en l'occurrence, n'avaient pas été consultés, tiennent à rétablir le texte intégral des passages concernés, tels qu'ils ont été entendus et justement appréciés par des millions de téléspectateurs. »*

L'Humanité du 30 juillet, qui fait état dans ses éditions du 31 juillet des extraits manquants, reprochait — bien à tort — au *Monde* d'avoir relevé les différences entre la version qu'elle avait publiée et l'interview elle-même. M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, a *« regretté »*, mercredi, l'*« erreur »* commise par un collaborateur de M. Marchais et qui, selon lui, *« ne doit pas donner lieu à une interprétation politique quelle qu'elle soit »*, ce que *le Monde* n'avait pas fait.

UN ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC M. BREJNEV

L'Humanité de ce jeudi 31 juillet rend compte d'un entretien téléphonique qui a eu lieu la veille entre M. Brejnev, actuellement en Crimée, et M. Marchais. Selon le quotidien du P.C.F., le secrétaire général du P.C. soviétique *« a souligné l'importance de la contribution de l'opinion sportive et publique de France pour la cause de la défense du mouvement olympique et des J.O. de 1980 dont le succès est évident.*

» M. Georges Marchais s'est réjoui de la participation des athlètes représentant la France, de ceux de nombreux pays de tous les continents, du haut niveau des résultats sportifs enregistrés, de la bonne ambiance qui règne, et des conditions dans lesquelles les Jeux se déroulent.

» Tout cela, a-t-il souligné, *confirme que nous avons eu raison de lutter pour que les Jeux se déroulent comme prévu à Moscou. Le sport, l'amitié entre les peuples du monde, la cause de la paix y ont gagné.*

» Leonid Brejnev et Georges Marchais ont constaté avec satisfaction le développement de la coopération entre le P.C.U.S. et le P.C.F. sur les bases nouvelles définies en commun lors de la rencontre de janvier entre les deux partis. Ils ont confirmé leur volonté de poursuivre dans cette voie dans l'intérêt des peuples d'Union soviétique et de France, de la paix dans le monde. »

NOUVELLES BRÈVES

● *Le terroriste Knut Folkerts condamné à la détention à vie.* — Le tribunal de Stuttgart, siégeant à l'intérieur de la prison-forteresse de Stammheim, a condamné à la détention à vie Knut Folkerts, vingt-huit ans, reconnu coupable du meurtre du procureur fédéral Siegfried Buback et de ses deux gardes du corps le 7 avril 1977 à Karlsruhe, ainsi que de tentative de meurtre sur la personne d'un armurier de Francfort et d'appartenance à une association terroriste. Il avait été arrêté en septembre 1977, à la suite du meurtre d'un policier à Utrecht, et extradé vers la R.F.A. en 1978. Cette condamnation est la première à être prononcée dans l'affaire Buback. — (*A.F.P.*)

● *La Conade et le Comité de solidarité* avec la lutte du peuple bolivien organisent une soirée d'information sur les événements de Bolivie *ce jeudi 31 juillet*, à 20 heures en l'église Saint-Merry, rue Sanit-Martin, à Paris.

● *Le conducteur d'un turbotrain*, victime d'un accident vasculaire cérébral, a perdu connaissance, le 29 juillet, aux commandes de sa machine à proximité de la gare de Colmar dans le Haut-Rhin. Le système de sécurité a aussitôt fonctionné, entraînant l'arrêt du moteur et le déclenchement d'une sirène, a indiqué la S.N.C.F. Le conducteur a ensuite retrouvé ses esprits un court instant qu'il a mis à profit pour amener le train à quai.

LES ÉPÉISTES FRANÇAIS EN FINALE A MOSCOU

Les épéistes français (Riboud, Boisse, Salesse et Gardas) se sont qualifiés, jeudi matin 31 juillet, pour la finale de l'épreuve par équipes en battant les Soviétiques, champions du monde en titre, par 9 victoires à 3. C'est la première fois depuis 1948 que les escrimeurs français accèdent à la finale olympique à l'épée, où ils sont assurés d'obtenir des médailles d'or ou d'argent.

هكذا من الأصل